LES ORIGINES

DE L'HISTOIRE

III

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

LES ORIGINES
DE L'HISTOIRE

D'APRÈS LA BIBLE

ET LES TRADITIONS DES PEUPLES ORIENTAUX

PAR

FRANÇOIS LENORMANT

MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME DEUXIÈME. — II[e] PARTIE.



PARIS

MAISONNEUVE FRÈRES & CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, Quai Voltaire, 25

1884

LES ORIGINES

DE L'HISTOIRE

CHAPITRE XIII

LE TABLEAU ETHNOGRAPHIQUE DE LA GENÈSE. SUITE DE LA FAMILLE DE YAPHETH.

IV. — Yâvân.

Le nom de Yâvân se reproduit encore plusieurs fois dans la Bible (1) avec un sens certain, sur lequel il n'y a ni hésitation ni divergence entre les commentateurs, soit anciens, soit modernes. De tout temps on a reconnu, ce qu'enseignait, du reste, la tradition, que ce nom n'est autre que celui des Ioniens, Ἴωνες, cette dernière forme étant contractée de Ἰάονες (2), qui lui-

(1) Voy. Stade, *De populo Javan*, Giessen, 1880. J'indiquerai un peu plus loin un point où je m'écarte des opinions de cet écrivain.

(2) Homer., *Iliad.*, N, v. 685; *Hymn. in Apoll.*, v. 147; Æschyl., *Suppl.*, v. 72; Steph. Byz., v. Ἰάων.

même a été primitivement Ἰάϝονες, avec le *digamma*, que le nom conservait encore à l'époque de la composition des poésies homériques. *Yâvân* est la transcription régulière et sans altération de Ἰάϝων. Mais tandis que, dans les usages du parler des Grecs et dans leurs traditions sur l'histoire primitive de leur nation, le nom d'Ἰάονες ou Ἴωνες désigne une fraction spéciale de la race hellénique, les Ioniens proprement dits, distingués des Éoliens et des Doriens (1), chez les peuples asiatiques, depuis la Phénicie et la Palestine jusqu'au fond de l'Inde, l'appellation de *Yâvân, Yavana, Yauna* est celle qui englobe tous les Hellènes sans distinction, à quelque rameau qu'ils appartiennent. Les Grecs le savaient parfaitement. Nous lisons dans le Scholiaste d'Aristophane (2) : Πάντας τοὺς Ἕλληνας Ἰάονας οἱ βάρϐαροι ἐκάλουν. Et chez Hêsychios (3) : Ἐπιεικῶς οἱ βάρϐαροι τοὺς Ἕλληνας Ἴωνας λέγουσιν. C'est là un fait qui peut entraîner d'importantes conséquences historiques. Aussi, bien qu'il soit déjà connu, il peut y avoir quelque intérêt à le mettre plus complètement en lumière, relevant les principaux exemples de l'emploi du nom de *Yâvân, Yavana, Yauna*, et de sa signification générique dans les documents les plus anciens des peuples orientaux.

Nous commencerons par la Bible.

(1) Voy. Knobel, *Die Vœlkertafel*, p. 75 et suiv.; D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 254 et suiv.

(2) *Ad Acharn.*, v. 104.

(3) *V.* Ἰάυνα; cf. *v.* Ἴωνες.

Josèphe (1) dit que le Yâvân de *Genes.*, x, 2, est le père, non seulement des Ioniens, mais de tous les Hellènes. C'est bien là le sens étendu qu'a ce nom dans les livres de l'Ancien Testament. Yescha'yâhoû (2), ou le second prophète de la fin de la Captivité dont les œuvres ont été confondues dans son recueil, dit :

« Je mettrai un signe parmi eux (3),
et j'enverrai leurs réchappés vers les nations,
à Tarschîsch, à Poûl et à Loûd, qui tirent de l'arc,
à Toubâl et à Yâvân,
aux îles lointaines
qui n'ont jamais entendu parler de moi,
et qui n'ont pas vu ma gloire ;
et ils publieront ma gloire parmi les nations. »

Ici l'association avec des peuples qui appartiennent incontestablement à l'Asie-Mineure, comme Loûd (la Lydie) et Toubâl (4) doit conduire à voir dans Yâvân les Grecs asiatiques, les Ioniens. Il en est de même dans *Ezech.*, xxvii, 13 :

(1) *Ant. jud.*, i, 6, 1.

(2) lxvi, 19.

(3) Ceux des Israélites qui reviènnent de la Captivité.

(4) Poûl, qui n'est mentionné dans aucun autre passage biblique, reste un mystère. La plupart des commentateurs pensent que *Pûl* est ici une faute de copiste pour *Pût*, les Libyens du nord de l'Afrique. Mais j'ai peine à le croire d'après l'ensemble du contexte.

« Yâvân, Toubâl et Meschech trafiquaient avec toi (1) ;
contre des âmes humaines (2) et des ustensiles d'airain
ils échangeaient tes marchandises. »

On a même pensé, d'après la situation où les géographes classiques nous montrent plus tard les Tibaréniens et les Moschiens, descendants des peuples de Toubâl et de Meschech, qu'il s'agissait chez Ye'hezqêl des habitants des colonies milésiennes du littoral sud du Pont-Euxin, ou même des Achéens du nord-est de cette mer, voisins des Hénioques (3). Mais aujourd'hui que l'on sait positivement par les documents assyriens — comme nous le verrons un peu plus loin — qu'au temps des prophètes les gens de Toubâl et de Meschech habitaient au centre de l'Asie-Mineure, dans la Cappadoce, cette conclusion n'est plus nécessaire ; elle devient même très-peu vraisemblable, et il est beaucoup plus naturel d'entendre le verset du prophète comme se rapportant au commerce très-actif que la Phénicie entretenait avec les cités grecques de la côte d'Ionie et de Carie (4), alors dans tout l'éclat de leur plus grande splendeur, bien plus riches, plus florissantes et plus peuplées que celles de la Grèce propre.

Chez Yôêl (5) le sens de *Yâvân* n'est pas spécialisé ;

(1) Avec Tyr.
(2) Des esclaves.
(3) C'est l'opinion de Knobel, *Die Vœlkertafel*, p. 77 et suiv.
(4) Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 248.
(5) IV, 6.

il s'agit des Grecs en général. Le prophète dit aux Phéniciens de Çôr et de Çidôn :

« Vous avez vendu les fils de Yehoûdâh et les fils de Yeroûschâlaîm aux fils des Yevânîm,
pour les éloigner de leur terre.
Voici, je les ferai revenir du lieu où vous les avez vendus,
et je ferai retomber votre vengeance sur vos têtes. »

Le récit que le pâtre Eumée fait, dans l'*Odyssée* (1), de son enfance, de son enlèvement par les pirates sidoniens et de sa vente par eux à Ithaque, peut servir de commentaire à ce passage biblique, et aussi à celui de Ye'hezqêl. Car nous y voyons en action le commerce des esclaves, que les navigateurs phéniciens importaient en Grèce dans le IXe ou le VIIIe siècle, date à laquelle paraît descendre cette partie du poème homérique, et aussi la façon dont les mêmes Phéniciens, par achat ou par enlèvement violent, tiraient de chez les Grecs d'autres esclaves, sachant profiter des discordes des peuples helléniques entre eux pour vendre aux uns des captifs pris chez les autres (2). Si Yôêl ajoute ensuite immédiatement après (3) :

(1) O, v. 403 et suiv.
(2) Fr. Lenormant, *Les premières civilisations*, t. II, p. 417.
(3) IV, 8.

« Je vendrai vos fils et vos filles par la main des fils de Yehoûdâh,

et ils les vendront aux Schebâîm, nation lointaine,

car Yahveh a parlé, »

cette mention des Sabéens n'indique en aucune façon que, comme l'ont cru quelques-uns, ce soit du Yâvân de l'Arabie méridionale, dont nous parlerons un peu plus loin, qu'il soit question dans le verset 6. Au contraire, il est clair que les Sabéens sont ici opposés aux Grecs en tant qu'un peuple encore plus éloigné, mais dans une autre direction ; ce sont comme les deux extrémités du monde.

Je laisse de côté la mention de Yâvân dans *Zachar.*, IX, 13. Il est bien certain que c'est aux Grecs qu'elle se rapporte ; mais il est fort difficile de l'interpréter historiquement et d'en faire l'application. Tout dépend ici de la question si controversée de l'époque à laquelle ont été composés les chapitres IX-XI, que la plupart des critiques modernes attribuent à un autre auteur que Zecharyâh, fils de Béréchyâh, fils de 'Iddô. Remarquons cependant que l'annonce d'un conflit entre les Grecs et les enfants de Yisrâêl se place bien mieux chez un prophète de l'époque perse que chez un qui aurait vécu au temps du roi A'haz, comme le voudraient Bertholdt, Gesenius, Knobel, Maurer, Bunsen, Ewald, et d'autres encore, sans que pour cela il soit nécessaire de faire descendre l'auteur,

avec Eichhorn (1), jusqu'après Alexandre-le-Grand. L'exégèse orthodoxe juive et chrétienne interprète ce passage comme une annonce prophétique de la lutte d'indépendance nationale soutenue par les Macchabées contre les Séleucides, et par conséquent y entend *Yâvân* comme une désignation de la puissance gréco-macédonienne.

Dans les visions de Dânîêl, le *melech Yâvân* (2) ou *sar Yâvân* (3) est Alexandre, la *malchûth Yâvân* le royaume de Macédoine, d'où sort ce conquérant (4). On comprend donc tout naturellement comment les Targoumim (5) expliquent le Yâvân de *Genes.*, x, 2, par *Meqedônya* (6). En revanche, le Talmud de Jérusalem (7) et le Targoum des *Chroniques* (8), en s'attachant surtout à la ressemblance de ce nom avec celui de l'Ionie, l'interprètent par *Êvesûs* (Talmud) ou *Aûbhêsûs* (Targoum), c'est-à-dire Éphèse, la principale des villes ioniennes (9). Du reste, dans le langage talmudique, *Yâvân* est toujours la Grèce et la nation grecque dans sa totalité, en Europe comme en Asie, *leschôn Yâvân* « la langue grecque, » *kethîbath Yâvân* « l'écriture grecque, » *millâh yevânîth* « une ex-

(1) *Einleitung*, t. IV, p. 444.
(2) VIII, 21.
(3) X, 20.
(4) XI, 2.
(5) Et aussi le Talmud de Babylone, *Yoma*, fol. 10 *a*.
(6) Neubauer, *Géogr. du Talmud*, p. 422.
(7) *Megillah*, I, 11.
(8) I *Chron.*, I, 5.
(9) Neubauer, ouvr. cit., p. 422.

pression grecque, » *'hâchmâh yevânîth* « la science des Grecs, » etc. (1). On dit même *Iṭalya schel Yâvân* pour désigner l'Italie méridionale, la Grande-Grèce (2), et cette expression finit par s'étendre jusqu'à Rome (3), d'où elle est appliquée abusivement à Constantinople (4), la nouvelle Rome. Ceci fait comprendre comment le Midrasch rend *Yâvân* de *Genes.*, x, 2, par *Îsenya*, que M. Rappoport (5) a montré être une leçon fautive pour *Aûsônya*.

Le syriaque appelle de même la Grèce, le pays grec, *Yavnô*, *Yavon*, un Grec *yavnoyô*, et se compose la forme verbale *ethyavnan*, « il s'est fait grec, il s'est hellénisé. » L'arabe désigne par le nom de *yûnânun* la nation des Grecs antiques et païens, à la différence de celle des Grecs chrétiens de l'empire de Constantinople, qui est *er-Rûm*. Enfin le ghez rend l'idée de « Grec » par *yunanawi*. Le nom est, on le voit, commun à tous les idiomes sémitiques.

Nous le trouvons également en assyrien sous la forme *Yavanai, Yavnai*. Les exemples de ce nom dans les documents cunéiformes jusqu'à présent connus sont assez rares et méritent d'être ici rassemblés (6).

(1) J. Buxtorf, *Lexic. talmud.*, aux mots *yâvân*, *yevâny* et *yevânîth*.

(2) Rappoport, *Erech Millin*, p. 43; Neubauer, *Géogr. du Talmud*, p. 414.

(3) Neubauer, *ibid.*

(4) M. Rappoport (*Erech Millin*, p. 43) a établi que la description de la ville de *Iṭalya schel Yâvân* dans Talm. Babyl., *Megillah*, fol. 6 *b*, s'appliquait à Constantinople; voy. Neubauer, ouvr. cit., p. 415.

(5) *Erech Millin*, p. 28; voy. Neubauer, ouvr. cit., p. 422.

(6) C'est ce qu'a déjà fait M. Friedrich Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 248 et suiv.

Un passage des Barils de Scharrou-kinou (1), déjà bien des fois cité, mais dont le véritable sens n'a été discerné que par M. Friedrich Delitzsch, qualifie ce monarque comme « celui qui du milieu de la mer a chassé les Grecs comme des poissons à force de voiles et a rendu la tranquillité à Qoué (la plaine de la Cilicie) (2)

(1) L. 21 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 36; Oppert, *Inscriptions de Dour-Sarkayan*, p. 13.

(2) La situation de ce pays de *Qui* ou *Qaui*, fréquemment mentionné dans les textes cunéiformes, a été admirablement déterminée par M. E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 236-242. Mais je m'étonne qu'il n'ait pas rapproché ici les deux passages, parallèles entre eux, de l'Ancien Testament sur les acquisitions de chevaux du roi Schelômôh :

I. *Reg.*, x, 28 : *ûmûçâ hassûsîm aschér liSchelômôh mimMiçrâîm umiQvêh sô'harê hammèléch yiq'hû miQvêh bime'hîr.*

II. *Chron.*, I, 16 : *ûmûçâ hassûsîm aschér liSchelômôh mimMiçrâîm umiQvê sô'harê hammèléch miQvê yiq'hû bime'hîr.*

L'ancienne tradition d'interprétation reconnait dans *Qvêh* ou *Qvê* un nom de pays, faisant pendant à celui de *Miçrâîm*. Aussi les Septante traduisent dans le premier endroit : Καὶ ἡ ἔξοδος Σαλωμὼν τῶν ἱππέων καὶ ἐξ Αἰγύπτου καὶ ἐκ [Θε]κουὲ ἔμποροι τοῦ βασιλέως, καὶ ἐλάμβανον ἐκ [Θε]κουὲ ἐν ἀλλάγματι, tandis que dans le second ils suppriment *miQvê* les deux fois qu'il se présente. Quant à saint Jérôme, il traduit dans le premier passage : *Et educebantur equi Salomoni de Aegypto et de Coa. Negotiatores enim regis emebant de Coa, et statuto pretio perducebant.* Dans le second : *Adducebantur autem ei equi de Aegypto et de Coa a negotiatoribus regis, qui ibant et emebant pretio.* C'est là incontestablement le vrai sens du texte et la pensée des écrivains.

Maintenant le nom de *Qvêh*, *Qvê*, ou plus probablement *Qûêh*, *Qûê*, — car il y a vraisemblance à ce qu'il faille ici corriger la ponctuation massorétique, — est manifestement identique au *Qui*, *Que* des documents cunéiformes. Précisément la plaine de la Cilicie, qui correspond au pays de ce dernier nom dans les textes assyriens, était célèbre par les chevaux de belle race, à la robe blanche, qu'elle produisait. Hérodote (III, 90) nous apprend qu'elle en fournissait 360 chaque année en tribut au roi de Perse,

et à Çour (Tyr) (1). » C'était là une conséquence naturelle de sa prise de possession de l'île de Cypre, qui assura pour un temps à la monarchie assyrienne une véritable thalassocratie dans les eaux de la Syrie et dans l'Asie-Mineure méridionale. Les *Yavnai* dont Scharrou-kinou purgea ces eaux étaient les pirates grecs, pour la plupart Ioniens, que nous voyons au siècle suivant intervenir d'une façon décisive dans l'histoire de l'avénement de Psaméthik au trône d'Égypte.

Dans une des parties les plus récentes de l'*Odyssée* (2), la nourrice d'Eumée à la cour de Syros raconte son histoire en ces termes : « Je me glorifie d'être de Sidon abondante en airain ; je suis la fille du puissamment riche Arybante ; mais des pirates taphiens m'enlevèrent quand je revenais des champs et m'amenèrent ici, dans la maison de cet homme, qui donna de moi un prix convenable. » Voilà les courses des écumeurs de mer grecs, allant faire du butin jusque sur la côte de Phénicie en représailles des dépradations des Phéniciens dans leur propre pays (3), auxquelles Scharrou-kinou mit fin pour un temps, en rendant à Çôr la tranquillité.

Quand Sin-a'hê-irba, dans l'inscription des taureaux des portes de son palais de Ninive, raconte la campagne maritime qu'il fit contre le pays de Nagit, district

(1) *ša ina qabal tamtim Yavnai sandaniš kima nûni ıbarûma ušapši'hu Que u Çurri.*

(2) O, v. 425-429.

(3) Fr. Lenormant, *Les premières civilisations*, t. II, p. 417.

de 'Elam situé sur la côte du golfe Persique, il nous apprend (1) comment fut construite la flotte qu'il mit sur chantiers à Ninive même, sur le Tigre, qu'il fit ensuite descendre par ce fleuve jusqu'à l'entrée du canal Ara'htou, passer dans ce canal pour gagner l'Euphrate, et descendre ensuite ce dernier fleuve jusqu'à son embouchure appelée Bab-salimeti, où le roi et son armée s'embarquèrent et où les vaisseaux prirent la mer. Ce furent des charpentiers de Syrie (*'Hatti*) qui construisirent ces vaisseaux d'après le modèle usité dans leur pays, et Sin-a'hê-irba y installa, dit-il, comme équipages « des matelots de Çôr, de Çidôn et de Yâvân, capturés par mes mains, » *mala'hê Çurrai Çidunnai Yavnai kišidti qatâya* (2). Voilà donc des Grecs employés comme marins par le roi d'Assyrie. Que les monarques assyriens du VII[e] siècle aient employé des mercenaires hellènes, c'est ce qu'attestait déjà un des extraits de Bérose par Abydène (3), confondant à cette occasion Pythagore le philosophe avec quelque homonyme qui servait dans ces troupes, peut-être le petit roi d'une des villes de Cypre, mentionné dans les inscriptions cunéiformes d'Asschour-a'h-iddina, c'est-à-dire du monarque même sous lequel Abydène place le fait (4).

Le même morceau d'Abydène, et un autre faisant

(1) G. Smith, *History of Sennacherib*, p. 92-95.

(2) P. 91, l. 59 et 60.

(3) *Ap.* Euseb., *Chron. armen.*, p. 25, ed. Mai.

(4) Fr. Lenormant, *Die Magie und Wahrsagekunst der Chaldæer*, p. 530; *La Grande Grèce*, t. II, p. 41.

partie des extraits de Bérose par Alexandre Polyhistor (1), parlent d'un conflit de Sin-a'hê-irba avec les Grecs sur la côte de Cilicie. La tradition héllénique parle, en effet, de l'établissement, dans cette contrée et en Pamphylie, de colonies très-anciennes, que l'on faisait même remonter jusqu'aux temps qui suivirent immédiatement la guerre de Troie (2). Non pour ce dernier point, mais pour l'ancienneté relative des établissements grecs en Cilicie, elle est confirmée par un fragment de liste géographique provenant de la bibliothèque de Ninive, où nous voyons *Yavanu*, c'est-à-dire des Grecs, enregistré, comme voisin de situation, à côté de *'Hilakku*, la Cilicie, et de *Melidi*, le pays de Mélitène sur le haut Euphrate (3).

En perse, le nom des Grecs est *Yauna*, pluriel *Yaunâ*, et il s'applique encore à toutes les populations helléniques sans distinction. En effet, on les divise en *Yaunâ tyai uskahyâ,* « Grecs du continent, » et *Yaunâ tyai darayahyâ,* « Grecs de la mer, » c'est-à-dire des îles de l'Archipel (4). Une autre division est en *Yaunâ*, dits absolument, les Grecs d'Asie-Mineure, les Ioniens, formant seuls une province de l'empire achéménide (5) qui est nommée à côté de *Katapatuka*,

(1) *Ap.* Euseb., *Chron. armen.*, p. 19, ed. Mai.

(2) Voy. R. Rochette, *Histoire des colonies grecques*, t. II, p. 404-407.

(3) *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. II, pl. 53, l. 9 *b*.

(4) Inscription I de Persépolis, l. 13 et 15.

(5) Inscr. de Behistoun, texte perse, table I, § 6; *Iyaonap*, dans le texte médo-élamite, table I, l. 11; *Yavanu* dans le texte babylonien, l. 5.

la Cappadoce, et de *Çparda,* la Lydie (1), et *Yaunâ takabarâ*, qui sont comptés parmi les peuples européens, auprès de *Çakâ tyaiy pâradaraya*, les Scythes maritimes ou du bord du Pont-Euxin, et de *Çkudra,* la Thrace et la Macédoine (2), qui sont par conséquent les habitants de la Grèce propre. L'expression qui désigne ceux-ci, et que la version médo-élamite (3) reproduit sans la traduire, *Yavana takabarrapê*, demeurerait obscure si l'on n'avait que la rédaction perse; une partie des interprètes, comme M. Spiegel, l'ont traduite en « qui portent des couronnes. » Mais le vrai sens est donné par la paraphrase qu'en fait la version assyro-babylonienne (4), *Yavanu šanutû ša magiduta* (5) *ina qaqqadišunu našû,* « les autres Grecs qui portent sur le sommet de la tête une chevelure tressée. » C'est donc l'équivalent exact de l'expression homérique κάρη κομόωντες Ἀχαιοὶ (6)

(1) Inscr. *a* de Naqsch-i-Roustam, texte perse, l. 28; *Yavna* dans le texte médo-élamite, l. 23; *Yavanu* dans le texte babylonien, l. 16.

(2) Inscr. *a* de Naqsch-i-Roustam, texte perse, l. 29.

(3) L. 24.

(4) L. 18.

(5) Sur la vraie leçon de ce mot, voy. Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. II, p. 175; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 239.

(6) *Iliad.*, B, v. 11, 28, 51, 65, 323, 443, 472; Γ, v. 43, 79; Δ, v. 261, 268; H, 85, 328, 442, 448, 459, 472, 476; Θ, v. 53, 341, 510; I, v. 45; N, v. 310; Σ, v. 6, 359; T, v. 69; *Odyss.*, A, v. 90; B, v. 7; Υ, v. 277; cf. B, v. 408. L'épithète se trouve donc *vingt-trois* fois dans l'*Iliade* et *quatre* seulement dans l'*Odyssée*. Il y a là, ce me semble, un indice de ce que cette disposition de la coiffure constituait un des traits caractéristiques par lesquels le costume et l'aspect des Grecs de la haute antiquité différaient de ceux des Asiatiques.

ou de l'ὄπισθεν κομόωντες appliqué aux Abantes de l'Eubée (1); et si l'on se reporte au beau mémoire de M. Helbig, *Sopra il trattamento della capellatura e della barba all' epoca omerica* (2), l'on verra, par la comparaison des témoignages littéraires et monumentaux, combien une telle désignation était topique et précise.

C'est donc un trait exact et une recherche de la couleur locale que le soin avec lequel Eschyle (3) met toujours dans la bouche des Perses la forme Ἰάονες en parlant des Grecs, et que la façon dont Aristophane (4) fait dire par un Perse à un Athénien χαυνόπρωκτ' Ἰαοναῦ.

Les Indiens, eux aussi, donnent en sanscrit aux Grecs le nom de *Yavana*. Ce nom, qui a souvent dans leurs écrits un sens très-vague et qui prend le caractère d'une désignation générique des peuples de l'extrême ouest (5), a eu une assez curieuse fortune. Lassen (6) a établi qu'il avait été d'abord employé pour désigner l'Arabie, d'où l'encens, qui provenait de cette contrée, est appelé *yavâna* (7), et l'étain, qui constituait une des marchandises d'échange qu'y portaient les Indiens, *yavaneschta*, « désiré des Yavanas. » Le poivre, qu'ils y transportaient également, reçoit aussi le

(1) *Iliad.*, B, v. 542.

(2) Dans le recueil de l'Académie Royale des Lincei, de Rome, série 3, *Memorie della Classe di scienze morali, storiche e filologiche*, t. V.

(3) *Pers.*, v. 178 et 563.

(4) *Acharn.*, v. 104.

(5) Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. I, p. 861.

(6) Même ouvrage, t. I, p. 729.

(7) Même ouvrage, t. I, p. 286.

nom de *yavanapriya*, « aimé des Yavanas (1). » En effet, la Bible connaît aussi un Yâvân de l'Arabie méridionale, qui est formellement mentionné chez Yé'hezqêl, dans sa description du commerce de Çôr (2) :

« Vedân (3) et Yâvân de Oùzâl
pourvoyaient tes marchés ;
le fer travaillé, la casse et la canne aromatique
étaient échangés avec toi.
Dedân trafiquait avec toi
en couvertures pour s'asseoir à cheval.
L'Arabie et tous les princes de Qêdâr trafiquaient avec toi,
et faisaient le commerce en agneaux, en béliers et en boucs.

(1) Voy. encore J. Halévy, *Revue orientale et américaine*, 1877, p. 318.

(2) xxvii, 19-22.

(3) *Vedân*, dont on ne trouve la mention que dans cet endroit, a fort embarrassé les commentateurs (voy. R. Smend, *Der Prophet Ezechiel*, p. 206). Ewald croit à une faute du copiste pour *Dedân;* mais c'est inadmissible, puisque le nom de Dedân vient à son tour dans le verset suivant. Rœdiger (dans ses additions au *Thesaurus* de Gesenius, p. 84) et Movers (*Allgemeine Encyclopœdie* de Halle, iii, 24, p. 355) voient dans ce nom 'Âden ; mais le nom de cette ville a dans les inscriptions sabéennes un ע initial, *'Âdan* (Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, t. II, p. 10 et 28), que nous ne retrouvons pas ici. Et d'ailleurs il me semble que ce soit lui qui figure un peu plus bas, au v. 23, sous la forme *'Édén* (voy. plus haut, t. II, p. 116). L'interprétation la plus probable de *Vedân* est donc celle qui y voit la ville de Waddân, située entre la Mecque et Médine (Istakhry, ed. Mœller, p. 12), par conséquent sur la route des caravanes qui allaient du Yémen à Tyr.

Les marchands de Schebâ et de Ra'emâh
trafiquaient avec toi ;
de tous les meilleurs aromates,
de toute espèce de pierres précieuses et
d'or
ils pourvoyaient tes marchés. »

Tous les peuples, toutes les localités mentionnés ici appartiennent à l'Arabie méridionale ; l'expression de *meûzâl* (faute évidente de ponctuation pour *miûzâl*, sur le sens duquel ne s'est mépris aucun des anciens interprètes), appliquée à *Yâvân*, le localise encore plus dans cette région, puisque *Genes.*, x, 27, nous offre Oûzâl comme un des fils de Yâqṭân établis dans le sud de la péninsule arabique. Je ne puis donc comprendre comment M. Stade (1) et M. Friedrich Delitzch (2) peuvent admettre que Yâvân, dans ce passage, désignerait encore les Grecs, soit européens, soit asiatiques. Quant à croire, avec Tuch (3), qu'il s'agit de colonies de marchands grecs établis au milieu des Sabéens ou d'une classe mixte d'interprètes qui s'y serait formée, comme en Égypte sous la xxvi[e] dynastie, cela serait très-possible et même vraisemblable à l'époque alexandrine ; mais on ne saurait s'arrêter à cette idée pour une date aussi élevée que celle de Ye'hezqêl.

Ce que mentionne le prophète est donc bien un

(1) Dans sa dissertation *De populo Javan*, Giessen, 1880.
(2) *Wo lag das Paradies*, p. 248.
(3) *Commentar ueber die Genesis*, 2[e] édit., p. 165.

Yâvân arabe parallèle au *Yavana* arabe des Indiens. Et le nom paraît en être resté dans la géographie du Yémen, car le *Qâmoûs* (1) y connaît une ville de Yawan.

Les Indiens durent entendre parler des Grecs ou *Yaunâ* par les Perses d'assez bonne heure, au moins dès le début des guerres médiques. Dans l'armée que Khsayârsâ (Xerxês) conduisit contre la Grèce, il y avait des Indiens (2), c'est-à-dire des gens de la satrapie de *Hindus* dans le bassin du fleuve Indus. Ayant connu les Grecs par les Perses, il est tout naturel qu'ils leur aient donné le nom par lequel ceux-ci les désignaient, et qu'ils aient assimilé ce nom de *Yauna* à celui de *Yavana*, dont ils se servaient déjà pour désigner un autre peuple, également reculé dans l'ouest et sur lequel ils n'avaient que des notions assez confuses. Quand ils entrèrent en rapports directs avec les Grecs, à la suite des conquêtes d'Alexandre, sous ses premiers successeurs et encore plus après la fondation de royaumes helléniques indépendants dans la Bactriane et dans certaines portions de l'Inde, ils continuèrent à les désigner par l'appellation de *Yavana*.

Dans le treizième des édits qu'il a fait graver en tant d'endroits de son empire, le roi Açoka Piyadasi appelle le Séleucide Antiochos II (3) *Amtiyoko* (var. *Amtiyoge*) *nâmâ yonaraja*, « le roi des Yonas nommé

(1) T. II, p. 1817.

(2) Herodot., VII, 65.

(3) Sur la détermination de ce roi, voy. Lassen, *Ind. Alterthumsk.*, t. II, p. 241 et suiv.

Antiochos (1) ». Dans le système de la chronologie brahmanique, huit rois Yavanas représentent la période des monarchies grecques (2). Dans le *Mahâbhârata* il est en plus d'un endroit question des Yavanas, qui figurent parmi les peuples de l'ouest, alliés des Pândavas. On vante leur science universelle et leur héroïsme (3), leurs goûts pour les combats d'homme à homme ou μονομαχίαι (4). Tous ces traits, et en général ceux qui caractérisent les Yavanas dans la grande épopée de l'Inde, sont directement inspirés par les mœurs des Grecs de l'âge classique ; et nous avons dans les passages qui y mentionnent les Yavanas une des plus sûres preuves que la rédaction du *Mahâbhârata*, telle que nous la possédons, n'a été définitivement arrêtée que dans les alentours de l'ère chrétienne, que de nombreuses additions aux rhapsodies primitives y ont été introduites à l'époque où des royautés grecques florissaient dans la Bactriane et dans certains pays indiens (5). Un fait décisif prouve que, lorsqu'il est parlé dans l'épopée des Yavanas, il s'agit des Grecs successeurs d'Alexandre, devenus à leur tour des personnages légendaires et transportés dans une fabuleuse antiquité. Un roi de ce peuple est mentionné : il est appelé Dattâmitra, et les critiques s'accordent à voir

(1) E Sénart, *Les inscriptions de Piyadasi*, t. I, p. 270 et 310.
(2) Lassen, *Ind. Alterthumsk.*, t. II, p. 322 et 344.
(3) *Mahâbhârata*, VIII, 45, v. 2107.
(4) *Ibid.*, XII, 101, v. 3739 et suiv.
(5) Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, 3e éd., t. III, p. 492.

dans son nom une altération et un écho de celui du puissant monarque grec Dêmêtrios, qui domina sur l'Arachosie et le cours méridional de l'Indus entre 175 et 165 avant J.-C. (1).

On ne saurait faire remonter plus haut la mention des Yavanas, avec les Kambôdjas, les Çakas, les Pâradas et les Pahlavas, dans les *Lois de Manou* (2), comme appartenant aux races de Kchatriyas dégénérés, c'est-à-dire étrangers au brâhmanisme, et le morceau du *Râmâyana* (3) où tous ces peuples sortent, sur l'ordre de Vasischta, des différentes parties du corps de la vache Çabalâ pour anéantir l'armée de Viçvâmitra (4). Tout ceci ne peut dater que de l'époque où des États grecs entrèrent en contact habituel avec la société indienne et se mêlèrent à sa vie ; et c'est par une illusion singulière que Pictet y a cherché un argument pour son insoutenable théorie, que le nom de *Yavana* remonte jusqu'à la primitive époque aryaque et y désignait les tribus occidentales par opposition aux tribus orientales, auxquelles appartenait plus spécialement le nom d'*Arya* (5). Les Yavanas étaient si bien avant tout, dans les habitudes d'esprit et de langage des Indiens, les Grecs de la Bactriane et de l'Ariane, ceux avec lesquels ils avaient des relations

(1) Tod, *Account of greek, parthian and Hindu medals found in India*, dans les *Transact. of the R. Asiat. Society*, t. I, p. 320 ; Lassen, *Ind. Alterthumsk.*, t. I, p. 656 ; t. II, p. 344.

(2) x, 44.

(3) I, 54, v. 18 et suiv. ; t. I, p. 55 de l'édition de Gorresio.

(4) Voy. Lassen, *Ind. Alterthumsk.*, t. I, p. 721.

(5) *Les origines indo-européennes*, 1re édit., t. I, p. 59-67.

journalières (1), que le grammairien Pânini emploie, pour désigner l'écriture nationale de ces contrées, celle qui, concurremment avec le grec, y forme les légendes des monnaies des rois hellènes et indo-scythes, le terme de *yavanânî*, « écriture du pays des Yavanas, » c'est-à-dire du pays où règnent les Yavanas (2). Quant aux livres des Yavanas sur l'astronomie, auxquels se réfère Varâha-Mihira (3), ce sont certainement des livres grecs, et non des livres chaldéens, comme Lassen l'avait pensé.

Si nous passons à l'Égypte, le copte nous offre le terme *Ueinin*, *Ueeinin*, *Ueein* pour dire « Grec, » d'où l'abstrait *metueinin*, *mutueeienin*, « hellénisme, langue grecque (4) ». La forme correspondante, dans le texte démotique des inscriptions de Rosette et de Philæ, et du décret de Canope, est *Uinen* et *Uaiani*. Quand ce nom s'est-il introduit dans l'usage du parler des Égyptiens, à qui très-probablement il a été communiqué par les Sémites ? C'est ce qu'il est difficile de dire, car le nom en question, non seulement ne se rencontre pas dans les documents de la belle

(1) Voy. encore, sur cette question des Yavanas dans les livres sanscrits et sur leur identité avec les Grecs de la Bactriane, Vivien de Saint-Martin, *Mém. présent. par div. sav. à l'Acad. des Inscriptions*, 1re série, t. V, 2e part., p. 347; A. Maury, *Journal des Savants*, 1869, p. 350 et suiv.

(2) Lassen, *Zur Geschichte der griechischen und indoskythischen Kœnige*, p. 165 ; *Ind. Alterthumsk.*, t. I, p. 729.

(3) Lassen, *Zeitschr. f. d. Kunde des Morgenlandes*, t. IV, p. 335; *Ind. Alterthumsk.*, t. I, p. 861.

(4) A. Peyron, *Lexic. ling. copt.*, p. 148.

époque pharaonique, mais même dans les bas temps il n'a jamais été usité que dans le langage populaire ; la langue des hiéroglyphes, langue classique et qui tenait aux formes anciennes, ne l'a pas adopté. Quand l'Égypte s'ouvrit aux Grecs avec l'avénement de la XXVIe dynastie, et quand ils en furent devenus les maîtres, avec Alexandre-le-Grand d'abord, puis avec Ptolémée, fils de Lagos, les hiérogrammates reprirent pour les désigner, dans la vieille nomenclature géographique de l'âge des Pharaons, une appellation que l'on rencontre dès le temps du Moyen-Empire (1) et qui, à l'époque de la XVIIIe dynastie, prend place en tête de la liste des « neuf peuples, » formant comme une sorte de résumé des principaux groupes des nations étrangères (2), ou bien du catalogue stéréotypé des pays sur lesquels sont censés s'étendre les exploits et le pouvoir du monarque d'Égypte (3). Ce nom, dont les scribes ont fait sous les Lagides la désignation invariable des Grecs (4), n'avait sûrement point ce sens

(1) Lepsius, *Denkmæler aus Ægypten und Æthiopien*, part. II, pl. CL, *a*; voy. Brugsch, *Geographische Inschriften altægyptischer Denkmæler*, t. I, p. 48.

(2) Lepsius, *Monatsber. d. Berlin. Akad.*, 1855, p. 503 et suiv., Brugsch, ouvr. cit., t. II, p. 18.

(3) Voy. cette liste et ses variantes dans Brugsch, ouvr. cit., t. II, pl. XIII et XIV.

(4) En dehors des passages de la partie finale de l'inscription de Rosette et du décret de Canope sur la publication du texte en hiéroglyphes, en démotique et en grec, les exemples les plus caractéristiques de l'emploi de ce mot pour désigner les Grecs sont :

1° La phrase d'une stèle du Musée National de Naples, où un personnage qui avait servi dans l'armée des Perses lors de la guerre d'Alexandre dit au dieu Khnoum : *mâknekua em kherau en Hau-*

précis à l'époque des grandes conquêtes des rois thébains (1). Il se lit *Ha-nebu* ou *Hau-nebu*, « tous les *ha*, » c'est-à-dire toutes les plages et toutes les îles (2), s'appliquant à celles qui sont situées au nord, par delà le Ouatsour ou la mer Méditerranée, par conséquent à l'ensemble

nebu t'er sekhefnek Menti, « tu m'as protégé dans les batailles des Grecs quand tu as écrasé les Asiatiques. » Voy. Brugsch, ouvr. cit., t. I, p. 41.

2° Celle de la stèle Harris sur Alexandrie, que cite également Brugsch, ouvr., cit., t. I, p. 40; *Dictionnaire géographique de l'ancienne Égypte*, p. 67: *khunnu en sutenu Hau-nebu enti hir sopti t'at'ur er mà Amenti Aqenti ranf er Raqodi*, « la résidence des rois grecs qui est sur le bord de la mer à l'ouest du nome Saïte et dont le nom est Rhacotis. »

3° Celle de la stèle dite d'Alexandre, au musée de Boulaq, où il est dit de Ptolémée Sôtêr: *arnef khunnuf pa-Subti-en-Aleksandros ranf hir sopti uat'-ur Hau-nebuiu Raqodi ranf khont*, « il a fait sa demeure de la ville appelée Alexandrie sur le bord de la mer des Grecs et auparavant nommée Rhacotis » : Brugsch, *Zeitschr. f. Ægypt. Spr. u. Alterthumsk.*, 1871, p. 2; *Dictionnaire géographique*, p. 67.

Au sujet des monuments hiéroglyphiques des Ptolémées qui mentionnent des victoires sur d'autres Grecs, *Ha-nebu*, d'Europe ou d'Asie, voy. Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, p. 58.

(1) Voy. ce que disent Bunsen (*Ægyptens Stelle*, t. V, p. 441 et suiv.) et M. Brugsch (*Geographische Inschriften*, t. II, p. 19) en réfutant M. Lepsius, qui voulait appliquer ce nom spécialement aux Grecs dès le temps de la XVIII[e] dynastie (*Ueber den Namen der Ionier auf den ægyptischen Denkmælern*, dans les *Monatsberichte* de l'Académie de Berlin, année 1855).

(2) Voy. Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, p. 19. Cette traduction paraît plus exacte que celle de E. de Rougé (*Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, p. 43), « les septentrionaux tous. » En tous cas, ce n'est pas sous les Ptolémées que le groupe hiéroglyphique des *Ha-nebu* a été appliqué aux Grecs, parce qu'il se prêtait à fournir le sens de « seigneurs septentrionaux, » ainsi que le pensait le grand égyptologue français. Sous le règne de Nekht-neb-ef (XXX[e] dynastie), on relève déjà un exemple de son emploi avec cette signification de « Grecs » (Brugsch, ouvr. cit., t. III, p. 58).

des îles grecques, en commençant par la Crète et Cypre, aux côtes de la Grèce et de l'Asie-Mineure, peut-être aussi à la pointe méridionale de l'Italie et à la Sicile. Le *Hau-nebu* égyptien correspond donc exactement au biblique *îyê haggôîm*, « les iles des nations, » où *Genes.*, x, 5, fait se répandre les descendants de Yapheth, et dont le prophète Çephanyâh (1) se sert aussi pour désigner les îles et les côtes baignées par la Méditerranée. Il faut encore y comparer l'usage que fait si fréquemment Yescha'yâhoû (2), deux fois les Psaumes (3) et à plusieurs reprises Yé'hezqêl (4), du terme *îyîm*, « les iles, » pour désigner les pays maritimes situés au loin (5), par delà les mers (6), que l'on n'atteignait que par la navigation, ayant généralement en vue sous cette expression les plages de la Méditerranée, si habituellement visitées par le commerce phénicien (7). Le mot *îy*, *î*, en hébreu, comme *ha* en

(1) II, 11.

(2) XI, 11 (*iyê hayâm*); XXIV, 15; XL, 15; XLI, 1 et 5; XLII, 4, 10 et 12; XLIX, 1; LI, 5; LIX, 18; LX, 9.

(3) LXII, 10 (*malchê Tarschîsch veîyîm*); XCVII, 1.

(4) XXVI, 15 et 18; XXVII, 3 et 35; XXXIX, 6.

(5) *Is.*, LXVI, 19: *hâîyîm hâre'hôqîm.*

(6) *Jerem.*, XXV, 22: *hâîy aschêr be'êbêr hayâm.*

(7) Mais quand Ye'hezqêl (XXVII, 15) dit à Çôr:

« Les fils de Dedân trafiquaient avec toi,
le commerce de beaucoup d'iles passait par tes mains;
on te fournissait en troc des défenses d'ivoire et du bois d'ébène, »

la nature des marchandises et le rapprochement avec Dedân, de l'Arabie méridionale, prouve que les *îyîm rabbîm* sont les îles et les côtes du midi de la mer Rouge et du golfe Avalite, le Poun-t des monuments égyptiens.

égyptien, veut dire le plus habituellement, au sens propre, une « île ; » c'est ainsi que *Esth.*, x, 1, en faisant allusion à l'expédition de Khsayârsa (A'haschvêrôsch, Xerxês) contre la Grèce, oppose le continent, *hââréç*, aux îles de la mer, *îyê hayâm*. *Jerem.*, XLVII, 4, appelle la Crète *îy Kaphtôr; Ezech.*, XXVII, 6, et *Jerem.*, II, 10, parlent des *iyê Kittîm*, expression sur laquelle nous aurons à revenir dans quelques moments. *Is.*, XXIII, 2 et 6, qualifie les Tyriens de *yôschebê îy*, « les habitants de l'île, » à cause de la situation insulaire de leur cité. Mais lorsque *Is.*, xx, 6, désigne le peuple de Aschdôd comme *yôschêb hâîy hazzéh*, on ne peut traduire que « l'habitant de cette plage. » De même *Ezech.*, XXVII, 7, se sert de l'expression *îyê Élîschâh* pour dire « les plages du Péloponnèse. » Quand le livre de Dânîêl (1) prophétise l'expédition d'Antiochos le Grand contre l'Asie-Mineure, où sa puissance doit se briser à celle des Romains, il se sert des expressions *veyâschêb pânây leîyîm velâchad rabbîm,* « et il tournera sa face vers les provinces maritimes, et il en prendra plusieurs. » Il faut encore rappeler *Is.*, XLII, 5, *schamtî nehârôth lâîyîm vaagammîm ûbîsch*, que l'on ne peut rendre qu'en « je changerai les fleuves en plages fertiles, et je dessécherai les marais. »

Yâvân, *Yavana, Yauna,* c'est-à-dire ἰάϜονες, Ioniens, est donc l'appellation constante et générique des Grecs, en Europe comme en Asie, à quelque rameau qu'ils

(1) XI, 18.

appartiennent et sans distinction d'Ioniens, d'Éoliens et de Doriens, chez tous les peuples de l'Asie antique. Ici sans doute l'emploi du nom de *Yavana* par les Indiens n'a en aucune façon l'importance historique que Pictet et M. Bergmann (1) ont cru pouvoir lui attribuer; nous avons vu que son application aux Grecs était de date assez récente et avait eu lieu d'après l'exemple du *Yauna* perse. Celui-ci, non plus, ne remonte pas à une haute antiquité; on ne peut pas en chercher l'origine antérieurement au VIe siècle avant notre ère, et son adoption comme désignation générale des Hellènes tient probablement à ce que l'empire médique d'abord, puis les Perses avec Kourous, ont eu leur premier contact avec les Ioniens des villes de la côte de l'Asie-Mineure, du pays qui seul, aux temps classiques, avait gardé le nom d'Ionie. Il est possible, d'ailleurs, que, par les Mèdes aryens ou par les Perses, il ait été emprunté au *Yavnu*, *Yavanu* assyrien, qui remonte beaucoup plus haut.

En revanche, l'unanimité des peuples sémitiques à désigner les Grecs exclusivement sous le nom de *Yâvân*, et la division des fils du personnage de ce nom, c'est-à-dire de la race ainsi qualifiée, dans le tableau ethnographique du chapitre x de la *Genèse*, sont des faits capitaux et gros de conséquences, que je me bornerai à indiquer d'une façon sommaire, car leur développement m'entraînerait fort au delà des limites dans lesquelles je dois me restreindre. Il serait facile

(1) *Les peuples primitifs de la race de Jafète*, p. 52 et suiv.

d'y rattacher tout un essai de reconstruction des origines ethniques primitives de la race pélasgique et hellénique.

Remarquons d'abord que l'unanimité des Sémites à comprendre les différents rameaux de la race en question sous le nom commun de *Yâvân* garantit la haute antiquité de ce fait. Il doit se rattacher, non à un contact des ancêtres des Grecs avec les peuples de la famille de Schêm dans l'intérieur de l'Asie-Mineure, mais aux navigations des Phéniciens, qui, dès les temps reculés de la XVIII[e] dynastie égyptienne, fréquentèrent habituellement les mers de la Grèce pour y faire à la fois le commerce et la course, et qui y entretinrent des relations suivies avec les riverains de la mer Égée, aussi bien ceux de la côte d'Europe que ceux de la côte d'Asie, et surtout avec les habitants des îles (1). C'est à l'ensemble des Gréco-Pélasges maritimes avec lesquels ils commerçaient que les Phéniciens ont donné le nom de *Yâvân*, adopté à leur exemple par tout le monde sémitique, et cela bien des siècles avant l'émigration qui, ramenant une partie des Ioniens (entendus comme un simple rameau de la race

(1) Sur les navigations des Phéniciens dans les mers de la Grèce, les lieux où étaient établis leurs principaux comptoirs et les phases successives de leur commerce en ces contrées dans la haute antiquité, voy. surtout Movers, *Die Phœnizier*, t. II, 2[e] part., p. 203-286; Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, 3[e] édit., t. III, p. 32-35 et 42-48; *La légende de Cadmus et les établissements phéniciens en Grèce*, dans *Les premières civilisations*, t. II, p. 313-437 ; *Les antiquités de la Troade et l'histoire primitive des contrées grecques*, I, p. 45-61 ; E. Curtius, *Histoire grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 42-70.

hellénique) sur la côte d'Asie-Mineure, leur ancien point de départ, y fonda les cités auxquelles s'attacha plus tard spécialement et presque exclusivement le nom d'Ionie. S'ils leur appliquèrent ce nom de *Yâvân* = Ἰάϝων, qu'ils n'inventèrent pas, puisqu'il n'est pas sémitique, mais gréco-aryen (1), et qu'une portion des Grecs continua dans les temps classiques à s'en parer, c'est que c'est l'appellation que les habitants des côtes et des îles de la mer Égée, appartenant à la race helléno-pélasgique, se donnaient à eux-mêmes dans les temps reculés auxquels tout ceci nous reporte.

On voit quel appui en ressort (2) pour la théorie entrevue autrefois par Casaubon (3) et plus récemment par M. Bergmann (4), formulée pour la première fois d'une manière complète et développée avec autant de

(1) L'étymologie du mot Ἰάϝων est, du reste, fort difficile à établir. Pott (*Etymologische Forschungen*, t. I, p. XLI), Benfey (*Griech. Würzel-Lexicon*, t. II, p. 206) et Lassen (*Ind. Alterthumsk*, t. I, p. 730) l'assimilent au sanscrit *yuvan*, zend *yavan*, latin *juvenis*. Mais la chose est inadmissible : l'équivalent grec de la racine latine *juv* de *juv-enis* est *hêb* dans ἥβ-η (G. Curtius, *Grundzuege der griechischen Etymologie*, 4e édit., p. 118). MM. Ernest et George Curtius ont proposé de rattacher le nom à la racine *ya* « aller, » grec *ἰέναι*, latin *ire ;* les Ioniens seraient, dans ce cas, « les allant, les voyageurs. » Enfin Pictet (*Les origines indo-européennes*, 1re édit., t. I, p. 64 et suiv.) et M. d'Arbois de Jubainville (*Les premiers habitants de l'Europe*, p. 254), préfèrent y chercher « la racine *ju*, protéger, défendre, d'où le latin *juvare*, le zend *jaona*, protégeant. »

(2) C'est ce qu'a très-bien mis en lumière M. A. Maury, *Journal des Savants*, 1869, p. 345-351.

(3) *Diatribe in Dionem Chrysostomum*, dans l'édition de Reiske, t. II, p. 465.

(4) *Les peuples primitifs de la race de Iafète*, p. 54.

science que de talent par M. Ernest Curtius (1), qui l'a fait accepter presque universellement dans la science, théorie qui, avec Hérodote (2), identifie les Ioniens aux Pélasges, en fait les proto-Grecs et considère leur nom comme ayant constitué la plus vieille appellation nationale de la race pélasgo-hellénique, puis, toujours dans les temps primitifs, s'étant spécialisée pour la division orientale et maritime de cette race, tandis que son autre division, devenue continentale dans les pays du nord-ouest, se constituait séparément sous le nom d'Hellènes. C'est cette théorie que son éminent auteur résume en des termes qu'il est bon de reproduire ici, de manière à faire voir combien ils cadrent heureusement avec l'ethnogénie biblique.

« Le peuple grec, sur le plateau de la presqu'île d'Asie-Mineure, constitua, par le développement de ses institutions et de sa langue, un rameau distinct dans la race aryenne, lequel se subdivisa à son tour en deux branches. L'une traversa l'Hellespont et la Propontide..... l'autre demeura en Asie et s'avança graduellement du plateau de l'intérieur, en suivant les vallées fertiles que forment les rivières, jusque sur la côte où elle s'établit à leur embouchure, rayonnant de là au nord et au sud. On n'observe nulle part plus qu'en Asie-Mineure le contraste de la région de l'intérieur et de celle du littoral. Sur la côte, c'est comme

(1) *Die Ionier vor der ionischen Wanderung*, Berlin, 1855; *Histoire grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 32-41.
(2) I, 56; cf. VII, 94 et 95.

une terre d'une autre constitution et soumise à un autre régime. La côte de l'Asie-Mineure avait donc sa nature propre ; elle eut aussi sa population et son histoire particulières. C'est sur le littoral que s'établit l'une des deux branches de la nation grecque, tandis que l'autre, s'avançant plus à l'ouest, traversait l'Hellespont et mettait définitivement le pied dans les vallées fermées et les plaines de l'intérieur de la Thrace et de la Macédoine, défendues par des montagnes. Ainsi déjà, sur la terre d'Asie, s'étaient séparées les deux races grecques, les Grecs orientaux et les Grecs occidentaux, autrement dits les Ioniens et les Hellènes, dans le sens strict du mot. Dès une époque fort reculée, ce peuple occupa la région environnant la mer Égée, qui devait devenir le principal théâtre de son histoire. Les Ioniens s'avancèrent dès le principe jusqu'au bord le plus extrême du continent asiatique, d'où ils se répandirent dans les îles ; les Hellènes, au contraire, se cantonnèrent dans la vaste contrée montagneuse située plus avant en Europe, et dans les vallées fermées où ils se fixèrent ; ils adoptèrent, par suite du développement de leurs mœurs, un système de constitution cantonale (*Gauverfassung*). Plus tard, inquiétés dans leurs défilés par de nouvelles migrations, repoussés au sud, ils vinrent s'abattre par masses successives dans la presqu'île européenne, sous les noms d'Éoliens, d'Achéens et de Doriens (1). »

(1) *Die Ionier*, p. 12 et suiv.

Pour l'écrivain éloniste, auteur du tableau ethnographique du chapitre de la *Genèse*, Yâvân = ἸάFων est le nom général des peuples pélasges et grecs, comme Gômer celui des peuples thraces et phrygiens. Mais, de même que pour Gômer, il énumère ensuite, à titre de fils de Yâvân, plusieurs peuples qui sont des subdivisions de sa race, de son grand ensemble ethnique. Leurs noms sont Elischâh, Tarschîsch, Kittîm et Dôdânîm ou Rôdânîm. Il s'agit maintenant pour nous de les déterminer. Mais ici nous devons avant tout ne pas oublier que, dans le principe de construction du tableau, quand il s'agit de la famille de Yapheth, les énumérations de noms procèdent toujours invariablement d'ouest en est, dans un ordre parfaitement régulier. Nous l'avons constaté pour la première série, la plus septentrionale, des fils de Yapheth, celle qui commence à Gômer et finit à Mâdai, pour les fils de Gômer, et nous allons le constater avec non moins de certitude pour la seconde série des fils de Yapheth, plus méridionale et plus rapprochée du pays de l'écrivain, qui s'ouvre avec Yâvân pour se fermer avec Thiras. Il doit en être nécessairement de même pour les fils de Yâvân ; on ne saurait invoquer aucune raison sérieuse de croire que l'auteur ait dérogé ici à la marche qu'il suit partout ailleurs si régulièrement dans la généalogie de cette famille. Par conséquent nous prendrons comme une règle qui devra nous guider dans nos recherches cette donnée que l'ordre dans lequel sont nommés les enfants de Yâvân correspond à l'ordre de la position respective des peuples qu'ils repré-

sentent, partant du couchant pour aller vers l'orient. Ainsi que l'a remarqué M. Friedrich Delitzsch (1), l'exégèse biblique n'a pour l'étude de ces noms aucun secours à tirer des documents cunéiformes. Les connaissances de l'éloliste sont autrement détaillées et précises que celles des Assyriens sur les populations de la Grèce. Les Benê-Yisrâêl n'avaient pas, de leur côté, l'occasion d'en avoir directement de pareilles. Il faut donc que l'écrivain sacré les ait empruntées au peuple qui commerçait habituellement avec les pays helléniques, qu'il les ait puisées, comme l'a très-bien vu M. Kiepert, à une source phénicienne. Mais si les inscriptions et les fragments des livres de l'Assyrie ne nous fournissent ici aucune aide, nous aurons pour plusieurs des noms de précieux éléments de comparaison dans les monuments épigraphiques de l'Égypte sous la XIX[e] et la XX[e] dynastie, au temps où les Pharaons eurent à repousser, sur leur frontière maritime du Delta, les attaques des peuples de la Méditerranée (2).

(1) *Wo lag das Paradies*, p. 250.

(2) Je n'hésite pas un seul instant à maintenir ici l'opinion formulée pour la première fois par E. de Rougé (*Extraits d'un mémoire sur les attaques dirigées contre l'Égypte par les peuples de la Méditerranée vers le XIV[e] siècle avant notre ère*, dans la *Revue archéologique*, nouv., sér., t. XVI, 1867, p. 35-45 et 81-103), développée et accompagnée de preuves décisives par M. Chabas (*Études sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes*, Châlons-sur-Saône, 1872, p. 191-328) et M. Maspero (*Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 1[re] édit., p. 247-266 ; voy. aussi Fr. Lenormant. *Les antiquités de la Troade et l'histoire primitive des contrées grecques*, I, p. 72-85), adoptée enfin par la presque unanimité des égyptologues, opinion qui reconnaît dans les peuples « venus des côtes de la mer, au milieu de la mer, des îles de la mer, » dont Mi-n-

Deux des fils de Yâvân s'identifient tout d'abord avec une entière certitude et sans grande difficulté,

Pta'h et Râ-mes-sou III eurent à repousser les principales invasions, les habitants de la côte occidentale de l'Asie-Mineure, des îles et du littoral de la Grèce, de l'extrémité méridionale de l'Italie, de la Sicile et de la Sardaigne. M. Brugsch (*Zeitschr. f. Ægypt. Spr. u. Alterthumsk.*, 1875, p. 127-151; *History of Egypt under the Pharaohs*, t. II, p. 123-125, 140, 141, 147, 151) a essayé d'y opposer une théorie tout à fait différente, d'après laquelle ce seraient des peuples du cœur de l'Asie-Mineure, de la Colchide et du Caucase, constituant une race qu'il appelle indifféremment caucaso-colchienne, créto-colchienne ou cario-colchienne, peuples qu'il fait intervenir alors d'une façon singulière et bien peu justifiée dans l'histoire d'Égypte, et qu'il suppose gratuitement avoir fondé des établissements en Libye. Il change donc toutes les assimilations motivées de Rougé et de M. Chabas pour y en substituer d'autres, basées sur de simples assonances qui ne sont réellement pas suffisantes, de la manière suivante :

NOMS ÉGYPTIENS.	ROUGÉ.	CHABAS.	BRUGSCH.
Aquaiuaša.	Achéens (du Péloponnèse).	Achéens (du Péloponnèse).	Achéens du Caucase.
Pelesta.	Pélasges-Philistins.	Pélasges.	Prosodites (de la Marmarique).
Leka.	Lyciens.	Lyciens.	Ligyens, voisins des Mariandyniens (Herodot., VII, 72).
Šakalša.	Sicules.	Sicules.	Zagylites (de Libye).
Šardana, Šairdana.	Sardones.	Sardones.	Chartanes (de la Libye).
Daanau.	Danaëns (du Péloponnèse).	Dauniens.	Habitants de la Taineia du nome Maréotique.
Tekkariu.	Thraces.	Teucriens.	Zygrites (de Libye).
Turša, Tuirša.	Tyrrhéniens.	Tyrrhéniens.	Tauriens.
Uašaša.	?	Osques (j'ai proposé d'y voir plutôt les Ausoniens).	Ossètes.

et leur identification doit servir de point de départ pour la recherche des deux autres. Ce sont Élischâh et Kittîm.

Il m'est difficile de comprendre comment un système aussi dépourvu de base que celui de M. Brugsch, et que tant de faits positifs démentent, a pu avoir le succès que celui-ci a eu depuis quelques années en Allemagne, à moins que ce ne soit parce qu'il a été inventé par un Allemand pour combattre l'opinion d'un Français. En tous cas, M. R. Stuart Poole (*Contemporary Review,* avril 1879, p. 107-120) et M. Robiou (*Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. II, p. 56-59), ce dernier en réfutant le seul argument de quelque valeur sur lequel s'appuyât M. Brugsch, en ont déjà montré toute la faiblesse et l'impossibilité.

Historiquement le système de E. de Rougé et de M. Chabas est le seul défendable, le seul qui cadre bien avec les traditions classiques et avec ce qu'on sait d'ailleurs sur les vissicitudes des populations du bassin de la Méditerranée dans la haute antiquité. Les monuments figurés lui apportent d'ailleurs des confirmations tout à fait décisives :

1° Les guerriers sardes représentés par des bronzes du Musée de Cagliari (A. Della Marmora, *Sopra alcune antichità sarde*, dans les *Mém. de l'Académie de Turin,* série 2, t. XIV, pl. supplémentaire, fig. *o;* Chabas, *Études sur l'antiquité historique,* 1re édit., p. 307; Ettore Pais, *La Sardegna prima del dominio romano*, extrait des *Memorie della classe di scienze morali, storiche e filologiche della Reale Accademia dei Lincei,* 3e série, t. VII, pl. v, nos 1, 3, 7 et 9), et surtout la remarquable statuette du Musée Kircher, à Rome (Barthélemy, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, anc. sér., t. XXVIII, p. 595, pl. I; *Gazette archéologique*, 1881-1882, pl. XXI), ont exactement l'équipement et l'armement si caractéristique des Schardana sur les monuments égyptiens, avec leur casque à cornes et leur bouclier rond (voy. les figures des Schardana, Rosellini, *Monumenti dell' Egitto e della Nubia*, *Monumenti sorici*, pl. CI et CXXVIII; Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. XXVI et CCIII; Brugsch, *Geographische Inschriften,* t. II, pl. X).

2° Le bonnet du chef des Tourscha, dans les sculptures de Médinet-Abou, est absolument le *pileus* des Italiques et spécialement des Étrusques (Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, 1re édition,

Elischâh est le premier, et par conséquent le plus occidental des enfants de Yâvân. Il y a donc grande probabilité dès l'abord pour que ce soit la population de la Grèce européenne, au delà de laquelle les connaissances de l'écrivain sur l'Europe ne s'étendent pas dans l'ouest. En effet, si M. Kiepert et M. Dillmann (1)

p. 295; Fr. Lenormant, *Les antiquités de la Troade*, I, p. 82; L. Fivel, *Gazette archéologique*, 1879, p. 109). M. Helbig (*Sitzungber. d. kgl. Bair. Akadem.*, 1880, p. 533) constate aussi ce fait capital, tout en se laissant guider par l'opinion de M. Brugsch sur la position des Tourscha.

3° Le même bonnet, la jaquette courte et bariolée, le bouclier rond, qui constituent l'équipement des Tourscha dans les représentations égyptiennes, se retrouvent chez les guerriers pélasges retracés à pied ou à cheval dans certaines terres cuites primitives de Cypre (Dœll, *Sammlung Cesnola*, pl. XIV, n°s 917, 918 et 934; pl. XV, n°s 874-876; Cesnola, *Cyprus*, p. 203; Fr. Lenormant, *Les antiquités de la Troade*, I, p. 82; L. Fivel, *Gazette archéologique*, 1878, p. 108 et suiv.), et chez le guerrier cypriote qu'une intaille du Trésor de Curium montre combattant un Perse (Cesnola, *Cyprus*, pl. XXXVI, n° 8; *Gazette archéologique*, 1878, p. 107).

4° La toque d'étoffe à côtes de couleurs alternées, donnée aux Pélesta et aux Daanaou dans les bas-reliefs de Médinet-Abou, apparaît sur la tête d'un certain nombre de personnages dans les sculptures indigènes de Cypre (Fr. Lenormant, *Antiquités de la Troade*, I, p. 83).

5° Une fort analogue est attribuée aux Tsekkriou, mais avec une égère modification qui la rapproche du type classique de la tiare, ou bonnet caractéristique des Phrygiens et des Troyens (Fr. Lenormant, mém. cit., p. 84).

6° Les Schakalscha enfin, à Médinet-Abou, portent déjà le long bonnet de laine brune, tombant replié par derrière, qui est resté jusqu'à nos jours la coiffure des matelots de l'Italie méridionale et de la Sicile (Fr. Lenormant, mém. cit., p. 84).

J'attache, pour ma part, une importance de premier ordre, bien supérieure à celle des assonances de noms qui peuvent être fortuites, à ces preuves du domaine de l'archéologie figurée.

(1) *Die Genesis*, p. 187.

veulent voir ici la Sicile, en vertu de la traduction du Targoum de *Ezech.*, XXVII, 7, *medînâth Iṭalyâ*, et de la glose empruntée à Eusèbe par le Syncelle (1), Ἐλισσὰ ἐξ οὗ Σικελοί (2), je ne saurais les suivre sur ce terrain, qu'aucune preuve et aucune tradition ne justifient, et où ils ont été guidés par l'idée fausse que Élischâh devait être en dehors de Yâvân, qui embrasse tous les Grecs (3). Au contraire, la vieille tradition juive adoptée par les premiers chrétiens nous reporte toujours à la Grèce européenne, soit que nous la prenions chez Josèphe (4), saint Jérôme (5) ou Zonaras (6), soit que nous allions la demander aux deux Talmuds (7), au Midrasch ou aux Targoumîm du Pentateuque et des *Chroniques*, qui traduisent invariablement Élischâh par *Allas* ou *Ellas*, c'est-à-dire Hellas (8). Il n'y a aucune raison de s'écarter de cette tradition. Au contraire, elle est entière-

(1) P. 49.

(2) On essaie encore d'étayer ceci en comparant à Élischâh le nom des Élymes de la côte ouest de la Sicile ; mais le rapprochement est bien fragile.

(3) A plus forte raison devons-nous rejeter, à l'exemple de tous les autres commentateurs, l'insoutenable conjecture de Schulthess (*Das Paradies*, p. 244 et suiv.), que je m'étonne de voir renouveler par M. Friedrich Delitzsch (*Wo lag Paradies*, p. 250), cherchant Carthage dans Élischâh parce que la fondatrice légendaire de cette ville est appelée Elissa en même temps que Didon. Qarth-'Hadaschth ou Carthage était une fille de Kénâ'an. Jamais l'idée ne serait venue à un Phénicien ou à un Hébreu de la ranger parmi les enfants de Yâvân.

(4) *Ant. jud.*, I, 6, 1.

(5) *Quaest. hebr. in Genes.*, X, 2.

(6) *Annal.*, I, 5.

(7) Talm. Jerus., *Megillah*, I, fol. 11; Talm. Babyl., *Yoma*, fol. 10 *a*.

(8) C'est la ponctuation traditionnelle (voy. Buxtorf, *Lexic. talmud.*,

ment confirmée par *Ezech.*, xxvii, 7, où le prophète dit à Çôr :

> « Des étoffes teintes en bleu et en pourpre des plages de Élîschâh formaient tes tentures. »

Il s'agit en effet, ici, à n'en pas douter, des célèbres pêcheries de pourpre de la côte de Laconie (1), dont les produits rivalisaient avec ceux des pêcheries tyriennes elles-mêmes, et dont l'exploitation a laissé des vestiges considérables à Cythère et sur le continent, auprès de Gythion (2). Car il est à remarquer qu'elles n'étaient pas moins actives dans l'île de Cythère, si anciennement occupée par les Phéniciens (3), que sur le littoral voisin de la Laconie, à un tel point que cette île avait reçu le surnom de *Porphyrussa* (4). On pourrait donc à la rigueur prendre *îyê Élîschâh* dans le sens rigoureux d' « îles, » au lieu de celui de « plages. »

à ce mot), et non *Elis,* comme lit M. Neubauer (*Géogr. du Talmud,* p. 424).

La version syriaque peschito traduit aussi *Ellas* dans *Ezech.,* xxvii, 7.

(1) Pausan., iii, 21, 6; Plin., *Hist. nat.*, ix, 40; xxi, 22; Horat., *Od.*, ii, 48, v. 7.

(2) *Expédition scientifique de Morée, Histoire naturelle*, t. III, p. 190; Saulcy, *Rev. archéolog.*, nouv. sér., t. IX, p. 216-218; Fr. Lenormant, *La Grande-Grèce,* t. I, p. 107.

(3) Movers, *Die Phœnizier*, t. II, 2e part., p. 270; Fr. Lenormant, *Les premières civilisations,* t. II, p. 365-368.

(4) Steph. Byz., *v.* Κύθηρα.

Élischâh n'est pas un nom sémitique, une appellation forgée par les Phéniciens. C'est donc un nom indigène, et l'on est en droit d'en chercher la source dans la nomenclature géographique ou ethnographique de l'ancienne Grèce. Trois termes de cette nomenclature ont été comparés par les commentateurs à Élischâh :

Ἑλλάς (1),
Ἠλίς (2),
Αἰολεῖς (3).

Les deux premiers sont absolument exclus par les lois de la linguistique.

Ainsi qu'Aristote le savait parfaitement (4), la forme la plus antique de Ἕλληνες est Σελλοί (5). Dans la forme postérieure *Hellên*, le *s* initial primitif s'est changé en *h* (6), et le thème s'est développé par l'addition d'un

(1) J. D. Michaëlis, *Spicil. geogr. Hebr. exter.*, I, p. 79.

(2) Bochart, *Phaleg.*, l. III, c. IV, p. 155 de l'édit. de Leyde, 1712.

(3) Parmi les anciens : Joseph., *Ant. jud.*, I, 6, 1 ; S. Hieronym., *Quaest. hebr. in Genes.*, X, 2 ; Zonar., *Annal.*, I, 5.

C'est l'opinion qu'adoptent Knobel (*Die Vœlkertafel*, p. 81) et M. A. Maury (*Journal des Savants*, 1859, p. 349 et suiv.).

(4) *Meteorol.*, I, 14, 22.

(5) Σελλοί est aussi employé dans *Iliad.*, Π, v. 234, comme nom des prophètes du Zeus de Dodone, que l'on prenait originairement dans la tribu des Selloi : Schol., *a. h. l.* Voy. encore : Sophocl., *Trachin*, v. 1167 ; Strab., I, p. 28 ; VII, p. 328. Sur ces prêtres : Gerhard, *Griech. Mythol.*, § 190, 6 ; Preller, *Griech. Mythol.*, 2e éd., t. II, p. 96 ; A. Maury, *Histoire des religions de la Grèce*, t. I, p. 196.

(6) Pindare (*ap.* Strab., VII, p. 328) employait aussi la forme Ἑλλοί, avec substitution de l'aspirée à la sifflante, pour désigner les prêtres de Dodone.

n final (1). Une transcription aussi ancienne que celle de la Bible conserverait néssairement la sifflante du début, qui appartenait à la racine originaire, qu'elle soit *sal*, c'est-à-dire celle du verbe ἄλλ-ομαι, comme le veut M. G. Curtius, comparant *Selloi* au latin *Salii*, ou *sel*, racine de σέλ-ας, « éclat, splendeur, » et de ἑλ-άνη, « flambeau, » ainsi que l'admet M. D'Arbois de Jubainville.

Quant à Ἠλεῖοι, la forme première en est ϜαλεῖϜοι; celle de Ϝαλεῖοι (2) était si bien consacrée par la tradition dans l'usage local, que, jusqu'au milieu du Ier siècle avant l'ère chrétienne, la légende des monnaies des Éléens reste ϜΑΛΕΙΩΝ ou ϜΑ (3). Ici donc la transcription sémitique devrait présenter un *vav* correspondant au *digamma* initial, et nous n'en avons pas trace dans *'Élîschâh*.

Reste Αἰολιεὺς, au pluriel Αἰολιέες, Αἰολιεῖς, ou dans la forme primitive ΑἰολιεϜὺς, pluriel ΑἰολιέϜες. *Élîschâh* en fournit une transcription phénico-hébraïque tout à fait acceptable, d'autant plus que, comme l'a justement remarqué Knobel (4), elle a pu se faire sur une forme ΑἰλιεϜὺς, Αἰλιεὺς, où l'*o* était tombé, comme on l'ob-

(1) Bergmann, *Les peuples primitifs de la race de Iafète*, p. 54; A. Maury, *Histoire des religions de la Grèce*, t. I, p. 38; G. Curtius, *Grundzuege der griechischen Etymologie*, 4e édit., p. 537; D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 247 et 250.

(2) *Corp. inscr. graec.*, n° 11.

(3) Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 266 et suiv.; Percy Gardner, *The coins of Elis*, dans le *Numismatic chronicle*, nouv. sér., t. XIX, p. 221-273.

(4) *Die Vœlkertafel*, p. 81.

serve dans αἴλουρος pour αἰόλουρος, et dans la comparaison de αἴνω avec αἰονάω. La correspondance de *Élîschâh* avec ΑἰλιεFὺς (ΑἰολιεFὺς) est tout à fait analogue à celle de la transcription égyptienne du nom des Achéens, *Aqaiuascha* (1), avec son prototype ἈχαιFὸς, devenu ensuite Ἀχαιός, et à celle de *Schakalscha*, *Schakalascha* avec *Sakalas*, qui paraît avoir été la forme nationale originaire (2) du nom du peuple auquel les Grecs donnèrent celle de Σικελὸς et les Latins celle de *Siculus* (3). Le *s* final du nominatif y est rendu par un *š*, *sch*, représentant la prononciation chuintante de la sifflante appelée *san* (4), que l'épigraphie grecque archaïque nous montre employée à cette place par les Achéens, les Phocidiens, les Argiens, les Corinthiens et plusieurs autres peuples éoliens et doriens (5).

Les Éoliens sont une des deux divisions des Hellè-

(1) Ce nom est d'autant plus important que, tout en y étant appliqué à deux peuples absolument différents, dans le système de E. de Rougé et de M. Chabas, et dans celui de M. Brugsch, il correspond toujours à un type grec Ἀχαιός, ἈχαιFός.

Sur la transcription du χ par *q*, voy. E. de Rougé, *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XVI, p. 96.

(2) Thucydide (VI, 4) dit que les Sicules appelaient *zanklon* la « faucille, » latin *sicula*.

(3) Voy. D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 210.

(4) Pindare (*ap.* Athen., XI, p. 467) appelait cette lettre σὰν κίβδαλον. Athénée (*loc. cit.*) raconte, d'après Aristoxène, que les musiciens substituaient souvent le *san* au *sigma* en chantant, parce qu'ils trouvaient que la prononciation de cette lettre se mariait mieux au son de la flûte.

(5) E. de Rougé, *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XVI, p. 87 et suiv.; Fr. Lenormant, *Études sur l'origine et la formation de l'alphabet grec*, p. 53.

nes proprement dits, opposés aux Ioniens, quand dans les populations de la Grèce on ne distingue, avec Héraclide (1) et Éphore (2) que des Doriens, des Éoliens et des Ioniens. La tradition généalogique plus habituellement répandue, qui de Deucalion fait naître Hellên, de celui-ci Xuthos, Aiolos et Dôros, et de Xuthos Iôn et Achaios (3), compte chez les Hellènes propres ou Grecs occidentaux trois branches, Éoliens, Doriens et Achéens.

Entendus dans ce sens restreint, les Éoliens sont un peuple qui a eu pour berceau la Thessalie (4), où la légende fait régner leur père Aiolos (5). De là ils s'étendirent sur l'Eubée, qu'ils peuplèrent en majeure partie (6); sur la Béotie, où l'on rattache les Béotiens proprements dits à leur race (7); enfin sur l'Étolie, où ils trouvèrent déjà établis les Étoliens et les Éléens, qui en avaient repoussé les Curètes sur l'Acarnanie (8). Au reste, on range aussi formellement les Étoliens et les Éléens parmi les tribus éoliennes (9). Ces tribus pénétrèrent également dans le Péloponnèse, et

(1) *Ap.* Athen., XIV, p. 624.
(2) *Ap.* Strab., XIV, p. 679.
(3) Strab., VIII, p. 383; Pausan., VII, 1, 2; Appolodor., I, 7, 3.
(4) Herodot., VII, 176; cf. Con., *Narrat.*, 27; Strab., V, p. 220. Les Thessaliens sont signalés comme étant Éoliens : Athen., XIV, p. 624.
(5) Apollodor., I, 7, 3.
(6) Plutarch., *Quaest. graec.*, 22.
(7) Pausan., X, 8, 3; Schol. *ad* Pindar., *Olymp.*, I, v. 164; cf. Diod. Sic., IV, 67.
(8) Strab., X, p. 451, 463 et suiv.
(9) Strab., VIII, p. 333; cf. p. 354.

Thucydide nous apprend que les habitants de Corinthe appartenaient à leur sang (1). Ces indications historiques et ethnographiques sont confirmées par les légendes mythologiques sur la famille des Aiolides (2). D'après Strabon, tous les Hellènes au nord de l'isthme de Corinthe étaient encore de son temps Éoliens, à l'exception des Mégariens, des Athéniens et des Doriens du Parnasse.

L'origine des Éoliens, en tant que fraction spéciale des Hellènes, leur caractère et le sens premier de leur dénomination ont été très-heureusement établis par M. A. Maury (3). « En pénétrant dans la Macédoine et la Thessalie, dit-il, les Protohellènes, qui s'étaient séparés en Asie des Pélasges, retrouvèrent ceux-ci occupant divers cantons et établis surtout, en leur qualité de population maritime, sur le littoral (4). C'est du mélange de ces deux populations, les Hellènes ou Doriens primitifs et les Pélasges thessaliens, que sortirent les Éoliens, dont le nom rappelle l'origine mixte ou croisée (de αἰόλος, « varié, nuancé, bigarré »). Voilà ce qui nous explique pourquoi ces derniers, regardés comme les frères des Doriens, sont, d'autre part, identifiés aux Pélasges (5). Les Phéniciens, qui ne durent entretenir

(1) Thucyd., III, 102.

(2) O. Müller, *Orchomenos*, p. 138 et suiv.

(3) *Journal des Savants*, 1869, p. 349 et suiv.

(4) « La présence des Pélasges en Thessalie est attestée par une foule de noms de lieux, tels qu'Argos, Larissa, Magnésie, la Pélasgiotide, qu'on rencontre surtout dans la partie de la Thessalie voisine de la mer. »

(5) « Hérodote (VII, 95) dit qu'on appelait anciennement les Éoliens

de relations qu'avec les habitants des côtes de la Grèce, ne purent, en Macédoine et en Thessalie, connaître que la population du littoral, c'est-à-dire les Éoliens (1) ; ils en étendirent naturellement le nom, altéré dans leur propre langue en celui de Élîschâh, à toute race protohellénique ou dorienne qui s'était mêlée avec les Éoliens. Il est d'ailleurs à remarquer que les Thessaliens étaient, ainsi que les Éoliens, établis depuis une haute antiquité dans certaines îles de l'Archipel, où les Phéniciens se rendaient pour leur commerce (2). Toutes ces populations furent naturellement englobées par eux sous un nom collectif. »

J'ajouterai, ce qui est ici capital, que l'extension du nom d'Éoliens à tous les Hellènes propres, distingués des Pélasges et des Ioniens, ne fut pas seulement le fait des Phéniciens. Elle eut lieu déjà dans la bouche et dans les traditions des Grecs eux-mêmes.

Pélasges ; de plus, il ressort de ce que rapporte ailleurs le même écrivain, et de ce que nous apprennent Strabon et Thucydide, que les Arcadiens et les habitants de l'Élide parlaient le dialecte éolien et étaient rattachés à la race éolienne ; or, comme l'origine pélasgique de ceux-ci est attestée par une foule de témoignages, nous avons là une preuve que les Éoliens provenaient du croisement des Hellènes et des Pélasges. »

(1) Le seul établissement des Phéniciens dans l'intérieur des terres de la Grèce, la colonie de Cadmos en Béotie, s'il a une réalité historique primitive, comme j'ai essayé de le démontrer dans une dissertation spéciale (*La légende de Cadmus et les établissements phéniciens en Grèce,* insérée au tome II de mes *Premières civilisations*), fut fondé au milieu de populations éoliennes.

(2) « Les Éoliens avaient des établissements à Lesbos, à Ténédos, sur le littoral de l'Asie-Mineure, à Rhodes, à Cos et jusque près de Milet. »

Et l'auteur du tableau ethnographique du chapitre x de la *Genèse* était ainsi autorisé à appliquer, comme il l'a bien manifestement fait, l'appellation de Élischâh = Αἰολιέες à toutes les populations de la Grèce européenne, à l'ensemble des Hellènes proprement dits, à une époque où les Doriens n'étaient pas encore descendus de leurs montagnes sur le terrain où s'étendent ses connaissances géographiques, et peut-être n'avaient pas encore constitué leur individualité spéciale, distincte de celle des Éoliens.

Strabon (1) nous apprend que primitivement il n'existait que deux dialectes grecs, correspondant à deux grandes divisions de la population : l'ionien, dont l'attique fut une dérivation, et l'éolien, qui embrassait aussi le dorien. Certaines genéalogies mythiques confirment cette indication. D'après Hellanicos (2), Macédôn était fils d'Aiolos. D'autre part, Hérodote (3) note que les Doriens, avant leur migration dans le Péloponnèse, portaient le nom de Macédoniens. Xuthos, dans Euripide (4), est qualifié de fils d'Aiolos et de père de Dôros et d'Achaios.

En même temps les Achéens, si le système des généalogistes leur attribue une parenté plus intime avec les Ioniens qu'avec les Doriens et les Éoliens (5), et si même on prétend que les Argiens, qui appartenaient

(1) VIII, p. 333 ; cf. XIV, p. 679.
(2) *Ap.* Constantin. Porphyrogen., *De themat.*, II, 2.
(3) I, 56.
(4) *Ion*, v. 63, 303, 1311, 1606.
(5) Strab., VIII, p. 383 ; Pausan., VII, 1, 2 ; Apollodor., I, 7, 3.

à leur race, parlaient avant l'invasion dorienne le même dialecte que les Athéniens (1), les Achéens sont formellement classés par Strabon (2) parmi les tribus éoliennes de sang et de langue, notion parfaitement exacte, car ce que nous possédons d'anciens monuments épigraphiques des Achéens nous offre une variété du dialecte éolien. Les Achéens, comme les Éoliens et les Doriens, ont pour berceau la Thessalie (3), c'est-à-dire cette région thessalo-macédonienne où le rameau hellénique, opposé par Hérodote au rameau pélasgo-ionien, s'était définitivement constitué. De là, dans le passé le plus nuageux de la haute antiquité, ils s'étaient étendus sur le Péloponnèse, dont ils avaient occupé toute la partie orientale, l'Argolide et la Laconie, qui comprenait alors la Messénie (4). Nous sommes en droit de les considérer comme une population proprement éolienne, au sens premier de ce mot, c'est-à-dire mixte, croisée d'Hellènes et de Pélasges. C'est ce que laissent entrevoir, et la façon dont on les qualifie quelquefois de Pélasges (5), aussi bien que les Ioniens, et la parenté particulière qu'on établit entre eux et ces derniers. Il est même possible que leur nom d'Achéens ait été d'abord celui d'une tribu pélasgique, passé ensuite en héritage

(1) Pausan., II, 37, 3.
(2) VIII, p. 333.
(3) Herodot., VII, 132; Thucyd., VIII, 3; Scyl., *Peripl.*, 64 et suiv.; Strab., I, p. 45; IX, p. 429.
(4) Strab., VIII, p. 365, 369, 383 et suiv.; Pausan., VII, 1, 3.
(5) Dionys. Halicarn., I, 17.

à la tribu hellénique ou croisée qui lui avait succédé. Ainsi s'expliquerait la façon dont on fait quelquefois intervenir le nom des Achéens dans l'histoire préhellénique, quand, par exemple, Xuthos est appelé Achéen avant la naissance de son fils Achaios (1), ou quand on représente un Achaios émigrant, avec Pélasgos et Phthios, du Péloponnèse en Thessalie, antérieurement à Deucalion (2).

Dans les poésies homériques, Argos est la ville achéenne par excellence (3). Le rôle politique de premier ordre qui appartint à cette ville dès les temps les plus antiques, la prépondérance que la race achéenne, dont elle était comme le chef-lieu, prit dans tout le Péloponnèse dans les temps antérieurs à la guerre de Troie et à l'invasion des Doriens, fit que Ἀχαιοὶ devint une dénomination générale des Péloponnésiens, en opposition à Ἕλληνες ou Πανέλληνες, qui étaient les habitants de la Grèce continentale (4). C'est bien là aussi le sens que l'on est en droit d'attribuer à l'expression d'Aqaiouascha dans les documents égyptiens du règne de Mi-n-Pta'h, où elle est comme un équivalent de ce qu'est Élischâh dans l'ethnographie biblique. Dans l'*Iliade*, Ἀχαιοὶ prend même une acception plus étendue ; il devient un nom général de toute la race hellénique, parce que l'hégémonie dans la guerre troyenne appartient aux Achéens d'Argos et à leur monarque,

(1) Euripid., *Ion*, v. 63.
(2) Dionys. Harlicarn., I, 17.
(3) *Iliad.*, I, v. 141; T, v. 115; *Odyss.*, Γ, v. 251 ; cf. T, v. 246.
(4) *Iliad.*, B, v. 530 et 684.

et cette acception, à l'imitation d'Homère, se perpétue dans le langage poétique.

Elle y a pour synonyme, découlant également de la poésie homérique, celle de Δαναοί, qui, elle aussi, a été d'abord propre aux Argiens, ainsi nommés d'après leur roi légendaire Danaos (1). C'est peut-être à ce nom qu'il faut assimiler les Dana-ou, habitant des îles de la Méditerranée, dont parle déjà la grande stèle de Tahout-mès III découverte à Karnak (2), et qui figurent encore, sous les formes *Daana-u* et *Danauna* (3), parmi les ennemis que Râ-mes-sou III combattit sur mer quand ils voulaient envahir l'Égypte. Mais je dois ajouter qu'ici la question est encore douteuse, car l'assimilation de *Danau* ou *Daanau* avec les Δαναοί, que j'ai proposée à diverses reprises (4) et qu'accepte M. Maspero (5), est contestée par M. Chabas (6). Celui-ci veut reconnaître dans les Dana-ou, Daana-ou, les Dauniens de l'Apulie (7). Ceux-ci cependant ne sont

(1) Strab., VIII, p. 371 ; Pausan., VII, 1, 7.

(2) A. Mariette, *Revue générale de l'architecture,* t. XVIII, 1860, p. 59 et suiv. ; *Notice des principaux monuments du Musée de Boulaq,* 3e édit., p. 78-80 ; E. de Rougé, *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. IV, 1861, p. 196 et suiv. ; Birch, *Archæologia*, t. XXXVIII, p. 373 et suiv. ; *Records of the past*, t. II, p. 31-34 ; Maspero, *Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens,* p. 85-89 ; A. Mariette, *Karnak*, pl. XI ; Reinisch, *Ægypt. Chrestomath.*, t. I, pl. VIII.

(3) Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, p. 85.

(4) *Les premières civilisations,* t. II, p. 413 ; *Les antiquités de la Troade*, I, p. 73 et 78.

(5) *Du style épistolaire*, p. 88.

(6) *Études sur l'antiquité historique*, 1re édit., p. 300.

(7) Polyb., III, 88 ; Strab., VI, p. 285 ; Pomp. Mel., II, 4 ; Plin., *Hist. nat.*, III, 11 ; voy. Niebuhr, *Histoire romaine*, trad. Golbéry, t. I, p. 216 et suiv.

originairement qu'une fraction des Peucétiens (1), eux-mêmes rameau de la race iapygo-messapique (2), c'est-à-dire des Pélasges venus de l'Illyrie (3) dans l'Italie méridionale, concurremment avec les Oinotrioi, autres Pélasges sortis du Péloponnèse (4). De plus, ils sont les plus reculés dans l'intérieur de la mer Adriatique, habitant la vaste plaine de la Capitanate actuelle, au pied du mont Garganus (5) ; enfin toute leur histoire les représente exclusivement comme un peuple agricole. Il est donc bien peu vraisemblable qu'ils figurent parmi les peuples navigateurs de la Méditerranée, qui dirigent leurs vaisseaux contre les embouchures du Nil, et surtout qu'ils puissent y figurer sous ce nom,

(1) Iapyx, Daunios et Peucétios, fils de Lycaon, s'établissent dans le midi de l'Italie, d'où ils chassent les Ausônes, et deviennent pères des Iapygiens, des Dauniens et des Peucétiens : Nicand. *ap.* Antonin. Liberal., 31 ; Oinotros et Peucétios, représentant les deux branches de l'immigration pélasgique dans l'Italie méridionale, sont fils de Pélasgos : Pherecyd. *ap.* Dionys. Halicarn., *Antiq. rom.*, I, 13 ; cf. Plin., *Hist. nat.*, III, 11. Voy. D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 84.

(2) Th. Mommsen, *Unteritalischen Dialekte*, p. 95 et suiv. ; *Histoire romaine*, trad. Alexandre, t. I, p. 13 et suiv. ; L. de Simone, *Note iapigo-messapiche*, p. 4 et suiv.

(3) Fest., *v. Daunia.*

(4) Fr. Lenormant, *La Grande-Grèce*, t. I, p. 248.

(5) Quant à ce que dit M. Chabas, que le nom des Dauniens eut primitivement une telle étendue qu'il embrassait les Osques de la Campanie, c'est une pure et simple erreur. Elle provient de la fausse leçon des anciennes éditions du Pseudo-Scylax (*Peripl.*, 15), Δαυνῖται pour Σαυνῖται, là où il est question des Samnites.

Du reste, dans la Campanie, au milieu des populations ausoniennes ou opiques, il y avait quelques colonies isolées de Dauniens (Polyb., III, 91 ; Dionys. Halicarn., *Antiq. rom.*, VII, 3) de race iapygo-messapique, entre autres la ville d'Orina ou Hyria, voisine de Nola (J. Beloch, *Campanien*, p. 409 et suiv.).

au lieu de porter l'une des appellations plus ou moins génériques de leur race, comme Iapyges, Peucétiens ou Apuliens, cette dernière étant peut-être le Poûl que *Ezech.*, LXVI, 19, nomme entre Tharschisch et Loûd et Yâvân (1). L'assimilation aux Δαναοί a donc en sa faveur bien plus de probabilités historiques et géographiques (2).

Le nom de *Kittîm* ne soulève plus aucune difficulté ni aucune divergence parmi les interprètes, depuis que dans l'inscription bilingue, gréco-phéni-

(1) C'est l'opinion de Knobel (*Die Vœlkertafel*, p. 94), laquelle n'est pas absolument à dédaigner, d'autant plus que pour les Juifs du Moyen-Âge l'Apulie s'appelait *Pûlyâ* et *Pûl*. Benjamin de Tudèle (*Itiner.*, t. I, p. 13, éd. Asker) joue sur ce nom: *ereç Pûlyâ ereç pôl*, « le pays d'Apulie, pays des fèves. »

(2) Notons ici un fait qui a bien sa valeur. L'an 43 du règne de Tahout-mès III les Daanaou lui présentent en tribut « un vase d'argent de travail du pays de Kefta, » c'est-à-dire de la Phénicie (Lepsius, *Denkmæler aus Ægypten und Æthiopien*, part. III, pl. XXX, A, l. 18; Birch, *Records of the past*, t. II, p. 52; Brugsch, *History of Egypt under the Pharaohs*, t. I, p. 344; A. Wiedemann, *Zeitschr. d. deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. XXXII, p. 57). L'importation des pièces d'argenterie phénicienne chez les populations de la Grèce, déjà mentionnée dans les poésies homériques (*Iliad.*, Ψ, v. 740-745; *Odyss.*, O, v. 459 et suiv.), remonte à l'époque la plus reculée de la civilisation achéenne du Péloponnèse. Dans les tombes royales de Mycènes, M. Schliemann a recueilli une tête de bœuf en argent repoussé, aux cornes d'or, de travail manifestement égypto-phénicien, faite pour servir de couvercle à un vase (Schliemann, *Mycènes*, trad. française, p. 296 et 297, fig. 327 et 328). Or, parmi les peintres de l'hypogée funéraire de Rekh-ma-Râ, à Thèbes (Hoskins, *Travels in Ethiopia*, pl. à la p. 330; Wilkinson, *Manners and customs of ancient Egyptians*, t. I, pl. IV; Champollion, *Notices descriptives*, p. 506 et suiv.), ce même objet figure au nombre des pièces d'orfèvrerie apportées en tribut à Tahout-mès III par les gens de Kefta (voy. Fr. Lenormant, *Les Antiquités de la Troade*, II, p. 23).

cienne, appelée Seconde Athénienne (1), on en a trouvé le singulier, *Kittî*, traduit par le grec Κιτιεύς et désignant un habitant de Cition (2). La cité elle-même était désignée par le nom de *Kittî*, par exemple dans le titre de *melek Kittî vIdail*, « roi de Cition et d'Idalion, » si multiplié dans l'épigraphie phénicienne de Cypre (3). L'importante ville de Cition est constamment représentée par la tradition antique comme une colonie des Phéniciens (4). Elle fut leur plus ancien et leur plus considérable établissement dans l'ile de Cypre, le chef-lieu de la domination qu'elles y possédèrent et le foyer de leur influence. A la fin du VIIIe siècle avant J.-C., elle dépendait encore politiquement de Çôr (Tyr), et les fragments de Ménandre (5) parlent de la révolte, bientôt réprimée, des Cittiens, Κιτταῖοι, contre les Tyriens sous le règne d'Elouli, peu avant le siége de Çôr par l'Assyrien Scharrou-kinou. Cette condition politique de la ville explique un fait que l'on a déjà remarqué (6), et qui ne pouvait manquer de frapper l'attention : l'omission du nom de Cition dans les listes assyriennes des rois de Cypre tributaires d'Asschour-a'h-iddina. Elle ne pouvait pas, en effet, y figurer,

(1) *Corp. inscr. graec.*, n° 859; Gesenius, *Monum. phœn.*, pl. x, n° vii; Schrœder, *Phœnizische Sprache*, pl. vii, n° 4, p. 235, n° xii, 2.
(2) Cf. encore *Corp. inscr. semitic.*, t. I, n° 93.
(3) *Corp. inscr. semitic.*, t. I, nos 10, 11, 14, 90, 91 et 92.
(4) Cicer., *De fin.*, iv, 20 ; Diogen. Laërt., vii, *Zen.*, 1.
(5) *Ap.* Joseph., *Ant. jud.*, ix, 14, 12.
(6) E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 80; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 293.

puisqu'elle n'avait pas son roi propre et relevait, au contraire, de celui de Çôr (1). En revanche, dès la fin du XIV[e] siècle avant J.-C. ou le commencement du XIII[e], le nom de *Kithian* se trouve dans la liste des villes de Cypre et du littoral voisin de l'Asie-Mineure conquises par la flotte du pharaon Râ-mes-sou III (2). Plus tard, sous les Achéménides, Cition eut des rois particuliers et indépendants ; mais ces rois, qui s'appellent 'Azba'al, Ba'almalch, 'Abd'hemôn, Malchyathôn, Poùmyathôn, sont purement phéniciens ; les légendes de leurs monnaies (3) et leurs inscriptions sont exclusivement rédigées en phénicien. La riche épigraphie phénicienne de Cition atteste que jusqu'à Alexandre le Grand, et même après, au moins sous les premiers Ptolémées (4), cette cité demeura foncièrement kénânéenne de langue et de population.

Cition étant ainsi le grand entrepôt du commerce des Phéniciens en Cypre, le chef-lieu de leur puissance dans cette contrée, il est tout naturel qu'ils en aient étendu le nom à l'île entière, qu'ils aient appelé Kittîm non seulement leurs colons de Citium, mais la population cypriote indigène. C'est ce qui nous est

(1) C'est ce qu'a très-bien vu M. E. Schrader, ouvr., cit., p. 245.

(2) Duemichen, *Historische Inschriften altægyptischer Denkmæler*, pl. XII ; Birch, *Records of the past*, t. VI, p. 20 ; Brugsch, *History of Egypt under the Pharahos*, t. II, p. 152.

(3) M. de Vogüé, *Monnaies des rois phéniciens de Citium*, dans la *Revue numismatique*, 1867.

(4) Voy. principalement *Corp. inscr. semitic.*, t. I, n[os] 93 et 94.

attesté par Josèphe (1) et saint Epiphane (2), et ce qu'attestent certains passages bibliques. Formels en particuliers sont ceux de l'oracle de *Is.*, xxiii, contre Çôr, oracle qu'on ne saurait refuser au véritable Yescha'yâhoû (3), car il a trait certainement à des événements contemporains de ce prophète. Il raconte en termes poétiques la prise de Çôr par Scharroukinou (4); mais il y est postérieur et écrit seulement au moment de la campagne de Sin-a'hè-irba contre le roi de Çidôn, en 701. C'est ce qui ressort de la façon la plus formelle des deux passages où les Kittîm y sont nommés. Le premier est au v. 1 :

« Chant sur Çôr.
Lamentez-vous, vaisseaux de Tarschîsch!
Car elle est détruite : plus de maison où entrer!
C'est de la terre de Kittîm que cela s'est manifesté à eux. »

(1) *Ant. jud.*, i, 6, 1.

(2) *Adv. haeres.*, i, 5.

(3) Voy. De Wette-Schrader, *Einleitung in's Alte Testament*, t. VIII, 1re part., p. 257; E. Schrader, *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, p. 268 et suiv.

(4) Tous les détails du texte s'y appliquent avec certitude. Il n'y a qu'une difficulté : c'est la mention des *Kasdîm* au v. 19. Mais Ewald a montré qu'il y avait là une faute de copiste et qu'il fallait corriger *Kena'anîm* (voy. aussi E. Schrader, *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, p. 269), ce qui donne un sens bien meilleur et plus vraisemblable :

« Vois les Kenânéens, ce peuple est devenu rien;
Asschour l'a assigné aux habitants du désert;
il y établit des postes fortifiés, il dévaste les palais,
il en fait une ruine. »

« Elulaios (*Elulî*), roi de Tyr, dit le fragment de Ménandre rapporté par Josèphe (1), soumit avec sa flotte les Cittéens (*Kittîm*) qui s'étaient révoltés. Le roi d'Assyrie, ayant envoyé vers eux (ἐπὶ τούτους πέμψας), parcourut toute la Phénicie en faisant la guerre, et ne se retira que la paix conclue avec tous. Sidon, Acê, Palætyr et beaucoup de villes se détachèrent des Tyriens, en se donnant d'elles-mêmes au roi des Assyriens. Mais les Tyriens n'ayant pas voulu se soumettre, le roi revint contre eux après que les Phéniciens lui eurent fourni une flotte de 60 gros navires et de 800 barques à voiles. Les Tyriens les attaquèrent avec douze gros navires seulement, dispersèrent les vaisseaux ennemis et firent environ 500 prisonniers, d'où une grande gloire revint à Tyr. Alors, en retournant dans son pays, le roi d'Assyrie laissa des postes de garde aux fleuves et aux aqueducs pour empêcher les Tyriens d'y puiser de l'eau. Ceux-ci tinrent cinq ans entiers contre ce blocus, en buvant l'eau de puits qu'ils avaient creusés dans leur île. »

Ainsi, d'après les annales tyriennes indigènes, que traduisait Ménandre, c'étaient les affaires du pays de Kittîm ou de Cypre qui avaient servi de prétexte à l'attaque de Scharrou-kinou contre Çôr et la Phénicie. Ceci explique parfaitement les expressions de Yescha'yâhoû et leur donne un caractère singulièrement précis et topique, d'autant plus que les φύλακες posés

(1) *Antiq. jud.*, IX, 14, 2.

aux fleuves et aux fontaines correspondent avec non moins de précision aux *ba'hûnîm* ou *ba'hînîm* qu'Asschour établit contre Çôr et dont il est question au v. 13. Ceci se justifie en outre par la façon dont Scharrou-kinou, la Phénicie une fois subjuguée, mit la main sur Cypre, élevant à Cition même, dans la colonie tyrienne, la stèle triomphale que possède le musée de Berlin (1), et finissant même par recevoir la soumission et le tribut des rois indigènes de la portion de l'île avec laquelle les Assyriens n'avaient eu jusqu'alors aucun rapport (2).

Le second passage, celui qui détermine d'une manière absolue la date que nous avons indiquée, est au v. 12 :

« Tu ne te livreras plus à la joie,
vierge violée, fille de Çidôn.
Lève-toi, passe chez les Kittîm !
Même là, il n'y aura pas de repos pour toi. »

Le commentaire direct s'en trouve, en effet, dans ces paroles de Sin-a'hê-irba (3) : « Dans ma sixième

(1) Voy. E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 245 et suiv.

(2) Inscription des taureaux de Khorsabad, l. 36 et suiv. : Botta, *Monument de Ninive*, *Inscriptions*, pl. XLI ; Oppert, *Inscriptions de Dour-Sarkayan*, p. 4 et suiv. ; voy. E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 243 et suiv.; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 292.

(3) Inscription des taureaux de Kouyoundjik, l. 18 et 19: *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 12.

campagne j'allai en Syrie. Louli (*Elûlî*), roi de Çidôn, la crainte de la splendeur terrible de ma seigneurie l'entraîna, et du milieu de la Phénicie il s'enfuit vers Cypre, qui est au milieu de la mer (1), et je pris son pays. Je fis asseoir Touba'al (Ithôba'al) sur le trône de la royauté, et je lui imposai le tribut de ma domination (2). »

Un peu plus tard, dans *Jerem.*, II, 10, et dans *Ezech.*, XXVII, 6, nous trouvons l'expression *iyê Kittîm*. Dans le premier exemple ces îles sont opposées à Qêdâr comme deux pays lointains situés dans deux directions contraires. Le second est offert par un passage très-difficile, où la ponctuation massorétique

Comparez : 1° Inscription de Nabi-Younès, l. 13 et 14 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 43 ; G. Smith, *Sennacherib*, p. 68.

2° Prisme dit de Taylor, col. 2, l. 34-46 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 38 ; G. Smith, *Sennacherib*, p. 53 et suiv.

3° Autre inscription des taureaux de Kouyoundjik, l. 17-20. G. Smith, *Sennacherib*, p. 67 et suiv.

(1) Cet exode des Sidoniens vers Cypre, avec leurs familles, est représenté dans un bas-relief de Kouyoundjik : Layard, *Monuments of Nineveh*, 1st *series*, pl. LXXIV.

(2) *Ina šalši girriya ana mat 'Hatti allik. Lulî šar Çidunni pulu'hti melamme belutiya is'hupšu ma ultu qirib mat A'harri ana mat Yânana ša qabal tamtim innabit ma matašu emid. Tuba'lu ina kussi šarrutišu ušešib ma mandattu belutiya ukin çiruššu.*

Dans G. Smith, *Sennacherib*, p. 67 et suiv., le texte porte : *u Luli šar Çidunni edura ta'hazi. ana Yânana ša qirib tamtim innabit ma i'huz markitum ina matimma šuatu. ina šurubat kakki Aššur beliya emid matašu. Tuba'lu ina kussi šarrutišu ušešib ma mandattu belutiya ukin çiruššu.* « Et Louli, roi de Çidôn, craignit mon attaque. Il s'enfuit vers Cypre, qui est au milieu de la mer, et il chercha un refuge dans ce pays. Je fis asseoir Touba'al sur le trône de sa royauté, et je lui imposai le tribut de ma domination. »

est certainement fautive. A la place de *qarschêch 'asû-schên bath-Aschurîm mêiyê Kittîm*, qui ne donne aucun sens raisonnable, il faut, avec Bochart (1), corriger *qarschêch 'asû schên bithâschûrîm mêiyê Kittîm*, « ils ont fait tes bancs de rameurs en ivoire incrusté dans le cyprès (2) des îles de Kittîm (3). » L'emploi du pluriel semble indiquer que dans la pensée des deux prophètes il s'agit de plusieurs îles, et non pas d'une seule, bien que l'expression ne soit pas absolument formelle à cet égard, puisqu'on pourrait aussi traduire « les plages de Kittîm. » Mais Josèphe (4) nous dit que le terme de *Kittîm* s'était appliqué à toutes les îles de l'Archipel, et saint Épiphane (5) comprend au moins Rhodes avec Cypre sous cette désignation.

Dans les livres les plus récents de l'Ancien Testament, le sens du nom de Kittîm s'étend encore, ou plutôt se déplace. Il s'applique à la Macédoine, ce à quoi a peut-être contribué l'existence d'une ville de Cition dans le voisinage de la cité royale de Pella (6). I *Macchab.*, I, 1, fait venir Alexandre le Grand ἐκ τῆς γῆς Χεττιείμ, et I *Macchab.*, VIII, 5, qualifie Persée, roi de Macédoine, de Κιττιέων βασιλεύς. Georges le Syn-

(1) *Phaleg.*, l. III, c. V; p. 158 de l'édition de Leyde, 1712.

(2) Le *cupressus fastigiata*, indigène de la Grèce et de ses îles, Endlicher, *synopsis coniferarum*, p. 36 et suiv.

(3) Voy. R. Smend, *Der Prophet Ezechiel*, p. 196.

(4) *Antiq. jud.*, I, 6, 1.

(5) *Adv. haeres.*, I, 25.

(6) T. Liv., XLVIII, 51; voy. Leake, *Travels in Northern Greece*, t. III, p. 283 et 447.

celle (1) a emprunté à Eusèbe l'interprétation du Kittîm de *Genes.*, x, 2, conformément à ces passages. D'autres en font un nom générique de la Grèce. Ainsi le Talmud de Jérusalem (2) et le Targoum du pseudo-Jonathan sur la *Genèse* traduisent *Kittîm* par *Achayah,* qu'il faut entendre comme la province romaine d'Achaïe. Bar-Bahloùl, dans son Dictionnaire géographique, dit que « Chethim, associé dans le Pentateuque à Rodanim, est Er-Roûm (la Grèce), Çiqêlyah (la Sicile), Abriq (l'Afrique romaine?) et les pays analogues. Pour d'autres c'est Âchayâ (la province d'Achaïe) ou Maqedônyé (la Macédoine). » Dans le lexique syriaque-arabe de Adler, *Kitoyô* est expliqué *Yûnâny*, « Grec ancien et païen, » *Rûmy,* « Grec byzantin et chrétien, » et *Maqdûny*, « Macédonien (3). »

Deux passages bibliques ont encore produit une autre interprétation du nom de Kittîm.

Dans *Dan.*, xi, 29-30, en parlant d'Antiochos Épiphane, il est dit :

« Au temps fixé, il reviendra et marchera contre le midi; mais cette dernière fois les choses ne se passeront pas comme la première.

« Des vaisseaux de Kittîm viendront contre lui; découragé, il rebroussera. »

(1) P. 49.

(2) *Megillah,* I, fol. 11. Le texte imprimé porte *Abayah,* faute évidente pour *Achayah,* que nous trouvons exactement dans le Targoum du pseudo-Jonathan. C'est à tort que M. Rappoport (*Erech Millin,* p. 3) voudrait y retrouver le nom de l'Eubée.

(3) Cf. S. Ephrem, *Op. syr.*, t. I, p. 261 ; t. II, p. 229.

Pas un doute sur le sens de ce passage. Tous les interprètes sont d'accord pour y reconnaître, ce qui est en effet incontestable, la guerre d'Antiochos contre Ptolémée Philomètor, ses succès et l'ambassade menaçante de M. Popillius Lænas, qui vint au nom du Sénat de Rome, appuyé d'une flotte, l'obliger à rentrer dans ses États au moment où il allait s'emparer d'Alexandrie (1). Il était donc tout naturel de traduire, comme a fait saint Jérome, *çiyîm Kittîm* par *trieres et Romani*. De là l'idée que Kittîm est une désignation de Rome et de l'Italie. Le Midrasch *Berêschîth rabbâ*, le Targoum de Jérusalem sur *Genes.*, x, 4, et celui des *Chroniques*, sur I, I, 7, expliquent donc le nom de Kittîm, entre les fils de Yâvân, par *Îṭalyâ* ou *Îṭaliyah*. Dans *Ezech.*, XXVII, 6, saint Jérôme rend *iyê Kittîm* en *insulae Italiae*, et le Targoum en *medînâth Apûlyâ*, « la province d'Apulie. » L'explication de Kittîm par les Latins et les Romains a été aussi recueillie par le Syncelle (2), l'auteur de la *Chronique Pascale* (3), et Suidas (4), chez les Grecs. Elle a été adoptée par la plupart des exégètes juifs du Moyen-Âge, comme par Yôsêph ben-Gôrîôn (5).

(1) Polyb., XXIX, 11 ; Appian., *Syriac.*, 66 ; T. Liv., XLV, 11-13 ; S. Hieronym., *Comment. in Daniel.*, XI, 21-30.

(2) P. 49.

(3) T. I, p. 47, édit. de Bonn. Les copistes de ses manuscrits ont transformé Κίτιοι en Ῥόδιοι.

(4) V. Λατῖνοι. La donnée, chez ces trois écrivains, paraît provenir originairement de Julius Africanus.

(5) I, 1, et VI, 47, p. 7, 9 et 819, ed. Breithaupt. Il est vrai que, dans deux autres endroits (V, 1 et 18, p. 359 et 420), il adopte l'explication par la Macédoine.

Parmi les modernes, Bochart (1) et Vitringa (2) l'ont seuls défendue, appliquée ailleurs qu'à *Dan.*, XI, 30.

Les interprétations que nous venons de relever ont découlé tout naturellement du texte de Dânîêl. Pourtant je suis loin d'être convaincu, pour ma part, que telle ait été la pensée de l'auteur en employant ici le nom de *Kittîm*. Ses commentateurs n'ont pas suffisamment fait attention à cette circonstance que, d'après Polybe (3) et Tite-Live (4), la sanction des menaces de Popillius Lænas au roi Antiochos fut que la flotte romaine, qui le convoyait, se porta immédiatement sur Cypre, le pays des Kittîm au sens propre, pour y obliger à la retraite, au besoin par la force, la flotte syrienne, qui venait de battre les vaisseaux de Ptolémée. L'écrivain biblique a donc pu parfaitement, en employant l'expression de *çiyîm Kittîm* de la même manière que celle de *aniyôth Tarschîsch*, qui revient si souvent dans les livres plus anciens (5) pour désigner des vaisseaux qui font la navigation de Tarschîsch, avoir en vue cette flotte et son mouvement décisif sur Cypre, dans le verset qui a ensuite donné lieu d'entendre *Kittîm* comme le nom des Romains.

La fameuse prophétie messianique de Bile'âm, qui

(1) *Phaleg.*, l. III, c. V, p. 157 et suiv. de l'édition de Leyde, 1712.

(2) *Comment. in libr. prophet. Isaiae*, sur XXIII, 1.

(3) XXIX, 11.

(4) XLV, 13.

(5) I *Reg.*, X, 22; XXII, 49; *Psalm.*, XLVIII, 8; *Is.*, II, 16; XXIII, 1 et 14; LX, 9.

de l'ancien livre du jéhoviste a passé dans le Pentateuque, se termine par ces mots :

« Des vaisseaux venus du côté de Kittîm
vexeront Asschoûr, vexeront 'Èber,
et lui aussi est voué à la ruine (1). »

Ici encore on a généralement admis, chez les interprètes postérieurs au grand développement de la puissance romaine (2), que Kittîm désignait l'Italie. Ainsi saint Jérôme traduit : *Venient in trieribus de Italia, superabunt Assyrios, vastabuntque Hebraeos* (3), *et ad extremum etiam ipsi peribunt*. Le Targoum rend *miyad Kittîm* par *mi Rômâê,* en quoi il est suivi par la version arabe qui porte *min er-Rûmânîn*. Les deux Targoumîm du pseudo-Jonathan et de Jérusalem paraphrasent le passage en termes presque identiques. Voici ceux du pseudo-Jonathan : « De grandes armées seront envoyées de la Lambarnyâ (4) et de la terre d'Iṭalyâ (5), se réuniront avec

(1) *Num.*, XXIV, 24.

(2) Les Septante ne connaissaient pas encore cette interprétation et traduisent *miyad Kittîm* en ἐκ χειρῶν Κιτιαίων.

(3) La traduction est ici fautive. *'Êbér,* en cet endroit, ne désigne pas les Hébreux, mais manifestement le pays d'où ils sont sortis, le *'êbêr hannâhâr* (*Jos.*, XXIV, 2, 3, 14 et 15; II *Sam.*, X, 16; I *Chron.*, XIX, 16; I *Reg.*, XIV, 15) le pays d'au delà de l'Euphrate par rapport à Yisrâêl, c'est-à-dire la Mésopotamie (voy. Knobel, *Die Vœlkertafel*, p. 169 et 177).

(4) Il faut corriger *Lambardyâ*, « la Lombardie, » car Sa'adiah, ici et dans *Dan.*, XI, 30, entend *Lôngôbardiyim*.

(5) Le Targoum de Jérusalem substitue à ceci : « seront envoyées du midi (*min dârûmâê*, il y a probablement ici une faute pour

les légions venant de Qôsṭantînâ (1) et tourmenteront les Assyriens. Les uns et les autres sont destinés à tomber sous la puissance du Messie et condamnés à une servitude perpétuelle. » On ne peut naturellement pas prendre ces paraphrases, qui portent en elles-mêmes le cachet de leur basse époque, pour une interprétation sérieuse du sens réel du texte. Elles sont intéressantes seulement pour montrer comment, à partir d'une certaine date, on y entendit *Kittîm* comme une désignation de l'Italie.

En réalité, la prophétie sur les vaisseaux venus du côté de Kittîm n'a pas plus trait à la période messianique, annoncée par le même Bile'âm dans *Num.*, xxiv, 16-18, que la destruction de 'Amâlêq (v. 20) et la captivité du Qênî sous les Assyriens (v. 22). Que ce verset puisse servir à donner la date où l'oracle de Bile'âm a été rédigé sous forme poétique, ou qu'il ait été interpolé plus tard à la suite du reste de l'oracle, ce qui n'a rien d'impossible, dans tous les cas il se rapporte à un fait de la période historique assyro-babylonienne, à un fait précis et positif accompli déjà quand il a été composé (ce qui ne veut dire en aucune façon que je me range parmi ceux qui croient que toute prophétie a dû être écrite *post eventum*). Car je ne saurais lui attribuer le caractère vague et rhétorique de simple antithèse aux conquêtes

mîn Rûmâê, « de chez les Romains ») dans des liburnes, de la grande province (*min medînthâ rabbâ*) ».

(1) Constantinople.

assyriennes, dans le moment où elles se produisaient, que veut lui donner M. E. Schrader (1). Quelques-uns (2) y ont cherché une allusion à la victoire de la flotte tyrienne d'Éloulî sur celle du roi d'Assyrie, mentionnée dans le fragment de Ménandre que nous avons rapporté tout à l'heure. D'autres (3) se réfèrent à l'extrait de Bérose par Alexandre Polyhistor (4) sur un conflit des Grecs et des Assyriens en Cilicie, sous Sina'hê-irba. S'il s'agit d'un fait de cette date, il vaudrait mieux, d'après les connaissances fournies aujourd'hui par les documents cunéiformes, penser d'une manière générale à ces pirateries grecques auxquelles Scharrou-kinou dit avoir mis fin, en rendant par là le repos à Qouê et à Çôr (5).

Mais le verset est-il bien de la période proprement assyrienne? N'aurait-il pas été plutôt introduit, comme tant de choses dans le Pentateuque, lors des remaniements et de la coordination que ses livres subirent à l'époque de la Captivité? En ce cas, on serait en droit d'y chercher une allusion à des événements du règne de Nabou-koudourri-ouçour, beaucoup plus importants que ceux que nous venons de rappeler, beaucoup plus dignes d'être mentionnés dans la prophétie, et qui cadrent infiniment mieux avec ses

(1) *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, p. 67.

(2) Knobel, *Die Buecher Numeri, Deuteronomium und Josua*, p. 148.

(3) Niebuhr, *Klein. histor. und philol. Schriften*, t. I, p. 202 et suiv.; Hitzig, *Begriff der Kritik*, p. 54 et suiv.

(4) Ap. Euseb., *Chron. armen.*, p. 19, ed. Mai.

(5) Voy. plus haut, dans ce volume, p. 9 et suiv.

termes, avec la façon dont il y est dit que les vaisseaux venus de Kittîm vexeront seulement, *'inû*, Asschoûr, c'est-à-dire lui feront un mal passager (1), tandis que pour celui qui les envoie, c'est la perdition complète à laquelle il est destiné, *'adê ôbêd*. La mention d'Asschoûr n'est pas là contre une objection décisive. Dans plusieurs endroits de la Bible, postérieurement à la ruine de Ninive et à la destruction de l'empire assyrien, ce nom est pris par catachrèse pour désigner l'empire chaldéo-babylonien qui lui avait succédé (2). Même dans *Esdr.*, VI, 22, le roi de Perse Dâreyâvésch (Dârayavous) est appelé *méléch Asschûr,* comme traduction du titre de *šar Babili* que les Achéménides prenaient à Babylone et dans les provinces qui en avaient dépendu.

Les événements dont je veux parler sont ceux de la guerre phénicienne du roi d'Égypte Oua'h-ab-Râ

(1) C'est le sens propre du verbe *'ânâh*. *Genes.*, XXXI, 50, l'emploie parlant de l'outrage que Ya'aqôb ferait aux filles de Lâbân s'il épousait d'autres femmes; *Deuteron.*, VIII, 2, 3 et 16, à propos des souffrances que le peuple de Yisrâêl a supportées comme épreuves dans le désert; *Jos.*, XVI, 6 et 19, lui fait rendre l'idée de la façon dont la force de Schimschôn est abattue, déprimée temporairement dans ses biens. Citons enfin I *Reg.*, XI, 39: « J'affligerai (*ô'annéh*) la race de Dâvîd à cause de cela, mais non pas pour toujours. »

(2) *Jerem.*, II, 18; *Thren.*, V, 6. Je n'ajoute pas II *Reg.*, XXIII, 29, car il est très-possible que ce soit contre les Assyriens proprement dits qu'ait marché d'abord le pharaon Néko, et que la révolution qui leur substitua les Chaldéens de Babylone ait lieu dans l'intervalle entre sa première expédition jusqu'à l'Euphrate et la bataille de Quarqémisch, où ce fut Nabou-koudourri-ouçour qu'il eut pour adversaire: *Jerem.*, XLVI, 2; Josèphe, *Antiq. jud.*, X, 7, 1; X, 11, 1 (extrait de Bérose).

contre Nabou-koudourri-ouçour. « Apriès (Oua'h-ab-Râ), dit Hérodote (1), fut pendant son règne de vingt-cinq ans plus heureux que ses prédécesseurs ; il fit contre Sidon une expédition qui réussit, et gagna une bataille navale sur le roi de Tyr. » Diodore de Sicile (2) est plus développé et plus explicite : « Apriès régna vingt-deux ans. Il attaqua Cypre et la Phénicie avec de grandes forces de terre et de mer, prit Sidon de vive force, et par la terreur que répandit cet exploit força les autres villes phéniciennes à la soumission. Il avait vaincu en un grand combat naval les Phéniciens et les Cypriens dans les eaux de leur île, et il revint en Égypte avec un immense butin. » Ses vaisseaux, quand ils parurent devant Çidôn, venaient donc *miyad Kittîm,* et ils vexaient, déprimaient le Babylonien en lui enlevant temporairement une de ses plus riches provinces. On sait aujourd'hui, par les vestiges qui en ont été recueillis, que la conquête de la Phénicie par Oua'h-ab-Râ fut assez effective et assez prolongée pour que des monuments égyptiens, décorés d'inscriptions hiéroglyphiques avec le cartouche du roi, y aient alors été élevés (3). Mais une perdition prochaine était bien réservée au roi d'Égypte, et il allait bientôt expier ses succès par une catastrophe tragique. Nombreuses sont les prophéties de Yirmeyâhoû et de Ye'hezqêl qui, après la chute de

(1) II, 161.
(2) I, 68.
(3) Voy. E. de Rougé, *Rev. archéolog.*, nouv. sér., t. VII, p. 193 et suiv.; E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 26 et suiv., 178 et suiv.

Yeroûschâlaïm et celle de Çôr, annoncent que le pharaon 'Haphra' (Oua'h-ab-Râ) aura le même sort, finira par succomber à son tour sous les coups du terrible conquérant babylonien et par y trouver la mort. Pourtant, quand Hérodote (1) et Diodore (2) racontent le détrônement et le meurtre d'Apriès, ils l'attribuent uniquement à une révolte de la caste militaire égyptienne, soulevée contre le roi à cause de la faveur qu'il témoignait aux mercenaires grecs et cariens, et à cause du désastre de l'armée qu'il avait envoyée contre Cyrène. Il est vrai que Josèphe (3) raconte les faits tout différemment. D'après lui, Nabou-koudourri-ouçour serait descendu en Égypte, y aurait battu et tué le roi, son ennemi, et en aurait installé un autre à sa place. Ce récit a rencontré jusqu'ici la plus grande incrédulité parmi les critiques. Ils ont pensé que Josèphe avait, sans bonne foi, arrangé les événements à sa fantaisie pour y faire trouver l'accomplissement de prophéties qui, en effet, ne s'étaient pas réalisées (4). Les fragments récemment découverts des annales originales de Nabou-koudourri-ouçour (5) montrent, au contraire, que c'est l'historien juif qui a raconté cette révolution le

(1) II, 161.
(2) I, 68.
(3) X, 9, 7.
(4) C'est encore l'opinion de M. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 1re édit., p. 504.
(5) *Zeitschr. f. Ægypt. Spr. u. Alterthumsk.*, 1878, p. 87-89; 1879, p. 45 et suiv.; Th. G. Pinches, *Transact. of the Soc. Bibl. Archæology*, t. VII, p. 210-225.

plus exactement, et que les Égyptiens, à qui les Grecs ont emprunté leur récit, y supprimaient par vanité nationale l'intervention des Chaldéens. Nabou-koudourri-ouçour vint très-réellement en Égypte pour y détrôner Oua'h-ab-Râ, en 572 avant J.-C., et si une insurrection de l'armée égyptienne contribua à sa chute et à sa mort, elle aida les Chaldéens, elle fut fomentée et soutenue par eux. Il y a plus : Nabou-koudourri-ouçour envahit de nouveau l'Égypte quatre ans après, en 568, cette fois en faisant la guerre à Aa'h-mès (l'Amasis des Grecs), sans doute pour le châtier d'avoir fait la conquête de Cypre (1). Il le battit et le força à rentrer dans la condition de vassal, ainsi que de payer un tribut.

On le voit par tous les faits que nous venons de rassembler, le nom de Kittìm a, dans les livres anciens de la Bible, un sens unique et constant. Il y désigne l'île de Cypre. C'est aussi comme tel que nous devons le prendre dans *Genes.*, x, 4. Kittim, fils de Yâvân, y représente les Cypriens, comme le veut la tradition la plus ancienne, exprimée par Josèphe (2), saint Jérôme (3), saint Épiphane (4), Eustathe d'Antioche (5), Théodoret (6) et Zonaras (7).

(1) Herodot., II, 182.
(2) *Antiq. jud.*, I, 6, 1.
(3) *Quaest. hebr. in Genes.*, x, 4.
(4) *Adv. haeres.*, I, 25.
(5) *Hexaëmer.*, p. 52, ed. L. Allat.
(6) *Comment. in Jerem.*, II, 10, t. II, p. 413, ed. Schulze.
(7) *Annal.*, I, 5. On trouve aussi la même explication dans le *Sepher Yuchasin*, p. 135, *a*, édit. de Cracovie.

Et la donnée de l'ethnographie biblique est aujourd'hui sur ce point confirmée de la façon la plus remarquable par les découvertes contemporaines de la science. Hérodote (1) avait beau affirmer qu'au dire des Cypriens eux-mêmes leurs plus anciennes tribus étaient d'origine grecque, « venues les unes de Salamine et d'Athènes, les autres d'Arcadie, d'autres enfin de Cythnos. » On n'ajoutait pas foi à son témoignage ; on croyait plutôt que le fond premier de l'île avait dû venir d'une antique colonisation phénicienne ou cilicienne, et que les Grecs s'étaient superposés postérieurement. Mais dans les dernières années, le déchiffrement des inscriptions cypriotes a révélé que ce singulier syllabaire, dont l'usage remonte à une époque antérieure à la communication de l'alphabet phénicien aux Grecs, dont l'origine est encore tout à fait obscure (2) et provient peut-être des 'Hittim septentrionaux, Khétaou des monuments égyptiens, 'Hatti des Assyriens (3), servait à écrire un dialecte grec très-ancien, apparenté à celui de l'Arcadie (4), qui était l'idiome national de

(1) VII, 90.

(2) La tentative de M. Deecke (*Der Ursprung der kyprischen Sylbenschrift*, Strasbourg, 1877) pour le faire dériver de l'écriture cunéiforme doit être considérée comme ayant complètement échoué.

(3) C'est l'opinion de M. Sayce ; mais elle n'est pas encore démontrée.

J'ai à peine besoin d'ajouter que, dans l'état actuel de la science, toutes les assimilations que l'on a cherchées entre le nom des *Kittîm* et celui des '*Hittîm* doivent être abandonnées ; voy. E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 236.

(4) G. Smith, *On the reading of the cypriote inscriptions*, dans

l'île. Cypre se montre donc à nous maintenant comme ayant été grecque de population et de langue depuis son passé le plus primitif. Kittîm est bien fils de Yâvân. La même tradition a été connue du monde classique, évidemment par la source phénicienne. *Ex Aegypto*, dit Servius (1), *Epivios et Asterius et* Yon *fratres ad insulam Cyprum profecti sunt, atque ibi sortiti uxores, ex quorum genere* Cetes *procreatus est, qui habuit Erinomam filiam.* « *Hyon,* dit encore le Scholiaste de Denys le Periégète (2), colonisa l'île Cérastis (un des anciens noms de Cypre). Il eut pour fils *Cettês*, qui mourut sans enfants. »

Avec son voisinage de la côte de Phénicie et de Palestine, c'est-à-dire du lieu où est placé l'écrivain du chapitre x de la *Genèse*, Cypre est assez grande pour avoir mérité de former une division à part dans le tableau ethnogénique de la descendance de

le tome I des *Transactions of the Society of Biblical Archæology;* J. Brandis, *Versuch zur Entzifferung der kyprischen Schrift,* dans les *Monatsberichte* de l'Académie de Berlin, 1873; Moriz Schmidt, *Die Inschrift von Idalion und das kyprische Syllabar,* Iéna, 1874; W. Deecke et J. Siegismund, *Die wichtigsten kyprischen Inschriften,* dans les *Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik* de G. Curtius, t. VII; Ahrens, *Zu den kyprischen Inschriften,* dans les t. XXXV et XXXVI du *Philologus* de Gœttingue; M. Schmidt, *Sammlung kyprischer Inschriften in epichorischer Schrift,* Iéna, 1876, in-fol.; J. Voigt, *Quaestionum de titulis Cypriis particula,* dans le t. I[er] des *Studien zur classischen Philologie* de Leipzig; A. Rothe, *Quaestiones de Cypriorum dialecto et vetere et recentiore,* Leipzig, 1875; Bréal, *Journal des Savants,* 1877, p. 503 et suiv., 551 et suiv.

(1) *Ad* Virgil., *Eclog.,* x, v. 8.

(2) *Ad v.* 509.

Yapheth. Son importance de premier ordre dans l'histoire de l'Asie antérieure aux temps de la haute antiquité, et dans la communication de la culture asiatique aux populations gréco-pélasgiques, lui donnait largement droit à ce privilége. Il n'y a donc pas à chercher autre chose avec Cypre sous le nom de Kittîm, et surtout à y grouper, à l'exemple de Knobel (1), les Cariens et les Léléges, qui n'ont rien à faire avec les Cypriens.

Mais ce qu'on est amené à se demander, c'est si le nom de Κῆτις, qui était donné dans les temps classiques à la partie de la Cilicie Trachée s'étendant le long de la mer, d'Anemurion à l'embouchure du Calycadnos, et dans l'intérieur des terres jusqu'à Olbasa (2), n'est pas à assimiler à celui de Kittîm, avec Bochart (3) et Movers (4), et ne restait pas comme le vestige d'une antique extension de ce peuple sur la côte du continent la plus rapprochée de Cypre. Ici ce sont les monuments égyptiens qui nous apporteront une réponse que je considère comme négative.

Dans les documents du temps de la XIXe dynastie, il est fréquemment question d'un pays de *Qadî*, qui est presque toujours mis en rapport avec les Khéta, comme allié et vassal de leur roi, et qui était célèbre

(1) *Die Vœlkertafel*, p. 98-103.

(2) Ptol., V, 8, 3 et 6; S. Basil., *Vit. S. Theclae*, I, p. 120; *Mirac. S. Theclae*, 3.

(3) *Phaleg*, l. III, c. V, p. 157 de l'édit. de Leyde, 1712.

(4) *Die Phenizier*, t. II, 2e part., p. 207.

par la bière qu'on en tirait (1). M. Chabas (2) a proposé d'y voir la Galilée, et M. Brugsch (3) a adopté cette identification. Elle repose pourtant sur une base bien fragile, à savoir que, le copte *kati* et l'égyptien antique *qaden* signifiant « cercle, » *Qadi* peut être pris pour une traduction du sémitique *Gâlîl*. Mais il faudrait d'abord établir que ce nom de contrée étrangère est un terme de la langue égyptienne, ce que rien ne donne à croire. Il est d'ailleurs facile de démontrer géographiquement et historiquement d'une manière irréfragable que le pays de Qadi n'est pas et ne peut pas être la Galilée.

Son nom est absolument étranger à la géographie des campagnes de la XVIIIe dynastie, qui ont constamment foulé le sol de la Palestine et de la Galilée. Ni à cette époque, ni sous la XIXe dynastie, il n'est jamais question d'un passage des armées égyptiennes par le pays de Qadi dans leur marche au sud de Qadesch, sur l'Oronte; et pourtant les noms de presque toutes les villes galiléennes se lisent dans les documents relatifs aux guerres de cet âge, sans que jamais aucune soit mise en rapport avec la contrée de Qadi. Il est même à remarquer que sous aucun règne le nom de ce pays ne se rencontre dans les

(1) Papyrus Anastasi n° III, p. 3, dans les *Select papyri of the British Museum ;* Chabas, *Mélanges égyptologiques*, t. II, p. 134; Maspero, *Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens*, p. 106; Goodwin, *Records of the past,* t. VI, p. 15.

(2) *Voyage d'un Égyptien*, p. 108 et suiv.

(3) *History of Egypt under the Pharaohs,* t. II, p. 98.

listes des peuples soumis par les armes des pharaons, et qu'aucun roi ne se vante d'y avoir pénétré, ce qui impose de le regarder comme situé, par rapport à l'Égypte, au-delà de la contrée de Khéta, c'est-à-dire de la chaine de l'Amanus (*Amana* des Égyptiens, *'Hamanu* des documents cunéiformes).

Le discours que l'inscription de la muraille du sanctuaire de Karnak place dans la bouche de Tahoutmès III, haranguant ses troupes avant d'entrer en campagne pour sa première guerre de Syrie, fait dire au Pharaon, pour donner une idée de l'étendue de la confédération que les Asiatiques avaient formée contre l'Égypte, que le roi de Qadesch sur l'Oronte est entré à Makta (Megiddô), suivi des contingents, non seulement de Khar (1), la Palestine et la Phénicie, mais de ceux de Naharina, de Khéta et de Qadi (2). Mais après, dans la suite du récit de la campagne, il n'est plus question des gens de ce dernier pays, et nous ne le voyons pas figurer dans les listes des contrées qui se soumirent au monarque d'Égypte à la suite de la bataille de Megiddô. Les troupes de Qadi apparaissent seulement comme auxiliaires dans les rangs des Khéta lors de leurs grandes guerres en Syrie, par exemple dans l'énumération que le début du poème de Pen-ta-our fait des nations dont Râ-mes-sou II eut

(1) Le *Mat-a'harri* ou *A'harru* des documents cunéiformes assyriens.

(2) Lepsius, *Denkmæler aus Ægypten und Æthiopien*, part. III, pl. XXXI, *b*, l. 20-23; Birch, *Records of the past*, t. II, p. 39; Brugsch, *History of Egypt under the Pharaohs*, t. I, 369.

à combattre les guerriers devant Qadesch (1). Quand Khétasar, roi de Khéta, se rend en Égypte pour visiter son gendre Râ-mes-sou, il invite le roi de Qadi à se joindre à lui (2), comme le plus important de ses vassaux. Qadi est un pays aussi éloigné que l'extrême nord de la Syrie, que Qarqamischa et Anaouqas, à côté desquels le nomme Pen-ta-our. Pourtant il n'est pas situé dans le voisinage du fleuve Pouharrat ou Euphrate, dans le Naharina, car jamais il n'en est parlé dans les récits des guerres où les Égyptiens parcourent cette région dans tous les sens, par exemple de celles de Tahout-mès III, que racontent les annales gravées sur la muraille du sanctuaire de Karnak et l'inscription funéraire d'Amon-em-hébi. Par contre, dans les récits des guerres de Râ-mes-sou III, Qadi est mentionné, avec Khéta, parmi les pays que la division des Pelasta et de leurs alliés, descendus du littoral de l'Asie-Mineure, qui s'avancait par terre tandis que la flotte des mêmes confédérés cinglait droit vers les embouchures du Nil, traversèrent et ravagèrent avant de déboucher en Syrie et d'établir leur camp au pays d'Amaour (3). Enfin c'était un pays

(1) Fragment Raifé, l. 6; Papyrus Sallier, nº I, p. 2, l. 1; E. de Rougé, *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XVI, p. 36; *Recueil de travaux relatifs à l'archéologie et à la philologie égyptiennes et assyriennes*, t. I, p. 3, 4 et 8; Lushington, *Records of the past*, t. II, p. 67 et 69; Brugsch, *History of Egypt*, t. II, p. 53 et suiv.

(2) Papyrus Anastasi II, pl. 2; Papyrus Anastasi IV, p. 6; Chabas, *Mélanges égyptologiques*, t. II, p. 151; Maspero, *Du style épistolaire*, p. 102.

(3) Inscription de Médinet-Abou publiée par Greene, *Fouilles à*

dont les communications commerciales avec l'Égypte avaient lieu par mer, car c'était « au port » que l'on se procurait la bière de Qadi dans la ville de Pa-Râmessou-Mi-Amon (1), la Ra'amsês de la Bible.

Groupons ensemble toutes ces indications, dont plusieurs sont fort précises, et nous devrons reconnaître qu'il n'est qu'un seul pays sur lequel elles convergent : c'est la Cilicie. Or, précisément, nous ne rencontrons pas pour cette dernière contrée, dans les textes hiéroglyphiques, de nom analogue à celui que les Grecs donnent sous la forme Κιλικία, *'Hilik* et *Kilik* dans les légendes araméennes frappées à Tarse par les satrapes des Achéménides, *'Hilakku* dans les documents assyriens. Pourtant il est impossible d'admettre que les Égyptiens n'aient pas eu connaissance de la Cilicie ; nous sommes même positivement certains qu'ils l'ont connue et ont entretenu des rapports avec elle, puisque nous trouvons tout une série de villes ciliciennes, Tharschka (Tarse), Kouschpita (Casyponis), Aimal (Mylê), Tsaour (Tyros, sur la frontière de la Pisidie et de la Cilicie), Kabour (Cibyre, sur la frontière de la Pamphylie et de la Cilicie), Maoulnous (Mallos), dans la liste des conquêtes de ce que M. Brugsch a appelé la « campagne de ven-

Thèbes, col. 17 ; E. de Rougé, *Notice de quelques textes hiéroglyphiques récemment publiés par M. Greene* (extrait de l'*Athénæum français* de 1855), p. 7 ; Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 1re édit., p. 265 ; Brugsch, *History of Egypt*, t. II, p. 147.

(1) Papyrus Anastasi n° III, p. 3 ; Chabas, *Mélanges égyptologiques*, t. II, p. 134 ; Maspero, *Du style épistolaire*, 106 ; Goodwin, *Records of the past*, t. VI, p. 15.

geance » de Râ-mes-sou III, c'est-à-dire de l'expédition que sa flotte, après la défaite de la marine des Pelasta et des Tsekkri-ou, fit en Cypre et sur les côtes de l'Asie-Mineure pour y montrer son pavillon et faire trembler chez eux à leur tour les peuples qui avaient menacé l'Égypte d'invasion (1). Le pays de Qadi était de ceux qui devaient être alors châtiés, car après avoir souffert du passage des envahisseurs venus du nord-ouest de la péninsule, son peuple s'était laissé entraîner à leur suite à l'attaque du pays de Kêmi-t. Ajoutons qu'à deux reprises Pen-ta-our associe Qadi à Akerit, qui paraît bien positivement représenter les Cariens, s'étendant alors jusqu'à la Cilicie Trachée, comme plus tard encore, au XII[e] siècle avant l'ère chrétienne, du temps de Toukoulti-abal-escharra I[er], roi d'Assyrie (2).

D'un autre côté, il subsistait encore à l'époque classique bien des vestiges de l'antique extension d'un nom tel que *Qadi* à tout le territoire de la Cilicie. Ce n'est pas seulement le nom de la province de Cêtis ; c'est celui du canton de la Cappadoce méridionale, situé sur le revers du Taurus, limitrophe de la Cilicie, et qui ne fit partie de la Cappadoce que postérieurement à Alexandre (3), Καταονία (4), dérivé d'un radical *Kat,* comme celui de la voisine Λυκαονία

(1) Duemichen, *Historische Inschriften,* pl. XII ; Birch, *Records of the past,* t. VI, p. 20 ; Brugsch, *History of Egypt*, t. II, p. 152.

(2) Fr. Lenormant, *Les antiquités de la Troade*, I, p. 64.

(3) Strab , XII, p. 534.

(4) Strab., XI, p. 521 et 528 ; XII, p 533-535 et 537 ; XIV, p. 678 Plin., *Hist. nat.*, V, 2 ; VI, 2 et 3 ; Corn. Nep., *Datam.,* 4.

d'un radical *Lyk*, qui est le radical du nom des Lyciens (1). La forme égyptienne *Qadi* nous autorise encore à grouper avec ces appellations celles des deux principaux fleuves de la Cilicie, le Cali-cad-nos ou Caly-cad-nos (2), qui descendait des montagnes du canton de Cêtis (3) et sur la mer formait sa limite orientale (4), et le Cyd-nos (5). Les mystérieux Κήτειοι de l'*Odyssée* (6), qui pour Strabon (7) étaient absolument inconnus, et que le rapprochement de leur chef avec Memnon (8) semble bien caractériser comme un peuple reculé dans le sud-est, doivent probablement aussi intervenir ici, et particulièrement être mis en rapport avec le canton de Κῆτις, plutôt qu'assimilés aux Khéta, comme le veut M. Gladstone (9). Et j'ajouterai que, de même que la poésie homérique connaît en Mysie, sur la frontière

(1) Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæology*, t. VII, p. 284. L'éminent professeur d'Oxford rapproche aussi du nom de la Cataonie celui du Qadi des monuments égyptiens, qu'il n'hésite pas à placer dans la même région que nous.

(2) Polyb., XXII, 26; Strab., XIV, p. 670; Ptol., V, 8, 3; Steph. Byz., *s. v.*; T. Liv., XXXVIII, 38; Plin., *Hist. nat.*, V, 27; Amm. Marcell., XIV, 25.

(3) S. Basil., *Vit. S. Theclae*, I, 120.

(4) Ptol., V, 8, 3.

(5) Xenoph., *Anabas.*, I, 2, 23; Arrian., *Anabas.*, II, 4, 7; Plutarch., *Alex.*, 19; *Anton.*, 26; Strab., XIV, p. 672 et suiv.; Dionys., *Perieg.*, v. 868; Ptol., V, 8, 4; Pausan., VIII, 28, 3; Plin., *Hist. nat.*, V, 27; Avien., *Descr. orb.*, v. 1032; Justin., XI, 8; Q. Curt., III, 4; Amm. Marcell., XIV, 25.

(6) Λ, v. 521.

(7) XIII, p. 616 et 620; XIV, p. 678.

(8) *Odyss.*, Λ, v. 522.

(9) *Homeric synchronism*, p. 171 et suiv.

de la Troade des Ciliciens (1), dont les écrivains postérieurs déterminent la position de la manière la plus précise (2) et affirment la parenté avec les habitants de la Cilicie (3), nous trouvons vers les lieux où ils habitaient une rivière appelée Cêtios (4) ou Cêtion (5).

Quant au rapprochement de tous ces noms au thème *Kat* ou *Kêt* avec celui des *Kittîm*, la transcription égyptienne en *Qadi* me paraît y apporter un obstacle linguistique des plus sérieux, car elle dénote une prononciation indigène qui, dans une transcription sémitique, y aurait fait donner pour initiale un *qôph* au lieu d'un *kaph* (6), sinon même un *daleth* comme seconde consonne (7); il est donc très-probable que le thême exact était *qat*, *qet*, susceptible de devenir *qad*, *qed*.

Cependant le curieux renseignement fourni par Hérodote (8), que les Ciliciens s'appelaient primitivement *Hypachaioi,* pourrait être invoqué en faveur

(1) *Iliad.*, Θ, v. 397 et 415.

(2) Strab., v, p. 221; XIII, p. 586 et 611.

(3) Strab., XIV, p. 667.

(4) Plin., *Hist. nat.*, v, 30.

(6) Strab., XIII, p. 616.

(5) La distinction de *k* et de *q* constitue une des règles les plus tranchées dans les transcriptions de noms étrangers par les hiérogrammates égyptiens: E. de Rougé, *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien,* p. 44 et suiv.

(7) Ceci n'est pas aussi positif, car les Égyptiens, dans leurs transcriptions, ne faisaient pas aussi exactement la distinction du *d* et du *t :* E. de Rougé, mém. cit., p. 54 et suiv.

(8) VII, 91.

de l'idée de la présence très-antique de tribus de race gréco-pélasgique, tels qu'étaient les *Kittîm* de Cypre et beaucoup de populations de l'Asie-Mineure, dans certains cantons au moins de la Cilicie. Et l'on trouverait peut-être confirmation de ceci dans les noms que le prisme du roi d'Assyrie Toukoulti-abal-escharra Ier, au XIIe siècle avant notre ère, donne comme ceux de rois qu'il combattit dans cette contrée (1). Il appelle, en effet, *Kilianteru*, fils de *Kalianteru* (2), le roi du pays de *Qur'hê*, dans lequel je crois reconnaître la partie de la Cilicie Trachée où les villes de Corycos et de Coracêsion conservaient encore à l'époque grecque les traces du nom antique ainsi transcrit par les Assyriens ; *Šadianteru* (3), le roi de la ville d'*Urra'hnaš*, dans le district de *Panari* (4), qui est Erana (5) des Eleuthéro-Ciliciens dans le bassin du Pinaros. Ces trois noms nous offrent manifestement l'élément final que l'on retrouve dans tant de noms d'hommes et de lieux des pays pélasgiques de l'Asie-Mineure, tels que *Scam-andros, Mai-andros, Cass-andra*, etc. ; le dernier le combine avec l'élément initial du nom lydien bien connu de *Sady-attês*, et on peut le restituer avec une certitude presque complète en *Sady-andros* ou *Sadi-andros*.

(1) Voy. Fr. Lenormant, *Les antiquités de la Troade*, I, p. 65 et suiv.

(2) Col. 2, l. 25 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 10.

(3) Col. 2, l. 44 : *Ibid.*

(4) Col. 2, l. 37 : *Ibid.*

(5) Cic., *Epist ad. fam.*, xv, 4.

Pourtant, je le répète, le rapprochement entre le nom des *Kittîm* de Cypre et les noms géographiques de la Cilicie, dont la transcription égyptienne *Qadi* nous donne la plus ancienne forme, me paraît hautement improbable. Ce qui me tente beaucoup plus, c'est de grouper encore dans la même famille que *Qadi* le nom de la Cilicie orientale, *Cilicia campestris*, dont nous avons déjà parlé plus haut (1), et qui est *Quê* dans les documents assyriens, *Qvéh* ou *Qôâh* dans la Bible. Il sera arrivé à ce nom la même chose qu'à celui du peuple presque homonyme qui habitait, au nord-est de la Babylonie, sur le cours supérieur des rivières Râdânou et Tournat (2), Physcos et Gyndês de la géographie classique, Adhem et Diyâlâ de nos jours, peuple sur lequel M. Friedrich Delitzsch a disserté d'une manière si savante et si heureuse (3). La population présémitique suméro-accadienne les appelait *Gutum*, d'où les Assyro-Babyloniens de langue sémitique ont fait *Qutû*. Mais leur nom revêt ensuite la forme contractée et écourtée *Qû*, qui est le *Qô'a* de *Ezech.*, XXIII, 23; et la même contraction du primitif *Gutum* est donnée par le *Gôyîm* de *Genes.*, XIV, 1 et 9, qui ne doit pas être traduit, comme on le fait d'ordinaire, par « les nations (4), » mais qui est sûrement le nom d'un

(1) Dans ce volume, p. 9.

(2) Sur ces deux cours d'eau, voy. Friedrich Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 186.

(3) Même ouvrage, p. 233-236.

(4) Pour dire « roi des nations, » il faudrait régulièrement *méléch haggôyîm ; méléch Gôyîm* indique le roi d'un peuple particulier.

peuple spécial, d'un État comme ceux de Schine'âr (Schounger = Schoumer), Ellâsâr (Larsa) et 'Èlâm, mentionnés en même temps (1). Je suis d'autant plus induit à rapprocher les faits qui établissent l'équivalence *Qutû = Qû* de celle de *Qadi = Quê* que j'entrevois de fortes raisons de soupçonner qu'entre le *Gutum*, *Qutû* d'au-delà du Tigre et le *Qadi* de la Cilicie, il y avait plus qu'une simple ressemblance de noms, il y avait une véritable parenté, que tous deux étaient des fractions d'une même race et peut-être d'un même peuple, fractions dont l'une était restée en arrière de l'autre sur la route de leur migration. En effet, M. Sayce a établi d'une manière décisive, dans son beau mémoire intitulé *The monuments of the Hittites*, qu'autant qu'on peut en juger par la comparaison d'une série de noms propres géographiques et individuels, qui montent à plusieurs centaines, les langages des Ciliciens des deux provinces appelées par les Assyriens *'Hilakku* et *Quê* avaient une étroite affinité avec ceux des Khéta ou Khatti et des gens de Patin, de Samalla, de Gamgoum et de Koummoukh, pays occupant, du XIIe au VIIIe siècle avant l'ère chrétienne (et probablement bien antérieurement, au moins depuis le temps des XVIIIe et XIXe dynasties égyptiennes), le territoire compris entre l'Euphrate, l'Antitaurus, le Taurus et la mer, en descendant au

(1) Tous les autres princes sont vassaux de Kedârlâ'ômer (Koudour-Lagamar), roi de 'Èlâm (v. 5). C'est là une condition qui convient parfaitement à un chef des *Gutum* ou *Qutî*.

sud jusqu'aux environs de 'Hamath. Et un certain nombres d'indices, que j'aurai l'occasion de réunir un peu plus tard dans un travail spécial, établissent aussi des analogies du même genre entre cet ensemble de populations et le peuple de *Gutum* ou *Qutû* dans le voisinage du Tigre. Signalons seulement pour aujourd'hui ce fait, déjà relevé par M. Sayce (1), que dans *Genes.*, XIV, I et 9, le roi des Gôyîm ou Goutoum s'appelle Tid'âl, et que ce même nom est porté, dans les monuments égyptiens, sous les formes Taadal et Tadal, par deux Khéta-ou de marque, dont l'un commande les auxiliaires étrangers à la bataille de Qadesch, contre Râ-mes-sou II (2). Maintenant il faut ajouter que, si la forme *Qaui*, *Quê* peut être considérée comme contractée ou écourtée de *Qadi*, elle est déjà fort ancienne. Car, parmi les noms d'individus de la nation des Khéta recueillis par M. Sayce sur les monuments égyptiens de la XIXe dynastie (3), se trouve celui de *Qaui-sar*, dont le premier élément est incontestablement celui du pays de *Qaui*, tous les noms propres d'hommes de même formation offrant avant l'élément *sar* ou *sir* un nom géographique, comme *Kheta-sar* (du peuple ou du pays de *Kheta*), *Khileb-sar* (de la ville de *Khilbu*) et *Maur-sar* (de la ville qui est appelée, par une forme duplicative, *Maurmar*) (4).

(1) *Transact. of the Soc. of Biblical Archæology*, t. VII, p. 288.
(2) Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, p. 25.
(3) Mém. cit., p. 288.
(4) Brugsch, *Geographische Inschriften*, p. 26; Sayce, mém. cit., p. 283.

Revenons après cette digression à l'île de Cypre, dont nous avons vu que la population était représentée par Kittîm, fils de Yâvân.

Le nom hiéroglyphique de Cypre est connu d'une manière positive par le décret bilingue de Canope (1). La lecture en est embarrassante, à cause de l'incertitude de la valeur du signe initial de son orthographe. M. Lepsius l'a lu d'abord *Nebinai*. M. Chabas (2), observant que le premier signe représente quelquefois le verbe *mas*, « amener, conduire, apporter, » a proposé de transcrire *Masinai*, ce qui a été adopté par M. Maspero. Pourtant cette transcription a le grave inconvénient de ne pas tenir compte du signe *b*, qui figure dans l'orthographe du nom à la suite du premier caractère, *X.b.i.n.a.i*, et qui semble en être un complément phonétique. Sa présence semble bien déterminer en ce cas pour le caractère initial la valeur de *seb*, qu'il a aussi quelquefois (3), ce qui donnerait pour le nom tout entier la lecture *Sebinai*.

Il faut, je crois, rapprocher avec certitude de cette forme, fournie seulement par un texte de l'époque ptolémaïque, mais qui s'écarte trop absolument de

(1) L. 9.

(2) *Voyage d'un Égyptien*, p. 325.

(3) C'est ce qu'ont admis E. de Rougé et M. Brugsch. Cependant je dois ajouter que M. Lepage-Renouf (*Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, nº XXIX, 7 février 1882, p. 62-65), en s'appuyant sur des raisons d'une sérieuse valeur, conteste d'une manière absolue cette valeur *seb*, et n'admet que celle de *mas*. Pour lui, le signe que nous regardons comme représentant ici un *b*, à

l'appellation grecque Κύπρος et de l'appellation phénico-hébraïque *î Kittîm* pour qu'on ne la considère pas comme se rattachant à une tradition de l'Égypte des pharaons ; il faut, je crois, la rapprocher d'un nom qui occupe la dix-septième place dans la liste stéréotypée des pays du Nord sur les monuments pharaoniques (1), et qui revient souvent dans les mentions des tributs payés par les pays étrangers aux monarques de la XVIIIe et de la XIXe dynastie. On l'a lu très-longtemps *Asi* (2), et on l'a cherché dans le nord de la Syrie, quelques-uns au voisinage de l'Oronte, appelé aujourd'hui Assy par ses riverains. Mais en réalité l'orthographe en est *a.X.i,* avec pour second caractère une variante de celui qui sert d'initiale au nom de Cypre dans le décret de Canope, lequel ne peut pas être un simple *s*. Il faut donc lire, suivant la valeur que l'on donne à ce second caractère, *Amasi* ou *Asebi*. C'est

titre de complément phonétique, ne saurait avoir, dans le cas donné, ce rôle, et quand il s'y présente doit être pris comme faisant partie intégrante de l'expression du syllabique *mas*. S'il en était ainsi, les appellations hiéroglyphiques de l'île de Cypre, que nous lisons *Asebi* et *Sebinai*, devraient être définitivement transcrites *Amasi* et *Masinai*, ce qui aurait pour résultat d'écarter le rapprochement que nous proposons un peu plus loin, à la p. 84.

(1) A. Lepsius, *Denkmæler aus Ægypt. und Æthiop.*, part. III, pl. CXXIX : du temps de Séti Ier.

B. Lepsius, *Denkmæler,* part. III, pl. CXXXI, *a*: du temps de Séti Ier.

C. Lepsius, *Denkmæler*, part. III, pl. CXLV : du temps de Râ-messou II.

Les trois exemplaires combinés, avec leurs variantes, dans Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, pl. XIII et XIV.

(2) Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, p. 51 et suiv.

la seconde lecture qu'adopte aujourd'hui M. Brugsch (1), en traduisant par Cypre, car il n'est guère possible d'hésiter à croire que *Asebi* et *Sebinai* ne soient des variantes d'un même nom. Dans les Annales de Tahout-mès III, gravées sur la muraille du sanctuaire de Karnak, le tribut du pays d'*Asebi*, perçu dans les années 34 (2), 38 (3) et 39 (4) du règne, consiste principalement en bronze ou cuivre (5), que l'on dit en termes formels provenir des mines du pays (6). Ceci reporte de la manière la plus décisive à Cypre, car on sait que la plus grande richesse et la gloire de l'île était dans ses mines de cuivre, dans la production de ce χαλκὸς κύπριον, *aes cyprium* ou *cuprium*, tellement estimé et recherché qu'il a valu au métal son nom latin de *cuprum* (7). *Asebi* fournit aussi en tribut du plomb, quoiqu'en moindre quantité, et les anciens signalent les gisements de plomb argenti-

(1) *History of Egypt under the Pharaohs*, t. I, p. 325, 337, 340, 341, 362 et 372.

(2) Lepsius, *Auswahl der wichstigsten Urkunden der Ægyptischen Alterthums*, pl. XII, l. 35; E. de Rougé, *Notice sur quelques monuments du règne de Thouthmès III*, p. 20; Birch, *Records of the past*, t. II, p. 27; Brugsch, *History of Egypt*, t. I, p. 337.

(3) Lepsius, *Denkmæler*, part. III, pl. XXXI, *a*, l. 8; Birch, *Records of the past*, t. II, p. 49; Brugsch, *History*, t. I, p. 340.

(4) Lepsius, *Denkmæler*, part. III, pl. XXXI, *a*, l. 1; Birch, *Records of the past*, t. II, p 51; Brugsch, *History*, t. I, p. 341.

(5) Birch, *The annals of Thouthmes III*, p. 21; Brugsch, *History*, t. I, p. 362.

(6) Lepsius, *Denkmæler*, part. III, pl. XXXI, *a*, l. 8.

(7) Sur le cuivre de Cypre, ses exploitations et sa renommée, voy. Engel, *Kypros*, t. I, p. 43.

fère exploités à Cypre (1) ; il donne aussi des pierres précieuses, et il suffit de parcourir Pline (2) pour voir combien on en tirait encore à l'époque classique de la grande île de la Méditerranée orientale. Ajoutons que lans l'énumération des tributs de la trente-quatrième année de Tahout-mès III, la mention des tribus d'*Asebi* est intimement liée à celle des marchandises apportées par des vaisseaux phéniciens (3), et que, dans les inscriptions du tombeau de Rekh-ma-ra à Thèbes (4), le groupement de « *Kefa* (la Phénicie) et les îles du Ouats-our » correspond exactement à celui de « *Kefa* et *Asebi* » dans le chant du triomphe de la grande stèle de Tahout-mès III découverte à Karnak et transportée au musée de Boulaq (5). Ajoutons enfin que, dans la liste stéréotypée des peuples du nord, le nom placé

(1) Voy. l'extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale (ancien fonds grec, nº 1766, fol. 440; cf. le manuscrit nº 1310, où se trouve aussi le même morceau) dans Fr. Lenormant, *Essai sur le classement des monnaies d'argent des Lagides*, p. 23.

(2) *Hist. nat.*, XXXVII, 15, 17, 19, 22 et 54.

(3) Voy. Brugsch, *History*, t. I, p. 336 et suiv.

(4) Hoskins, *Travels in Ethiopia*, pl. à la p. 330; Wilkinson, *Manners and customs of ancient Egyptians*, t. I, pl. IV; Champollion, *Notices descriptives*, p. 506 et suiv.

(5) Mariette, *Revue générale de l'architecture*, t. XVIII, 1860, p. 57-60; *Notice des monuments du musée de Boulaq*, 2e édit., p. 80-82; *Karnak*, pl. XI; E. de Rougé, *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. IV, p. 196 et suiv.; Birch, *Archæologia*, t. XXXVIII, p. 373; *Records of the past*, t. II, p. 29 et suiv.; Maspero, *Du genre épistolaire*, p. 85-89; Brugsch, *History*, t. I, p. 370-373; A. Wiedemann, *Geschichte der achtzehnten egyptischen Dynastie* (extrait de la *Zeitschr. d. deutsch. Morgenl. Gesellschaft*, t. XXXII), p. 74 et suiv. Le passage relatif à Kefa et Asebi se trouve dans la quatrième des strophes rhythmées de ce texte.

au seizième rang, immédiatement avant celui d'*Asebi*, est *Qadna*, qui paraît une variante de *Qadi* et désignerait ainsi la Cilicie, dont Cypre est si voisine.

Tous ces faits me paraissent établir que le prétendu *Asi* des monuments égyptiens doit bien se lire, avec M. Brugsch, *Asebi* et être identifié avec le *Sebinai* du décret de Canope, c'est-à-dire avec Cypre. Et ce qui me semble confirmer à la fois cette assimilation et la lecture que nous adoptons pour ces deux noms, c'est le rapprochement qui s'établit de lui-même entre *Asebi* = *Sebinai* et *Aspelia*, que Pline (1) dit avoir été une des appellations les plus antiques de Cypre.

Le nom donné par les Assyriens à cette grande île est absolument différent de ses noms phénicien et égyptien. La détermination est si bien établie qu'il n'est pas besoin d'y revenir et d'y insister (2). Ce nom est *Yatnana* ou *Yadnana*, orthographié *Ya-at(ad)-na-na* ou même *At(ad)-na-na*. Il est formé en *-ânu*, le correspondant assyrien de la formation hébraïque en *-ôn* (*Libnânu* = *Lebânôn*). Mais la signification et l'étymologie en sont encore fort obscures. On peut même élever quelques doutes au sujet de la transcription. En effet, le caractère *AT*, qui est le second signe du mot dans sa première forme orthographique et le premier dans la seconde forme, s'emploie quelquefois, par exception, avec la valeur de *a*, *â*. Nous

(1) *Hist. nat.*, v, 35.

(2) Voy. E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 242 et suiv.; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 291 et suiv.

en avons deux exemples formels dans *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 7 recto, l. 59, et verso, l. 12, où *a'hi*, « les frères, » est orthographié *AT-'hi*. Il se pourrait donc que l'on eût à transcrire *Ya-a-na-na*, et *A-na-na*, que la forme réelle en fût *Yânana*, « l'île grecque » ou « ionienne. » Dans ce cas la différence de la forme *Yanu*, qui aurait servi de thème à *Yânana*, avec le *Yavnu* que nous avons vu être le nom générique des Grecs chez les Assyriens, tiendrait peut-être à ce qu'il s'agirait proprement et spécialement d'Ioniens. Une portion considérable de la population grecque de l'île de Cypre revendiquait une origine ionienne et se disait venue de l'Attique. Cette colonisation ionienne s'était répandue sur toute la côte septentrionale et sur la plaine de la Messarée. C'est son territoire qui me paraît être ce « pays de Ya', district de Yatnana » (ou Yânana), dont les sept rois se soumirent à Scharrou-kinou vers la fin de son règne (1), et dont la situation précise est discutée entre M. E. Schrader (2) et M. Friedrich Delitzsch (3). En effet, les Assyriens devaient faire tout naturellement *Ya'* du grec Ἰάς, antique nom de l'Attique, comme étant spécialement la terre ionienne (4), lequel pouvait s'appliquer également à tout canton habité par les Ioniens (5). La côte méridionale de Cypre, avec ses

(1) Inscription de Khorsabad, dite des Fastes, l. 36 et suiv.
(2) *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 243 et suiv.
(3) *Wo lag das Paradies*, p. 292.
(4) Strab., IX, p. 392; cf. VIII, p. 333.
(5) Μίλητος Ἰάς : *Anthol. Palat.*, VII, 83.

deux grandes villes de Cition (Kitti) et d'Amathonte ('Hamath), qui ne possédaient pas de rois propres et dépendaient politiquement de la Phénicie, avaient dû passer sous l'autorité de Scharrou-kinou aussitôt après la conquête de Çôr. L'Ias, au contraire, le pays colonisé par les Ioniens, c'est-à-dire le versant septentrional où se trouvaient sept rois indépendants sur les dix que l'île comptait en tout à cette époque, avait dû rester plus longtemps libre, et sa soumission constitua un fait important, qui méritait d'être enregistré à part dans les annales du règne. Ajoutons que la partie nord de Cypre, étant demeurée étrangère à la colonisation phénicienne, ne devait être que très-imparfaitement connue des Assyriens avant sa soumission, ce que Scharrou-kinou affirme au sujet du pays de Ya'.

Si l'interprétation de Kittîm était certaine et ouvrait seulement la porte à certaines questions subsidiaires, le nom de Tarschîsch soulève, au contraire, un problème de la plus grande difficulté, qui est fort loin d'être aujourd'hui résolu.

Déjà les anciens interprètes ont singulièrement varié dans leurs explications de ce nom géographique, qui revient fréquemment dans l'Ancien Testament. Aux environs de l'ère chrétienne, les Juifs n'avaient plus à son sujet de tradition exacte et concordante.

La version des Septante, dans *Is.*, XXIII, 1, 10 et 14, ainsi que dans *Ezech.*, XXVII, 12, et XXXVIII, 13, traduit *Tarschîsch* par Καρχηδών et Καρχηδόνιοι, tandis que partout ailleurs elle reproduit purement et simplement

le nom sous la forme Θαρσὶς ou Θαρσεὶς. La Vulgate a conservé dans *Ezech.*, XXVII, 12, *Carthaginienses*, que les anciennes versions italiques avaient évidemment emprunté au grec et que saint Jérôme a fait disparaître de tous les autres passages. La version arabe des prophètes, exécutée sur le grec, met *Kharkîdûnyûs* dans *Ezech.*, XXVII, 12, et XXXVIII, 13 (1) ; dans les trois passages de *Is.*, XXIII, elle altère Καρχηδὼν en *Karsidûnah*. A ce système d'explication, qu'il n'est même pas besoin de réfuter, se rattache encore la substitution de *Aphrîqâ* à *Tarschîsch* par les Targoumîm, dans I *Reg.*, XXII, 49, et *Jerem.*, X, 9.

D'autres, ne trouvant plus dans la géographie qui leur était connue de pays de nom de Tarschîsch et ne sachant pas où en placer un, ont tranché la difficulté en voyant dans ce mot un nom de la mer. Déjà les Septante mettent θαλάσση dans le seul passage *Is.*, II, 16, où Aquila suit leur exemple. Du temps de saint Jérôme, cette explication était très-répandue chez les Juifs. *Hebraei putant*, dit-il (2), *lingua propria sua mare* tharsis *appellari, quando autem dicitur* iam *non hebraico sermone appellari, sed syriaco.* Et ailleurs (3) : *Tharsis vel regio Indiae est, ut vult Josephus, vel certe omne pelagus appellatur.*

(1) Et même dans XXVII, 25, où le texte le plus habituel a : πλοῖα. Ἔμποροί σου, tandis que le *Codex Alexandrinus* et l'édition aldine nous offrent la leçon qu'a suivie le traducteur arabe : Καρχηδόνιοι ἔμποροί σου.

(2) *Comment. ad Is.*, II, 16.

(3) *Comment. ad Jerem.*, X, 9.

Dans sa lettre à Marcella (1), il explique le nom de la gemme *tarschîsch* en disant qu'elle est ainsi appelée parce qu'elle a la couleur de la mer. Aussi met-il *mare* pour le nom de Tarschîsch dans I *Reg.*, XXII, 49; *Is.*, XXIII, 1, 10 et 14; LX, 9; LXVI, 19; *Ezech.*, XXVII, 25. Le Targoum emploie la traduction *yammâ* dans *Ezech.*, XXVII, 12; XXXVIII, 13; *Jon.*, I, 3. Celui des Prophètes rend également l'hébreu *aniyôth Tarschîsch* par *sepînê yammâ*, toutes les fois qu'il se présente, tandis que celui des psaumes met *sepînê Ṭarsîs* dans XLVIII, 7, et LXXII, 10. Enfin Sa'adiah adopte aussi la traduction par « mer » dans les différents passages de Yescha'yâhoû.

Une autre interprétation de Tarschîsch, encore plus généralement admise chez les Juifs des premiers siècles de l'ère chrétienne, mais vivement critiquée par saint Jérôme (2), reprise chez les modernes par Volney (3), Hartmann (4), Ch. Lenormant (5) et M. Vivien de Saint-Martin (6), est celle dont nous trouvons la plus ancienne expression chez Josèphe (7). Elle y voit Tarse en Cilicie, dont l'importance commerciale est attestée par divers témoignages de

(1) T. II, p. 623, ed. Martianay.

(2) *Epist. ad Marcell.*, t. II, p. 622.

(3) *Nouvelles recherches sur l'histoire ancienne*, t. I, p. 721.

(4) *Aufklærungen ueber Asien*, t. I, p. 69.

(5) *Introduction à l'histoire de l'Asie occidentale*, p. 318 et suiv.

(6) *Atlas dressé pour l'Histoire de la géographie et des découvertes géographiques*, pl. I.

(7) *Antiq. jud.*, I, 6, 1.

l'antiquité (1). Les deux Talmuds (2), le Midrasch *Berêschîth rabbâ*, les différents Targoumîm du Pentateuque et celui des *Chroniques* (3), expliquent aussi *Tarschîsch* par *Ṭarsûs*, c'est-à-dire Tarse (4).

Dans le livre de Judith, après qu'il a été d qu'Holopherne avait occupé les montagnes à la gauche de la haute Cilicie, vient un verset que les trois versions anciennes donnent d'une manière fort différente, mais au travers des variantes duquel on voit transparaître quelque chose de l'ancien texte hébraïque, depuis longtemps perdu.

Grec, II, 23 : Καὶ διέκοψε τὸ Φοὺδ καὶ Λοὺδ, καὶ ἐπρονόμευσαν πάντας υἱοὺς Ῥασσίς.

Syriaque, II, 13 : « Et ils extirpèrent les gens de Phoût et de Loûd, et ils emmenèrent en captivité tous les fils de Thîrâs et de Ra'amsês. »

Vulgate latine, II, 13 : *Effregit autem civitatem opinatissimam Melothi, praedavitque omnes filios Tharsis.*

De la comparaison de ces trois variantes il ressort indubitablement que le texte hébreu avait ici *Tarschîsch*, employé par son auteur pour désigner une ville de la Cilicie, c'est-à-dire Tarse. Telle était donc, à l'époque tardive où il écrivait, l'opinion prédomi-

(1) Strab , XIV, p. 674; Xenoph., *Anabas.*, I, 2, 23.

(2) Talm. Jerus., *Megillah*, I, fol 11; Talm. Babyl., *Yoma*, fol. 10, *a*.

(3) Le *Ṭarsîs* du Targoum des Psaumes (XLVIII, 7, et LXXII, 10) est encore une variante de *Ṭarsûs*.

(4) Neubauer, *Géogr. du Talmud*, p. 424.

nante sur le sens de ce nom. C'est tout ce que nous voulons en retenir, sans nous enfoncer dans les difficultés de la géographie fantaisiste d'un livre purement hagadique, qui n'a aucune valeur pour l'histoire.

Cette explication de Tarschîsch par Tarse est celle qui a été adoptée par la grande majorité des commentateurs juifs et par l'exégèse chrétienne jusqu'à Bochart. Elle est pourtant impossible à maintenir en présence de la façon toute différente dont nous savons aujourd'hui que les peuples sémitiques transcrivaient le nom indigène de la grande cité cilicienne. Les documents assyriens appellent Tarse *Tarzi* (1), ce qui concorde de la façon la plus exacte avec la forme *Tarz* des légendes araméennes des monnaies frappées dans cette ville sous les Achéménides (2). Ceci nous révèle un nom ayant dans sa forme originale la même désinence que plusieurs appellations de villes et de dictricts des régions voisines que font connaître les inscriptions cunéiformes : *Alzi* et *Purukuzzi* dans le sud-est de la Cappadoce, entre le pays des *Muškai* (Meschech) et celui de *Kummu'h*

(1) Obélisque de Schalmanou-aschir à Nimroud, l. 138 : Layard, *Inscriptions in the cuneiform character*, pl. 95. Voy. Finzi, *Ricerche per lo studio dell' antichità assira*, p. 347 et suiv. ; E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 240 et suiv.

(2) Lindberg, *De inscriptione Melitensi*, p. 46 ; Gesenius, *Monum. phœnic.*, p. 428 ; D. de Luynes, *Essai sur la numismatique des satrapies*, pl. I-V, VII-IX ; J. Brandis, *Das Münz-Mass-und Gewichtswesen in Vorderasien bis auf Alexander den Grossen*, p. 428-430, 500 et suiv.

(la Commagène) (1), *'Hazazu* (2) ou *'Hazazi* (3), aujourd'hui 'Azâz, et *Tarmanazi* (4) dans le pays de *Patin,* dont la situation entre l'Euphrate et les embouchures de l'Oronte a été si bien établie par M. E. Schrader (5). Il est vrai qu'il semble bien que ce soit Tarse qui soit désignée dans les monuments hiéroglyphiques du règne de Râ-mes-sou III (6) sous la forme *Tharsch-ka* (avec la même addition que dans *Salomas-ki* du même monument pour Salamis de Cypre). Mais cette transcription égyptienne, même si on devait la considérer comme sûre, n'emporterait aucune conséquence pour les transcriptions sémitiques, d'autant plus que les Égyptiens ont été toujours fort embarrassés pour rendre le son *z* (7), qui manquait à leur organe, tandis que les Sémites le possédaient tous.

Avant même que l'impossibilité d'assimiler Tarschisch à Tarse = Tarz n'eût été démontrée lin-

(1) Prisme de Toukoulti-abal-escharra Ier, col. 1, l. 64 et 65; col. 2, l. 90 et 91 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 9 et 10.

Pour *Alzi,* voy. encore Obélisque de Schalmanou-aschir à Nimroud, l. 42: Layard, *Inscr. in the cuneif. character*, pl. 89.

(2) *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 10, nº 3, l. 20.

(3) Monolithe d'Asschour-naçir-abal, col. 3, l. 71 : *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. I, pl. 25.

(4) Voy. Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæology,* t. VII, p. 292.

(5) *Keilinschriften und Geschichtsforschung,* p. 214 et suiv.

(6) Duemichen, *Historische Inschriften,* pl. XII; Birch, *Records of the past,* t. VI, p. 20; Brugsch, *History of Egypt under the Pharaohs*, t II, p. 152.

(7) D'ordinaire ils le confondaient avec *ç* et le rendaient également par *ts :* E. de Rougé, *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien,* p. 75.

guistiquement, comme elle l'est aujourd'hui, Bochart (1) l'avait reconnue au point de vue de l'histoire et de la géographie. Il y substitua donc une autre opinion, qui a fait une brillante fortune, car elle a été adoptée par presque tous les exégètes modernes depuis son époque (2). Dans l'antiquité elle n'avait été mise en avant que par le seul Eusèbe, à qui le Syncelle (3) a emprunté l'explication : Θάρσεις ἐξ οὗ Ἴβηρες. L'opinion courante depuis Bochart voit dans Tarschîsch la forme phénico-hébraïque du nom de Ταρτησσὸς, par lequel les Grecs désignèrent le plus anciennement l'Espagne méridionale (4), but de grandes navigations dont les Phéniciens tiraient dès une époque extrêmement reculée d'immenses profits et dont ils s'efforçaient d'éloigner toute concurrence (5).

(1) *Phaleg*, l. III, c. VII, p. 166 et suiv. de l'édit. de Leyde, 1712; cf. *Canaan*, l. I, c. XXXIV.

(2) Voy. principalement J. D. Michaëlis, *Spicil. geogr. Hebr. exter.*, I, p. 82 et suiv.; Bredow, *Historische Untersuchungen*, t. II, p. 260 et suiv.; Gesenius, *Thesaurus*, p. 1315 et suiv.; les commentaires de Von Bohlen, Tuch, Dillmann sur *Genes.*, X, 4; les articles de ce nom dans le *Realwœrterbuch* de Winer, le *Bibellexikon* de Schenkel, le *Dictionary of the Bible* de Smith et l'*Encyclopœdia Britannica.*

(3) P. 49.

(4) L'opinion de Redslob (*Tartessus, ein Beitrag zur Gesch. der phœnic.-span. Handels*, Hambourg, 1849), qui faisait de Tartêssos Dertosa dans le nord de l'Espagne, est tout à fait inadmissible.

(5) Sur cet ancien commerce phénicien avec l'Espagne, voy. Bochart, *Phaleg*, l. III, c. VII; *Canaan*, l. I, c. XXXIV; Bredow, *Historische Untersuchungen*, t. II, p. 260 et suiv.; Heeren, *Politique et commerce des peuples de l'antiquité*, trad. franç., t. II, p. 71-81; Movers, *Die Phœnizier in Gades und Turdetanien,* dans la *Zeitschrift für Philosophie und Katholische Theologie* de 1843; *Die Phœnizier*, t. II, 2e part., p. 588-659.

Les notions sur Tartesse chez les écrivains antiques sont toujours assez vagues. Pourtant Movers a très-bien établi que *Tartêssos*, dans les sources les plus anciennes et les meilleures, est toujours, non une ville, une localité spéciale, mais un pays d'une certaine étendue, appelé aussi *Tartêssis* ou *Tartêssia* (1), et habité par un peuple de *Tartêssioi*, que l'on représente comme étant, avec les Cynètes, le plus considérable et le plus anciennement civilisé de la portion méridionale de la péninsule ibérique (2). Stésichore (3), Hécatée (4), Phérécyde (5), Hérodote (6), Théopompe (7), Hérodote (8) et Festus Avienus (9), d'après des documents fort anciens du VI[e] siècle avant J.-C. qui paraissent d'origine massaliète, ont parlé de ces Tartessiens. Ils habitaient les rives d'un fleuve du même nom qu'eux (10), qui fut appelé plus tard Bætis, le Guadalquivir de nos jours. C'est par eux qu'étaient possédées les côtes nord du

(1) Voy. sur ce pays Cellarius, *Notitia orbis antiqui*, t. I, p. 87; Mannert, *Geogr.*, t. I, p. 295; Ukert, *Geogr. d. Griech. u. Rœm.*, t. II, 1re part., p. 242.

(2) M. d'Arbois de Jubainville (*Les premiers habitants de l'Europe*, p. 33 et suiv.) a parfaitement groupé tout ce que l'on sait des Tartessiens et de leur histoire.

(3) *Ap.* Strab., III, p. 148.

(4) *Ap.* Steph. Byz., *v.* Ἐλιβύργη et Ἴβυλλα.

(5) *Ap.* Schol. *ad* Apollon. Rhod., *Argonaut.*, IV, v. 396.

(6) I, 163; IV, 152 et 192.

(7) *Ap.* Steph. Byz., v. Μασσία.

(8) *Ap.* Constant. Porphyrogen., *De administr. imper.*, 23.

(9) *Or. marit.*, v. 85, 113, 223, 254, 265, 269, 308, 332, 423, 428.

(10) Stesichor. *et* Eratosthen., *ap.* Strab., III, p. 148; Pausan., VI, 19, 3; Avien., *Or. marit.*, v. 291; Steph. Byz., *v.* Ταρτησσός.

détroit de Gibraltar, Calpê, la colonne européenne d'Hercule, et ils s'étendaient primitivement jusqu'à la rivière appelée par Festus Avienus (1) *Theodorus*, par Pline (2) *Tadir*, par Ptolémée (3) *Terebos*, aujourd'hui la Segura, au nord de Carthagène. Festus Avienus, qui donne aux Tartessiens l'épithète de riches (4), leur attribue une marine propre, qui aurait fréquenté les îles Œstrymnides (5), les mêmes que les Cassitérides (6), dont on disait la population d'origine primitivement ibérique (7). Suivant Solin, ils avaient aussi envoyé des colonies en Sardaigne (8). Les descendants des Tartessiens, au temps de Strabon (9), possédaient une littérature traditionnelle versifiée, qu'ils prétendaient faire remonter à 6000 ans. Quand les Tyriens, vers 1100 avant notre ère (10), vinrent dans une île, sur la côte des Tartessiens, fonder la ville de *Gadir* (11) ou *Aggadir* (12), ils y

(1) *Or. marit.*, v. 456-463.

(2) *Hist. nat.*, III, 3.

(3) II, 6, 14.

(4) *Or. marit.*, v. 423.

(5) *Ibid.*, v. 94-119.

(6) Herodot., III, 115; Strab., II, p. 147 et 175; voy. Müllenhof, *Deutsche Alterthumskunde*, t. I, p. 92.

(7) Dionys., *Perieg.*, v. 561-564; voy. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 31.

(8) Solin., 10.

(9) III, p. 139.

(10) Peu d'années avant la fondation d'Utique et vers l'époque où les Doriens bâtirent Mégare : Vell. Paterc., *Hist. Rom.*, I, 2; voy. Movers, *Die Phœnizier*, t. II, 2e part., p. 148.

(11) C'est la forme donnée et très-bien expliquée par Festus Avienus, *Or. marit.*, v. 85: Hesych., *v.* Γάδειρα; cf. Solin., 23; voy. Schrœder, *Die Phœnizische Sprache*, p. 130.

(12) Forme donnée par les légendes monétaires: Gesenius, *Monum.*

trouvèrent, suivant une tradition carthaginoise, une forteresse entourée de solides murailles, et ils ne purent la prendre sans recourir au bélier, qui fut alors inventé (1). En effet, c'est sur le territoire de ce peuple (2), et à ses dépens, que les Phéniciens fondèrent leurs grands établissements commerciaux et coloniaux de la Bétique. Non seulement ils y fondèrent sur le littoral des villes purement phéniciennes, comme Gadir (Gades), Seks (Sixos, Sex), 'Abderath (Abdera), Malacha (Malaca) et Melqarthiya (Carteia), mais ils implantèrent un élément kénânéen considérable dans toutes les villes de l'intérieur des terres dans le bassin du Bætis (3). Surtout la création du peuple mixte des Bastules (4) ou Blastophéniciens (5), formé par le croisement des indigènes et des colons

phœnic., pl. 40, n° XV, p. 304-308; Benary, *Berl. Jahrb. f. wissensch. Kritik*, 1836, p. 45; Judas, *Étude démonstrative de la langue phénicienne*, p. 29 et 161; Movers, article *Phœnizien* dans l'Encyclopédie de Ersch et Gruber, p. 439; *Die Phœnizier*, t. II, 2e part., p. 549 et 622; Blau, *Zeitschr. d. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. VI, p. 475; L. Müller, *Numism. de l'ancienne Afrique*, t. III, p. 151 et 159; A. Levy, *Phœniz. Wœrterb.*, p. 27; Schrœder, *Phœnizische Sprache*, pl. XXVIII, n° 30, p. 280; A. Heiss, *Monnaies antiques de l'Espagne*, pl. LI et LII, p. 347-350; A. Delgado, *Nuevo método de clasificacion de las medallas autónomas de España*, t. II, pl. XXV-XXIX, nos 1-82, p. 55-77.

(1) Vitruv., X, 13 (19); voy. Movers, *Die Phœnizier*, t. II, 2e part., p. 626 et suiv.

(2) Pseudo-Aristot., *Mirab. auscult.*, 135.

(3) Strab., III, p. 149.

(4) Plin., *Hist. nat.*, III, 3; Pomp. Mel., III, 1.

Βαστοῦλοι οἱ καλούμενοι Ποινοί : Ptol., II, 4, 6; cf. 9. Βλαστουροὶ οἱ καλούμενοι Ποινοί : Marcian. Heracl., *Peripl.*, II, 9.

(5) Appian., *Hispan.*, 56.

libyphéniciens amenés d'Afrique (1), coupa en deux l'ancien peuple des Tartessiens, et sépara d'eux les Mastianes ou Mastiènes, leur division orientale, qui désormais formèrent un peuple distinct (2). Dès le VIe siècle, et même auparavant, ce nouvel état de choses était établi. Après diverses vicissitudes sur lesquelles nous aurons à revenir un peu plus loin, les Tartessiens du bassin du Tartêssos ou Bætis, qui avaient eu au VIe siècle des rois fameux par leur richesse (3), finirent par être écrasés et définitivement soumis à Carthage par A'himelqarth Barqa (Hamilcar Barcas) (4). Aussi, du temps de Polybe, dans la première moitié du IIe siècle avant l'ère chrétienne, le nom de Tartessiens était déjà tombé en désuétude : il n'apparaît plus dès lors que comme un souvenir littéraire, suivant la très-juste remarque de M. d'Arbois de Jubainville. Le peuple qui avait porté ce nom célèbre était divisé en deux groupes, les Turdétans et les Turdules (5), représentés comme dépourvus de toute énergie guerrière (6). Un siècle et demi plus

(1) Scymn., *v.* 195; Avien., *Or. marit.*, v. 421; Steph. Byz., *v.* Ἐλβέστιοι; voy. Movers, *Die Phœnizier*, t. II, p. 629 et suiv.

(2) Voy. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 34. Je ne crois pas que ce savant ait raison de dire que le nom des *Mastiani* disparaît après Polybe par suite des bouleversements que subit l'Espagne; il s'altère seulement en *Bastetani* : Strab., III, p. 139, 155 et suiv., 162; Plin., *Hist. nat.*, III, 3.

(3) Strab., III, p. 151.

(4) Diod. Sic., XXV, 14. Strabon (III, p. 151) les appelle déjà à cette occasion Turdétans.

(5) Polyb., XXXIV, 9.

(6) T. Liv., XXXIV, 7.

tard, Strabon (1) dit qu'il n'existe entre eux aucune différence appréciable et qu'ils constituent réellement un même peuple.

Les anciennes relations des voyages des Samiens et des Phocéens, au VI[e] siècle avant notre ère, parlaient d'un comptoir, ἐμπόριον (2), indigène (3), nommé Tartêssos comme le pays lui-même, qui était situé dans une île entre les deux bras que le fleuve Tartêssos formait à son embouchure (4). Ce comptoir paraît avoir disparu de bonne heure. Aux temps romains il n'en restait plus qu'un vague souvenir, et on l'avait confondu avec les villes phéniciennes (5), de telle façon que les uns prétendaient que l'antique Tartesse était Gadès (6), les autres que c'était Carteia (7).

La plupart des renseignements de la Bible sur

(1) III, p. 139.

(2) Herodot., IV, 152.

(3) Quand Arrien (*Anabas.*, II, 16, 3) dit : Φοινίκων κτίσμα ἡ Ταρτησσός, c'est de Gadès qu'il parle et non de ce vieil *emporion*, dont la situation exacte était oubliée de son temps.

(4) Strab., III, p. 148; Pausan., VI, 19, 3.

(5) Movers, *Die Phœnizier*, t. II, 2[e] part., p. 607 et suiv.

(6) Avien., *Descr. orb.*, v. 613; Sallust., *Histor.*, II, fr. 33; Plin., *Hist. nat.*, IV, 36; cf. Johan. Laur. Lyd., *De ostent.*, 12; Cicéron (*Epist. ad Attic.*, VII, 3, 11) appelle Tartessien Cornelius Balbus, qui était de Gadès. Ainsi que nous venons de le remarquer, c'est aussi l'assimilation que suivait Arrien (*Anabas*, II, 16, 3).

(7) Strab., III, p. 151; Pausan., VI, 19, 3; Plin., *Hist. nat.*, II, 6; III, 3; S. Hieronym., *Praefat. in cap.* III *Epist. ad Galat.*, t. IV, p. 254, ed. Martianay. La position où Scymnos (v. 163) et Denys (*Perieg.*, v. 337) placent Tartêssos correspond à celle de Carteia.

La monnaie publiée par Florez (*Medallas de las colonias municipios y pueblos de España*, t. III, pl. LXVI, n° 1; voy. Eckhel,

Tarschîsch, qui se lisent principalement chez les prophètes, cadrent fort bien avec l'opinion de Bochart, adoptée par la plupart des exégètes modernes, qui y voit le Tartesse espagnol.

Tarschîsch est une région située sur la Méditerranée, puisque les navires qui y vont de la Palestine mettent à la voile du port de Yâphô ou du moins y relâchent sur leur route en venant de la Phénicie (1). C'est un des pays les plus éloignés que l'on connaisse, puisque le prophète Yônâh veut s'y réfugier pour fuir la parole de Yahveh qui lui ordonne d'aller prêcher la pénitence à Nînvêh (2). Il est, en effet, situé dans l'ouest le plus reculé ; car *Psalm.*, LXXII, 10, oppose Tarschîsch à Schebâ et Sebâ, les deux littoraux, arabe et africain, du golfe Avalitique (3), pour représenter les extrémités du monde au nord-ouest et au sud-est. La même opposition se trouve dans *Ezech.*, XXXVIII, 13, entre Tarschîsch, d'une part, Schebâ et Dedân, de l'autre. Tarschîsch est d'ailleurs un des pays les plus riches de l'univers (4). C'est un des points avec lesquels Çôr commerce le plus habituellement ; les « vaisseaux de Tarschîsch, » *aniyôth Tarschîsch*, sont très-fréquemment men-

Doctr. num. vet., t. I, p. 29 ; Mionnet, *Descript. de médailles antiques*, t. I, p. 26, n° 191), qui aurait porté la légende latine TARTES, est une falsification.

(1) *Jon.*, II, 3.

(2) *Jon.*, II, 3 ; IV, 2.

(3) C'est ce que nous montrerons dans le chapitre suivant, en étudiant la généalogie des fils de 'Hâm.

(4) *Psalm.*, LXII, 10 ; *Ezech.*, XXXVIII. 13.

tionnés, toujours en rapport avec cette cité (1). La navigation vers Tarschîsch est par excellence la navigation hauturière des Kénânéens maritimes. Aussi l'expression de *anî Tarschîsch* était-elle employée pour désigner un type particulier de vaisseaux, le μέγα πλοῖον Φοινικικὸν de Xénophon (2), celui qui était construit pour les grands voyages de commerce (3), sur quelque mer et vers quelque pays que ce vaisseau naviguât.

C'est ainsi que nous lisons dans I *Reg.*, x, 22, à propos des expéditions envoyées par Schelômôh vers Ôphîr :

« Car le roi avait sur mer un vaisseau de Tarschîsch avec le vaisseau de 'Hîrâm ; une fois tous les trois ans le vaisseau de Tarschîsch revenait chargé d'or, d'argent, de dents d'ivoire, de singes et de paons. »

Et dans II *Reg.*, xxii, 49 :

« Yehôschâphâṭ fit faire des vaisseaux de Tarschîsch pour aller à Ôphîr prendre de l'or ; mais on n'y alla pas, parce que les vaisseaux s'étaient brisés à 'Éçyôn-gâbér (4). »

(1) *Is.*, ii, 6; xxiii, 1 et 14 ; lx, 9; *Psalm.*, xlviii, 8.

(2) *Œconom.*, 8.

(3) « Les vaisseaux de Tarschîsch composaient les flottes de ton commerce » (de Çôr) : *Ezech.*, xxvii, 25.

(4) On sait comment l'auteur des *Chroniques*, trouvant cette mention de vaisseaux de Tarschîsch et ne la comprenant plus, a supposé que les navires lancés sur la mer Rouge allaient à Tarschîsch même, ce qui est absurde, car l'idée de Keil (*Dœrptische Beitræge z. Theologie*, t. II, p. 259 et suiv. ; *Chronik*, p. 303 et suiv.), que des bâtiments construits à Éçyôn-gâbér auraient été transportés au travers de l'isthme de Suez dans un des ports de la Palestine

Tout ceci pourtant, bien que convenant à l'Espagne, n'a rien d'absolument décisif, car les mêmes données peuvent s'appliquer également à tout pays situé dans la partie occidentale de la Méditerranée, au delà de la Sicile, avec laquelle se termine tout naturellement la région des îles, *iyîm*, qui embrasse les mers

sur la Méditerranée, ne supporte pas l'examen, et d'autre part la circumnavigation de l'Afrique ne fut exécutée qu'une fois dans l'antiquité, par l'ordre du pharaon Nékô (Herodot., IV, 42).

II *Chron.*, IX, 21 : « Car les vaisseaux du roi (Schelômôh) allaient à Tarschîsch avec les serviteurs de 'Hoûrâm; une fois tous les trois ans les vaisseaux de Tarschîsch revenaient chargés d'or, d'argent, de dents d'ivoire, de singes et de paons. »

II *Chron.*, XX, 35-37 : « Ensuite Yehôschâphâṭ, roi de Yehoûdâh, s'allia avec A'hazyâh, roi de Yisrâêl, lequel agit très-mal.

« Il se l'associa pour construire des vaisseaux afin d'aller à Tarschîsch, et ils construisirent les vaisseaux à Éçyôn-gâbér.

« Et Elyézér, fils de Dôdâvâhoû, de Mârêschâh, prophétisa sur Yehôschâphâṭ, en disant : Lorsque tu t'es lié avec A'hazyâhoû, Yahveh a brisé tes œuvres. Et les vaisseaux furent brisés, et ils ne purent aller à Tarschîsch. »

Ce sont ces deux passages qui ont induit saint Jérôme (*Comment. ad Jerem.*, X, 9) dans l'antiquité, Bochart (*Phaleg.*, l. III, c. VIII, p. 171 de l'édit. de Leyde, 1712) et plus récemment encore Movers (*Untersuchungen ueber die Bibl. Chronik*, p. 254; *Zeitschr. f. Philos. u. kathol. Theol.*, 1843, cahier 2, p. 6; *Die Phœnizier*, t. II, 2e part., p. 597) à supposer l'existence d'un second Tarschîsch situé dans l'Océan Indien, et d'autres, comme Hensler et Bruce, à placer l'unique Tarschîsch dans l'Éthiopie ou dans l'Afrique australe, fantaisies qui ne méritent même pas la discussion. En réalité, il n'y a là qu'une simple erreur de l'auteur des *Chroniques*, sur laquelle on aurait tort de bâtir des systèmes. C'est ce que Vitringa (sur *Is.*, II, 16) a reconnu le premier avec une admirable sûreté de critique, et qui a été confirmé par Bredow (*Historische Untersuchungen*, t. II, p. 260 et suiv.), de Wette (*Einleitung*, 7e éd., Berlin, 1852, p. 244), Zunz (*Zeitschr. f. d. Wissensch. d. Judenthums*, t. I, p. 164), Winer (*Realwœrterb.*, t. II, p. 703), Gesenius (*Gesch. d. hebr. Sprache*, p. 42; *Thesaurus*, p. 1315 et suiv.) et Ewald (*Geschichte des Volkes Israel*, t. III, p. 76).

grecques. Mais voici qui est bien plus significatif. *Ezech.*, XXVII, 12, dit à Çôr :

« Tarschîsch trafiquait avec toi
à cause de ton abondance de tout bien ;
d'argent, de fer, d'étain et de plomb
ils pourvoyaient ses marchés. »

Metallis plumbi, ferri, aeris, argenti, auri tota ferme Hispania scatet, dit Pline (1). C'est surtout l'argent dont Tarschîsch est le pays par excellence ; *Jerem.*, X, 9, nous le dit formellement. Or, c'est là ce que l'Espagne était pour le monde méditerranéen. *Argentum reperitur in Hispania pulcherrimum*, lisons-nous encore dans Pline (2) ; *id quoque in sterili solo, atque etiam montibus.* Diodore de Sicile (3) affirme aussi que l'Espagne était la contrée qui fournissait l'argent le plus abondant et de la plus belle qualité, que les Phéniciens et après eux les Carthaginois tirèrent d'immenses profits de l'exploitation de ce métal dans la péninsule, et y établirent des colonies pour cet objet, à une époque où les indigènes ignoraient encore la manière de travailler les mines. La région de Tartesse, où ils touchèrent d'abord, était particulièrement fameuse pour son abondance d'argent. « Les premiers Phéniciens qui débarquèrent à Tartesse, dit le Pseudo-Aristote (4), en rapportèrent

(1) *Hist. nat.*, III, 4.
(2) *Hist. nat.*, XXXIII, 31.
(3) V, 35 et 38.
(4) *Mirab. auscult.*, 147.

tant d'argent en échange d'huile et d'autres marchandises de nulle valeur, que leurs navires ne pouvaient plus contenir tout ce qu'ils en avaient reçu, et qu'ils furent obligés, au moment du départ, de remplacer tous leurs outils et tous leurs ustensiles, jusqu'aux ancres, par d'autres qu'ils firent en argent. » Strabon (1) raconte encore que lorsque A'himelqarth Barqa (Hamilcar Barcas) fit la conquête du pays des Turdétans, que nous avons vu être les mêmes que les Tartessiens, il trouva qu'ils fabriquaient en argent jusqu'aux mangeoires de leurs bestiaux et aux grands pithoi qui leur servaient à conserver les liquides.

La mention de l'étain, *bedîl,* comme marchandise de Tarschisch est encore plus décisive. On sait, en effet, que ce métal ne se trouve que sur un très-petit nombre de points du globe ; que dans l'antiquité, comme de nos jours, le commerce en était restreint à certains marchés déterminés, d'où il se répandait dans tout le monde civilisé ; enfin que dans le bassin occidental de la Méditerranée il n'y a que l'Espagne qui en produise. En revanche, précisément à l'époque des prophètes, l'extrémité méridionale de la péninsule en était pour l'Asie antérieure le grand marché, soit dans les comptoirs des Tartessiens indigènes, soit dans les cités proprement phéniciennes (2) ; c'est de

(1) III, p. 151.

(2) Voy. Heeren, *Politique et commerce des peuples de l'antiquité,* trad. franç., t. II, p. 71-81, et surtout H. Dufrené, *Étude sur l'histoire de la production et du commerce de l'étain* (extrait des *Annales du génie civil*, 1881), p. 48-59.

là que les Tyriens et les autres Phéniciens le rapportaient dans leurs ports et le vendaient à toutes les nations. Tartesse, entendu dans son sens d'une vaste province possédant plusieurs débouchés sur la mer, était le grand entrepôt où venaient se concentrer à la fois, pour y attendre les vaisseaux qui l'emmenaient ensuite en Orient, l'étain proprement espagnol, c'est-à-dire des mines de la Galice et du Portugal (1), signalées par les écrivains anciens (2), et l'étain des îles Britanniques, que les Tartessiens eux-mêmes, nous l'avons vu dans Festus Avienus (3), allaient chercher aux Œstrymnides ou Cassitérides sur leurs propres vaisseaux, navigation où ils eurent de très-bonne heure pour concurrents les Phéniciens de Gadir (4). L'étain de Tarschisch, chez Ye'hezqêl, ne peut donc être que l'étain de Tartesse ou des marchés du midi de l'Espagne (5).

(1) H. Dufrené, mém. cit., p. 8-11.

(2) Posidon. *ap.* Strab., III, p. 148; Diod. Sic., v, 38; Plin., *Hist. nat.*, IV, 34; XXIV, 47; Scymn., v. 165; Avien., *Or. marit.*, v. 296; Steph. Byz., *v.* Ταρτησσός; Eustath. *ad* Dionys., *Perieges.*, v. 337.

(3) *Or. marit.*, v. 94-119.

(4) Strab., I, p. 33; III, p. 175.

(5) Dans *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. II, pl. 51, n° 1 (voy. Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies,* p. 102), à la l. 12, deux contrées sont indiquées comme étant pour les Assyriens les pays de l'étain (*anakù*); ce sont *'Har'ha* et *Maŝdardarnu*, l'un et l'autre absolument inconnus d'ailleurs. Il est probable qu'il faut les chercher vers le Caucase ou l'Hindou-Kousch, les deux sources d'où les Assyriens paraissent avoir tiré principalement leur étain (H. Dufrené, dissert. cit., p. 12-14, 34-37), en même temps que des marchés de la Phénicie.

Voici maintenant des indications d'un autre ordre, mais qui ne semblent pas moins probantes.

Quand Çôr est prise et ravagée par les Assyriens, Yescha'yâhoû dit à ses habitants : « Passez (la mer) vers Tarschisch, » *'ibrû Tarschîschâh* (1). C'est de la même façon que, lors du siége de la ville par Alexandre, les habitants envoyèrent à Carthage les bouches inutiles, les vieillards, les femmes et les enfants (2). Le pays de Tarschîsch, en même temps qu'assez éloigné pour qu'on pût s'y croire à l'abri des atteintes d'un ennemi dépourvu de marine propre, était donc pour Çôr une colonie comme Qarth-'hadaschth ou Carthage, ou bien une possession territoriale. Or les Tyriens, au delà de la région des îles des mers helléniques, *iyîm*, dont il est question dans le même verset, et en dehors de la côte septentrionale d'Afrique, n'avaient de possessions de ce genre que le pays de Tartesse, que leurs établissements du midi de l'Espagne ; partout ailleurs ils ne tenaient que de simples comptoirs. « Avant l'époque d'Homère, dit Strabon (3), les Phéniciens s'étaient rendus maîtres de la plus riche portion de l'Ibérie. » Et ailleurs : « Les Turdétans (les mêmes que les Tartessiens) furent soumis par les Phéniciens à une étroite sujétion, et c'est ainsi qu'un élément phénicien est encore aujourd'hui dans la population des villes de la Turdétanie et des

(1) *Is.*, XXIII, 6.
(2) Diod. Sic., XVII, 41.
(3) III, p. 150.

lieux voisins (1). » Cette domination phénicienne sur une partie considérable de l'Espagne, exercée par les Tyriens, avait flori avant que les Celtes ne fissent leur entrée dans la péninsule, nous dit encore Strabon (2), confirmé par les renseignements que Pline (3) a empruntés à Varron.

Après avoir indiqué Tarschîsch comme une possession de Çôr, Yescha'yâhoû lui adresse au nom de Yahveh un véritable appel à l'insurrection (4); il l'invite à profiter de l'abaissement de la cité souveraine pour se rendre libre (5).

« Parcours librement ton pays, comme le fleuve (6),
fille de Tarschîsch ! Plus d'entrave ! »

C'est, en effet, le résultat qu'eut nécessairement la chute de la puissance de Çôr, et la concordance de ce que dit ici le prophète avec ce qui se produisit bientôt après en Espagne doit être encore comptée parmi les arguments qui militent pour faire reconnaître Tartesse dans le Tarschîsch des prophètes. Un peu plus d'un siècle après la prise de Çôr par l'Assyrien Scharrou-kinou et la date du chap. XXIII de Yescha'yâhoû, *Ezech.*, XXVII, 12, nous a montré le commerce

(1) III, p. 149.
(2) III, p. 158; cf. I, p. 2.
(3) *Hist. nat.*, III, 3.
(4) C'est ce qu'ont déjà reconnu Rosenmüller, Gesenius et Ewald, en commentant ce passage.
(5) *Is.*, XXIII, 10.
(6) Allusion manifeste au fleuve Tartêssos, comme le pays lui-même.

maritime des métaux tirés de cette contrée encore entre les mains des Tyriens, et singulièrement actif pendant les années qui précédèrent la ruine de leur ville par Nabou-koudourri-ouçour. Mais, comme l'a déjà remarqué Movers (1), les termes mêmes qu'emploie à cette occasion Ye'hezqêl indiquent très-nettement que, dans l'intervalle entre les deux époques, la condition de Tarschîsch par rapport aux Tyriens avait changé. Pour Yescha'yâhoù, Tarschîsch, nous venons de le voir, était une possession directe de Çôr. Ye'hezqêl, au contraire, emploie pour en parler les mêmes expressions que pour la plupart des pays entièrement indépendants qui avaient avec la Phénicie des relations simplement commerciales, et qui n'étaient pas avec elle dans un rapport de colonies à métropole : *Tarschîsch sô'hartêch*, comme *Arâm sô'hartêch* (v. 16), *Dammeseq sô'hartêch* (v. 18), *'Arab vechâl-neschiyê Qêdâr hêmmâh sô'harê yâdêch* (v. 21). C'est qu'en effet à Tartesse ou dans le bassin du Bætis le grand empire colonial de Çôr avait pris fin, par un contrecoup des malheurs dont l'invasion assyrienne avait frappé la Phénicie, et peut-être aussi par suite de l'entrée en scène, dans cette partie de la péninsule, d'un élément ethnique nouveau, celui des Ligures, qui paraissent y avoir fait alors leur apparition et y avoir acquis pour quelque temps la suprématie parmi les indigènes (2). L'arrivée de ce peuple nouveau,

(1) *Die Phœnizier*, t. II, 2e part., p. 657.

(2) M. d'Arbois de Jubainville (*Les premiers habitants de l'Europe*, p. 243 et suiv.) est frappé avec raison de la physionomie toute

venu du septentrion, fournit probablement le cadre des événements qui donnèrent naissance à la légende, conservée par Macrobe (1), sur un roi du nord de l'Espagne, Thèrôn, qui se serait présenté avec une flotte pour prendre Gadir et y détruire le fameux temple de Melqarth, et que les habitants phéniciens n'auraient pu repousser que grâce à un miracle de leur dieu.

Ce qui est certain, c'est qu'au VI[e] siècle avant notre ère, époque à laquelle remontaient les documents mis en œuvre par Festus Avienus dans son *Ora maritima*, un grand nombre des villes que les Phéniciens avaient créées sur la côte des Bastules étaient abandonnées, ruinées, et leurs emplacements déserts :

Porro in isto littore
Stetere crebrae civitates antea
Phoenixque multus habuit hos pridem locos.
Inhospitales nunc arenas porrigit
Deserta tellus, orba cultorum sola
Squalent jacentque (2).

aryenne du nom d'Arganthônios, le fameux roi des Tartessiens qui se montra l'ami des Grecs. L'apparition d'un tel nom au milieu des populations non aryennes de l'Espagne méridionale ne peut manquer d'avoir quelque chose de significatif. Pour le savant linguiste, et il déduit ceci d'arguments fort ingénieux, *Arganthônios* ou *Argantonios* doit être la forme ligure du nom de la montagne où le fleuve Tartêssos ou Bætis prend sa source, montagne que Festus Avienus appelle *Argentarius* (*Or. marit.*, v. 291-295) et Strabon (III, p. 148) *Argyros*. Il suppose donc que le règne extraordinairement long qu'on lui attribue représente la période où la suprématie sur la Bétique fut aux mains des Ligures, dont le centre en ces contrées était au pied du mont Arganthônios ou Argentarius, là où Festus Avienus (*Or. marit.*, v. 284 et suiv.) place un marais Ligustique et Étienne de Byzance, sans doute d'après Hécatée de Milet, une ville de Ligystinê.

(1) *Saturn.*, I, 29.

(2) *Or. marit.*, v. 438-443.

Il en était de même des établissements qu'ils avaient eus vers l'embouchure du fleuve Theodorus, à l'ancienne limite nord-ouest du territoire des Tartessiens (1). En effet, ceux-ci, désormais réduits à la vallée du Bætis, après avoir été pour les Tyriens des sujets étroitement tenus en bride, σφόδρα ὑποχείριοι (2), avaient recouvré leur liberté. Ils formaient de nouveau une nation indépendante, avec ses rois propres. Entre 640 et 630 avant J.-C., vers l'époque où Cyrène fut fondée, un vaisseau de Samos, conduit par un certain Côlaios, poussé dans l'ouest par la tempête, aborda à Tartesse (3) et révéla aux Grecs la route de cette fructueuse navigation, dont les Phéniciens gardaient jusqu'alors le secret avec un soin jaloux à l'égard des autres nations (4). Il y fut bien accueilli, nous dit Hérodote, dans un *emporion* encore vierge, qui ne pouvait appartenir qu'aux indigènes, car les Phéniciens eussent impitoyablement repoussé ce rival des ports qui leur appartenaient.

Les récits de Côlaios et de ses compagnons sur la fertilité du bassin du Bætis, sur la prospérité commerciale de Gadir et sur les trésors des mines de l'Espagne méridionale, surexcitèrent prodigieusement les imaginations et les convoitises des Grecs de l'Ionie. Le pays de Tartesse devint pour eux, dans les dernières années du VIIe siècle, un véritable Eldorado, que

(1) Avien., *Or. marit.*, v. 459-463.
(2) Strab., III, p. 149.
(3) Herodot., IV, 152.
(4) Strab., III, p. 175.

leurs navigateurs s'efforcèrent d'atteindre (1). Vers 600 avant J.-C., à peu près à l'époque où Euxène fondait Massalie, comme une étape sur la route maritime de l'Espagne, les Phocéens se mettaient à fréquenter la côte des Tartessiens, dont le roi Arganthônios, fameux par sa longévité (2), les accueillait avec une faveur marquée, heureux de voir des concurrents surgir aux Phéniciens, et leur ouvrait les marchés de son pays (3). Bientôt après, sur un territoire appartenant aux Tartessiens (4), ils fondaient la ville grecque de Mainacé (5), dans le voisinage de la phénicienne Melqarthiya ou Carteia.

Tout ceci est antérieur à la prise et au sac de Çôr par Nabou-koudourri-ouçour, en 576 ou 575. La décadence des établissements phéniciens du pays de Tartesse dut être bien autre chose lorsqu'ils se virent alors absolument livrés à eux-mêmes, n'ayant plus de secours à attendre de la mère patrie ruinée (6).

(1) Voy. Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, 3e édit., t. III, p. 190 et suiv.

(2) Outre le témoignage d'Hérodote, voy. Anacr. *ap.* Strab., III, p. 151; Cicer., *De senect.*, 19; Plin., VII, 49; Censorin., *De die nat.*, 17, 3; Lucian., *Macrob.*, 10; Phleg., *De longaev*, 4; Serv. *ad* Virgil., *Æneid.*, VII, v. 662.

(3) Herodot., I, 163.

(4) Avien., *Or. marit.*, v. 427-431.

(5) Strab., III, p. 156.

(6) J'ai proposé jadis (*Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, 3e édit., t. II, p. 224) d'expliquer par une soumission des colonies phéniciennes d'Espagne à Nabou-koudourri-ouçour, vainqueur de Tyr, les récits fabuleux qui plus tard firent aller ce monarque en personne à la tête de ses légions jusqu'aux colonnes d'Hercule, et lui attribuèrent la gloire d'avoir soumis les Ibères les armes à la

Les colons tyriens ne parvinrent à se maintenir que dans un petit nombre de villes fortes, comme Gadir. Bientôt même ils y furent si pressés par les indigènes,

main. Cette conjecture a fait fortune, bien plus qu'elle ne méritait, et je la trouve aujourd'hui reproduite un peu partout, sans qu'on ait tenu compte de la façon dont je l'ai rectifiée ailleurs (*Lettres assyriologiques*, t. I, p. 157 et suiv.).

En réalité, les récits auxquels je fais allusion reposent exclusivement sur une erreur commise dès l'antiquité au sujet de la signification d'un passage de Mégasthène, qui se rapportait à une tout autre contrée, et sur la confusion, tant de fois faite, entre les deux Ibéries, caucasienne et espagnole. Eusèbe (*Praepar. Evang.*, IX, p. 456; cf. *Chron. armen.*, p. 27, ed. Mai; Mos. Khoren., II, 7) donne comme extraite d'Abydène la phrase suivante : *Μεγασθένης δέ φησι Ναβουκοδρόσορον Ἡρακλέους ἀλκιμώτερον γεγονότα ἐπί τε Λιβύην καὶ Ἰβηρίην στρατεῦσαι· ταύτας δὲ χειρωσάμενον ἀποδασμὸν αὐτέων εἰς τὰ δεξιὰ τοῦ Πόντου κατοικίσαι.* La vraisemblance historique et la région où furent transportés les captifs indiquent que la conquête du roi de Babylone dut porter sur l'Ibérie caucasienne, et que c'est ce que devait vouloir dire le texte de Mégasthène sous sa forme originale. Ceci est d'autant plus certain que les inscriptions cunéiformes alarodiennes du pays de Van parlent de guerres avec les Babyloniens sous le roi Anahiddourisch II, tandis que Nabou-koudourri-ouçour régnait à Babylone (Hincks, *Journal of the R. Asiatic Society*, 1re sér., t. IX, p. 398; Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, t. I, p. 157). Cependant, comme on vient de le voir, la phrase, dans l'état où elle nous est parvenue, parle formellement de l'Ibérie espagnole et de la Libye. Et l'extrait de Josèphe (*Contr. Apion.*, I, 10, reproduit par Zonaras, *Annal.*, I, p. 87, édit. de Bâle, et par le Syncelle, p. 221; cf. Joseph., *Antiq. jud.*, X, 11, 1), un peu différent de rédaction, offre aussi le même sens : *Τὸν Ναβουχοδονόσωρ ὁ Μεγασθένης ἐν τῇ δευτέρᾳ τῶν Ἰνδικῶν Ἡρακλέους ἀλκιμώτερον ἀποφαίνει, ὃς ἀνδρείᾳ μεγάλῃ Λιβύης τὸ πλεῖστον καὶ Ἰβηρίας κατεστρέψατο.* Mais je crois que la véritable pensée du passage a été conservée d'une manière plus exactement conforme à l'esprit primitif de l'original dans la version qu'en donne Moïse de Khorène : « Ce puissant Nabuchodonosor *surpassait par sa vaillance l'Hercule de Libye* (c'est-à-dire Hercule conquérant de la Libye). Ayant rassemblé une armée, il vint dans le pays des Ibères, etc. »

si menacés, qu'ils adressèrent un appel désespéré aux Carthaginois, et ceux-ci, en Espagne comme en Sicile, n'hésitèrent pas à reprendre, avec ses difficultés, mais aussi avec ses immenses profits, l'héritage de l'empire colonial de Çor, leur métropole. *Quum Gaditani*, dit Justin (1), *a Tyro, unde et Carthaginiensibus origo est, sacra Herculis, per quietem jussi, in Hispaniam transtulissent, urbemque ibi condidissent, invidentibus incrementis novae urbis finitimis Hispaniae populis, ac propterea Gaditanos bello lacessentibus, auxilium consanguineis Carthaginienses misere. Ibi felici expeditione et Gaditanos injuria vindicaverunt, et majorem partem provinciae imperio suo adjecerunt.* La date de ceci est marquée par l'explosion des premiers conflits entre la marine des Carthaginois et celle des Phocéens et des Massaliètes, qu'ils s'efforcent d'exclure des mers de l'Espagne, un peu après le milieu du VI[e] siècle, une trentaine d'années après la chute de Çôr sous les coups du roi de Babylone (2). Les premiers engagements furent heureux pour les Grecs (3) ; mais en 536 les Carthaginois, ayant contracté une alliance avec les Étrusques qui possédaient alors une puissante marine, battirent complètement les Phocéens devant Alalia dans l'île de Cyrnè, la Corse (4). Peu après, ils réussissaient à

(1) XLIV, 5.

(2) Voy. Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, 3[e] édit., t. III, p 190 et suiv.

(3) Thucyd., I, 13; Pausan., X, 8, 4.

(4) Herodot., I, 166; cf. Diod. Sic., V, 13.

détruire Mainacê (1). Ayant ainsi exclu par la force les rivaux dont la concurrence les avait inquiétés, ils refirent du commerce avec l'Espagne méridionale un monopole entre leurs mains. Désormais les villes phéniciennes comme Gadir, 'Abderath, Malacha, etc., dépendirent de Qarth-'hadaschth dans les conditions où elles avaient dépendu autrefois de Çôr, et les Tartessiens furent tributaires de son commerce et de son influence, en attendant que A'himelqarth Barqa les remît sous la domination directe dont ils avaient secoué le joug pendant quelques siècles.

Tarschîsch, s'il est le Tartesse espagnol, a donc assez longtemps fait partie de l'empire carthaginois. Ceci expliquerait comment il y eut un temps, précisément lorsque fut faite la version des Septante, quand Rome n'avait pas encore enlevé l'Espagne aux Phéniciens occidentaux, où l'on traduisit ce nom en grec par Καρχηδών et Καρχηδόνιοι. La mauvaise interprétation de Tarschîsch chez les Septante peut donc encore servir d'argument en faveur de la thèse inaugurée par Bochart.

Un sérieux indice de ce que les Carthaginois, maîtres de l'Espagne, donnaient l'antique nom de *Tharschisch* aux Tartessiens, semble résulter de ce que Polybe (2) extrait de l'inscription gréco-punique dédiée par 'Hanniba'al dans le temple de Hêra Lacinia près de Crotone, inscription où le grand capitaine donnait

(1) Strab., III, p. 156.
(2) III, 33, 9.

les détails de tous ses faits de guerre. En parlant des troupes que 'Hanniba'al, à son départ pour l'Italie, avait fait passer d'Espagne en Afrique, nous y lisons : Ἦσαν δὲ οἱ διαβάντες Θερσῖται, Μαστιανοί, πρὸς δὲ τούτοις Ὀρεῖται Ἴβηρες καὶ Ὀλκάδες. Les Thersites, dont le nom ne se rencontre nulle part ailleurs, tiennent ici, à côté des Mastianes, la place des Tartessiens ou Turdétans, qu'on s'étonnerait de ne pas y voir figurer. Aussi tous les critiques ont-ils admis que ce nouveau nom désignait le même peuple, et Θερσῖται est manifestement la forme hellénisée d'un punique *Therschisch* ou *Tharschisch*. Je serai moins affirmatif sur la façon dont on a fait aussi intervenir dans cette question la localité de *Tarsêion* du traité entre les Carthaginois et les Romains, rapporté par Polybe (1). M. C. Müller (2) a prouvé que Tarsêion était située un peu au nord du promontoire sur lequel fut bâtie ensuite la nouvelle Carthage (Qarth-'hadaschth). Si donc son nom a quelque chose à faire avec ceux de Tarschîsch et de Tartesse, ce qui est douteux, il aurait été un vestige de l'antique extension des Tartessiens jusqu'au fleuve Tadir ou Theodorus, attestée par Festus Avienus (3). Quant à la leçon γαλῆ Ταρσία qu'un lexicographe (4) donne au lieu du nom d'animal bien connu, γαλῆ Ταρτησσία (5), je refuse absolument de m'en

(1) III, 24.

(2) Dans les *Geographi graeci minores* de la collection Didot, t. I, p. 203 et suiv.

(3) *Or. marit.*, v. 462.

(4) *Lexic. rethor. ap.* Bekker, *Anecd. graec.*, p. 229.

(5) Herodot., IV, 192; Ælian., *Var. hist.*, XII, 4; Schol. *ad* Aristo-

servir, comme on l'a fait, car ce n'est sûrement qu'une faute de copiste (1).

La correspondance des formes *Tarschîsch* et *Tartêss-os* peut se justifier philologiquement d'une manière très-suffisante. Non pourtant qu'il soit possible de maintenir à ce sujet l'explication proposée par Bochart et par Gesenius. *Tarschîsch* n'est sûrement pas un nom de formation phénicienne et dérivé de la racine *râschasch*. Le grec *Tartêss-os* n'a pas été emprunté à ce *Tarschîsch*, transformé en *Tarthîsch* par un araméisme qui n'appartient pas à la phonétique de la langue phénicienne (2). Les deux formes sont indépendantes et parallèles, puisées chacune de son côté dans le nom indigène que les Tartessiens se donnaient

phan., *Ran.*, v. 475; Suid. *et* Hesych., *v.* γαλῆ; Diogenian., III, 71; Apostol., *Centur.*, V, 91; Bekker, *Anecd. graec.*, t. I, p. 229.

(1) On a également cité une inscription métrique latine (Gruter, *Inscript. lat.*, p. 917, nº 4; Burmann, *Anthol. lat. vet. epigr.*, IV, 57, t. III, p. 42) où on aurait lu :

Lesbia, quam tulerat tellus pulcherrima Tarsis
(Indicio sit amor totius Hesperiae)
Quam ereptam terris pia numina subtraxerunt,
Hanc sibi sola domum corporis constituit.

Mais elle est sûrement fausse et porte en elle-même le certificat de son origine plus que suspecte.

(2) Voy. Schrœder, *Die phœnizische Sprache,* p. 111 et suiv. Le seul fait où l'on constate la transformation d'un *schîn* de l'hébreu en *thâv* dans le phénicien, et cela encore seulement dans le dialecte populaire carthaginois, et à une époque déjà fort basse, est le suivant. Dans la première recension du monologue de 'Hannôn au *Pœnulus* de Plaute (act. V, sc. 1, v. 10), le mot « porte » est *thera* (*thera'a*), à l'araméenne, mais la seconde recension y substitue le régulier et littéraire *sor* (hébr. *scha'ar*) : Schrœder, p. 314.

à eux-mêmes, nom dont le radical offrait en réalité la dentale que le grec a conservée exactement, tandis que le phénicien la transformait en sifflante, suivant une tendance que la linguistique constate dans cet idiome (1). En effet, si l'on compare entre elles les diverses appellations successives des habitants de la vallée du Bætis et de leurs divisions, lesquelles ne diffèrent entre elles que par un changement de suffixes :

Tart-êss-ioi,
Turt-ytan-oi (2),
Turd-êtan-oi,
Turd-ul-oi,

on voit nettement s'en dégager le radical, que les formes *Turt-a* (3) et *Turt-oi* (4) nous offrent ensuite sans suffixe. Le *t* final de ce radical *tart*, *turt*, se change en *sch* dans *Tarsch-îsch*. C'est un fait que les tendances phonétiques du phénicien suffisent à la rigueur à expliquer. Cependant on s'en rendrait encore mieux compte, notons-le en passant pour y revenir plus loin, par la supposition que le nom de *Tarschîsch* a été formé originairement sur le type d'un autre nom que celui de *Tartêssos*, d'un nom qui admettait la sifflante comme troisième consonne, et que c'est seulement plus tard qu'il a été appliqué aux

(1) Schrœder, p. 111 et suiv.
(2) Steph. Byz., *v.* Τουρδητανία.
(3) Cat. *ap.* Charis., II, p. 190.
(4) Steph. Byz., *v.* Τουρδητανία.

Tartessiens, en vertu d'une assonance plus ou moins exacte.

D'après les faits que nous venons de grouper et d'examiner à nouveau, en eux-mêmes et dans leurs conséquences, il semble presque impossible de douter que le Tarschîsch des prophètes ne soit Tartesse, c'est-à-dire l'Espagne méridionale, ou du moins que cette dernière contrée n'en fasse partie, car d'autres passages, sur lesquels nous reviendrons tout à l'heure, sont de nature à laisser soupçonner que le nom de Tarschîsch avait alors une bien plus vaste extension. Mais quand on en vient à l'inscription de ce nom dans le chapitre x de la *Genèse*, la question change du tout au tout. Si l'on veut y chercher le Tarschîsch espagnol, on se heurte à des difficultés vraiment inextricables, à des impossibilités formelles.

La première de ces difficultés a été présentée dans toute sa force par M. A. Maury (1). C'est la façon dont *Tarschîsch* y est inscrit au nombre des fils de Yâvân. « On ne peut s'expliquer, dit notre savant compatriote, pour quel motif la *Genèse* n'aurait pas rattaché à Kenâ'an une terre colonisée par ses enfants, et que les Grecs ne connaissaient point encore, car Hérodote nous apprend que ce furent les Phocéens qui s'y rendirent les premiers d'entre les Hellènes, » et cela seulement vers le temps de la Captivité des Hébreux. Il n'est pas plus admissible que l'auteur du tableau généalogique, en faisant de Tarschîsch un fils

(1) *Journal des Savants*, 1869, p. 352 et suiv.

de Yâvân, ait eu en vue la population indigène du pays des Tartessiens. Il connaît parfaitement le groupement des peuples gréco-pélasgiques et leurs affinités entre eux. Dans son tableau, la famille de Yâvân forme un ensemble ethnique et linguistique très-exactement constitué par lui et parfaitement déterminé. Je ne puis admettre qu'il y eût rattaché une population aussi éloignée géographiquement, aussi différente de type et de langage que celle du midi de l'Espagne. La difficulté, il est vrai, n'existe pas pour ceux qui pensent que, dans le chapitre x de la *Genèse*, le classement des peuples est exclusivement géographique, sans rien de réellement ethnographique. Pour ceux-là, Tarschîsch a été rapporté à la descendance de Yâvan, parce qu'on savait vaguement que c'était un peuple reculé dans l'ouest. Mais je l'ai déjà dit, il m'est impossible de souscrire à cette manière d'entendre le chapitre x, et à mesure que nous avancerons dans son étude nous constaterons d'une manière plus positive qu'il est bien ethnographique et construit sur des notions fort exactes à cet égard. Fils de Yâvân, son Tarschîsch doit appartenir nécessairement au groupe des pélasgiques ou helléniques. Pour les Tartessiens ou les Ibères en général, à cause de leur type physique de blancs allophyles et de leur situation européenne, il eût été tout naturel que l'écrivain sacré les rangeât dans la famille de Yapheth; mais s'il avait fallu les y désigner, il en aurait certainement constitué une section à part; il en aurait fait un fils de Yapheth, un frère et non un fils de Yâvân.

A ceci s'ajoute une autre impossibilité non moins absolue. Dans l'énumération des fils de Yâvân, Tarschîsch n'occupe pas la position d'extrême ouest qui devrait tout au moins lui appartenir s'il était le Tartesse espagnol. L'énumération suit un ordre géographique régulier d'occident en orient. Or Tarschîsch s'y interpose entre Élîschâh (la Grèce propre, particulièrement le Péloponnèse) et Kittîm (Cypre). Sa situation géographique est donc sans aucun doute possible dans le bassin même de la mer Égée, soit dans ses îles, soit sur sa côte asiatique, soit à la fois dans les îles et sur le littoral de la péninsule d'Asie-Mineure.

Knobel (1) a eu très-exactement le sentiment des difficultés qui s'opposent ainsi à ce que l'on voie l'Espagne dans le Tarschîsch de *Genes*, x, 4. Il a donc mis en avant une nouvelle opinion à son égard. Il a proposé d'y voir les Pélasges Tyrrhêniens ou Tyrsênes (2). J'ai moi-même embrassé cette opinion d'une manière indépendante et pour d'autres raisons (3). Je la crois toujours la seule exacte, et je vais essayer de la justifier de manière à porter la conviction dans l'esprit du lecteur.

Remarquons d'abord que le rapprochement linguistique et phonétique des noms se fait ici de la façon

(1) *Die Vœlkertafel,* p. 86-90.

(2) M. Maury n'est pas éloigné de l'admettre : *Journal des Savants,* 1869, p. 353.

(3) *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, 3e édit., t. I, p. 104; t. III, p. 59; *Histoire ancienne de l'Orient*, 9e édit., t. I, p. 297.

la plus satisfaisante. La tradition antique considérait l'appellation des Tyrrhêniens comme dérivée de τύρσος et les désignant en tant que peuple habitant des villes fermées et fortifiées (1). Elle y reconnaissait donc un radical *tyrs, turs*. La plus ancienne forme grecque de ce nom, *Tursanoi, Tyrsanoi*, ne s'est conservée que dans le dorien (2). Les autres dialectes en ont fait *Tyrsènoi*, que nous trouvons dans la poésie homérique (3), chez Hésiode (4), qu'employait encore Hécatée (5) et qui s'est maintenue à titre d'archaïsme dans l'usage de la poésie, tandis que les habitudes du langage ordinaire en faisaient, par assimilation de la sifflante au *r* qui la précède, *Tyrrhênoi*, la forme la plus habituelle à l'époque classique. En étrusque, c'est-à-dire dans la langue même du pays où s'établit la majeure partie du peuple des Pélasges Tyrrhéniens après sa grande émigration, nous rencontrons, à titre de nom propre individuel, *Tursni* (6), « le Tursène, » devenu dans l'onomastique latine *Tursenius, Turselius*, et avec l'assimilation de la sifflante, comme en grec, *Turrisia* (7), ce qui nous permet de rattacher les

(1) Dionys. Halicarn., *Antiq. rom.*, I, 26 et 29; Polyb., XXVI, 4; Strab., V, p. 163; Tzetz. *ad* Lycophr., *Alexandr.*, v. 717; voy. Schelling, *Jahresber. d. Baier. Akad.*, 1833, p. 48; Gœttling, *Gesch. d. rœm. Staatsverf.*, p. 17; Lepsius, *Die Tyrrhenische Pelasger*, p. 12.

(2) Pindar., *Pyth.*, I, v. 72.

(3) *Hymn. in Bacch.*, v. 8.

(4) *Theogon.*, v. 1016.

(5) *Ap.* Steph. Byz., *v.* Αἰθαλία.

(6) Fabretti, *Corp. inscr. italic.*, n° 1612.

(7) *Ibid.*, n° 1817.

noms latins *Turranius, Turronius* à un type primitif *Tursanius, Tursonius* (1). Dans l'ombrien des Tables Eugubines, le même nom de peuple est, en lettres latines, *Tursce* au datif (2), *Tuscer* au génitif (3), *Tuscom* à l'accusatif (4), et en lettres étrusques *Turskum* à l'accusatif (5). Nous avons donc là une forme *Turs-k, Turs-c*, contractée en *Tus-k, Tus-c*. Il en est de même en latin, où *Tuscus* provient certainement, par une série de contractions, de *Tursicus*, puis de *Turscus* (6), avec lequel *E-trusc-us* est certainement apparenté d'une manière étroite (7).

Tout ceci montre l'existence d'un type primitif *Tursos, Tursas* (8), d'où *Turs-anos* et *Turs-kos* sont dérivés par des suffixes différents. C'est ce type primitif que les documents hiéroglyphiques égyptiens nous

(1) Voy. Corssen, *Krit. Beitræge*, p. 402 et suiv.; *Latein. Aussprache*, t. I, p. 242.

(2) Table VII *a*, l. 11, de l'édition de M. Bréal.

(3) Table VII *a*, l. 12.

(4) Table VI *b*, l. 58.

(5) Table I *b*, l. 17.

(6) Ottfr. Müller, *Die Etrusker*, t. I, p. 66 et 94, édit. Deecke.

(7) Ottfr. Müller, *Etrusker*, t. I, p. 66, édit. Deecke, avec la note du nouvel éditeur; voy. Fabretti, *Glossar. italic.*, p. 412, au mot *Etruria*.

(8) Ici j'ose à peine suivre M. d'Arbois de Jubainville sur le terrain aventureux où il se lance (*Les premiers habitants de l'Europe*, p. 51 et suiv.). « Ce nom, dit-il, semble identique au nom vieux-scandinave *Thurs*, qui désigne, dans les vieilles légendes de la race germanique, un peuple de géants prédécesseur des Germains sur le même sol (sur ce sujet, voy. J. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e édit., p. 487-489). La fable paraît ici avoir un certain fondement historique. Nous ne songeons pas à soutenir que les Pélasges aient occupé avant les Germains la totalité du territoire sur lequel la race germanique s'étendait au commencement de notre ère. La

offrent de la manière la plus exacte sous la forme *Turscha, Tuirscha, Turischa* (1). *Turschîsch* n'en est pas une représentation phénico-hébraïque moins exacte. Nous y voyons, comme nous l'avons déjà relevé (2) dans le biblique *Élîschâh* pour Αἰολεῖς, et dans les transcriptions égyptiennes *Aqaiuascha, Aqauascha* pour Ἀχαιϝος, *Schakalscha, Schakalasch* pour *Sakalas, Siculos,* la sifflante de la désinence du nominatif singulier transformée en chuintante. Et la comparaison avec les formes que nous venons de rappeler autorise à reconnaître dans *Tarsch-îsch* la transcription parfaitement régulière, conforme à la plus complète rigueur des lois phonétiques en pareil cas, d'un nom pélasgique *Turs-ios,* tel qu'a bien dû être le type originaire de l'appellation nationale des Tyrrhêniens ou Tyrsênes. Le nom biblique y correspond bien mieux qu'à *Tartêssos.*

« Pour bien comprendre, dit M. d'Arbois de Jubainville (3), auquel je ne puis mieux faire que d'emprunter

race germanique a vraisemblablement conservé, dans les légendes relatives aux Thurses, un souvenir de l'impression redoutable qu'éprouvèrent les Indo-Européens quand, arrivant d'Asie dans leurs chariots sur les rives du bas Danube, ils se trouvèrent pour la première fois en contact avec l'empire et la civilisation pélasgiques. Mais à cette époque ils ne formaient qu'un peuple, et les Slavo-Germains n'étaient encore séparés ni des Gréco-Italo-Celtes ni des Thraco-Illyro-Ligures. Il y a là une tradition qui paraît remonter à plus de deux mille ans avant notre ère. »

(1) Voy. la discussion philologique de E. de Rougé, *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XVI, p. 92 et suiv.

(2) Plus haut, dans ce volume, p. 39.

(3) *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 52 et suiv.

cette excellente discussion, pour bien comprendre les textes des historiens grecs et romains relatifs à l'histoire des Pélasges, il y a d'abord un point à établir : c'est la synonymie des deux termes Pélasges et Turses, du dernier desquels Tyrsênes et Tursces ne sont que de simples dérivés. Thucydide (1), racontant avec l'autorité d'un contemporain les événements de l'an 424 avant J.-C., dit que le plus grand nombre des habitants de la presqu'île du mont Athos est pélasgique, que ce sont ces Tyrsènes qui ont habité autrefois Lemnos et Athènes. Thucydide, Athénien, parlant de l'histoire de sa ville natale, mérite de la critique un respect tout spécial, et il devait aussi connaître fort bien Lemnos, soumise aux Athéniens de son temps. Ajoutons que Pythagore, suivant une opinion assez répandue, était fils d'un Tyrsêne de Lemnos, établi pour ses affaires dans l'île ionienne de Samos. C'est l'opinion de Théopompe (2) et d'Aristoxène (3), tous deux de la fin du IVe siècle avant notre ère. Néanthe de Cyzique, qui écrivait aux environs de l'an 200 avant J.-C., dit aussi que certains auteurs attribuaient cette origine au grand philosophe grec (4). Or Lemnos, île tyrsêne d'après cette tradition, est, suivant Hérodote (5), une île pélasgique. Donc les Pélasges et

(1) IV, 109 ; cf. Herodot., IV, 145.

(2) *Ap.* Clem. Alex., *Stromat.*, I, p. 352, ed. Potter. Pour comprendre ce passage, il faut le rapprocher de Herodot., VI, 140.

(3) *Ap.* Clem. Alex., *ibid.* ; *ap.* Diogen. Laërt., VIII. *Pythagor.*, 1.

(4) *Ap.* Porphyr., *Vit. Pythagor.*, init.

(5) VI, 140 ; cf. IV, 145 ; V, 26.

les Tyrsènes sont le même peuple, comme le dit Thucydide. Myrsile, écrivain du IIIe siècle avant J.-C., s'accorde avec Thucydide pour considérer les Tyrsênes comme d'anciens habitants d'Athènes. C'est à eux qu'il attribue la construction de l'enceinte de l'Acropole, attribuée par Hérodote aux Pélasges ; et suivant cet auteur, qui appartient à une époque où l'on expliquait par les voyages imaginaires d'un petit peuple les vestiges de l'empire pélasgique détruit, les Tyrsènes auraient pris le nom de Pélasges parce qu'ils ressemblaient à des oiseaux de passage, à des cigognes, en grec *pelargoi* (1). Cette étymologie est évidemment absurde (2) ; mais elle prouve que Myrsile considérait comme synonymes les deux termes de Pélasges et de Tyrsènes, et nous ne devons pas négliger une circonstance qui donne à son témoignage une autorité toute particulière : c'est qu'il était né à Méthymne, dans l'île de Lesbos. Il écrivit une histoire de cette île ; or, Lesbos est une des îles que les Pélasges ont occupées. Strabon (3) nous dit même que Lesbos a été appelée Pélasgie.

« Sophocle, qui vécut de l'an 495 à l'an 405 avant J.-C., parle des Pélasges du Péloponnèse en des termes analogues à ceux dont se servent Thucydide et Myrsile à propos des Pélasges d'Athènes. Dans son *Inachos* se trouvait une invocation à ce fleuve, qui

(1) *Ap.* Dionys. Halic., *Antiq. rom.*, I, 28.
(2) Elle a été naturellement reproduite par Strabon, v, p. 221.
(3) Strab., *ibid.*

était en même temps, d'après la légende, le premier roi d'Argos : « Inachos aux eaux abondantes, ô toi à qui le père des sources, l'Océan, a donné naissance, c'est à ta puissance majestueuse que sont soumis les champs d'Argos, les collines de Hêra et les Pélasges Tyrsènes (1). » Sophocle n'était pas originaire d'Argos dont il parle dans ces vers ; mais né dans l'Attique, habitant de la pélasgique Athènes, il était aussi bien placé que Thucydide et Myrsile pour connaître à fond et de première main les traditions ethnographiques relatives aux origines pélasgiques.

« L'identité des Tyrsênes et des Pélasges est encore affirmée par Hellanicos de Lesbos, contemporain de Sophocle et de Thucydide, compatriote de Myrsile et plus ancien que lui d'un siècle environ. Mais Hellanicos est en contradiction avec Myrsile sur un point. Suivant Myrsile, des deux noms de Pélasge et de Tyrsêne, Tyrsêne est le plus ancien, Pélasge le plus nouveau. Hellanicos prétend qu'on a dit d'abord Pélasges, et que le nom de Tyrsênes date seulement de l'époque où les Pélasges s'établirent en Italie (2). Il est de toute évidence qu'il se trompe. Mais cette erreur n'a aucune importance pour la solution de la question qui nous occupe ici. Hellanicos avait, aussi

(1) Sophocl., *fragm.* 256, dans Teubner-Dindorf, *Poëtarum scenicorum graecorum... fabulae*, 3e édit., p. 134. Une leçon différente et, je crois, moins bonne, a été donnée dans le Sophocle de Didot-Ahrens, *fragm.* 677, p. 367. On trouve le texte rectifié dans le Denys d'Halicarnasse de Teubner-Kiessling, I, 25, t. I. p. 30.

(2) *Ap.* Dionys. Halic., *Antiq. rom.*, I, 28.

bien que nous, lu le nom des Tursènes dans un hymne d'Homère ; il savait donc que ce nom remontait fort haut. Il émettait sur l'origine de ce nom et sur le rapport chronologique de ce nom avec le nom de Pélasge une hypothèse hasardée ; mais son témoignage sur la synonymie de ces deux termes ethnographiques, usités pour désigner une race dont d'importants tronçons avaient encore de son temps conservé leur langue et leur autonomie, ne perdait, par cette erreur, aucune autorité.

« Nous allons passer aux textes dans lesquels les Pélasges et les Tyrsênes sont donnés comme deux peuples distincts. Le plus ancien de ces textes appartient à Hérodote.....

« L'historien d'Halicarnasse ne se sert ordinairement pas de l'expression de Tyrsênes. Il appelle Pélasges, et non Tyrsênes, les anciens habitants d'Athènes (1). Lemnos, où Thucydide met les Tyrsênes, était, suivant Hérodote (2), habitée par des Pélasges. Les Tyrsênes, pour Hérodote, c'est la fraction de cette race transplantée en Italie, sauf dans un seul passage (3) où il parle des Tyrsênes établis en Thrace auprès des Pélasges. Il distingue donc les Pélasges de Thrace des Tyrsênes du même pays ; cependant il ne nous dit pas que les uns et les

(1) Herodot., VIII, 44.
(2) IV, 145 ; VI, 138 et 140.
(3) I, 57.

autres n'appartinssent pas à la même race. Rien n'est fréquent comme l'usage de noms différents pour désigner le même groupe ethnographique. Dans le français littéraire, *germain, teutonique* et *allemand* sont souvent synonymes. L'anglais *german* désigne le même peuple que l'allemand *deutsche*. Ces deux noms en anglais ne sont pas synonymes et servent à distinguer deux peuples de la même race que la politique seule a séparés l'un de l'autre, les Allemands et les Hollandais. Les savants de l'antiquité ont trop souvent cédé à la tendance de distinguer autant de races qu'ils trouvaient de noms. C'était plus commode que scientifique. C'est pourtant ce qu'ont fait plusieurs compilateurs du Ier siècle avant J.-C. et du siècle suivant : Scymnos de Chios (1), Strabon (2), Denys d'Halicarnasse (3), Pline l'Ancien (4), qui, écrivant trois et quatre siècles après les auteurs cités plus haut, ont prétendu faire des Pélasges et des Tyrrhéniens, suivant l'orthographe nouvelle, deux races différentes. De l'existence de deux noms ils concluaient à l'existence de deux races.... Et des savants modernes ont préféré l'affirmation arbitraire et relativement récente de Scymnos, de Strabon, de Denys d'Halicarnasse et de Pline au témoignage si ancien et si autorisé de Thucydide, de Sophocle, d'Hellanicos et

(1) *V.* 217-219 ; le pseudo-Scylax, plus ancien, n'a pas commis la même erreur : *Peripl.*, 5.

(2) v, p. 219 et suiv.

(3) *Antiq. rom.*, I, 29 et 30.

(4) *Hist. nat.*, III, 8.

de Myrsile de Méthymne. Il nous paraît évident que ces savants ont fait fausse route. »

Il ne faut pourtant pas, je pense, pousser les conséquences de ces observations fort justes aussi loin que le fait l'érudit distingué auquel je viens d'emprunter quelques pages. Il est incontestable que les expressions de Tyrsènes et de Pélasges s'échangent l'une contre l'autre chez les écrivains grecs les plus anciens, que les Turses, Tyrsênes ou Tyrrhêniens sont des Pélasges, en donnant à ce dernier nom sa signification la plus étendue. Mais, d'un autre côté, la distinction de Tyrsênes et de Pélasges, comme désignant deux rameaux différents d'une même race, ainsi que nous la trouvons chez Hérodote, remonte aux sources les plus antiques et les plus autorisées. Nous la saisissons bien plus haut que chez les auteurs grecs, parmi les documents hiéroglyphiques égyptiens. Dans le récit des guerres du pharaon Râ-mes-sou III contre les peuples de la mer, tel que nous le lisons sur les murailles du temple de Médinet-Abou, à Thèbes, et dans le grand Papyrus Harris, les Tourscha ou Turses (Tyrsènes) et les Pélesta ou Pélasges sont deux peuples confédérés, mais différents (1), et le dernier nom est spécialement réservé aux Pélasges de la Crète (2), d'où sortirent les Philistins (3). Dans les traditions de

(1) Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, p. 251-328.

(2) *Odyss.*, T, v. 179 ; Diod. Sic., v, 80 ; Dionys. Halicarn., *Antiq. rom.*, I, 18.

(3) Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient,*

l'Italie, le nom de Tyrsênes ou Tyrrhèniens appartient en propre à la division des peuples pélasgiques qui vint par mer de l'Asie-Mineure s'établir en Étrurie ; celui de Pélasges, absolument parlant, est réservé d'ordinaire aux Œnotriens, débarqués dans le midi de la Péninsule, et auxquels on attribuait une provenance arcadienne. Strabon et Denys d'Halicarnasse sont donc justifiés dans une certaine mesure d'avoir établi, seulement en l'accentuant trop, une distinction entre les Pélasges et les Tyrrhèniens dans les origines italiotes ; les documents qu'ils mettaient en œuvre désignaient par ces deux noms des Pélasges de deux migrations différentes. Dans les pays grecs, l'expression de Pélasges est celle qui a le sens le plus général, qui s'applique à la totalité de la race ; celle de Tyrsênes ou Tyrrhèniens a un caractère plus spécial et semble presque exclusivement réservée au rameau oriental de la nation pélasgique, à celui qui habitait une partie des îles de l'Archipel et du littoral de l'Asie-Mineure. Aussi, nous le verrons tout à l'heure avec plus de détail, les Tyrrhèniens d'Italie sont-ils représentés par la tradition de beaucoup la plus répandue et la mieux assise, comme venus de la Lydie.

Ménécrate d'Élée (1) donnait pour limite méridionale au territoire occupé jadis par les Pélasges sur la

1re édit., p. 263-266 ; Fr. Lenormant, *Les antiquités de la Troade*, I, p. 72-77.

(1) *Ap.* Strab., XIII, p. 621.

côte ouest de la péninsule asiatique le mont Mycale, vis-à-vis l'île de Samos. Il est d'accord avec Hérodote (1) pour leur attribuer au nord les mêmes limites qu'à l'Ionie, et ces limites ont une grande ressemblance avec celles de la Lydie qui, du côté du septentrion, s'arrêtait au Caïque. « Mais, remarque très-justement M. d'Arbois de Jubainville (2), avant l'établissement des Thraces dans l'Asie-Mineure, c'est-à-dire dans les provinces connues sous les noms de Mysie, de Bithynie et de Phrygie, les Pélasges se sont certainement avancés beaucoup plus au nord. Le nom pélasgique de Larissa, porté non seulement par une ville située près d'Éphèse en Ionie (3), mais par deux autres plus au nord, l'une près de Cymê en Éolie (4), l'autre en Troade (5), établit que la domination pélasgique sur les côtes de l'Asie-Mineure a dû s'étendre de la Carie à la mer de Marmara, et vraisemblablement jusqu'au Pont-Euxin. Cette opinion est confirmée par Hérodote, car cet historien nous montre, sur les bords de la mer de Marmara, deux villes, Placiê et Scylaciê, encore habitées de son temps par des Pélasges qui, à cette époque, c'est-à-dire au V[e] siècle avant notre ère, avaient conservé

(1) I, 142.

(2) *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 60 et suiv.

(3) Strab., IX, p. 440; XIII, p. 620.

(4) Herodot., I, 149; Xenoph., *Hellenic.*, III, 1, 7; Strab., XIII, p. 621; Ptol., V, 2, 5; Steph. Byz., *s. v.*; Plin., *Hist. nat.*, V, 32; Vell. Paterc., I, 4.

(5) Thucyd., VIII, 101; Xenoph., *Hellen.*, III, 1, 13; Strab., IX, p. 440; XIII, p. 604 et 620; Athen , II, p. 43.

leur langue nationale, une langue différente de celle de tous leurs voisins (1). » Si l'on joint à ce territoire continental des Pélasges d'Asie-Mineure, auxquels dans les temps les plus anciens appartenait tout spécialement l'appellation de Turses ou Tyrsênes, avant qu'elle n'eût suivi ce peuple dans sa migration en Italie, les îles situées le long du même littoral, que Ménécrate d'Élée (2) disait formellement avoir été occupées par eux (3), ainsi que les îles du nord de l'Archipel, que l'on désigne comme tyrsêniennes, Lemnos, Imbros (4), Samothrace (5), on arrive à déterminer pour le peuple turse ou tursâne un domaine géographique primitif dont la situation coïncide de la manière la plus frappante avec celle du Tarschisch de *Genes.*, x, 4, interposé entre la Grèce et Cypre. Il y a donc ici convenance résultant de l'identité de position, aussi bien qu'assimilation des deux noms, satisfaisante au point de vue de la linguistique.

Reste à expliquer le déplacement, au premier abord singulier, que subit le nom de Tarschîsch, quand nous le prenons d'abord dans la *Genèse*, puis dans les Prophètes, la façon dont il a été reporté dans le lointain ouest et dont il s'est étendu ou

(1) Herodot., I, 57. Sur la situation de ces deux villes entre Cyzique et Dascylos, voy. Pomp. Mel., I, 19.

(2) *Ap.* Strab., XIII, p. 621.

(3) Voy. un peu plus haut, p. 123, ce qui a été dit de Lesbos.

(4) Herodot., V, 26; VI, 138 et 140; Anticlid. *ap.* Strab., V, p. 221.

(5) Hérodote (II, 51) en fait venir les Pélasges d'Athènes, que nous avons vu désigner comme Tyrsênes.

reculé, de façon à englober ou à désigner exclusivement la partie de l'Espagne où les Phéniciens avaient fondé leurs établissements.

Ici je ne suivrai pas Knobel (1) quand il veut rendre compte de ce phénomène en supposant que les Tartessiens ou Turdétans étaient une colonie des Tyrsènes ou Pélasges Tyrrhêniens. C'est se lancer sans nécessité dans la voie de la fantaisie extra-scientifique, des hypothèses gratuites et insoutenables. Le fait, qui semble au premier aspect extraordinaire, s'explique au contraire de la façon la plus naturelle, la plus simple et la plus satisfaisante par l'histoire des Tyrsènes, telle qu'elle nous est connue, et par la grande émigration maritime vers les contrées occidentales qui en est l'événement le plus saillant.

Ottfried Müller (2) et M. Lepsius (3) ont déjà traité le sujet de l'histoire des Tyrsènes ou Tyrrhêniens d'une façon singulièrement remarquable et complète, du moins pour ce que l'on possédait de documents il y a un demi-siècle. Depuis, les monuments de l'Égypte sont venus projeter la lumière la plus nouvelle et la plus inattendue sur la réalité et l'époque de leur migration maritime. Car, suivant l'heureuse expression de M. Renan, « un curieux phénomène est en train de se passer en critique. L'Égypte sera bientôt comme une espèce de phare

(1) *Die Vœlkertafel*, p. 90-94.
(2) *Die Etrusker*, t. I, p. 65-95, édit. Deecke.
(3) *Die Tyrrhenische Pelasger in Etrurien,* Leipzig, 1842.

au milieu de la nuit profonde de la très-haute antiquité. Les textes égyptiens deviennent les documents les plus anciens de la vieille histoire de l'Asie antérieure et du monde méditerranéen. » M. d'Arbois de Jubainville a heureusement profité de ces données nouvelles dans l'intéressant chapitre qu'il a consacré à l'établissement des Tyrsênes en Italie (1), chapitre où nous aurions pourtant bien des réserves à faire sur des points de détail et surtout sur la théorie fondamentale qui veut faire les Pélasges d'une race absolument différente de celle des Hellènes, étrangers à la famille aryenne. M. Deecke s'en est aussi servi dans les notes de sa nouvelle édition des *Étrusques* d'Ottfried Müller. Mais c'est surtout M. Maspero qui a tiré des faits révélés par les documents hiéroglyphiques les conclusions les plus précises et les plus étendues, avec la sûreté de critique et la justesse de coup d'œil historique qui comptent parmi ses plus éminentes qualités.

Autant qu'on en peut juger par ce que l'on sait aujourd'hui, observe ce savant (2), une grande révolution s'accomplit dans les pays situés autour de la mer Égée vers les dernières années de la XVIIIe dynastie égyptienne. Ce fut tout ce groupe de peuples à moitié légendaires, appartenant à la souche pélasgique, Maiones ou Méoniens, Turses ou Tyrsêniens, Teucriens, Lyciens, que les historiens classiques et

(1) *Les premiers habitants de l'Europe*, chap. v, p. 84-106.

(2) *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 1re édit., p. 249 et suiv.

les monuments égyptiens nous font connaître d'une manière absolument indépendante les uns des autres, qui l'accomplirent. « D'après les traditions du pays, Manês, fils de Zeus et de la Terre, eut Cotys de Callirhoè, fille de l'Océan. Cotys engendra Asios, qui donna son nom à l'Asie, et Atys, qui fonda en Lydie la dynastie des Atyades. Callithéa, fille de Tyllos et femme d'Atys, mit au monde deux fils nommés, selon les uns, Tyrsênos ou Tyrrhênos et Lydos (1), selon les autres Torrhêbos et Lydos (2). L'examen de cette généalogie, où sont compris tous les héros éponymes du pays, montre qu'il y eut d'abord sur la côte ouest de l'Asie-Mineure un grand peuple appelé Maiones (3),

(1) Herodot., I, 94; cf. Dionys. Halic., *Antiq. rom.*, I, 27.

(2) Xanth. Lyd. *ap.* Dionys. Halic., I, 28. D'autres disaient Tyrrhênos fils d'Hêraclês et d'Omphale, reine de Lydie : Dionys. Halic., *ibid.*

(3) Ici je crois devoir faire quelques réserves. J'ai de grands doutes sur le rapport du nom de Manês avec celui du peuple des Maiones. Le Manês des traditions de l'Asie-Mineure me paraît bien plutôt, comme le Einos de la Crète, un correspondant du Manou de l'Inde, une de ces personnifications de « l'homme » par excellence, du premier père de l'humanité, que nous avons étudiées plus haut, t. II, p. 157-167.

Comme nom de peuple, Maiones n'apparaît jamais avec le sens générique qui appartient à Pélasges et même à Turses ou Tyrsênes. Nous ne le voyons que désignant une fraction spéciale des nations pélasgiques de l'Asie-Mineure, et une fraction assez restreinte. Les Maiones sont les plus anciens habitants de la Lydie (Herodot., I, 7; VII, 74), où Aristote (*ap.* Plutarch., *Vit. Homer.*, 3) faisait régner un roi du nom de Maiôn. Ils furent refoulés dans le canton de la Mysie appelé d'après eux Méonie, quand les Lydiens proprement dits eurent fait la conquête de leur ancien pays (Strab., XII, p. 586). Quelques-uns faisaient des Maiones et des Mysiens un même peuple (Strab., XII, p. 572). Nous aurons à revenir un peu plus loin sur la question de cette identité.

formé de plusieurs tribus : les Lydiens, les Tyrsênes, les Torrhèbes (1), etc. Quelques-unes de ces tribus, attirées vers la mer, sans doute par l'attrait de la piraterie, finirent par quitter le pays et par aller chercher fortune au loin. « Aux jours d'Atys, fils de Manès, raconte Hérodote (2), il y eut une grande famine par toute la terre de Lydie... Le roi se résolut à partager la nation par moitié et à faire tirer les deux portions au sort : les uns devaient rester dans le pays, les autres s'exiler. Il continuerait de régner lui-même sur ceux qui obtiendraient de rester : aux émigrants il assigna pour chef son fils Tyrsênos. Le tirage accompli, ceux qui devaient partir descendirent à Smyrne, construisirent des navires, y chargèrent tout ce qui pouvait leur être utile et partirent à la recherche de l'abondance et d'une terre hospitalière. Après avoir passé bien des peuples, ils parvinrent en Ombrie, où ils fondèrent des villes qu'ils habitent jusqu'à ce jour. Ils quittèrent leur nom de Lydiens, et, d'après le fils du roi qui leur avait servi de guide, se firent appeler Tyrsêniens (3). » Quoi qu'en dise

(1) Ottfr. Müller (*Die Etrusker*, t. I, p. 75, édit. Deecke) suppose que la forme primitive du nom des Torrhèbes, demeurés dans le midi de la Lydie (Steph. Byz., *v.* Τόρρηβος), était *Torsêboi*, ce qui le ferait étroitement apparenté avec celui des *Tyrsênoi*, émigrés vers l'Italie. Mais M. Deecke relève ici une difficulté linguistique, en ce que dans les manuscrits les meilleurs et les plus anciens la forme paraît être *Torêboi*, avec un seul *r*.

(2) I, 94.

(3) Cf. Dionys. Halic., *Antiq. rom.*, I, 27. Le même récit, avec quelques variantes, chez Timée de Tauroménion (*ap.* Tertullian., *De spectacul.*, p. 139), Scymnos (v. 220), Strabon (V, p. 219), Plu-

Hérodote, cette migration ne se fit pas en une seule fois et dans une seule direction : elle se prolongea pendant près de deux siècles, du temps de Séti I[er] au temps de Râ-mes-sou III, et porta sur les régions les plus diverses. On trouve les Pélasges Tyrrhêniens à Imbros, à Lemnos (1), à Samothrace et dans la péninsule de Chalcidique, sur les côtes et dans les îles de la Propontide, à Cythère, et sur la pointe méridionale de la Laconie. Leur migration vagabonde, qui pendant un certain temps les fait aller un peu dans toutes les directions par les mers, apparaissant au milieu des nations de la Grèce déjà fixées depuis plusieurs siècles, puis tout à coup disparaissant des lieux où ils avaient semblé vouloir s'établir, comme de l'Attique (2), sans autres causes discernables qu'un irrésistible besoin de vie errante, entraînant avec

tarque (*Romul.*, 2), Lycophron (*Alexandr.*, v. 1351), y fait allusion. Chez les Romains il était généralement admis : Vell. Paterc., I, 1 ; Sil. Ital., v, v. 7-23. Pour Virgile, Lydien est synonyme d'Étrusque : *Æneid.*, II, v. 779-782 ; VIII, v. 479 et suiv. ; IX, v. 11 ; X, v. 155. Maiones étant le nom des plus vieux habitants de la Lydie, on disait aussi, ce qui n'est qu'une variante de la même tradition, que les Étrusques étaient les descendants des Méoniens : Dionys. Halic., I, 27 ; Virgil., *Æneid.*, VIII, v. 500 ; Ovid., *Metamorph.*, III, v. 576-583.

(1) Anticlide d'Athènes, écrivain du III[e] siècle avant notre ère, disait que les Pélasges venus d'Asie-Mineure avaient colonisé les îles d'Imbros et de Lemnos, et que c'était de là que quelques-uns d'entre eux étaient partis sous la conduite de Tyrsênos et avaient gagné l'Italie : Strab., v, p. 221.

(2) Pausanias (II, 21, 3) parle d'un temple élevé à Athènes par le fils de Tyrsênos, ce dernier rapporté à l'union de Hêraclês et d'Omphale. Cette tradition rattache les Pélasges Tyrsênes de l'Attique à la migration partie de la Lydie. Voy. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe,* p. 68 et suiv.

eux à leur départ des essaims de ces nations et recommençant ensuite sur d'autres points jusqu'à ce que leur masse se porte sur l'Italie, laissant seulement derrière elle dans la mer Égée quelques faibles tribus bientôt absorbées par leurs voisins; — cette migration d'un caractère tout particulier, qui fut la dernière dont les contrées helléniques furent le théâtre avant l'invasion dorienne, était jusqu'à présent un phénomène inexplicable dans les annales primitives de la Grèce. C'est seulement aujourd'hui que nous pouvons en comprendre la nature et la remettre dans son vrai cadre. En réalité, dans tous les mouvements confus de population que nous discernons maintenant durant cette période de deux siècles dans le bassin oriental de la Méditerranée, et qui viennent à plusieurs reprises se heurter à l'Égypte, le fait dominant est la migration errante de l'ensemble de tribus désignées dans les souvenirs des Grecs sous le nom général de Pélasges Tyrrhêniens. Les autres nations n'y apparaissent guère qu'à l'état d'essaims attirés dans leurs courses. »

Pourtant j'ai cru devoir discerner entre les deux grandes attaques de l'Égypte par les nations pélasgiques, sous Mi-n-Pta'h et sous Râ-mes-sou III, une différence considérable dans la composition des hordes d'invasion, différence qui peut aider à fixer définitivement la date de la migration des Tyrsênes vers l'Italie (1). Dans l'invasion du règne de Mi-n-Pta'h à

(1) *Les antiquités de la Troade*, I, p. 72-79.

laquelle prennent principalement part les populations du Péloponnèse, telles que les Aqaiouascha, les Tourscha (Turses ou Tyrsênes) sont en quête de nouvelles demeures. C'est un peuple qui émigre en masse, qui est à la recherche d'un lieu où se fixer. Aussi sont-ce eux qui prennent l'initiative du mouvement et qui entraînent les autres à leur suite. C'est ce que E. de Rougé avait noté déjà (1) d'après des phrases bien significatives de l'inscription hiéroglyphique qui relate la défaite des envahisseurs : « Le Tourischa avait pris la tête de toute la guerre. Chacun des guerriers de son pays avait amené sa femme et ses enfants (2). » Au contraire, du temps de Râ-mes-sou III, les mêmes Tourscha n'ont plus ce caractère de peuple en pleine migration. Ce ne sont plus eux qui tiennent la mer, et ils n'apparaissent dans la confédération dirigée contre l'Égypte, et où les Pélesta ou Pélasges de la Crète et les Tsekkri ou Teucriens tiennent la tête, qu'à un rang secondaire, comme un peuple qui n'a fourni qu'un faible contingent et qui est assez désintéressé dans la question. Ceci semble indiquer que dès lors la masse de leur nation avait trouvé dans l'Italie centrale le lieu d'établissement longtemps cherché par elle. L'établissement de la thalassocratie crétoise, personnifiée dans les traditions grecques sous le nom de Minos, et à laquelle correspond si

(1) *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XVI, p. 93.

(2) Duemichen, *Historische Inschriften*, pl. II, l. 14 : *Turiša em t'at tep en kherau neb. pe'herer neb en tesf annef 'himtef kharaduf.*

bien la position que les Pélasges de la Crète tiennent alors parmi les autres peuples de même race (1), était d'ailleurs un fait qui n'avait dû se produire que dans un état de choses plus régulier que celui du temps de Mi-n-Pta'h, après que les diverses populations en mouvement sur la mer depuis près de deux siècles avaient commencé à retrouver leur assiette. Seuls à ce moment les Pélesta (Pélasges proprement dits, distingués des Tourscha ou Tyrsênes) étaient encore en pleine migration ; ce sont eux qui cherchaient de nouvelles demeures. Il est évident que le gros de la migration, ceux qui descendaient par terre dans la Syrie, ne pouvait pas venir de la Crète. C'étaient des tribus pélasgiques, sœurs de celles qui, peu de temps auparavant, étaient venues renforcer les Étéocrètes et les aider à expulser les Phéniciens, mais sans doute restées en arrière dans l'Asie-Mineure, dans la région d'où étaient sortis déjà les Tourscha ou Tyrsênes et les Pélesta ou Pélasges de la Crète. Seulement, c'est sous l'impulsion et sur l'appel de ces derniers qu'ils se mettent en marche pour venir occuper la côte syrienne en face d'eux ; ce sont leurs frères de la Crète qui les dirigent, qui viennent les soutenir par mer et qui convoquent les autres peuples à aider leur établissement.

Quoi qu'il en soit de cette dernière question, sur

(1) Fr. Lenormant, *Les premières civilisations*, t. II, p. 419 et suiv.; *Les antiquités de la Troade*, I, p. 76; *Histoire ancienne de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 305 et suiv.

laquelle on ne peut dans l'état actuel émettre que des hypothèses plus ou moins bien appuyées, mais de simples hypothèses, le fait positif, c'est que vers le XVe ou le XIVe siècle le peuple des Turses ou Tyrsênes, que les monuments égyptiens appellent Tourscha et le chapitre x de la *Genèse* Tarschîsch, jusqu'alors établi sur la côte occidentale de l'Asie-Mineure et dans les îles de la mer Égée, émigra en masse vers l'ouest et vint se fixer dans le centre de l'Italie, où il atteignit rapidement un haut degré de développement, de puissance et de civilisation, ne laissant derrière lui dans ses anciennes demeures que quelques faibles débris qui s'éteignirent graduellement. Son nom se transporta tout naturellement avec lui, et de cette façon, au point de vue géographique, Tarschîsch, qui s'était d'abord trouvé parmi les fils de Yâvân, interposé entre Elîschâh, la Grèce, et Kittîm, Cypre, comme nous le voyons dans la *Genèse*, devint l'extrême ouest des connaissances géographiques des Phéniciens, et par leur intermédiaire des Hébreux, dans les pays européens baignés par la Méditerranée. Il dut s'y appliquer d'abord à l'Italie, au pays où s'était désormais fixé le peuple des Turses ou de Tarschîsch, à proprement parler. Mais précisément à ce moment, dans la période de la suprématie de Çôr sur les autres Phéniciens, les navigations des Kénânéens maritimes prirent un développement inattendu et tout nouveau dans l'occident. Les Tyriens découvrirent Tartesse, c'est-à-dire l'Espagne méridionale, avec ses merveilleuses richesses minières, y créèrent de vastes

établissements, s'y taillèrent un empire et en firent désormais le but habituel de leurs plus fructueuses expéditions. A la contrée ainsi nouvellement découverte par eux, ils appliquèrent tout naturellement le nom de Tarschîsch, auquel ils étaient habitués, à cause de l'assonance de l'appellation nationale des Turtes Ibères avec celle des Turses émigrés d'Asie-Mineure en Italie. Dès lors l'expression de Tarschîsch, qui prenait de plus en plus un caractère géographique, et non plus ethnographique, revêtit une signification aussi vague, aussi compréhensive et aussi étendue que l'a été à une certaine époque celle du nom d'Indes. Tarschîsch fut désormais, non pas seulement l'Espagne, mais tous les pays européens de l'ouest, depuis l'extrémité de la région des « îles », *iyîm*, c'est-à-dire des mers grecques et de leurs îles, y compris la Sicile, jusqu'au grand Océan qui s'ouvrait au delà des colonnes d'Hercule. C'est le sens qu'a ce nom chez les Prophètes.

Nous avons rassemblé plus haut les passages où, chez ces écrivains inspirés, Tarschîsch désigne bien positivement l'Espagne méridionale et les possessions qu'y avaient les Tyriens. Mais il en est tout une série d'autres qui ne permettent pas de restreindre exclusivement le nom de Tarschîsch à cette contrée, conformément à l'opinion la plus généralement répandue dans la science moderne depuis Bochart, qui imposent, au contraire, d'y prêter l'acception singulièrement étendue que nous y reconnaissons. Dans *Psalm.*, LXXII, 10, Tarschîsch est une vaste région,

comparable en étendue à l'Arabie méridionale (Schebà) et à la côte africaine des Somâlis (Sebâ) auxquelles elle est opposée, qui occupe tout le lointain ouest et compte un grand nombre de rois différents, *malchê Tarschîsch*. Surtout Tarschîsch est dans bien des cas accolé aux *iyîm*, aux îles des mers grecques (1), et cela d'une façon qui ne peut pas laisser de doutes sur ce que l'on considérait les deux régions ainsi dénommées comme se trouvant en contact par une de leurs extrémités, comme se succédant immédiatement l'une à l'autre dans la carte du bassin de la Méditerranée. Sous ce rapport, *Is.*, LXVI, 19, est surtout significatif. Car il énumère une série de pays contigus les uns aux autres et situés dans le nord-ouest, qui sont Tarschîsch, Poûl (à chercher suivant toutes les probabilités dans l'Italie méridionale), Loûd et Toûbâl (qui appartiennent à l'Asie-Mineure), Yâvân (la Grèce européenne et asiatique) et les îles qui en dépendent.

Dans tous les documents bibliques sur le commerce phénicien, il resterait une lacune inexplicable si l'on voulait restreindre, comme on le fait d'ordinaire, Tarschîsch au midi de l'Espagne ou à l'Espagne entière. Aucun pays ne s'interpose entre celui-ci et les îles de la Grèce. Nous ne trouverions donc pas une seule indication relative au trafic maritime, incontestable pourtant, actif et antique, que les Syriens, qui avaient avant l'arrivée des colons hellènes créé des établissements sur toutes les côtes de la

(1) *Is.*, XXIII, 6; LX, 9; *Psalm.*, LXXII, 10.

Sicile (1), entretenaient avec les bouches de l'Éridan, point d'arrivée sur la mer Méditerranée de l'ambre des bords de la Baltique, avec l'Étrurie, source d'une production de cuivre et de bronze comparable à celle de Cypre, enfin avec les embouchures du Rhône, où aboutissait la route de batellerie la plus suivie au travers de la Gaule pour amener l'étain des îles Britanniques (2). Tout ceci est, au contraire, englobé dans les fructueuses navigations de Tarschîsch, si, comme nous le pensons, ce nom doit s'entendre de l'ensemble des contrées de l'ouest de la Méditerranée jusqu'à l'extrémité méridionale de l'Espagne, de même que celui d'Indes occidentales pendant trois siècles embrassait tout le continent américain.

La leçon exacte du nom du quatrième des fils de Yâvân est douteuse. Il manquait dans l'exemplaire de la Bible sur lequel travaillait Josèphe (3). Le texte massorétique de *Genes.*, x, 4, porte *Dôdânîm*, et c'est aussi la leçon qu'ont suivie saint Jérôme, dans la Vulgate, les auteurs des différents Targoumîm du Pentateuque (4) et des *Chroniques*, et celui de la version syriaque peschito. En revanche, il est certain

(1) Thucyd., VI, 2; le texte est formel. Voy. Movers, *Die Phœnizier*, t. II, 2[e] part., p. 314 et suiv.; Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, 3[e] édit., t. III, p. 61.

(2) Fr. Lenormant, *Manuel*, 3[e] édit., t. III, p. 99 et suiv.

(3) *Antiq. jud.*, I, 6, 1.

(4) Le Targoûm de Jérusalem écrit même purement et simplement *Dôdaniya*, sans essayer d'interprétation.

que dans les exemplaires sur lesquels ils faisaient leur traduction les Septante ont lu *Rôdânîm*, ce que porte le texte massorétique dans I *Chron.*, I, 7 (1), et le Pentateuque samaritain dans *Genes.*, x, 4. Rien de plus facile paléographiquement que la confusion de *d* et de *r* dans tous les types de l'écriture hébraïque. L'incertitude de lecture entre *Dôdânîm* et *Rôdânîm* est donc une de celles qui pouvaient naturellement se produire dans un nom dont la tradition précise était oubliée. De même, les Septante ont traduit υἱοὶ Ῥοδίων et par conséquent lu *benê Rôdân* ou *benê Rôdânîm*, au lieu de *benê Dedânîm*, dans *Ezech.*, XXVII, 15, où il s'agit pourtant d'une manière incontestable du Dedân du golfe Persique.

Aux deux lectures *Dôdânîm* et *Rôdânîm* se rattachent deux systèmes d'interprétation anciens du quatrième fils de Yâvân, entre lesquels la critique contemporaine hésite encore et ne saurait se prononcer d'une manière absolument affirmative, car tous les deux sont en mesure de faire valoir de sérieux arguments en leur faveur.

Le premier système, que Knobel (2) a renouvelé de nos jours avec beaucoup de science et de talent, est celui du Talmud de Jérusalem (3), du Targoûm du pseudo-Jonathan sur le Pentateuque et du Tar-

(1) Les manuscrits et les éditions qui portent en cet endroit *Dôdânîm* ont corrigé le texte d'après la *Genèse* (voy. J. D. Michaëlis, *Spicil. geogr. Hebr. exter.*, I, p. 115 et suiv.), comme l'a fait aussi saint Jérôme.

(2) *Die Vœlkertafel*, p. 104-109.

(3) *Megillah*, I, fol. 11.

goïm des *Chroniques,* ainsi que du Midrasch *Berêschîth-rabbâ,* qui rendent *Dôdânîm* par *Dardaniyâ,* c'est-à-dire les Dardaniens (1). Linguistiquement, l'assimilation est très-acceptable, car la syllabe *ar* se contracte fréquemment en *ô* dans l'hébreu et dans le phénicien (2), bien que dans ce dernier idiome le fait soit moins multiplié que ne l'a cru Gesenius (3). Pour l'hébreu nous en citerons comme exemples la forme verbale irrégulière *ye'ô'érû* pour *ye'ar'êrû,* de *'ûr,* « éveiller, exciter », dans *Is.,* xv, 5; celle de *'haçôçêr* pour *'haçarçêr* (d'ou *'haçôçrâh,* « trompette »), d'un verbe *'hâçar;* enfin le nom géographique *'Arô'êr,* contracté de *'Arar'êr* (de *'ârar*) qui conserve encore ses trois *r* dans la transcription égyptienne du temps de Tahout-mès III, *Har'horar* (4). En phénicien, il suffira de rappeler la façon dont le nom *'Iyarba'al,* transcrit en latin *Jarbas, Hiarbas,* se contracte en *Yoba'al, Jobal, Jubal,* puis passe chez les Numides sous la forme *Yûba'y, Jobas, Jubas* (5), et celle dont certaines transcriptions latines (6) font *Boccar* de *Barqa.*

Historiquement l'identification de *Dôdânîm* aux Dardaniens aurait aussi d'assez-fortes vraisemblances (7).

(1) S. Cassel, *Magyar. Alterth.*, p. 283; Neubauer, *Géogr. du Talmud,* p. 424.

(2) Schrœder, *Phœnizische Sprache,* p. 104.

(3) *Monumenta phoenicia*, p. 431.

(4) A. Mariette, *Les listes géographiques des pylônes de Karnak*, p. 36.

(5) Schrœder, *Phœniz. Spr.,* p. 99.

(6) Ampel., *Lib. memor.*, 36.

(7) Je n'en dirai pas autant de celle que proposent J. D. Michaëlis

Les Dardaniens sont un des grands peuples de la haute antiquité dans les contrées au nord de la Grèce. Comme les Phrygiens, les Mysiens et en général la plupart de ceux de la famille thrace, nous le voyons habitant des deux côtés de l'Hellespont, une partie du peuple ayant franchi ce détroit et passé en Asie-Mineure, tandis qu'une autre restait en arrière sur le sol de l'Europe. Les Dardaniens d'Europe, nation sauvage (1) et guerrière, se conservaient à l'état indépendant lors de la période historique macédonienne (2). Ils habitaient le sud-ouest de la Mysie européenne ou Mœsie, touchant à l'est aux Thraces, au sud aux Macédoniens et aux Péoniens, et s'étendant sur une partie de l'Illyrie (3). Ils se donnaient comme descendus de Dardanos, fils d'Illyrios (4), revendiquant ainsi une origine ethnique thraco-illyrienne. Les Dardaniens d'Asie-Mineure, dont Diodore

(*Spicil. geogr. Hebr. exter.*, I, p. 120), Rosenmüller (*Bibl. Alterthumsk.*, t. I, 1re part., p. 225) et Kruecke (*Erkl. d. Vœlkertaf.*, p. 34) entre *Dôdânim* et Dodone d'Épire, comme le plus ancien centre religieux et national des Hellènes proprement dits. Jamais dans le tableau ethnographique de la *Genèse* nous ne voyons figurer les noms de simples localités de ce genre. Ceux que l'auteur a enregistrés sont ceux de peuples ou de pays. Aussi tous les critiques plus récents ont-ils avec raison rejeté cette opinion, qui ne s'appuyait, d'ailleurs, sur aucune tradition ancienne.

(1) Strab., VII, p. 316.

(2) Polyb., IV, 66; Diod. Sic., XXVI, 29; Tit. Liv., XL, 57; Justin., XXIV, 4; XXIX, 1 et 4.

(3) Strab., VII, p. 313, 316 et 319; Ptol., III, 9, 2; Cicer., *Pro Sest.*, 43; Caes., *Bell. civ.*, III 4; Plin., *Hist. nat.*, III, 29; IV, 1; Tzetz. *ad* Lycophr., *Alex.*, v. 1128.

(4) Strab., VII, p. 315; Appian., *Illyr.*, 2.

de Sicile (1) affirme la parenté avec les Dardaniens d'Europe, disparurent de très-bonne heure comme peuple distinct, mais ils avaient atteint un bien autre degré de civilisation et d'importance. Les poésies homériques (2) en font une population distincte des Troyens, bien que soumise au sceptre de Priam. Ils sont commandés par Énée, dont les descendants, disait une tradition, avaient continué à régner sur les Dardaniens pendant plusieurs générations après la prise de Troie (3). Au temps de Strabon, le peuple des Dardaniens de Troade et son canton de Dardania n'étaient plus depuis longtemps qu'un souvenir, et les limites de ce canton, situé au nord d'Ilion, n'étaient pas très-exactement définies (4). Mais la mémoire s'en perpétuait dans le promontoire Dardanis ou Dardanion et dans la ville éolienne de Dardanos (5), d'après laquelle, à son tour, le détroit des Dardanelles a reçu le nom qu'il porte encore de nos jours. Quoi qu'en aient pensé la plupart des écrivains anciens qui ont raconté les légendes des origines troyennes (6), mais comme l'avait très-bien compris le sens géographique de Strabon (7), cette ville côtière de Dardanos

(1) v, 48.

(2) *Iliad.*, B, v. 819 et suiv.; O, v. 425.

(3) *Iliad.*, Υ, v. 180, 307 et suiv.; Strab., XIII, p. 608.

(4) Strab., XII, p. 565; XIII, p. 596 et 606; cf. Pomp. Mel., I, 18.

(5) Herodot., v, 117; VII, 43; Thucyd., VIII, 104; Strab., XIII, p. 595; Ptol., v, 2, 3; Plutarch., *Sull.*, 24; Nonn., *Dionys.*, III, v. 190; Tzetz. *ad* Lycophr., *Alex.*, v. 29; Tit. Liv., XXXVII, 9 et 37; XXXVIII, 39; Plin., *Hist. nat.*, v, 30.

(6) Apollodor., III, 12, 1; Diod. Sic., IV, 75; Con., *Narrat.*, 21; Steph. Byz., *v.* Δάρδανος.

(7) XIII, p. 592 et suiv.

n'était pas la même que l'antique cité de Dardania, bâtie bien avant Ilion par le héros Dardanos, et située au pied de l'Ida (1). Dardanos, fils de Zeus et d'Électra, est, en effet, le héros éponyme du peuple des Dardaniens de la Troade, et en même temps, comme nous le voyons déjà chez Homère (2), l'auteur de la race des souverains d'Ilion, qui se succèdent pendant cinq générations de lui à Priam. La forme la plus simple de sa légende le fait partir de Samothrace, passer le premier d'Europe en Asie sur un vaisseau et aborder dans la Troade, où il épouse la fille du roi Teucros, devient son successeur et fonde un puissant empire (3). Des variantes plus compliquées le font originaire de l'Arcadie, d'où il se rend à Samothrace, puis gagne de là la Troade, où il est toujours gendre de Teucros et donne le nom de Dardanie au pays, appelé jusqu'alors Teucris (4). Plus tard enfin, les Romains, désireux d'attribuer une origine italique aux pénates portés de Samothrace à Troie par Dardanos, et de Troie dans le Latium par Énée, inventèrent que Dardanos avait émigré vers Samothrace, non d'Arcadie, mais de Corythos ou Cortone en Étrurie (5). Au travers de la diversité de

(1) *Iliad.*, Υ, v. 215 et suiv.

(2) *Ibid.*

(3) Diod. Sic., IV, 75; V, 48; cf. Strab., VII, p. 331.

(4) Dionys. Halic., *Antiq. rom.*, I, 61 et suiv.; Apollodor., III, 12, 1; Con., *Narrat.*, 21; Apollodor., III, 12, 1; Steph. Byz., *v.* Δάρδανος et Ἀρίσβη.

(5) Virgil., *Æneid.*, III, v. 167; VII, v. 206 et suiv.; Serv., *a. h. l.*; Messal. Corvin., *De progen. Aug.*, init.

ces variantes de la légende, il est facile de distinguer une tradition constante, et que tout indique comme historique : c'est que les Dardaniens, personnifiés par Dardanos, passèrent en Troade de l'île de Samothrace, anciennement colonisée par leur race, d'où cette île fut appelée Dardania (1), puis qu'une fois établis dans la Troade ils y supplantèrent la population antérieure des Teucriens, qui paraît bien avoir été d'origine pélasgique (2), devinrent la tribu dominante, tout en gardant une personnalité distincte, et fournirent la dynastie des monarques d'Ilion (3).

Cette puissance antique des Dardaniens dans la Troade, dont la tradition grecque avait ainsi conservé le souvenir, est attestée d'une manière formelle par les documents égyptiens, qui en assurent la réalité historique et permettent d'en déterminer la date, au moins approximativement, dans les limites où l'on peut atteindre à une fixation de dates pour l'histoire de l'Égypte elle-même. En effet, le poème de Pen-ta-our donne une énumération des peuples confédérés avec les Khéta, dont les contingents figuraient dans l'armée de ces derniers contre Râ-mes-sou II à la fameuse bataille de Qadesch sur l'Oronte. Dans cette confédération figurent, à côté des peuples du nord de la Syrie jusqu'à l'Euphrate et même au delà de ce fleuve, comme celui de *Qatsauatan*, le *Guzanu* des

(1) Plin., *Hist. nat.*, IV, 23; Steph. Byz., *v.* Σαμοθράκη.
(2) M. d'Arbois de Jubainville l'a, je crois, bien établi : *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 62 et suiv.
(3) Voy. d'Arbois de Jubainville, ouvr. cit., p. 70 et suiv.

textes cunéiformes (1), *Gôzân* de la Bible (2), ceux dont le territoire s'étendait « depuis les extrémités de la mer » (3), c'est-à-dire, comme l'ont établi de la manière la plus incontestable Emmanuel de Rougé (4), M. Chabas (5) et M. Maspero (6), les peuples de l'Asie-Mineure de la chaîne de l'Amanus aux rivages de la mer Égée. Ces derniers sont, en dehors de *Qadi*, dont nous avons déjà traité un peu plus haut (7), et de *Muschanet,* que l'on est presque invinciblement amené à rapprocher des *Mossynoicoi* de la géographie classique (8), mais qui devait alors habiter dans une partie de la Cappadoce, car ce n'est que plus tard qu'ils furent repoussés vers le nord, sur les bords du Pont-Euxin, là où les connurent les Grecs, aussi bien que les *Muškai* (*Meschech*, *Moschoi*), les *Tabalai*

(1) Sur ce nom, voy. Finzi, *Ricerche per lo studio dell' antichità assira,* p. 228 et suiv.; E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 167; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies,* p. 184.

(2) II *Reg.*, XVII, 6; XVIII, 11; XIX, 12; I *Chron.*, V, 26; *Is.*, XXXVII, 12.

(3) Fragment Raifé (au Louvre), l. 5.

(4) *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XVI, p. 36.

(5) *Études sur l'antiquité historique*, 1re édit., p. 190.

(6) *De Carchemis oppidi situ et historia,* p. 37 et suiv. Voy. aussi F. Robiou, *Questions homériques,* p. 61.

(7) Dans ce volume, p. 68-79.

(8) Herodot., III, 94; VII, 78; Xenoph., *Anabas.*, IV, 4, 17 et 32; V, 4, 26; Diod. Sic., XIV, 30; Scyl., *Peripl.*, 86; Scymn., *Perieg.*, v. 900-910, ed. C. Müller; Dionys., *Perieg.,* v. 766; Strab., XI, p. 528; XII, p. 549; Orph., *Argonaut.*, v. 740; Apollon. Rhod., *Argonaut.,* II, v. 1027; Steph. Byz., *s. v.*; Pomp. Mel., I, 19; Plin., *Hist. nat.,* V, 4; Amm. Marcell., XXII, 8; Q. Curt., VI, 4, 17; Tibull., IV, 1, v. 146; Val. Flacc., V, v. 152.

(*Tibarênoi*) et les *Kaskai* (*Colchoi*), qui à l'époque des grandes conquêtes assyriennes étaient encore fixés en Cappadoce (1), — en dehors de ces deux, dis-je, les peuples de l'Asie-Mineure mentionnés dans le poème de Pen-ta-our forment un groupe de nations que l'on pourrait appeler homériques, car elles figurent toutes également dans l'*Iliade* parmi les sujets et les alliés de Priam. Le plus important, celui qui a l'hégémonie sur les autres, est le peuple de *Dardani*, dans lequel les Dardaniens sont impossibles à méconnaître. En effet, son nom, dont l'assonance avec la forme classique est déjà si remarquable, ne se présente pas isolé. A côté se groupent *Leka*, les Lyciens dont l'importance est si grande dans l'*Iliade* (2), qu'il s'agisse des habitants de la Lycie du Xanthe ou de ceux de la Lycie plus étroite des bords de l'Aisêpos; *Masu*, qui est sûrement les Mysiens (3), tout le monde le reconnaît; *Akerit*, dont le nom paraît identique à celui des Cariens (4); *Pâdasa*, que M. Maspero (5) a assimilé de la manière la plus heureuse à Pêdasos, ville des Lélèges située sur les bords du Satnioeis, dans le sud de la Troade (6); enfin un dernier nom,

(1) C'est ce que nous établirons un peu plus loin, en étudiant les peuples de Meschech et de Toûbâl.

(2) E. Curtius, *Histoire grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 94 et suiv.; F. Robiou, *Questions homériques*, p. 66.

(3) Figurant comme alliés dans l'armée troyenne: *Iliad.*, B, v. 858-861; Λ, v. 430; Ξ, v 512; Ω, v. 278.

(4) Alliés de Priam : *Iliad.*, B, v. 867-875; cf. K, v. 428.

(5) *De Carchemis oppidi situ*, p. 38 et suiv.

(6) *Iliad.*, Z, v. 35; Υ, v. 92; Φ, v. 87; Athen., I, p. 30; Strab., XIII, p. 584 et 605.

dont le premier caractère, l'hiéroglyphe de l'œil, est polyphone, et dont l'orthographe est susceptible des trois inscriptions *Iluna, Aiuna* et *Mauna*. L'illustre vicomte de Rougé (1) et M. Maspero ont adopté la première de ces lectures, où ils croient retrouver le nom d'Ilion. Mais quelque séduisante que cette opinion puisse paraître au premier abord, elle est philologiquement inadmissible (2). Le nom d'Ilion avait aux époques anciennes un digamma initial, qui n'a cessé de se sentir dans la prononciation que vers le V[e] siècle av. J.-C., Fίλιος, Fίλιον (3); la transcription en eût donc été nécessairement *Viluna, Uiluna,* non *Iluna*. M. Chabas (4) préfère la leçon *Mauna,* où il voit le nom des Maiones ou Méoniens, qui figurent aussi dans l'*Iliade* (5) parmi les alliés de Priam, et ils y sont nettement distingués des Mysiens, quoique quelques-uns, du temps de Strabon (6), les identifiassent à ce dernier peuple (7). Cependant la lecture *Aiuna* serait peut-être encore la plus vraisemblable. Elle donnerait un

(1) *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes,* t. I, p. 8.

(2) D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe,* p. 295.

(3) G. Curtius, *Grundzuege der griechischen Etymologie,* 4[e] édit., p. 118.

(4) *Études sur l'antiquité historique,* 1[re] édit., p. 190.

(5) B, v. 858-870; Γ, v. 401; K, v. 428 et 431; Σ, v. 290-292; Υ, v. 380 et 390-392.

(6) XII, p. 550.

(7) C'est ce que fait aussi M. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe,* p. 65 et suiv.

correspondant du *Yâvân* de la Bible, une mention des Ioniens primitifs, tels que nous les avons définis un peu plus haut (1). Au point de vue linguistique, *Aiuna* correspond mieux à Ἰάϝονες que *Mauna* à Μαιόνες, car le *u* y représente, comme dans *Aqaiuascha*, un digamma qui n'existe pas dans le nom des Méoniens. En tous cas, la question d'assimilation de ce dernier nom reste encore douteuse.

Quoi qu'il en soit, les renseignements contenus dans le poème de Pen-ta-our nous permettent de constater positivement qu'au temps où Râ-mes-sou II régnait en Égypte, c'est-à-dire vers le XV[e] siècle avant l'ère chrétienne, certains des peuples de la famille thrace, comme les Dardaniens certainement, et probablement aussi les Mysiens, avaient déjà passé d'Europe en Asie-Mineure, et qu'à ce moment la puissance des Dardaniens asiatiques dans la Troade était à son apogée. Il n'y aurait donc rien que de très-vraisemblable, au point de vue historique, dans l'opinion qui assimile à ces Dardaniens les *Dôdânîm* du chapitre x de la *Genèse,* en admettant que ce soit là la vraie leçon du nom de ce fils de Yâvân. Pourtant nous hésitons à admettre une telle opinion, car elle soulève deux fort graves objections au point de vue de la géographie et de l'ethnographie. La place donnée à Dôdânîm ou Rôdânîm au milieu de ses frères ne correspond pas à la position géographique qu'occupaient les Dardaniens d'Asie-Mineure. Ceux-ci,

(1) Dans ce volume, p. 26 et suiv.

dans l'ordre régulier d'ouest en est que suit l'écrivain sacré, auraient dû être mentionnés à côté de Tarschîsch, soit avant, soit après, mais en tous cas précéder Kittîm. En même temps les Dardaniens sont de la manière la plus positive un peuple thraco-illyrien, et non pas gréco-pélasgique. Par leurs affinités ethniques, ils devraient donc appartenir à la descendance de Gômer, non à celle de Yâvân. Le peuple dardanien est un frère d'Aschkenaz ou des Phrygiens, et il est difficile de croire que ce n'est pas ainsi que l'aurait représenté l'auteur du tableau ethnogénique, s'il l'avait compris dans ses généalogies.

Ces remarques sont de nature à donner plus de vraisemblance au second système d'interprétation qui se rattache à la leçon *Rôdânîm* (1) et que, parmi les exégètes les plus modernes, Tuch (2), M. Wright (3) et M. Dillman (4) ont adopté. Il consiste à voir dans *Rôdânîm* les habitants de Rhodes, comme le font les Septante, traduisant Ῥόδιοι dans la *Genèse* et dans les *Chroniques*, saint Jérôme (5), saint Épiphane (6) et

(1) Je ne m'arrête pas à discuter l'opinion de Bochart (*Phaleg*, l. III, c. VI, p. 162 de l'édit. de Leyde, 1712), qui cherche dans les *Rôdânîm* les habitants des embouchures du Rhône. Géographiquement et historiquement, elle est d'une telle impossibilité qu'elle ne supporte même pas l'examen.

(2) *Commentar ueber die Genesis*. 2e édit., p. 169.

(3) *The book of Genesis*, p. 36.

(4) *Die Genesis*, p. 188. C'est aussi l'opinion de Ch. Lenormant, *Introduction à l'histoire de l'Asie occidentale*, p. 315.

(5) *Quaest. hebr. in Genes.*, X, 4.

(6) *Adv. haeres.*, I, 25.

le Syncelle (1). C'est peut-être le système qui s'accorde le mieux avec le texte biblique dans lequel l'expression *Kittîm veRôdânîm* ou *Kittîm veDôdânîm* marque clairement l'intention d'indiquer que le peuple désigné par le second de ces noms formait un groupe géographique particulièrement étroit avec les Kittîm ou gens de l'île de Cypre. Rhodes, il est vrai, est dans une situation plus occidentale que Cypre; mais la façon dont cette île s'accole à la côte d'Asie pourrait justifier dans une certaine mesure sa mention après les Kittîm, et non pas avant.

Le peu de place que l'île de Rhodes tient sur la carte ne saurait être, comme l'a pensé Bochart, un obstacle à ce qu'elle figure à elle seule sous un nom particulier dans la généalogie des fils de Yâvân. Elle a dû en effet ce privilége à son importance historique de premier ordre dans les annales primitives des contrées grecques, importance qui induisait aussi Timée à en faire la huitième en grandeur des îles de la Méditerranée, tandis que, suivant la juste remarque de Strabon (2), beaucoup d'autres la priment sous ce rapport. Dès le temps de la composition des poésies homériques (3), Rhodes, dès lors occupée par des Doriens, constituait à elle seule un des principaux États helléniques. Strabon (4) parle du développement

(1) P. 49. C'est aussi l'interprétation du *Sepher Yuchasin*, p. 135, *a*, édit. de Cracovie.

(2) XIV, p. 654.

(3) *Iliad.*, B, v. 654 et suiv.

(4) XIV, p. 654.

qu'eurent les navigations commerciales et les colonies des Rhodiens jusque dans le lointain occident, longtemps avant le début des Olympiades (1), avant les navigations et les colonies de la plupart des autres cités grecques (2).

Mais ce qui justifierait surtout l'inscription séparée de Rhodes et de ses habitants indigènes dans le tableau ethnographique de la *Genèse* serait ce fait que la grande île de la côte de Carie a été de très-bonne heure connue et fréquentée des Phéniciens. Elle devint même le siége d'un de leurs principaux et de leurs plus anciens établissements dans les mers grecques (3). La légende place à Rhodes une des stations de Cadmos (4), qui établit une partie de ses compagnons phéniciens à Ialysos et y fonde le temple de Poseidôn (5), et qui laisse également des dons dans le sanctuaire d'Athênê à Lindos (6). Conon (7) racontait que les Hêliades de Rhodes avaient été

(1) Castor plaçait une thalassocratie rhodienne au X[e] siècle avant J.-C.: C. Müller, *Castoris reliquiae*, p. 180; Euseb., *Chron. armen.*, p. 168, ed. Mai.

(2) Voy. à ce sujet R. Rochette, *Histoire des colonies grecques*, t. III, p. 154 et suiv., 406 et suiv.

(3) Bochart, *Chanaan*, l. I, c. VII, p. 366-372, édit. de Leyde, 1712, Movers, *Die Phœnizier*, t. II, 2[e] part., p. 246-257; Fr. Lenormant, *Les premières civilisations*, t. II, p. 339-342.

(4) Comme une de celles de Danaos, venant d'Égypte (Herodot., II, 182; Diod. Sic., V, 58; Apollodor., II, 1, 4; Strab., XIV, p. 654), et d'Aphrodite, venant de Cypre (Diod. Sic., V, 55).

(5) Diod. Sic., V, 58.

(6) *Ibid.*

(7) *Narrat.*, 47; *ap.* Phot., *Biblioth.*, cod. CLXXXVI, p. 147, ed. Bekker.

chassés par les Phéniciens qui s'étaient rendus maîtres de toute l'île. Après quelque temps d'occupation, ceux-ci furent à leur tour expulsés par les Cariens, que chassèrent enfin les Doriens conduits par Althaiménês (1), qui fondèrent les trois villes de Lindos, Ialysos et Cameiros. D'après deux écrivains rhodiens de date inconnue, Ergias et Polyzêlos, cités par Athénée (2), les Phéniciens n'auraient pas été chassés complètement par les Doriens, car lorsque ceux-ci eurent occupé toute l'île (3), une population phénicienne, gouvernée par un roi du nom de Phalas ou Phalanthos, se serait maintenue un certain temps encore dans les citadelles de Cameiros et d'Ialysos. Il aurait fallu, pour la réduire, un long siége conduit du côté des Grecs par Iphiclos, et un stratagème qu'Ergias racontait tout au long. Ce qui donne une grande autorité à ce rapport est que le nom de Phalas, ainsi que celui de Darcas ou Dorcia, assigné dans les mêmes récits, tantôt à un serviteur, tantôt à la fille du roi phénicien, sont tous les deux purement sémitiques, et par conséquent conservés par

(1) Sur la colonie d'Althaiménês, partie d'Argos, postérieurement à la guerre de Troie, à l'époque de la grande migration dorienne, et sur son établissement à Rhodes, voy. encore : Strab., XIV, p. 653; Diod. Sic., XV, 59; Apollodor., III, 2, 1. Cf. Thucyd., VII, 57; Aristid., *Orat.*, XLIV, p. 839.

(2) VIII, p. 360 et suiv.

(3) Ceci se rapporte peut-être au premier établissement des Doriens dans l'île, antérieurement à la guerre de Troie, établissement dont on attribue la conduite à l'Héraclide Tlêpolémos : *Iliad.*, B, v. 654 et suiv.; Diod. Sic., IV, 58, et V, 59; Apollodor., II, 8, 2.

une tradition exacte (1). Le premier se retrouve sous la forme hellénisée Phellês dans le canon des rois de Tyr (2), à une place qui correspond à l'an 898 de notre ère, et sous la forme originale *Palu* dans les lignes 4 et 5 du texte punique de l'inscription bilingue de Tugga (3) ; c'est le correspondant du nom biblique *Pallû* porté par un fils de Reoûbên (4). Nous retrouvons la même racine dans le nom de plante punique φυλλεσαδὲ, c'est-à-dire *pulê sadéh,* « miracle des champs, » cité par Dioscoride (5), et dans l'appellation des deux frères carthaginois, fameux par leur dévoûment patriotique, qui a été hellénisée en *Philainoi* (6), mais dont la forme originale devait être *Pilân* (7). Le second nom est à comparer au biblique *Darqôn* (8), et l'on doit remarquer que l'étymologie naturelle de celui-ci, tiré de la racine *dàraq* « répandre, » que nous offrent dans son rôle verbal l'araméen et l'arabe, coïncide très-exactement avec l'action prêtée par les récits à Darcas ou Dorcia.

(1) Movers, *Die Phœnizier*, t. II, 2e part., p. 250 et suiv.; Fr. Lenormant, *Les premières civilisations*, t. II, p. 340.

(2) Menandr. *ap.* Joseph., *Contr. Ap.*, I, 18.

(3) V. Guérin, *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, t. II, pl. à la p. 122; Schrœder, *Die phœnizische Sprache*, p. 257, nº XXIII, pl. IV, nº 2.

(4) *Genes.*, XLVI, 9; *Exod.*, VI, 14; cf. *Num.*, XXVI, 5.

(5) *Hist. plant.*, I, 127.

(6) Sallust., *Bell. Jugurt.*, 75; Val. Maxim., V, 6, *ext.* 4; Pomp. Mel., I, 7; Oros., I, 2; Solin., 27; Sil. Ital., *Bell. pun.*, XV, v. 704; Polyb., III, 39, et X, 40; Strab., III, p. 171; XVII, p. 836; Plin., *Hist. nat.*, V, 4; cf. Thrige, *Res Cyrenensium*, § 49-51.

(7) Voy. Gesenius, *Thesaurus*, p. 1103.

(8) *Esr.*, II, 56.

Le nom de Phalas reparaît dans une autre légende relative aux Phéniciens de Rhodes. C'est celle qui y fait aborder le Sidonien Phalas ou Phalis, allant avec une flotte au secours de Troie. Les Grecs de l'île parviennent à exciter contre lui ses soldats, qui le massacrent pour s'emparer de ses immenses richesses, et s'établissent ensuite à Caméiros et à Ialysos (1).

Il est positif que jusqu'assez tard il resta dans la population d'Ialysos une proportion considérable d'éléments phéniciens (2). Bochart (3) a eu parfaitement raison de reconnaître un des indices les plus formels de l'occupation de l'île de Rhodes par les Phéniciens dans le nom du mont Atabyris, Atabyrion (4) ou même Tabyrion (5), avec son culte de Zeus Atabyrios (6), apporté de la Crète phénicienne (7), et son temple de ce dieu où deux taureaux de bronze mugissaient quand un malheur menaçait le pays (8),

(1) Dict. Cret., I, 15; IV, 4; VI, 10.

(2) Diod. Sic., V, 58.

(3) *Chanaan*, l. I, c. 7, p. 369 de l'édit. de Leyde, 1712.

(4) Pindar., *Olymp.*, VII, v. 160; Apollodor., III, 2, 1; Diod. Sic., V, 59; Strab., XIV, p. 653; Steph. Byz., *s. v.*; pour de plus amples références, voy. Schrœder, *Phœniz. Sprache*, p. 135; Olshausen, *Phœnicische Ortsnamen*, dans le *Rheinisches Museum*, 1853, p. 323 et suiv.; V. Guérin, *Voyage dans l'île de Rhodes*, p. 254-267.

(5) Appian., *Mithridat.*, 26.

(6) Sur ce dieu, voy. Heffter, *Die Gœtterdienste auf Rhodus*, III, p. 16-20; W. von Baudissin, *Studien zur semitischen Religionsgeschichte*, t. II, p. 247 et suiv.

(7) Apollodor., III, 2, 1; Diod. Sic., V, 59; voy. Hœck, *Kreta*, t. II, p. 364 et suiv.

(8) Schol. *ad* Pindar., *Olymp.*, VII, v. 160; Tzetz., *Chiliad.*, IV, 30, v. 8; voy. Heffter, ouvr. cit., III, p. 13; Movers, *Die Phœnizier*, t. I, p. 26.

animaux symboliques que d'autres récits remplacent par un taureau vivant qui aurait rendu des oracles en paroles humaines (1). Ce Zeus Atabyrios, adoré également en Sicile sur un mont Atabyrion (2), est manifestement un *Ba'al-Ṭabôr* phénicien, à la fois dieu-montagne et dieu tauriforme. En effet, comme l'ont montré Bochart (3), Gesenius (4), Movers (5), Olshausen (6), M. von Baudissin (7), M. Schrœder (8) et nombre d'autres, le nom Atabyrion n'est autre que celui du Ṭabôr palestinien, muni d'un *aleph* prosthétique, que nous trouvons même à l'appellation de la montagne de la Palestine, quand les Septante (9) et Josèphe (10) l'écrivent Ἰταβύριον, et Polybe (11) précisément Ἀταβύριον. Que le Ṭâbôr ait été une montagne divine pour les anciens habitants kenânéens du pays, c'est ce qu'atteste le caractère sacré qu'il garda plus tard et pendant assez longtemps pour les Israélites (12), le culte régulier qui s'y établit et que condamne

(1) S. Cyrill., *Adv. Julian.*, III, p. 88.

(2) Tim. *ap.* Schol. *ad* Pindar., *Olymp.*, VII, v. 160; Polyb., IX, 27, 7; Steph. Byz., *s. v.*

(3) *Chanaan*, l. I, c. 7, p. 369 de l'édit. de Leyde, 1712.

(4) *Monum. phœnic.*, p. 420; *Thesaur.*, p. 1493.

(5) *Die Phœnizier*, t. 1, p. 26.

(6) *Rhein. Museum*, 1853, p. 323 et suiv.

(7) *Stud. z. semit. Religionsgeschichte*, t. II, p. 248.

(8) *Phœniz. Sprache*, p. 135.

(9) *Hos.*, V, 1.

(10) *Antiq. jud.*, V, 1, 22, et 5, 3.

(11) V, 70.

(12) *Jud.*, IV, 6, 12 et 14; V, 18; cf. *Deuteron.*, XXXIII, 19; voy. Movers, *Die Phœnizier*, t. I, p. 670 et suiv.; W. von Baudissin, *Stud. z. semit. Religionsgeschichte*, t. II, p. 254.

durement le prophète Hôschê'a (1). La Phénicie propre avait aussi son Ṭâbôr, qu'Étienne de Byzance appelle *Atabyron.*

On nous dit qu'un des noms primitifs de Rhodes fut Astéria (2). Je n'hésite pas encore à y reconnaître une appellation d'origine phénicienne. Elle est également donnée à l'île sainte de Tyr (3), et Movers (4) a parfaitement établi qu'elle dérive du nom de la déesse 'Aschthârth et qu'à Tyr elle est en relations avec le mythe de l'astre tombé du ciel, recueilli par la déesse et déposé par elle dans le temple de la cité insulaire (5). Rhodes avait droit également à passer pour une « île de 'Aschthârth, » puisqu'on en faisait une des stations de cette divinité, qui y était venue de Cypre (6). C'est encore le nom de la même déesse qui a fourni celui de la ville d'Astyra, située en face de Rhodes sur la côte de Carie, ville qu'Étienne de Byzance (7) affirme avoir été d'origine phénicienne. On y adorait une Athêna Astyris (8), qui n'est évidemment que la forme hellénisée d'une 'Aschthârth ou 'Aschthôreth guerrière (9), conservant le même caractère que l'Ischtar assyro-babylonienne, telle que

(1) v, 1.
(2) Plin., *Hist. nat.*, v, 36.
(3) *Chron. paschal.*, t. I, p. 66, édit. de Bonn.
(4) *Die Phœnizier*, t. I, p. 637.
(5) Sanchoniath., p. 36, ed. Orelli; voy. plus haut, t. I, p. 546.
(6) Diod. Sic., v, 55.
(7) *V.* Ἄστυρα.
(8) *Ibid.*
(9) Movers, *Die Phœnizier,* t. 1, p. 633 et suiv.; Fr. Lenormant, *La légende de Sémiramis*, p. 42.

celle dans le temple de laquelle les Pelischtìm dédient les armes de Schâoûl mort (1), celle que les monnaies de Sidon (2), d'Anthédon (3) et de Bosra (4) nous montrent une lance à la main. C'est comme déesse guerrière que 'Aschthârth passa en Égypte et est figurée dans les bas-reliefs ptolémaïques du temple d'Edfou, parmi les auxiliaires divins de 'Hor (5). Elle y a une tête de lionne, surmontée du disque solaire, comme Sekhet ou Tefnout, tient à la main un fouet et est debout sur un char que traînent quatre chevaux, foulant aux pieds un ennemi vaincu. Ses titres inscrits à côté de sa figure sont : « *Astart*, rectrice des chevaux et du char, résidant dans *Utes-'Hor*. » En Grèce, partout où le culte de 'Aschthârth, transformée en Aphrodite, a été directement apporté par les Phéniciens, à Cythère (6), à Sparte (7), à Corinthe (8), nous trouvons une Aphrodite armée. En Cypre elle recevait le surnom d'ἔγχειος (9), la déesse au glaive.

(1) I *Sam.*, XXXI, 10.
(2) Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 371.
(3) *Ibid.*, t. III, p. 443; Saulcy, *Numismatique de la Terre-Sainte*, p. 235, pl. XII, n°s 3 et 4.
(4) Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 301; Saulcy, ouvr. cit., p. 362, pl. XXI, n° 3.
(5) E. Naville, *Textes relatifs au mythe d'Horus, recueillis dans le temple d'Edfou*, pl. XIII; voy. E. Ledrain, *Gazette archéologique*, 1880, p. 202.
(6) Pausan., III, 23, 1.
(7) Pausan., III, 15, 8; Plutarch., *De fort. Roman.*, t. VII, p. 260, ed. Reiske.
(8) Pausan., II, 4, 7; voy. Fr. Lenormant, *Rev. numismatique*, 1866, p. 73-77.
(9) Hesych., *s. v.*

Quant à l'appellation de Macaria, que l'on affirme aussi avoir été appliquée à Rhodes dans une très-haute antiquité (1), il me paraît difficile d'y méconnaître, à peine altérée pour la ramener à une forme grecque, une désignation phénicienne qui en faisait l'île de Melqarth.

On sait que les belles fouilles d'Auguste Saltzmann dans la nécropole de Cameiros (2), précisément une des cités où, d'après Ergias et Polyzêlos, les Phéniciens étaient demeurés jusqu'à l'invasion dorienne, sont venues faire de l'occupation de l'île de Rhodes par ce peuple un fait d'une certitude absolue, et en apporter les preuves archéologiques les plus incontestables (3).

La légende grecque racontait que les premiers habitants de Rhodes avaient été les fabuleux Telchines (4), fils de Thalassa ou de Poseidôn (5), d'après lesquels l'île aurait été appelée d'abord *Telchinis* (6). Au nombre de neuf (7), avec leur sœur

(1) Plin., *Hist. nat.*, v, 36.

(2) S. Birch, *Archæologische Zeitung, Archæologischer Anzeiger*, 1860, p. 70-73; A. Saltzmann, *Fouilles de Camirus*, dans la *Revue archéologique* de novembre 1861; *La nécropole de Camiros*, ouvrage terminé après sa mort par M. Frœhner.

(3) Voy. Fr. Lenormant, *Les premières civilisations*, t. II, p. 341 et suiv.; *Les antiquités de la Troade*, I, p. 60.

(4) Strab., XIV, p. 654; Diod. Sic., v, 55; Aristid., *Orat.*, XLIII, p. 653, ed. Dindorf; Plin., *Hist. nat.*, II, 87.

(5) Diod. Sic., v, 55; Nonn., *Dionys.*, XIV, v. 40.

(6) Strab., XIV, p. 654.

(7) Ceux de leurs noms qu'on cite sont: Mylas (Hesych., *s. v.*); Atabyrios (Steph. Byz., *v.* Ἀτάβυρον), Antaios, Mégalêsios, Horménos, Lycos, Nicôn, Simôn (Tzetz., *Chiliad.*, VII, v. 124 et suiv.;

Halia, que Poseidôn rend mère de six fils et d'une fille, Rhodos, d'après laquelle l'île fut nommée (1), ils viennent de la Crète en passant par Cypre (2). Cette origine crétoise est encore indiquée par le récit qui leur donne pour nourrice l'Océanide Capheira (3), car dans le nom de celle-ci il est difficile de méconnaître une altération de *Kaphtôr*, appellation sémitique de la Crète, dont nous traiterons plus loin, en étudiant le tableau de la descendance de 'Hâm. Les Telchines détruits ou dispersés par un déluge, Hêlios dessèche le sol de l'île de Rhodes et y crée de nouveaux habitants, les Hêliades, fameux par leurs connaissances en astronomie et en navigation (4). Fils du dieu et de la nymphe Rhodos ou Rhodê (5), ils sont au nombre de sept (6), ancêtres et chefs d'autant de tribus ; mais on fait émigrer quelques-uns

XII, v. 835; pour Lycos, encore Diod. Sic., V, 57), Chrysôn, Argyrôn, Chalcôn (Eustath., *ad Iliad.*, p. 772).

(1) Diod. Sic., V, 56.

(2) Strab., XIV, p. 654. On en fait aussi aller de Cypre en Béotie : Pausan., IX, 19, 1. Dans le Péloponnèse, Sicyone était qualifiée de Telchinia : Eustath. *ad Iliad.*, p. 291. A Rhodes, Ialysos est spécialement désignée comme leur résidence : Ovid., *Metamorph.*, VII, v. 365. On leur attribuait l'origine des cultes Telchiniens de Lindos, de Cameiros et d'Ialysos : Diod. Sic., V, 56.

(3) Diod. Sic., V, 56

(4) Pindar., *Olymp.*, VII, v. 160; Strab., XIV, p. 654; Diod. Sic., V, 56 et 57; Conon., *Narrat.*, 47, *ap.* Phot., *Biblioth.*, cod. CLXXXVI, p. 147, ed. Bekker.

(5) D'autres font de cette nymphe une fille de Hêlios et d'Amphitrite ou d'Aphrodite : Schol. *ad* Pindar., *Olymp.*, VII, v. 24.

(6) On les nomme Cercaphos, Actis, Macar ou Macareus, Ténagès, Triopas, Phaéthôn et Ochimos, substituant quelquefois le nom de Candalos à celui de Phaéthôn et le nom de Chrysippos à celui

d'entre eux à Lesbos (1), à Cos (2), sur la côte de Carie (3) et même en Égypte (4). Viennent ensuite dans l'île de Rhodes Danaos et ses filles, qui séjournent quelque temps à Lindos, Cadmos et les Phéniciens, Phorbas avec des Thessaliens, puis une nouvelle couche de Crétois, enfin les premiers Doriens, ceux de Tlêpolème (5), avec qui les traditions du pays prennent un caractère de plus en plus historique.

Au travers du brouillard de ces légendes plus qu'à demi-fabuleuses et des données purement mythologiques qui y tiennent une si large part, on distingue cependant un vague souvenir de ce que la population primitive de Rhodes, à laquelle on attribuait une provenance crétoise, se rattachait par cette origine même à la souche gréco-pélasgique, mais qu'elle y formait comme un rameau à part, nettement distinct de tous les autres. Ceci s'accorde d'une façon remarquable avec l'individualité prêtée par l'écrivain élohiste de la *Genèse,* évidemment d'après des sources phéniciennes, à Rôdânîm parmi les fils de Yâvân. Et ainsi tend à se confirmer l'exactitude de cette leçon, ainsi que son explication par les Rhodiens. Ce qui est surtout à remarquer, dans ces traditions rhodiennes,

d'Ochimos : Diod. Sic., v, 57; Schol. *ad* Pindar., *Olymp.,* VII, v. 160. On leur donne une sœur, Èlectryonê : *Ibid.* Cercaphos a trois fils, Lindos, Ialysos et Cameiros : Diod. Sic., *l. c.*

(1) Macar : Diod. Sic., *l. c.*

(2) Candalos : *Ibid.*

(3) Triopas : *Ibid.*

(4) Actis, qui fonde le temple d'Héliopolis : *Ibid.*

(5) Diod. Sic., v, 58 et 59.

c'est la façon dont, malgré l'étroit voisinage géographique de Rhodes et de la Carie, elles excluent toute parenté entre la primitive population de l'île et les Cariens. Conon (1) est même seul à faire venir des Cariens à Rhodes, après les Phéniciens, bien que ce peuple ait dû à tout le moins, sinon y fonder des établissements, du moins y exercer une suprématie au temps où il dominait sur toutes les îles de la mer Égée (2).

La seule parenté que l'on puisse entrevoir pour les plus anciens habitants de Rhodes semble indiquée par la tradition qui fait partir de cette île le Telchine Lycos, qui se rend en Lycie, y établit le culte d'Apollon Lycien et donne son nom à la contrée (3). En même temps, le nom de Mylas, autre des Telchines rhodiens (4), paraît apparenté à celui de Milyas, qui fut, dit-on, la première appellation de la Lycie (5) et qui resta toujours celle d'un des cantons de l'intérieur des terres de cette contrée (6), habitée par un peuple de Milyai (7).

(1) *Narrat.*, 47, *ap.* Phot., *Biblioth.*, cod. CLXXXVI, p. 147, ed. Bekker.

(2) Thucyd., I, 8. On croira difficilement, avec Knobel (*Die Vœlkertafel*, p. 98), que le nom de Macaria, donné à Rhodes, la désigne comme « la Carienne. » Diodore, qui met des Cariens dans les îles voisines de Calymna et de Nisyros (V, 54), les passe bien évidemment avec intention sous silence quand il s'agit de Rhodes.

(3) Diod. Sic., V, 56.

(4) *Ibid.*

(5) Herodot., I, 173.

(6) Strab., XII, p. 570 et 573; XIII, p. 631; XIV, p. 666; Polyb., V, 72; Arrian., *Anabas.*, I, 25. On cite aussi une ville de Milyas : Polyb., V, 72; Ptol., V, 2, 12; Steph. Byz., *v.* Μιλύαι.

(7) Herod., VII, 77; Strab., XIV, p. 667; Plin., *Hist. nat.*, V, 25 et 42.

Il est incontestable que la Lycie, dont la très-antique civilisation et le rôle considérable dans le premier développement des peuples gréco-pélasgiques ont été si bien mis en lumière par M. Ernest Curtius (1), était un pays où s'était opéré de fort bonne heure un mélange de peuples divers, ayant pénétré les uns par terre, les autres par mer. Il y avait là des tribus sémitiques de race et d'idiome (2), les Solymes, identifiés avec les Milyens (3), s'étendant aussi dans la Pamphylie et la Pisidie (4), ennemis des Lyciens proprement dits et des Grecs au temps de la composition des poésies homériques (5), parlant une langue analogue au phénicien (6) et dits apparentés aux Juifs (7) ou descendant d'un fils de Zeus et de Chaldênê (8). Il y avait aussi, comme fond de la population dans la majeure partie du pays, en dehors des cantons où avaient été refoulés les Solymes ou Milyens, une nation d'origine aryenne, que l'on est en droit de considérer comme la plus

(1) *Histoire grecque,* trad. Bouché-Leclercq, t I, p. 94-99.

(2) Bochart, *Chanaan,* l. I, c. VI, p. 360-365 de l'édit. de Leyde, 1712; Movers, *Die Phœnizier,* t. I, p. 15 et suiv.; Knobel, *Die Vœlkertafel*, p. 230 et suiv.; E. Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1re édit., p. 45 et suiv.

(3) Herodot., I, 173; VII, 92; Strab., XII, p. 573; XIV, p. 667; Timag. *ap.* Steph. Byz., *v.* Μιλύαι.

(4) Strab., I, p. 21 et 34; XIII, p. 630; Ptol., V, 3, 7, et 5, 6; Plin., *Hist. nat.*, V, 24.

(5) *Iliad.*, Z, v. 184 et 204; cf. Herodot., I, 173.

(6) Chœril. *ap.* Joseph., *Contr. Apion.*, I, 22; Euseb.. *Praepar. evang.*, IX, 9.

(7) Tacit., *Hist.*, V, 2.

(8) Steph. Byz., *v.* Πισιδία.

anciennement venue de cette race dans la péninsule de l'Asie-Mineure, la nation qui avait apporté avec elle et à laquelle appartenait originairement en propre l'idiome des inscriptions lyciennes, apparenté de plus près, semble-t-il, aux langages iraniens qu'aux langages gréco-pélasgiques (1). Enfin un troisième élément de la population de la Lycie était celui qui vénérait Sarpêdôn comme son héros national (2), qui portait avec lui le culte de l'Apollon Lycien, dieu de la lumière, qui prétendait être venu de Crète et devait avoir débarqué pour la première fois aux embouchures du Xanthe (3). Celui-là, les Grecs le considèrent toujours comme ayant une étroite parenté avec eux, malgré la différence du langage qu'il avait fini par adopter, et c'est son influence, politiquement prépondérante, qui fait que la Lycie, aux âges de la haute antiquité, apparaît dans l'histoire comme une sorte de province des Ioniens primitifs, des Gréco-Pélasges asiatiques et maritimes.

(1) Grotefend, *Remarks on some inscriptions found in Lycia and Phrygia*, dans les *Transact. of the R. Asiatic Society*, t. III, p. 117 et suiv.; *Ueber lykische Schrift und Sprache*, dans la *Zeitschr. f. d. kunde des Morgenlandes*, t. IV, p. 281 et suiv.; D. Sharpe, *On the lycian inscriptions*, appendice B de l'ouvrage de Ch. Fellows, *An account of discoveries in Lycia*, Londres, 1841; *On certain Lycian inscriptions*, dans les *Proceedings of the Philological Society*, t. I, p. 193 et suiv.; Lassen, *Ueber die lykischen Inschriften*, dans la *Zeitschr. d. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. X, p. 329-363; M. Schmidt, *The Lycian inscriptions after the accurate copies of the late Augustus Schœnborn*, Iéna, 1868.

(2) Hèrôon de Sarpêdôn à Xanthos : Appian., *Bell. civ.*, IV, 78.

(3) E. Curtius, *Histoire grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 95.

Suivant Hérodote (1), la Lycie s'appelait d'abord Milyas et était exclusivement habitée par les Milyens ou Solymes. Vinrent ensuite des tribus crétoises sous la conduite de Sarpêdôn; elles portaient le nom de *Termilai*, « que donnent encore aux Lyciens leurs plus proches voisins. » Ce fut seulement un peu plus tard, quand Lycos, fils de Pandiôn, chassé de l'Attique par son frère Égée, vint chercher un asile dans le pays, que Sarpêdôn appela le peuple Lyciens en son honneur. D'autres disent que ce fut Bellérophontês qui changea le nom de *Tremilai* en celui de *Lycioi* (2). Il y a dans ceci une notion d'une parfaite exactitude. Aux temps classiques, les Lyciens se donnaient encore à eux-mêmes dans leur idiome le nom de *Trâmĕlê* (3), qui se lit un grand nombre de fois sur l'obélisque de Xanthos (4). Mais je suis disposé à croire, avec M. Leonhard Schmitz (5), que cette appellation de *Trâmĕlê*, *Tremilai*, *Termilai*, a dû être originairement celle de la première population aryenne, mais non pélasgique, qui, venant par terre, refoula devant elle les Solymes de race sémitique, et à laquelle se superposèrent les tribus arrivant de la Crète par mer. Pour celles-ci, c'est le nom de

(1) I, 173; cf. Strab., XII, p. 573; XIV, p. 667; Pausan., VII, 3, 7.

(2) Steph. Byz., v. Τρεμίλη.

(3) Lassen, *Zeitscht. d. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. X, p. 362.

(4) Ch. Fellows, *Discoveries in Lycia*, pl. à la p. 169; *The inscribed monument ad Xanthus*, Londres, 1842; M. Schmidt, *The Lycian inscriptions*, pl. VII, 1-4.

(5) Dans le *Dictionary of greck and roman geography* de Smith, t. II, p. 224.

Lycioi qui a dû être leur appellation propre et nationale, comme l'indique Pausanias (1). En admettant ce système d'interprétation, tout devient très-clair dans la succession des peuples d'origines diverses qui vinrent par leur mélange former la nation lycienne. Et le Telchine Lycos, venu de la Crète à Rhodes et de là en Lycie, représente très-exactement le même élément de population que les Lycioi conduits par Sarpêdôn, lesquels ont aussi la Crète pour point de départ.

Maintenant, si l'on cherche à remonter au plus haut des souvenirs traditionnels des Grecs sur eux-mêmes et sur les peuples de l'Asie-Mineure, on voit l'appellation de Lyciens n'être plus concentrée, comme aux âges classiques, dans une étroite province de l'Asie-Mineure. On rencontre des vestiges d'un peuple de ce nom dans un grand nombre de lieux différents. Pour les auteurs des rhapsodies homériques, il y a une Lycie et des Lyciens au nord de la Troade, sur les bords de l'Aisêpos (2). Ils sont du même sang que les Lyciens des rives du Xanthe (3), qui tiennent une place de premier ordre parmi les alliés de Priam (4) et sont venus le défendre sous la conduite

(1) VII, 3, 7; cf. Strab., XII, p. 573.

(2) *Iliad.*, Δ, v. 89-91; E, v. 95, 105, 161-172; cf. Strab., XII, p. 572; XIII, p. 596; voy. Robiou, *Questions homériques*, p. 24.

(3) Strab., XII, p. 572. Pandaros est le chef des Lyciens de l'Aisêpos venus au secours de Troie : *Iliad.*, B, v. 824 et suiv.; E, v. 290 et suiv. Pinara, de la Lycie propre, rendait un culte au héros Pandaros.

(4) Voy. Robiou, *Questions homériques*, p. 66.

de Sarpêdôn et de Glaucos (1). « La Troade et la Lycie, dit M. Ernest Curtius (2), sont deux pays tout à fait semblables (3) : ils honorent les mêmes dieux, comme Zeus Triopas et Apollon, les mêmes héros, comme Pandaros; leurs fleuves et leurs montagnes portent les mêmes noms. Une partie de la Troade s'appelait Lycie, du nom de ses habitants, de même que des Lyciens, dans leur propre pays, se qualifiaient de Troyens (4). D'un autre côté, ces deux contrées, rattachées l'une à l'autre par une fraternité si étroite, tiennent à la Crète par des liens indissolubles : la Troade par son Ida et ses génies Idéens, la Lycie par Sarpêdôn et le culte d'Apollon. »

(1) *Iliad.*, B, v. 876 et suiv.; E, v. 479 et suiv.; Z, v. 118-236; M, v. 292 et suiv., 309, 387, 397; Π, v. 480 et suiv., 550 et suiv.; 667 et suiv.; P, v. 152 et suiv.; cf. Apollodor., III, 1, 1; Euripid., *Rhes.*, v. 39; Eustath., *ad Iliad*, p. 369, 636 et 894.

(2) *Histoire grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 97.

(3) Sur ces liens entre Troie et la Lycie, voy. encore Deimling, *Die Leleger*, p. 100; Schœnborn, *Ueber das Wesen Apollons und die Verbreitung seines Dienstes*, Berlin, 1854.

(4) Ce sont ceux dont le nom national, *Trwwĕ*, se lit à plusieurs reprises associé à celui de *Trâmĕlê*, sur l'obélisque de Xanthos : Ch. Fellows, *Discoveries in Lycia*, p. 458; D. Sharpe, dans le même ouvrage, p. 499, 506, 507, 508. Ce nom paraît avoir fourni celui de la ville appelée Tlôs par les Grecs : Strab., XIV, p. 665; Ptol., V, 3, 5; Steph. Byz., *s. v.*; Hierocl., *Synecd.*, p. 65; Plin., V, 28. En effet, c'est à cette ville que doivent être attribuées les monnaies lyciennes avec la légende *Trwwunĕmĕ* : Ch Fellows, *Discoveries in Lycia*, p. 458; *Coins of ancient Lycia*, pl. III, nos 1-5; J. Brandis, *Das Münz-Mass-und Gewichtswesen in Vorderasien*, p. 345 et 491. Le même nom de ville se retrouve à la l. 11 de la face sud-est de l'obélisque de Xanthos.

Ce n'est pas tout. Il y a eu jadis en Attique une Lycie (1), à laquelle on rattache le souvenir de Lycos, fils de Pandiôn, en l'honneur de qui avait été nommé le Lycée d'Athènes (2), ancêtre de la famille sacerdotale des Lycomides (3), que les uns font se retirer en Messénie, où il fonde les mystères d'Adania (4), tandis que les autres (5) le représentent s'établissant, comme nous l'avons déjà dit, dans la Lycie du Xanthe et lui donnant son nom. C'est évidemment comme descendants de ce Lycos que plusieurs des villes ioniennes, lors de leur fondation, élirent comme rois des princes lyciens qui se donnaient pour issus de Glaucos, fils d'Hippolochos (6), le combattant de la guerre troyenne (7).

Les légendes grecques parlent encore d'un Lycos, fils de Poseidôn, c'est-à-dire héros d'un peuple maritime, que son père établit dans les îles des bienheureux (8). Sa mère est Celainô, fille d'Atlas, nom qui paraît le mettre en rapport avec l'Asie-Mineure, car il rappelle, ainsi que l'a très-bien vu M. d'Arbois de Jubainville (9), celui de la ville phrygienne de

(1) Sophocl. *ap.* Strab., IX, p. 392 (*Fragm.* 19, ed. Nauck); cf. E. Curtius, *Die Ionier vor der ionischen Wanderung,* p. 35.

(2) Pausan., I, 19, 4; Aristoph., *Vesp.*, v. 408.

(3) Pausan., I, 22, 7; IV, 1, 4 et 5; Plutarch., *Themistocl.*, 1.

(4) Pausan., IV, 1, 4 et 5; cf. IV, 20, 2; X, 12, 6.

(5) Herodot., I, 173.

(6) Herodot., I, 147.

(7) *Iliad.*, II, v. 13.

(8) Apollodor., III, 10, 1.

(9) *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 118.

Celainai (1), située à la source du Méandre, dont précisément un des affluents s'appelait Lycos (2). Un autre Lycos, fils de Poseidôn, est, dans les temps héroïques, tyran de Thèbes (3), où on le fait venir de l'Eubée (4) et où a régné déjà précédemment un plus ancien Lycos, fils d'Hyrieus et frère de Nycteus (5). En même temps, quand on voit dans les poèmes homériques (6) donner un Lycaôn pour père à Pandaros, le héros national des Lyciens de la Troade, on est presque autorisé à introduire ici, comme un nouveau terme de rapprochement, le personnage arcadien de Lycaôn, fils de Pélasgos (7), qui fonde la ville de Lycosura sur le mont Lycaion, y institue le culte de Zeus Lycaios, excite la colère du dieu et est, avec ses fils, foudroyé ou métamorphosé en loup (8). Nous sommes par là ramenés à la famille

(1) Herodot., VII, 26; Xenoph., *Anabas.*, I, 2, 7; Arrian., *Anabas.*, I, 29; Strab., XII, p. 577 et 579; T.-Liv., XXXVIII, 13; Q. Curt., III, 1.

(2) Herodot., VII, 30; Strab., XII, p. 578; Ptol., V, 2, 8; Plin., *Hist. nat.*, V, 29. Suivant Quinte-Curce, le fleuve Marsyas recevait le nom de Lycos en sortant de Celainai même : Q. Curt., III, 1. On cite aussi un fleuve Lycos en Cilicie (Plin., *Hist. nat.*, V, 22) et un en Lydie (Plin., *Hist. nat.*, V, 31).

(3) Hygin., *Fab.*, 32.

(4) Euripid., *Herc. fur.*, v. 31.

(5) Apollodor., III, 5, 5; Hygin., *Fab.*, 8. Euripide (*Herc. fur.*, v. 31) fait du second Lycos le fils de ce premier.

(6) *Iliad.*, B, v. 826; E, v. 197. Un autre Lycaôn est fils de Priam : *Iliad.*, Γ, v. 333; Φ, v. 35; X, v. 46.

(7) Apollodor., III, 8, 1; Schol. *ad* Euripid., *Orest.*, v. 1642; cf. Dionys. Halicarn., *Antiq. rom.*, I, 11, 13.

(8) Apollodor., *l. c.*; Dionys. Halicarn., *l. c.*; Pausan., VIII, 2, 1, et 3, 1; Tzetz. *ad* Lycophr., *Alexandr.*, v. 481; Eratosth., *Catas-*

des dieux Lycéens ou Lyciens, dieux de la lumière, qui ont en même temps le loup pour symbole (1), et à la vaste extension géographique de leur culte dès les temps les plus anciens de la Grèce, Zeus Lycaios étant adoré en Arcadie, Apollon Lycaios, Lyceios ou Lycios à Lycoreia sur le Parnasse, en Crète, à Athènes, à Argos, à Sparte et à Sicyone aussi bien qu'en Lycie (2).

De tous les faits que je viens de grouper il me semble voir ressortir les indices de l'existence, dans les temps pélasgiques les plus reculés, d'un grand peuple de *Lycioi* appartenant à la race des Pélasges, et répandu à la fois dans la Grèce européenne et dans l'Asie-Mineure occidentale. Ce peuple est spécialement adonné au culte des personnifications de la lumière solaire, assimilées ensuite à Zeus et à Apollon ; il en propage l'adoration partout où il s'établit ; il tire son propre nom de celui de son dieu même, et il adopte pour animal symbolique, pour épisème national, le loup, λύκος, emblème de lumière, λύκη, qui est l'animal du Zeus Lycaios et de l'Apollon Lyceios. De bonne heure ces Lyciens primitifs disparaissent de la scène de l'histoire dans presque tous les pays où

ter., 8; Eustath. *ad Iliad.*, p. 313; Ovid., *Metamorph.*, I, v. 198 et suiv.

(1) O. Müller, *Die Dorier*, t. I, p. 303; Ch. Lenormant, *Nouv. gal. mythol.*, p. 25 et suiv. ; Welcker, *Griech. Gœtterlehre*, t. I, p. 64 et suiv.

(2) O. Müller, *l. c.*; A. Maury, *Histoire des religions de la Grèce*, t. I, p. 59 et suiv.; Preller, *Griech. Mythol.*, 2e édit., t. I, p. 98-100, 194-196; Welcker, *Griech. Gœtterlehre*, t. I, p. 210-212, 476-485.

ils ont habité d'abord, supplantés ou absorbés par des nations plus puissantes de la même race. Il n'en reste plus qu'un débris, qui se retire d'abord en Crète et qui bientôt, chassé à son tour de ce dernier pays (1), passe à Rhodes, ainsi que dans la province de l'Asie-Mineure à laquelle il vaut le nom de Lycie.

Ce que nous croyons ainsi discerner dans les traditions les plus antiques de la Grèce, nous en trouvons la confirmation formelle dans les documents égyptiens, et cela par des textes contemporains de l'existence même des Lyciens de la Grèce propre.

Ainsi que nous l'avons déjà dit tout à l'heure (2), l'énumération que le poème de Pen-ta-our donne des peuples de l'Asie-Mineure confédérés avec les Khéta, dont les contingents figurèrent en face des troupes de Râ-mes-sou II à la bataille de Qadesch, enregistre des *Leka* (3). Ici ce sont des gens venus par terre en Syrie de la péninsule asiatique. Mais d'un autre côté, ces *Leka* ou *Luka* (4) sont étroitement associés

(1) Herodot., I, 173.

(2) Dans ce volume, p. 150.

(3) Fragment Raifé (au Louvre), l. 5 : dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* de la librairie Vieweg, t. I, pl. en tête du 1er fascicule. — Papyrus Sallier n° III, p. 2, l. 1 ; p. 4, l. 6 : dans les *Select papyri of the British Museum*. — E. de Rougé, dans le *Recueil de travaux*, t. I, p. 4 ; Lushington, *Records of the past*, t. II, p. 69 ; Brugsch, *History of Egypt under the Pharaohs*, t. II, p. 54, 55 et 57.

(4) Cette dernière vocalisation, admise par M. Birch, est aussi possible que l'autre, l'orthographe hiéroglyphique du nom, *Lka*, n'exprimant pas la voyelle entre *l* et *k* ; la variante *Lku* lui donne même une certaine probabilité.

aux *Aqaiuscha* et aux *Turscha* (1), Ἀχαιοὶ et Τυρσᾶνοι, parmi les peuples qui, sous Mi-n-Pta'h, confédérés avec les Libyens, attaquent l'Égypte en débarquant à l'ouest (2), peuples qui viennent « des pays au nord du *Uats-ur* (3), » c'est-à-dire de la mer Méditerranée, et sont indiqués comme sortis de la contrée de *Mâthen* (4), laquelle représente la région de la mer Égée, entre l'Asie et la Lybie sur un monument d'Amon-hotpou II (5), et par les expressions très-formelles de la grande stèle triomphale de Tahout-mès III, à Karnak (6), est caractérisé comme un pays d'îles et de ports, que les Égyptiens ne pouvaient atteindre que par mer (7). Or, parmi ces peuples, il n'en est pas un seul de l'Asie-Mineure ; tous appartiennent à l'Europe, et leur position géographique décrit comme un arc de cercle de l'Archipel au littoral du nord de l'Afrique.

Les *Leka* ou *Luka* sont donc un peuple qui, dans

(1) Duemichen, *Historische Inschriften*, pl. II, l. 1.

(2) La grande inscription de Mi-n-Pta'h, qui raconte ces faits, a été traduite par E. de Rougé, *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XVI, p. 38-45; Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, 1re édit., p. 195-204; S. Birch, *Records of the past*, t. IV, p. 39-48 ; Brugsch, *History of Egypt under the Pharaohs*, t. II, p. 116-123.

(3) Duemichen, *Historische Inschriften*, pl. II, l. 1.

(4) *Ibid.*, pl. I, l. 19.

(5) Lepsius, *Denkmæler aus Ægypten und Æthiopien*, part. III, pl. LXXXVIII, *b*.

(6) Voy. plus haut, p. 66, note 2, les indications bibliographiques relatives à cette stèle.

(7) L. 17 de la stèle. *Mâthen* figure encore parmi les pays du Nord sur un autre monument de Tahout-mès III : Duemichen, *Historische Inschriften*, pl. XXXVII, D. Voy., du reste, ce qu'en dit Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, p. 186.

le XV[e] siècle avant l'ère chrétienne, habitait à la fois sur les deux rives opposées de la mer Égée, en Asie-Mineure et en Grèce. Emmanuel de Rougé (1), M. Chabas (2), M. Maspero (3), M. Birch (4), M. Robiou (5) ont reconnu en eux les Lyciens, et malgré les doutes élevés contre cette identification par M. Gelzer (6), M. Ernest Curtius (7) et M. d'Arbois de Jubainville (8), n'ont pas hésité à l'admettre, avec pleine raison, suivant moi, car aucun autre nom connu, dans la région où il faut chercher les *Leka* ou *Luka*, n'y correspond linguistiquement d'une façon aussi exacte et aussi satisfaisante (9). Mais il est clair

(1) *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XVI, p. 96 et suiv.

(2) *Études sur l'antiquité historique*, 1re édit., p. 190 et 195.

(3) *De Carchemis oppidi situ et historia antiqua*, p. 37 ; *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 1re édit., p. 230, 249 et 251.

(4) *Records of the past*, t. IV, p. 40.

(5) *Questions homériques*, p. 66.

(6) *Jahresb. f. griech. Gesch.*, 1873, p. 992.

(7) *Histoire grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. 1, p. 51, 52 et 95.

(8) *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 118 et 172.

(9) Il faut absolument écarter comme impossible, au double point de vue de l'histoire et de la géographie, l'opinion proposée d'abord par M. Lauth, qui voyait en eux les Lucaniens ou les Ligures : *Zeitschr. d. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, 1867, p. 666. M. Brugsch (*Geschichte Ægyptens*, p. 491 ; *History of Egypt under the Pharaohs*, t. II, p. 124), toujours à la recherche de populations caucaso-colchiennes dans les envahisseurs du Nord qui attaquent l'Égypte par mer, prétend trouver dans les *Leka* les *Ligyes* qu'Hérodote (VII, 72) placerait dans le voisinage des Paphlagoniens. Mais rien n'est plus douteux que l'existence de ces Ligyes, car pour désigner ce même peuple le texte d'Hérodote, sur les manuscrits, donne les leçons singulièrement divergentes Λίγυες et Λίγνες dans VII, 72 ; Λίϐυες dans VII, 86 ; Αἰγλοὶ et Αἰγδοὶ dans III, 92. Il en est de même des Δαρδανεῖς de Herodot., I, 189, voisins des Matiênes, que le même M. Brugsch veut reconnaitre dans les *Dardani* du poème

qu'il faut ici entendre Lyciens, non dans le sens restreint d'habitants de la Lycie propre, mais dans le sens bien autrement large que nous venons de lui attribuer dans la période pélasgique (1). Et Emmanuel de Rougé (2) a déjà remarqué que si les *Leka* ne figurent plus, un siècle après, parmi les adversaires pélasgiques de Râ-mes-sou III, ceci coïncide exactement avec la disparition fort ancienne des Lyciens de la scène de l'histoire en Grèce.

Le grand égyptologue français se demande (3) dans quelle mesure on peut admettre une parenté du nom de *Leka* dans les documents égyptiens, de *Lycioi* dans la tradition grecque, « avec celui de la Laconie et avec la race si ancienne des Léléges (4). » Mais il est plus sage de ne pas le suivre dans cette voie trop aventureuse. Le nom de la Laconie dérive sûrement d'une tout autre racine aryenne que celui des Lyciens ; il a un caractère géographique, non pas ethnique, et il se rapporte à la position du bassin dans lequel

de Pen-ta-our (voy. plus haut, p. 150); Δαρδανεῖς en cet endroit est sûrement une leçon fautive pour Δαρνεῖς (donné par quelques manuscrits), de la Δάρνα de Ptolémée : VI, 1, 4. M. Ernest Curtius l'a déjà remarqué (*Histoire grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 51), il est impossible de faire des rapprochements de quelque valeur avec des noms d'une leçon aussi incertaine.

(1) Voy. Fr. Lenormant, *Les antiquités de la Troade*, I, p. 36 et suiv.

(2) *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XVI, p. 97.

(3) *Ibid.*, p. 96.

(4) J'ai admis ce dernier rapprochement (*Les antiquités de la Troade*, I, p. 37); mais aujourd'hui je ne le ferais plus, du moins avec la même assurance.

Lacédémone (1) fut bâtie (2). Quant à l'appellation des Lélèges (3), sa vocalisation semble bien imposer l'étymologie qu'en donnait Aristote (4) en l'expliquant par λεκτοί, à cause du caractère mixte du peuple ainsi désigné, et ceci écarte encore tout rapprochement avec le nom des Lyciens (5). D'ailleurs, pour le sujet que nous traitons dans ce livre, il est bien suffisant — c'est même déjà presque un hors-d'œuvre inutile — d'avoir constaté l'antique existence d'un peuple pélasgique de Lyciens en Grèce et en Asie-Mineure, ainsi que la probabilité que la plus ancienne population de Rhodes s'y rattachât par un lien d'étroite parenté. Pour l'auteur du tableau ethnogénique du chapitre x de la *Genèse*, ce point de vue n'existe évidemment pas. Sous le nom de *Rôdânîm* il vise exclusivement les habitants de Rhodes, avec lesquels les Phéniciens étaient en rapports journaliers au temps de leurs grandes navigations dans la mer Égée, et il est d'une

(1) On sait que dans les poésies homériques *Lacedaimôn* est le nom du pays comme de la ville : *Iliad.*, B, v. 581 ; Γ, v. 239 et 244.

(2) E. Curtius, *Peloponnesos*, t. II, p. 309.

(3) Sur ce peuple énigmatique, il faut surtout consulter : Soldan, *Ueber die Karer und Leleger*, dans le *Rheinisches Museum* de 1835 ; Deimling, *Die Leleger ;* E. Curtius, *Histoire grecque,* trad. Bouché-Leclercq, t. I,

(4) *Ap.* Strab., VII, p. 321.

(5) Il faut pourtant noter le rapprochement si séduisant qui s'établit entre le nom de *Lêda* (sur un miroir étrusque *Latva*), l'héroïne nationale de la Laconie, qui est le pays lélège par excellence dans le Péloponnèse (Pausan., III, 1, 1 ; IV, 1, 1 et 5), et le mot *lada* signifiant « femme, épouse » dans l'idiome des inscriptions lyciennes : Preller, *Griech. Mythol.*, 2e édit., t. II, p. 90 ; cf. t. I, p. 184 ; Fr. Lenormant, *Gazette archéologique*, 1877, p. 10.

exactitude parfaite quand à la fois il les range parmi les fils de Yâvân et leur donne une individualité distincte.

Je me suis attardé longtemps à l'étude de Yâvân et de ses fils; j'y ai donné plus de développement qu'à aucune autre partie de mon commentaire du chapitre x de la *Genèse*, car si j'en traitais toutes les parties dans la même proportion, ce commentaire demanderait à lui seul plusieurs volumes. Mon excuse sera dans l'intérêt tout particulier des questions qui se soulevaient ici, et qui mettent les origines du monde classique en relation avec l'ethnographie de la Bible et les documents de la haute antiquité orientale. Au point de vue spécialement biblique, d'ailleurs, l'article de Yâvân et de ses fils offre une importance exceptionnelle, car de tout le tableau ethnographique c'est un de ceux qui représentent l'état de choses le plus ancien. Dans ce tableau nous aurons à noter plusieurs fois des traits qui indiquent à tout le moins des remaniements d'une époque relativement assez tardive, une dernière rédaction ou mise en œuvre qui ne remonte pas plus haut que la période historique assyrienne. Mais ici nous constatons, comme nous le ferons encore ailleurs plusieurs fois, un fond bien plus antique, l'emploi de documents appartenant réellement à une date très-reculée. Dans l'état de choses qui est ici résumé sous forme d'une généalogie, les Doriens ne sont pas encore entrés en scène; il n'y a sur le continent grec que des Éoliens,

sur la côte d'Asie et dans les îles des Pélasges Tyrsênes et des Ioniens. D'un autre côté, les Cariens n'y sont pas mentionnés ; il semble qu'ils aient déjà perdu la domination sur la mer Égée que Thucydide (1), dans son résumé d'histoire primitive si précis et si supérieur à tout ce qu'ont écrit les autres Grecs, représente comme leur ayant été enlevée par Minôs, antérieurement à la guerre de Troie. Enfin les Tyrsênes ou Pélasges Tyrrhêniens continuent à occuper leurs premières demeures, dans le bassin de la mer Égée ; ils n'ont pas encore fait route vers l'Italie centrale et n'y ont pas fixé définitivement leur résidence. Un tel état des populations dans les contrées helléniques est précisément celui que l'on devait trouver dans les portulans phéniciens du XVe et du XIVe siècle avant J.-C., c'est-à-dire de la seconde période des navigations des Kenânéens maritimes dans l'Archipel, de celle qu'ailleurs j'ai essayé de définir comme la période sidonienne et à laquelle j'ai rapporté l'établissement de Rhodes (2). Mais il importe de remarquer que l'emploi de documents aussi anciens n'implique aucune conséquence nécessaire pour la date où écrivait le rédacteur élohiste de la Genèse, et où il dressait son tableau de la descendance des fils de Nôa'h. Ne voyons-nous pas, au IVe siècle de notre ère, Rufus Festus Avienus composer son *Ora maritima* exclusivement d'après des

(1) I, 8.
(2) *Les antiquités de la Troade*, I, p. 56 et suiv.

périples massaliètes du IVe siècle avant J.-C., sans tenir compte de l'état des choses de son temps? A plus forte raison, l'écrivain qui cherchait à faire une ethnogénie devait s'attacher de préférence à suivre les plus anciens documents auxquels il lui fût possible de remonter.

V et VI. — Toûbal et Meschech.

Ces deux noms (1) sont presque toujours associés dans la Bible (2), comme nous le voyons au tableau ethnographique de la Genèse. Pourtant *Is.*, LXVI, 19, mentionne Toûbal isolément, et *Psalm.*, CXX, 5 (3), Meschech sans son acolyte habituel.

Pour Josèphe (4), ces deux noms désignent les Ibères et les Cappadociens. En les interprétant ainsi, ce sont les Ibères d'Asie, dans le voisinage du Caucase, qu'il a eus en vue, on n'en saurait douter. Mais, par suite de la confusion que l'homonymie des Ibères d'Asie et des Ibères d'Espagne a souvent produite

(1) Pour le premier on trouve alternativement les deux formes *Tubal* (*Genes.*, X, 2; *Ezech.*, XXXII, 26; XXXIX, 1) et *Tûbal* (*Is.*, LXVI, 19; *Ezech.*, XXVII, 13; XXXVIII, 2 et 3).

(2) *Ezech.*, XXVII, 13; XXXII, 26; XXXVIII, 2; XXXIX, 1.

(3) Nous examinerons un peu plus loin les difficultés que soulève l'interprétation de ce passage.

(4) *Antiq. jud.*, I, 6, 1.

chez les anciens, saint Jérôme s'y est mépris. En commentant *Ezech.*, XXVII, 13, il hésite entre les deux peuples portant le même nom à si grande distance l'un de l'autre : *Thubal, id est Iberi Orientales, vel de Occidentis partibus Hispani, qui ab Ibero flumine hoc vocabulo nuncupantur.* Mais en traitant de l'ethnographie de la *Genèse* (1) il n'hésite plus et dit : *Thubal Iberi qui et Hispani, a quibus Celtiberi, licet quidam Italos suspicentur* (2). Et cette erreur a été copiée par Isidore de Séville (3) et Zonaras (4) ; nous la retrouvons encore dans le *Sepher Yuchasin* (5), qui explique *Tubal* par *Sepharad*, entendu à la manière juive comme une désignation de l'Espagne. De nos jours, Knobel, égaré par l'idée d'une assimilation et d'une parenté, impossible à admettre scientifiquement (6), entre les Ibères du Caucase et les Ibères d'Espagne, a cherché à renouveler le système de saint Jérome, en lui donnant plus de précision et en s'efforçant de lui faire revêtir une forme acceptable par l'érudition moderne. Pour lui, Toûbal est la désignation d'une race ibérique, qui serait la même

(1) *Quaest. hebr. in Genes.*, X, 2.

(2) Il traduit lui-même *Tûbal* par *Italia*, dans *Is.*, LXVI, 19. Yoseph ben Gorion (t. I, part. I, p. 2, ed. Breithaupt) voit dans Toûbal les Toscans des bords de l'Arno, « ceux qui habitent la terre de Thousquiah, sur le fleuve de Pisah, » et dans Meschech les gens de Sienne, « Senê. »

(3) *Orig.*, IX, 9, 29.

(4) *Annal.*, I, 5.

(5) P. 135, édit. de Cracovie.

(6) Voy. à ce sujet l'excellente discussion de M. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 304 et suiv.

au pied du Caucase et au pied des Pyrénées (1); Meschech suit sa fortune et devient les Ligures (2). Ce sont là de ces théories qu'il suffit d'énoncer pour les faire juger, et qui ne méritent même pas une réfutation en règle.

Bochart (3) et J. D. Michaëlis (4) ont fort mal compris les explications talmudiques des deux noms de peuples qui nous occupent; mais leur véritable signification a été très-bien entendue par M. Neubauer (5). Le Talmud de Jérusalem (6), le Midrasch et les Targoumîm du Pentateuque et des *Chroniques* rendent *Tûbal* par *Vîthînîyah* ou *Vîthînyâ*, ce qui est certainement la Bithynie. *Bêth Ônêiqêh*, que nous lisons comme explication du même nom dans le Talmud de Babylone (7), ne saurait être le pays des Huns, comme ont cru Bochart et J. D. Michaëlis, ni Veneca en Médie (8), suivant la conjecture de M. Rappoport (9); c'est sûrement encore une désignation de la Bithynie, un jeu de mots prenant pour point de départ une forme grecque Βιθυνική. Car Bêth Ônêiqêh est un pays cité dans la Mischnah (10) pour

(1) *Die Vœlkertafel*, p. 110-117.
(2) *Ibid.*, p. 119-123.
(3) *Phaleg*, l. III, c. XII, p. 179 de l'édit. de Leyde, 1712.
(4) *Spicil. geogr. Hebr. exter.*, I, p. 47 et suiv.
(5) *Géographie du Talmud*, p. 422 et suiv.
(6) *Megillah*, I, 11.
(7) *Yoma*, fol. 10, *a*.
(8) Ptol., VI, 2, 13.
(9) *Erech Millin*, p. 25.
(10) *'Abodah zarah*, II, 5.

la célébrité de son fromage, et précisément Pline (1) nous apprend que celui de la Bithynie était des plus renommés (2).

Les deux Talmuds et le Targoûm des *Chroniques* expliquent *Meschech* par *Môsyâ* ou *Môsîyâh*. Si les deux Targoumîm du Pentateuque y substituent *Ôsyâ* ou *Ansyâ*, c'est le résultat de simples fautes de copistes; Mathias Friedrich Beck (3) l'avait reconnu avant M. Neubauer. Et il avait compris *Môsyâ* mieux que le savant hébraïsant d'Oxford, en y voyant, non la Mysie d'Asie-Mineure, mais la Mœsie danubienne, que les commentateurs juifs durent assez naturellement chercher dans un nom qui s'interposait entre Toûbal, assimilé par eux à la Bithynie, et Tîras, dont ils faisaient la Thrace.

C'est aussi dans l'Europe orientale qu'Eusèbe (4), suivi par saint Épiphane (5), met Toûbal et Meschech; car il voit dans le premier les Thessaliens et dans le second les Illyriens. L'auteur de la *Chronique pascale* (6), toujours préoccupé de chercher les descendants de Yapheth dans l'Afrique septentrionale, identifie Meschech aux Gétules et Toûbal aux Μακουακοί, dans lesquels je crois que l'on ne doit pas hésiter à reconnaître les Maxyes d'Hérodote (7), Maxytani de

(1) *Hist. nat.*, XI, 97.

(2) Voy. Wiesner, *Ben Hananyah, talmud. Forsch.*, 1866, p. 75; Neubauer, ouvr. cit., p. 423.

(3) Dans ses notes sur I *Chron.*, I, 5.

(4) *Ap.* Syncell., p. 49.

(5) *Adv. haeres.*, I, 25.

(6) T. I, p. 46, édit. de Bonn.

(7) IV, 191.

Justin (1), dont le nom se présente ici avec une forme très-intéressante à rencontrer sous la plume d'un Alexandrin, à cause de son analogie avec la forme égyptienne *Maschuasch*. Citons enfin, à titre de curiosité, la façon dont la version arabe comprise dans les Polyglottes rend, dans *Genes.*, x, 2, *Tûbal* par *El-Çîn*, « la Chine, » et *Meschesch* par *Khôrâsân*.

Il n'y a donc pas, pour l'identification des peuples que désignent ces deux noms, de tradition ancienne présentant un caractère de fixité à laquelle on puisse s'attacher. C'est dans les passages bibliques mentionnant Toûbal et Meschech qu'il faut chercher des notions sur la place géographique occupée par ces peuples, avant de tenter d'identifier leurs noms à des appellations de la géographie classique.

J'ai déjà eu l'occasion de parler deux fois (2) de *Is.*, LXVI, 19. Le grand prophète de la Captivité, dont les oracles ont été réunis à ceux de Yescha'-yâhoû, y annonce que ceux du peuple choisi qui auront été à la fin de leurs épreuves ramenés dans leur terre natale iront publier la gloire de Yahveh chez les nations les plus lointaines,

« à Tarschîsch, à Poûl et à Loûd,
qui tirent de l'arc, à Toûbal et à Yâvân (3),
aux îles lointaines. »

(1) XVIII, 7.

(2) Dans ce volume, p. 3 et 141.

(3) C'est ainsi qu'il faut couper les membres paralléliques du verset, et non comme nous l'avons fait inexactement plus haut, à l'imitation de beaucoup de traducteurs.

Il en résulte que Toûbal était pour ce prophète un pays voisin des « îles des nations, » c'est-à-dire de l'Archipel et des plages de la Grèce et de l'Asie-Mineure, un peuple voisin de Loûd et de Yâvân, des Lydiens et des Ioniens, et que la plus grande vraisemblance doit le faire chercher dans la péninsule asiatique.

Toûbal est mentionné seul dans ce passage, du moins tel qu'il se présente dans le texte hébraïque traditionnel. Mais M. Stade (1) a fait remarquer avec raison que la leçon de ce texte,

Tarschîsch Pûl veLûd
moschchê qéschéth Tûbal veYâvân,

a en soi quelque chose de bien peu satisfaisant. L'esprit de la construction du verset poétique chez les Hébreux appellerait ici bien plus naturellement le parallélisme de deux membres composés chacun de trois noms de peuples. Il est donc très-probable que la leçon primitive et véritable portait :

Tarschîsch Pûl veLûd
Méschéch Tûbal veYâvân.

C'est ce que portait le manuscrit sur lequel ont travaillé les Septante, puisqu'ils ont traduit : Εἰς Θαρσὶς καὶ Φοὺδ καὶ Λοὺδ καὶ Μοσόχ, καὶ εἰς Θοβὲλ καὶ εἰς τὴν Ἑλλάδα. *Meschech* aura été transformé ensuite en *moschchê qéschéth* par une tentative malheureuse de correction d'un copiste, lequel se sera souvenu de *Jerem.*, XLVI,

(1) *De populo Javan*, p. 5 et suiv.

9, où il est question de Loûdîm comme archers, *veLûdîm tophschê dorchê qéschéth,* « les Loudîm qui prennent et tendent l'arc. » Seulement ce correcteur maladroit ne s'était pas aperçu de ce que, chez Yirmeyâhoû, il s'agit des Loûdîm égyptiens, soldats de l'armée du pharaon Oua'h-ab-Râ, tandis que le second Yescha'yâhoû, dans le verset qui nous occupe, parle d'un tout autre peuple, des Loûdîm asiatiques ou Lydiens. Du reste, grammaticalement, *moschchê qéschéth* est une très-mauvaise expression. La construction régulière réclame une préposition entre le verbe *mâschach* et le subtantif *géschéth.* C'est ainsi qu'on lit dans I *Reg.*, XXII, 34, et II *Chron.*, XVIII, 33 (qui en est la reproduction) : *îsch mâschach baqeschéth.* De ces observations il résulte que *Is.*, LXVI, 19, a dû être originairement encore un passage où Meschech était, comme d'habitude, associé à Toûbal.

Dans *Psalm.*, CXX, 5, Meschech est sûrement nommé seul. Mais c'est le résultat des exigences du parallélisme des membres du verset poétique, qui appelait un seul nom de peuple pour faire pendant à un seul autre. Nous y lisons :

« Malheureux que je suis de séjourner à Meschech,
d'habiter parmi les tentes de Qêdâr. »

Meschech est ici pris comme type d'un peuple barbare habitant au loin dans le nord-ouest, en parallèle avec la situation des nomades arabes de Quêdâr dans le sud-ouest. L'opposition est exactement la même que

celle que *Jerem.*, II, 10, établit entre « les îles de Kittîm » et Qêdâr (1) :

> « Car, passez aux îles de Kittîm, et voyez !
> Envoyez à Qêdâr, et observez bien !
> Voyez s'il y a quelque chose comme celle-ci. »

Il n'y a donc pas à imaginer ici, avec Knobel (2), un Meschech particulier, inconnu d'ailleurs, situé auprès de Qêdâr dans le désert d'Arabie. Il n'y a pas non plus à torturer le texte, comme ont fait les auteurs des plus anciennes versions dont Bochart (3) cherche encore à défendre l'avis, pour voir dans *méschéch* un substantif signifiant une durée de temps prolongée. En effet, les Septante traduisent *ôyâh-ly ky-garty Méschéch* en : Οἴμμοι ὅτι ἡ παροικία μου ἐμακρύνθη. Aquila porte προσηλύτευσα ἐν μακρισμῷ ; Symmaque παροικῶν παρείλκυσα. Notre Vulgate latine, qui pour le Psautier n'est autre que la *Vetus Italica* révisée par saint Jérôme sur les Septante avant qu'il n'eût commencé ses grandes études hébraïques, donne (*Psalm.*, CXIX, 5) : *Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est ;* la version faite plus tard sur l'hébreu par saint Jérôme (*Psalm.*, CXX, 5) : *Heu mihi quia peregrinatio mea prolongata est.* La version éthiopienne ayant été faite sur le grec des Septante, et la version syriaque peschito ayant été fortement retouchée dans le Psautier d'après ce même grec, en

(1) Voy. plus haut, dans ce volume, p. 54.
(2) *Die Vœlkertafel*, p. 238.
(3) *Phaleg*, l. III, c. XII, p. 184 de l'édit. de Leyde, 1712.

suivent la leçon, comme aussi la version arabe comprise dans les Polyglottes. En revanche, le Targoûm des Psaumes, quoique se conformant en beaucoup d'endroits au texte grec des Juifs alexandrins, s'en écarte ici et reconnaît dans *Méschéch* un nom de peuple, car il traduit : *vay ly arûm itôthbêth 'îm Ôsê* (corr. *Môsê*). C'est le sens généralement admis par les commentateurs rabbiniques, et c'est le vrai. Car les lois du parallélisme exigent dans le premier membre un nom de pays ou de peuple, opposé à Qèdâr dans le second.

Les textes les plus significatifs et les plus précis sur les peuples de Meschech et de Toûbal, ceux qui en déterminent positivement la situation, sont les textes des prophéties de Ye'hezqêl. Nous avons eu déjà l'occasion de les faire passer tous successivement sous les yeux du lecteur, en les étudiant à un autre point de vue. Mais il nous faut y revenir, pour en tirer ce qui intéresse le problème spécial dont nous nous occupons en ce moment.

Dans *Ezech.*, XXXVIII, 2 et 3; XXXIX, 1, Meschech et Toûbal sont, avec Rôsch, au nord de 'Êlâm (1), les peuples soumis au sceptre de Gôg, du pays de Mâgôg (2); les gens de Tôgarmâh et toutes les hordes de Gômer marchent avec eux dans ses armées (3). Ceci, nous l'avons montré, a été écrit

(1) Voy. plus haut, t. II, I, p. 456 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 458 et suiv.
(3) *Ezech.*, XXXVIII, 6.

après 587, après la ruine de Yeroûschâlaîm ; mais les traits du tableau que présente le prophète ont été empruntés à la grande invasion des Scythes dans l'Asie antérieure, qui appartient comme date au dernier quart du VIIe siècle avant J.-C. Dans *Ezech.*, xxvii, 13 (1), Toûbal et Meschech sont associés à Yâvân comme peuples du nord qui vendaient à Çôr des esclaves et des ustensiles d'airain, et placés à côté de Tôgarmâh, que mentionne le verset suivant. La grande prophétie contre Çôr, où se lit cette indication sur la nature du commerce des peuples qui nous occupent, est postérieure à 587 et antérieure à 574, année de la prise de Çôr par Nabou-koudourri-ouçour ; sa date la plus probable est 581, où le roi de Babylone entreprit le siége de la cité phénicienne. De la réunion des deux passages que je viens d'indiquer, il résulte forcément que Toûbal et Meschech étaient deux peuples de la partie septentrionale ou du centre de l'Asie-Mineure, très-voisins de l'Arménie, au sens primitif et restreint de ce nom géographique, que nous avons vu être celui de Tôgarmâh dans les documents bibliques.

C'est la donnée qui a servi de point de départ au système de Bochart, si vraisemblable et si bien fondé qu'à partir du moment où il l'a eu proposé, ce système a réuni l'unanimité des exégètes de toutes les écoles, à l'exception de Knobel, qui l'admet même, tout en y mêlant des rêveries inadmissibles.

(1) Déjà cité dans ce volume, p. 4.

Le grand érudit français du XVII[e] siècle a identifié les noms bibliques de *Tûbal* et *Méschéch* à ceux des Τιβαρηνοί et des Μόσχοι qu'Hérodote associe toujours aussi étroitement que le sont dans les Livres Saints les deux peuples qu'on en rapproche. L'assimilation des noms est aussi satisfaisante que possible, d'autant plus qu'à côté de Τιβαρηνοί l'on rencontre la forme plus simple Τιβαροί (1), plus voisine de *Tûbal.* Il y a une différence de vocalisation entre le massorétique *Méschéch* et Μόσχοι; mais elle s'efface quand dans les écrivains byzantins nous trouvons les formes Μεσχία pour le pays, Μέσχοι et Μεσχιοί pour le peuple, enfin ὄρη Μεσχικά (2). Au reste, la ponctuation massorétique, environ contemporaine de ces formes grecques et peut-être influencée par elles, ne représente pas exactement l'ancienne tradition hébraïque de prononciation du nom. Les Septante et Josèphe (3), Aquila, Théodotion et Symmaque (4) transcrivent le nom en grec Μοσόχ; saint Jérôme en fait aussi *Mosoch.* Le texte hébréo-samaritain, dans *Genes.*, x, 2, écrit *Môschôch*, avec deux quiescentes, et la version samaritaine *Môschoch* ou *Môschech*, avec une seule. Ceci indique une première prononciation traditionnelle *Moschoch* ou *Moschk*, conforme au grec Μόσχοι et à la

(1) Hecat. *ap.* Steph. Byz., *v.* Χοιράδες; Menipp. *ap.* Steph. Byz., *v.* Χαλδία; Euseb., *Praepar. evangel.*, I, 4.

(2) Procop., *Bell. goth.*, IV, 2; Cedren., t. II, p. 573, ed. Bekker; Constant. Porphyrog., *De administr. imper.*, 46; Zonar., *Annal.*, x, 4.

(3) *Ant. jud.*, I, 6, 1.

(4) Tous les trois dans *Ezech.*, XXXVIII, 2.

leçon que nous relèverons tout à l'heure dans les documents cunéiformes, *Mušku* ou *Muški* pour le pays, *Muškai* pour l'ethnique.

En énumérant les satrapies organisées par Dareios, fils d'Hystaspês (Dârayavous, fils de Vistâçpa), Hérodote (1) nous apprend que la dix-neuvième, qui payait par an 300 talents, était formée des Tibarênoi, des Moschoi, des Macrônes, des Mossynoicoi et des Mares, à l'extrémité orientale du littoral nord du Pont-Euxin. Plus loin (2), en décrivant l'armée de Khsayârsâ (Xerxês), dirigée contre la Grèce, il dit : « Les Moschoi avaient sur leur tête des casques de bois, de petits boucliers et des lances courtes, mais avec le fer très-long. Les Tibarênoi, les Macrônes et les Mossynoicoi étaient équipés pour la guerre de la même façon que les Moschoi. Les généraux qui les conduisaient étaient : pour les Moschoi et les Tibarênoi, Ariomardos, fils de Dareios et de Parmys, la fille de Smerdis, fils de Cyros; pour les Macrônes et les Mossynoicoi, Artaÿctês, fils de Chêrasmis, gouverneur de Sêstos sur l'Hellespont. » De ceci semble résulter que du temps des guerres médiques, les Moschoi et les Tibarênoi étaient les deux peuples principaux de la XIX[e] satrapie, qu'ils occupaient la plus grande partie de son territoire et qu'ils étaient contigus, de telle façon que leurs contingents avaient été placés sous le même chef. C'est au même état de

(1) III, 94.
(2) VII, 78.

choses que se rapportent les indications contemporaines d'Hécatée, qui faisait des Moschoi « un peuple des Colchoi, s'étendant jusqu'aux Matiênoi (1), » et qui connaissait en même temps une autre fraction du même peuple habitant plus au nord, sur la côte est du Pont-Euxin, au pied du Caucase, auprès des Cercetaioi et des Hêniochoi (2).

Un peu plus tard, il n'en est plus exactement de même. Xénophon (3), qui traversa leur pays à la tête des Dix-Mille, le Pseudo-Scylax (4), Strabon (5), qui connaissait particulièrement bien ces contrées voisines de sa terre natale, Denys le Periégète (6), Pline (7), Diodore de Sicile (8), Pomponius Mela (9) et les trois auteurs d'*Argonautiques*, Apollonios de Rhodes (10), le Pseudo-Orphée (11) et Valerius Flaccus (12), mettent les Tibarênoi sur le littoral du Pont, entre Sinope et Trapézonte, autour de Cotyora, ayant les Chalybes à l'ouest et les Mossynoicoi à l'est. Leur nom disparaît chez Ptolémée, Arrien, Marcien d'Héraclée; pour l'anonyme auteur du *Périple du*

(1) *Ap.* Steph. Byz., v. Μόσχοι.
(2) Hecat. *ap.* Steph. Byz., *v.* Χαριμάται; Strab., XI, p. 497.
(3) *Anabas.*, V, 5, 2; VII, 8, 25.
(4) *Peripl.*, 87.
(5) II, p. 129; VII, p. 309; XI, p. 527; XII, p. 548 et 555.
(6) *Perieg.*, v. 767.
(7) *Hist. nat.*, VI, 4.
(8) XIV, 30.
(9) I, 2.
(10) *Argonaut.*, II, v. 377, 1010-1014; cf. Schol., *a. h. l.*
(11) *Argonaut.*, v. 741.
(12) *Argonaut.*, V, v. 149.

Pont-Euxin (1), il n'est plus qu'un lointain souvenir.

Xénophon n'a pas rencontré les Moschoi sur sa route. Strabon (2) les place un peu dans l'intérieur des terres, entre la Colchide, l'Ibérie et l'Arménie, et dit que de son temps leur territoire, la Μοσχική, avait été partagé entre ces trois pays. Pline (3) indique leur habitation vers les sources du Phase et de l'Iberus, affluent du Cyrus. Pomponius Méla (4), par une erreur évidente, les reporte jusque sur les bords de la mer Hyrcanienne. Procope (5), qui les désigne sous le nom de Μέσχοι, les montre aux mêmes lieux que Strabon et Pline, et raconte leur conversion au christianisme. Cédrène (6) parle encore d'eux et dit que leur pays devint l'apanage de Liparitês, prince des Abasghes (7). Dans les mêmes régions ils ont pour successeurs, et peut-être pour descendants, les Thousches, que les Lesghiens, dit-on, appellent encore aujourd'hui *Mossok* (8).

Tout une série de petits peuples, non seulement les Mossynoicoi, dont il était question déjà chez Hérodote et chez Hécatée (9), mais les Macrocephaloi,

(1) § 33, p. 409, ed. C. Müller.
(2) XI, p. 497-499.
(3) *Hist. nat.*, VI, 4.
(4) III, 5, 4.
(5) *Bell. goth.*, IV, 2.
(6) T. II, p. 770.
(7) Voy. Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIV, p. 355; Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. II, p. 222.
(8) Klaproth, *Asia polyglotta*, p. 128 et suiv.; *Kaukasische Sprachen*, p. 139 et suiv.
(9) *Ap.* Steph. Byz., *v.* Χοιράδες.

les Bécheires, les Ecécheires, les Byzêres, s'interposent dans cet état de choses entre les Tibarênoi et les Moschoi. Mais l'ancienne extension de ces derniers jusqu'aux frontières des Tibarênoi reste attestée par l'application du nom de Μοσχικὰ ὄρη à l'ensemble de la chaîne de montagnes qui, reliant l'Antitaurus au Caucase, court parallèlement au rivage de la mer Noire, à quelque distance au sud (1). On ne saurait dire, du reste, si le changement territorial qui résulte des faits que nous venons de grouper comme s'étant produit entre le V[e] et le IV[e] siècle avant notre ère fut le résultat de l'invasion de nouvelles peuplades qui auraient conquis une partie du territoire occupé d'abord par les Moschoi, ou bien simplement de l'avènement à une existence indépendante et séparée de tribus qui avaient été d'abord comprises dans ce peuple des Moschoi.

On ne nous dit rien des mœurs et de la civilisation de ceux-ci, en qui Hécatée voyait une subdivision des Colchoi. Mais pour les Tibarênoi, auxquels on attribue une origine scythique (2), leur insouciance et leur gaîté ont, chez les écrivains anciens, une renommée proverbiale (3). On leur attribue en même temps des mœurs singulièrement sauvages, comme à tous les

(1) Strab., I, p. 61; XI, p. 521, 527; XII, p. 548; Plutarch., *Pomp.*, 34; Ptol. V, 6, 1; 13, 2 et 5; Plin., *Hist. nat.*, V, 27; Pomp. Mel., I, 19, 13.

(2) Schol. *ad* Appollon. Rhod., *Argonaut.*, II, v. 378 et 1010; Steph. Byz., *v.* Τιβαρηνία.

(3) Schol. *ad* Apollon. Rhod., *l. c.*; Steph. Byz., *l. c.*; Anonym., *Peripl. Pont. Eux.*, 33; Pomp. Mel., I, 19.

montagnards de cette région (1), des usages appartenant à l'état social le moins avancé et remontant à l'état presque sauvage, comme celui de la couvade (2), et celui autrement grave de tuer les vieillards à un certain âge (3). Des choses analogues se racontaient de leurs proches voisins les Mossynoicoi, chez qui l'on prétend que régnait la pratique de la communauté des femmes dans la tribu (4). Du reste, les Tibarênoi ne formaient point un peuple compact, soumis à un gouvernement unique, et l'expression d'ἔθνη Τιβαρηνὰ ou Τιβαρηνικὰ, que l'on emploie quelquefois en parlant d'eux (5), indique une collection de tribus sans liens entre elles que celui d'une commune origine. *Méschéch* a donc pu tout naturellement être pris par *Psalm.*, CXX, 5, comme un type de la plus extrême barbarie parmi les peuples du Nord, en pendant avec les rudes et pillards nomades de Qêdâr parmi les peuples du Sud.

Les marchandises que Meschech et Toûbal fournissent à Çôr dans *Ezech.,* XXVII, 13, conviennent très-bien à des peuples Pontiques. Ce sont d'abord des « âmes humaines, » c'est-à-dire des esclaves. Or, nous savons par les témoignages de Polybe (6) et de Philostrate (7) que le Pont était une des contrées qui

(1) Strab., XII, p. 549.
(2) Apollon. Rhod., *Argonaut.*, II, v. 1010 et suiv.; Schol., *a. h. l.*
(3) Euseb., *Praepar. evang.*, I, 4.
(4) Apollon. Rhod., *Argonaut.,* II, v. 1026; Schol., *a. h. l.*
(5) Strab., II, p. 129; Orph., *Argonaut.*, v. 741.
(6) IV, 38, 4.
(7) *Vit. Apollon. Tyan.*, VIII, 7, 12.

en approvisionnait le plus abondamment les marchés. Je dois ajouter qu'il en était de même de la Cappadoce, où nous verrons tout à l'heure que les peuples de Toûbal et de Meschech ont d'abord habité. Les esclaves d'origine cappadocienne sont fréquemment cités dans la littérature classique (1); c'était un des grands objets d'exportation du pays.

Meschech et Toûbal fournissent également à Çôr des vases ou des ustensiles d'airain, *chelê ne'huschéth*. « L'airain du pays des Mossynoicoi, dit le Pseudo-Aristote (2), est le plus brillant de tous et celui qui est du jaune le plus clair, sans qu'on y mêle d'étain, mais par l'effet d'une certaine terre qui s'y trouve mêlée au minerai et qui cuit avec lui. On rapporte que celui qui en inventa l'alliage n'eut pas d'élève. Aussi les objets les plus anciennement forgés dans le pays sont d'une qualité supérieure à laquelle n'atteignent pas ceux qui ont été fabriqués depuis. » Au moyen âge, nous lisons encore chez Chalcondyle (3) que l'airain de la Paphlagonie est supérieur à celui de tous les autres pays, sauf à celui de l'Ibérie caucasienne, qui le prime encore.

Au reste, le groupe de populations auxquelles appartiennent les Moschoi et les Tibarênoi apparaissent dans l'histoire la plus lointaine avec un caractère

(1) Cic., *Post. redit. in Sen.*, 16; Horat., *Epist.*, I, 6, v. 39; Pers., *Sat.*, VI, v. 77; Martial., *Epigr.*, VI, 77; X, 70.
(2) *Mirab. auscult.*, 63.
(3) VII.

spécialement métallurgique (1). C'est de ce groupe de peuples que font, ethniquement et géographiquement, partie les fameux Chalybes, toujours étroitement associés aux Tibarênoi (2), et quelquefois désignés sous le nom de Chaldaioi (3). Aux siècles classiques, leur principale tribu habitait à l'ouest des Tibarênoi, ayant pour frontière occidentale le Thermodon (4), c'est-à-dire les lieux mêmes où Hamilton (5) a encore trouvé des populations exerçant de temps immémorial une métallurgie de fer et d'acier aux procédés singulièrement primitifs. Mais il y en avait d'autres entre Amisos (6) et Sinope (7), à l'ouest du fleuve Halys (8), et d'autres, dépendant des Mossynoicoi (9), à l'est des Tibarênoi, aux environs de la ville de Pharnacia (10). Ammien Marcellin (11) semble encore en

(1) Voy. mes *Premières civilisations*, t. I, p. 122 et suiv.

(2) Sur les Chalybes, voy. Ritter, *Erdkunde*, t. II, p. 727; Bernhardy, dans ses notes sur Denys le Periégète, v. 737; Ukert, *Geogr. d. Gr. u. Rœm.*, t. III, 2, p. 522; C. Müller, *Geogr. graec. min.*, t. I, p. 65.

(3) Strab., XII, p. 549; Plutarch., *Lucull.*, 14.

(4) Scyl., *Peripl.*, 86; Ephor. *ap.* Steph. Byz., *v.* Τιϐαρηνία; Dionys., *Perieg.*, v. 767; Apollon. Rhod., *Argonaut.*, II, v. 1000 et suiv.; Orph., *Argonaut.*, v. 739; Pomp. Mel., I, 19, 4; Plin., *Hist. nat.*, VI, 4; Avien., *Descr. orb.*, v. 956; Steph. Byz., *v.* Χάλυϐες; cf. Plutarch., *Lucull.*, 14.

(5) *Researches*, t. I, p. 275.

(6) Célèbre pour son industrie de fer : Pseudo-Aristot., *Mirab. auscult.*, 48.

(7) Dont l'acier était renommé : Steph. Byz., *v.* Λακεδαίμων.

(8) Herodot., I, 28; Pomp. Mel., I, 19, 4; Anonym., *Peripl. Pont. Eux.*, 31.

(9) Xenoph., *Anabas.*, V, 4, 1.

(10) Strab., XII, p. 549.

(11) XXII, 8, 20.

placer à l'est des Byzères, mais dans un passage où l'ordre géographique n'est pas observé d'une manière absolument rigoureuse pour l'énumération des peuples. Ce qui est plus positif, c'est l'existence des Chalybes de l'intérieur des terres, mentionnés par Éphore (1). Ceux-là, Xénophon les rencontra sur sa route et put apprécier leur vaillance (2); ils habitaient le versant des montagnes touchant à l'Arménie primitive (3) ou Arménie-Mineure, d'où on les appelle encore Arméno-chalybes (4). Cette dispersion des tribus des Chalybes, entre lesquelles s'interposent d'autres peuples, donne l'idée des débris d'une nation jadis considérable, mais rompue ensuite par l'effort de ses voisins et en partie asservie par eux.

Quoi qu'il en soit, les Chalybes, en quelque endroit qu'on les rencontre, sont pour les poètes grecs les σιδηροτέκτονες (5) par excellence. La métallurgie du fer et de l'acier est leur occupation principale et leur gloire (6); on prétend qu'ils l'ont inventée (7). De là,

(1) *Ap.* Strab., XIV, p. 996.

(2) *Anabas.*, IV, 5, 34. Dans VII, 8, 25, le texte donné par les manuscrits semble distinguer ces Chalybes des Chaldaioi; Καρδοῦχοι δὲ καὶ Χάλυβες καὶ Χαλδαῖοι. Mais il paraît probable qu'il faut corriger ἢ Χαλδαῖοι et que c'est là originairement une glose étrangère à Xénophon et introduite dans le texte.

(3) Hecat. *ap.* Steph. Byz., *v.* Χάλυβες.

(4) Plin., *Hist. nat.*, VI, 4.

(5) Æschyl., *Prometh.*, v. 717.

(6) Eudox. *ap.* Steph. Byz., *v.* Χάλυβες; Xenoph., *Anabas.*, V, 4, 1; Strab., XII, p. 549. Apollônios de Rhodes décrit fort poétiquement les travaux de ce peuple de forgerons noirs de fumée : *Argonaut.*, II, v. 1000 et suiv.; cf. Virgil., *Geogr.*, I, v. 58; Val. Flacc., *Argonaut.*, IV, v. 611.

(7) Arrian. *ap.* Eustath., *ad* Dionys., *Perieg.*, v. 767; Ammian.

comme déjà le remarque Pline (1), vint la façon dont les Grecs firent du nome d χάλυψ l'appellation de l'acier (2). Si d'ailleurs c'est au travail de ce métal qu'ils devaient surtout leur renommée, ils cultivaient aussi d'autres branches de la métallurgie. Ainsi Strabon (3) s'efforce d'établir que leur pays est l'Alybê de l'*Iliade* (4), qui produisait l'argent. En même temps, le nom de *Chalcêritis* (5), donné quelquefois à l'île appelée plus ordinairement Arêtias ou Areia (6), près de Pharnacia, sur la côte occupée par les Chalybes, île consacrée au dieu Arês, de qui l'on tirait l'origine mythique de ce peuple (7), a manifestement trait à des exploitations et à des fonderies de cuivre.

L'assimilation des peuples bibliques de Toûbal et de Meschech aux Tibarênoi et aux Moschoi des écrivains classiques, assimilation dont l'honneur appartient à Bochart, est donc satisfaisante de tout point, et l'on ne peut que souscrire à l'assentiment qu'elle a rencontré de la part de l'universalité des exégètes. Si

Marcell., XXII, 8, 20; Callimach. *ap.* Schol. *ad* Apollon. Rhod., *Argonaut.*, II, v. 375; Catull., LXVI, v. 48.

(1) *Hist. nat.*, VII, 57.

(2) Voy. l'article Χάλυβες dans le *Thesaurus* d'Henri Estienne, édition Didot.

(3) XII, p. 549.

(4) B, v. 865.

(5) Plin., *Hist. nat.*, VI, 13.

(6) Scyl., *Peripl.*, 86; Anonym., *Peripl. Pont. Eux.*, 34 et 37; Pomp. Mel., II, 7, 2; Apollon. Rhod., *Argonaut.*, II, v. 1031, 1047, 1069 et suiv.; Hygin., *Fab.*, 30.

(7) Chalybs, fils d'Arês : Schol. *ad* Apollon. Rhod., II, v. 375.

l'on ne possédait que les passages de Ye'hezqêl, on pourrait même admettre que les Livres Saints ont eu en vue ces peuples dans la situation précise où les place Hérodote, bien que la chose souffre déjà un peu plus de difficulté dans l'oracle sur Gôg que dans celui qui a trait à la ville de Çôr. Mais il en est autrement dans la table ethnographique de la *Genèse*. Là Toûbal et Meschech représentent certainement des peuples autrement considérables que n'étaient devenus les Tibarênoi et les Moschoi au Ve siècle avant notre ère, de grandes nations, du même ordre que celles dont on fait également des fils de Yapheth. Ce sont aussi des peuples dont la situation, au temps de l'écrivain ou tout au moins au temps dont datent les documents qu'il met en œuvre, est notablement plus méridionale que celle de la XIXe satrapie de Dârayavous. Ils ne sont pas, en effet, placés dans l'énumération du livre sacré sur le même plan géographique que Gômer et ses fils, et que Mâgôg, mais sur un plan plus rapproché au midi, sur le même que Yâvân, auquel Toûbal et Meschech succèdent, en allant dans la direction de l'est.

Josèphe (1), dont l'identification de Meschech et de Toûbal aux Cappadociens et aux Ibères nous reporte à la même région que celle qui est admise depuis Bochart, mais en donnant seulement à ces deux noms une plus large extension, Josèphe fournit ici un renseignement d'une sérieuse importance, qui semble

(1) *Ant. jud.*, I, 6, 1.

indiquer l'existence d'une tradition relative à l'application fort antique du nom ethnique et géographique dont la Bible a fait *Mèschèch* et les Grecs Μόσχοι, à un pays plus méridional que celui même où Hérodote nous montre les Moschoi. « Les Mosochênoi, qui eurent pour auteur Mosoch, sont ceux qu'on appelle aujourd'hui Cappadociens, et il reste encore un vestige de leur ancienne appellation. Car il y a chez eux la ville de Mazaca, dont le nom révèle à ceux qui sont en état de raisonner comment s'appelait d'abord tout le peuple. » Saint Jérôme (1), Isidore de Séville (2), Constantin Porphyrogénète (3) et Zonaras (4) répètent la même chose ; mais ils n'ajoutent rien à l'autorité du dire de l'historien juif, car c'est manifestement chez lui qu'ils l'ont emprunté. En revanche, comme l'a remarqué J. D. Michaëlis (5), c'est sûrement d'une manière tout à fait indépendante de l'affirmation de Josèphe, et d'après une autre source, que Moïse de Khorène (6) dit quelque chose de tout à fait analogue.

L'historien national de l'Arménie raconte les légendaires conquêtes d'Aram, le sixième descendant de Haygh, qui vainquit Payapis, de la race des Titans, et conquit sur lui toute la Cappadoce. « Ce prince, dit-il, laissant dans le pays quelqu'un de sa race

(1) *Quaest. hebr. in Genes.*, x, 2 ; *Comment. in Ezech.*, xxvii, 13.
(2) *Etymol.*, ix, 2, 30.
(3) *De themat.*, i, 2.
(4) *Annal.*, i, 5.
(5) *Spicil. geogr. Hebr. exter.*, I, p. 52.
(6) i, 13.

nommé Meschag, auquel il donna le gouvernement avec dix mille soldats, retourna en Arménie, après avoir commandé aux habitants de la contrée d'apprendre notre langue hayganienne... Pour la ville, que sous son propre nom fonda Meschag, gouverneur de la province sous Aram, les anciens habitants indigènes, ne pouvant pas bien prononcer, l'appelèrent Madzak jusqu'au temps où, agrandie et réédifiée, elle reçut le nom de Césarée. » En effet, tous les écrivains de l'antiquité sont d'accord pour attester que Mazaca était l'ancien nom indigène de Césarée de Cappadoce (1). La narration de Moïse de Khorène, comme toutes celles de la même partie de son ouvrage, provient du livre de Mar-Abas Katina. Mais chez ce dernier écrivain, la forme sous laquelle elle se présente nous garantit qu'elle était aussi indépendante du souvenir du Meschech biblique que de celui de l'histoire de Josèphe. Tout nous donne à penser que c'est bien là une légende nationale de l'Arménie, remontant à une date ancienne, aussi bien que celle du bel Arayi, qui suit immédiatement chez Moïse de Khorène et dont M. Émine (2) et M. Sayce (3) ont montré la haute valeur mythologique, comme la

(1) Strab., XII, p. 537; Appian., *Mithridat.*, 67; Steph. Byz., *s. v.*; Plin., *Hist. nat.*, VI, 3; Ptol., V, 6, 15; VIII, 17, 37; Eutrop., VII, 6, 11; Sext. Ruf., 11; Ammian. Marcell., XX, 3; Suid., *v.* Τιβέριος; S. Hieronym., *Comment. in Ezech.*, XXVII, 13; Mos. Khoren., II, 17.

(2) Dans les notes de sa traduction russe de Moïse de Khorène, p. 254 et suiv.

(3) *The Academy*, 28 janvier 1882, p. 63; *Journal of the R. Asiatic Society*, t. XIV, 3e part. (1882), p. 414 et suiv.

parenté avec la légende de Èr, fils d'Arménios, recueillie par Platon (1). La narration relative à la fondation de la capitale de la Cappadoce n'est plus comme celle-ci un mythe religieux; elle renferme une tradition historique sur l'antique localisation du nom ethnique de Meschag, présenté sous la forme de celui d'un éponyme, à une partie au moins de la Cappadoce, tradition dont Josèphe a eu connaissance, de son côté, au Ier siècle de notre ère. Il est impossible de méconnaître l'importance de cette tradition, d'autant plus que le fond en est indépendant de l'étymologie plus ou moins heureuse qu'y rattachent également Josèphe et Mar-Abas Katina. Car, pour cette dernière, la philologie admettra difficilement l'assimilation du *z* de *Mazaca*, *dz* dans la forme arménienne *Madzak,* avec le *sch* qui se présente également dans l'hébreu *Méschéch* et dans l'arménien *Meschag*.

Le fait de la longue habitation des peuples de Toûbal et de Meschech dans la Cappadoce est, d'ailleurs, aujourd'hui mis en pleine lumière par le déchiffrement des textes cunéiformes, qui permettent de ranger la tradition arménienne enregistrée par Josèphe et Mar-Abas Katina, indépendamment l'un de l'autre, au nombre de celles qui ont un fondement historique parfaitement réel. M. Gelzer (2), M. Ebe-

(1) *De Republ.*, x, *sub fin.*

(2) *Zeitschr. f. Ægypt. Spr. u. Alterthumsk.*, 1875, p. 14 et suiv.

rhard Schrader (1) et M. Friedrich Delitzsch (2) ont déjà traité de la façon la plus complète et la plus satisfaisante de ces mentions des peuples qui nous occupent dans les documents assyriens, et établi la situation géographique qui en résulte pour eux. C'est donc à la suite de ces savants que je passerai en revue des documents qui restituent presque en entier l'histoire de Meschech et de Toûbal pendant une durée de six siècles.

Le premier des deux noms se présente alternativement sous les formes *Mušku* = משך (orthographiée *Mu-uš-ku* et *Muš-ku*) et *Musku* = מסך (orthographiée *Mu-us-ku*), lesquelles s'échangent en parlant d'un même personnage (3) ou dans les variantes d'une même phrase (4). L'ethnique en est *Muškai* et *Muškâya* (5). Pour le second, nous avons les variantes

(1) *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, p. 12 et suiv.; *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 155 et suiv.

(2) *Wo lag das Paradies*, p. 250 et suiv.

(3) A. *Mi-ta-a šar Mu-uš-ki :* Botta, *Monument de Ninive, Inscriptions*, pl. 7 *bis*, l. 3; pl. 12, l. 26; pl. 19 *bis*, l. 33.

B. *Mi-ta-a šar Mu-us-ki :* même ouvrage, pl. 26, l. 18; pl. 32, l. 22; pl. 36, l. 22; pl. 40, l. 31; pl. 44, l. 24; pl. 48, l. 24; pl. 52, l. 31; pl. 54, l. 27; pl. 58, l. 27; pl. 75, l. 3 et 8; pl. 145, l. 2 et 7; pl. 153, l. 7 et 8; pl. 160, l. 3.

(4) A. *Mu-çu-ri Mu-uš-ki A'harri* (*MAR. TU*) *rapaš-tim 'Hat-ti :* Botta, *Monument de Ninive, Inscriptions*, pl. 2, l. 6; pl. 13, l. 8; pl. 136, l. 9; pl. 145, I, l. 5.

B. *Mu-çu-ri Mu-us-ki A'harri* (*MAR. TU*) *rapaš-tim 'Hat-ti :* même ouvrage, pl. 10, l. 5; pl. 16 *bis*, l. 65; pl. 20, l. 12; pl. 160, *a*, l. 9.

Comparez encore Botta, pl. 145, l. 2 et 7; pl. 153, l. 7 et 8, avec Botta, pl. 136, l. 9; 145, I, l. 5.

(5) Prisme de Toukoulti-abal-èscharra Ier, col. 1, l. 63 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 9.

ethnographiques *Ta-bal* (1), *Ta-ba-lum* (2), *Tab-alu* (3), *Ta-ba-li* (4), *Tab-a-la* (5), qui en assurent la lecture de la manière la plus positive, ainsi que la correspondance avec la forme hébraïque תבל.

La plus ancienne mention qui se relève dans les textes cunéiformes a trait au peuple de Mouschkou ou Meschech. Elle remonte à la fin du XIIe siècle avant l'ère chrétienne, au temps de Toukoulti-abal-êscharra Ier. « Au commencement de mon règne, dit ce prince dans l'inscription de son prisme de terre cuite (6), 20,000 hommes Mouschkaya et leurs cinq rois, qui pendant cinquante ans avaient possédé les pays d'Alzou (7) et de Pouroukouzzou (8), levant les tributs et les redevances (dues) à Asschour, mon

(1) 1° Tablette géographique : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. II, pl. 53, l. 45, *b*.

2° Prisme d'Asschourr-a'h-iddina, col. 2, l. 12 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 45.

(2) Baril de Scharrou-kinou : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 36, l. 15.

(3) *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. V, pl. 2, l. 68.

(4) Obélisque de Schalmanou-aschir II, l. 105 et 109 : Layard, *Inscriptions in the cuneiform character*, pl. 92 et 93.

(5) Smith, *Assurbanipal*, p. 69, l. 65.

(6) Col. 1, l. 62-88 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I. pl. 9; W. Lotz, *Die Inschriften Tiglathpileser's I*, p. 16 et suiv.

(7) Sur la situation exacte du pays d'*Alzu*, appelé *Alziš* dans les inscriptions alarodiennes, voy. Sayce, *Journal of the R. Asiatic Society*, t. XIV, 3e part. (1882), p. 398. Ce savant y établit qu'*Alzu* comprenait le canton d'*Enzite*, l'Anzitênê des géographes classiques (Ptol., v, 13, 18), et que c'était le pays situé entre les localités actuelles de Palou et de Khini.

(8) *Purukuzzu* est la lecture de beaucoup la plus probable; cependant on pourrait lire aussi *Puru'humzu* (c'est ainsi qu'a transcrit M. Oppert) ou *Purulumzu*.

seigneur — aucun roi n'avait vaincu leurs poitrines en bataille — se fièrent à leur puissance, descendirent et prirent le pays de Qoummou'h (1). Avec la protection d'Asschour, mon seigneur, je rassemblai mes chars et mes armées ; je ne regardai pas en arrière. Je franchis le pays (2) de Kaschiyara, territoire de difficile accès. Avec leurs 20,000 combattants et leurs cinq rois je luttai dans le pays de Qoummou'h ; je les mis en déroute. Je balayai comme un flot d'inondation les corps de leurs guerriers dans la mêlée de la défaite. J'étendis leurs cadavres dans les ravins et sur les sommets des montagnes. Je coupai leurs têtes, et je les amoncelai comme des digues à côté de leurs villes (3). Je fis sortir leurs dépouilles, leurs biens, leurs richesses en quantité innombrable. Six mille hommes, reste de leurs armées, qui avaient échappé devant mes armes, baisèrent mes pieds. Je les reçus, et je les incorporai au nombre des hommes de mon pays (4). »

(1) Sur cette contrée, dont le nom est le même que celui de la Commagène des écrivains classiques, mais qui, dans la période historique assyrienne, s'étendait beaucoup plus au nord-est, le long de l'Euphrate, voy. E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 181-213.

(2) Il faut lire *mat,* et non *šadû* avec M. Lotz, car une montagne ne serait pas appelée *eqil,* proprement « champ, » ce qui implique une idée de plaine ou de plateau.

(3) Sur le sens de cette phrase, voy. St. Guyard, *Journal asiatique*, 7e série, t. XV, p. 62.

(4) *Ina šurru šarrutiya XXM niši — Muškaya u V šarrânišunu — ša L šanâte mat Alzi — u mat Purukuzzi naš bilte — u madatte ša Aššur beliya içbatuni — šarru yaumma ina tam'hari iratsunu — la uni'hu ana dananišunu — itkaluma urduni mat*

Deux cent trente ans environ plus tard, Asschournaçir-abal, dans la grande inscription du monolithe de Nimroud (1), s'exprime en ces termes : « Dans ma propre année d'éponymie (2), au mois d'ab, le 24e jour, par le commandement d'Asschour et d'Ischtar, les grands dieux, mes seigneurs, je partis de Ninoua (Ninive). Vers les villes qui sont situées au pied de la montagne de Nibour (3) et de la montagne de Pazatê, fortes montagnes, j'allai. Je pris Adkoun, Ouschbak, Pilazi (4) et vingt villes de leur voisinage. Je tuai beaucoup de leurs guerriers ; j'enlevai leurs dépouilles et leurs biens en butin ; je brûlai les villes par le feu. Les soldats restants (?) avaient échappé devant mes armes ; ils descendirent et embrassèrent mes pieds ; je leur imposai le vasselage. Des villes

Qummu'hi — içbatu. ina tukulti Aššur beliya — narkabâti u ummanateya lupte'hir. — arka ul uqi. mat Kašiyara eqil namraçi lû appalkit. — itti XXM muqtablišunu — u V šarrânišunu ina mat Qummu'hi — lu altanan. abiktašunu — lu aškun. šalmat quradišunu — ina mit'huç tušari kima ra'hiçi — lukimir. pagrânišunu 'hurri — u bamâte ša šadî lûšardi. — qaqqadišunu lunakisa idât — alânišunu kima karê lušêpik. — šallasunu bušâšunu namkuršunu — ana la mina lušeçâ. VIM — sitet ummanatešunu ša ina pan — kakkiya ipparšidu šepiya — içbatu. alqašunûtima — ana niši mâtiya amnušunuti.

(1) Col. 1, l. 69-74 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 18.

(2) 883 avant J.-C.

(3) Sur cette montagne, située à peu de distance à l'est du haut Tigre, non loin d'Amida, on peut encore consulter les documents du règne de Sin-a'hê-irba :

A. Prisme dit de Taylor, col. 3, l. 69 et 71 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 39.

B. Inscr. de Nébi-Younès, l. 73 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 44.

(4) On peut aussi lire *Tallazi*.

du pied de la montagne de Nibour et de la montagne de Pazatê, je partis. Je passai le fleuve Tigre. Je m'avançai contre le pays de Qoummou'h. Je perçus le tribut des pays de Qoummou'h et de Mouschkou, des bassins d'airain (1), des bœufs, des moutons et des vins (2). »

Au règne suivant, sous Schalmanou-aschir II, c'est le peuple de Tabal qui entre en scène. Il en est question deux fois dans le sommaire des annales du monarque inscrit sur l'obélisque de Nimroud (3).

« Dans ma 22e année de règne (4) je passai pour la vingt-deuxième fois l'Euphrate; je descendis vers le pays de Tabal. En ces jours, les vingt-quatre rois du pays de Tabal, leurs richesses je les levai en tribut. J'allai pour m'emparer des mines d'argent, des mines de sel et des carrières d'albâtre (5). »

(1) Voici les *chelê ne'huschéth* que Toûbal et Meschech fournissent au commerce de Tyr dans *Ezech.*, XXVII, 13.

(2) *Ina lime annima ina ara'h ab um XXIV (KAN) — ina qibit Aššur Ištar ilâni rabûti belīya ištu Ninua attumuš. ana alâni ša nir šadî Nibur u šadî Pazate šadê dannûte — šitkunu lu alik. Adkun Ušbak Pilazi XX alâni ša limetušunu akšud. tidukišunu mâdûti aduk. — šallasunu bašašunu ašlula. alâni ina išâti ašrup. çabi AMMAR ištu pan kakkia ipparšiduni urduni — šepia içbatû. kadurru emesunu. ištu alâni ša nir šadi Nibur šadi Pazate attumuš. nar Diglat etebir. — ana mat Qummu'hi aqtirib. madatu ša mat Qummu'hi mat Muški diqari siparri alpi çeni karani am'har.*

(3) Voy. Sayce, *Records of the past*, t. V, p. 35.

(4) 840 avant J.-C.

(5) L. 104-107 : Layard, *Inscr. in the cuneif. character*, pl. 92 : *Ina XXII paliya XXII šu nâr Buratta — ebir. ana mat Tabali attarad. ina umešuma ša XXIV — šarrâni ša mat Tabali igisišunu amta'har. ana kišidtu šad kaspi šad mulî šad da'hṭi alik.*

« Dans ma 23e année de règne (1) je passai l'Euphrate. J'ai pris Ouetasch, la ville de la puissance de Lalla de Milidi (2). Les rois du pays de Tabal vinrent; je reçus leur tribut (3). »

Un siècle après, du temps où Toukoulti-abal-êscharra II régnait en Assyrie, le pays de Tabal apparaît unifié sous le sceptre d'un seul prince. Dans sa 8e année, 738 avant J.-C., le monarque assyrien, étant descendu en Syrie et s'étant avancé jusqu'en Phénicie, reçut les tributs d'un grand nombre de rois des pays voisins, dont les fragments de ses annales nous ont conservé la liste (4). Nous y trouvons groupés côte à côte :

Urikki Qûai, du pays de Qouê, qui, nous l'avons vu plus haut (5), est la plaine de la Cilicie;

Pisiris Gargamîšai, de Qarqemisch, dont la situa-

(1) 839 avant J.-C.

(2) Sur ce pays de *Milid, Milidi* ou *Milidia*, appelé *Melitea* dans les inscriptions alarodiennes, sa situation et son identité avec la Melitenê de la géographie classique, voy. Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, t. I, p. 22; Finzi, *Ricerche per lo studio dell' antichità assira*, p. 338; E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 151, 154, 202 et 208; Sayce, *Journal of the R. Asiatic Society*, t. XIV, 3e part. (1882), p. 397.

(3) L. 107-110 : Layard, *Inscr.*, pl 92 et 93 : *Ina XXIII paliya — nâr Buratta ebir. Uetaš er dannutišu ša Lalla Milidai akšud. šarrâni mat Tabali — ilkuni. madatašunu am'har.*

(4) Layard, *Inscr. in the cuneif. character*, pl. 50 et 67; *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 9, n° 3, l. 50-54. Voy. E. Schrader, *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, p. 143; *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 202 et 449.

(5) Dans ce volume, p. 9.

tion sur l'Euphrate, au pays des 'Hatti, Khéta ou 'Hittîm, est bien connue (1);

Enilu 'Hammatai, du pays de 'Hamâth sur l'Oronte (2);

Panammu Sam'alai, du pays de Sam'ala ou Samalla (3), que M. Sayce (4) place avec beaucoup de vraisemblance dans les montagnes au nord de la moderne Marasch;

Tar'hulara Gamgumai, du pays de Gamgoum (5), situé plus au sud et touchant à l'Euphrate, qui semble présenter sous une forme redoublée le second élément de la composition du nom de *Gar-gamiš* (6); l'élément simple, dont la duplication produit *Gam-gum*, se retrouve dans la *Gumathene* d'Ammien Marcellin (7), canton à l'ouest d'Amida, dont la situation est peut-être un peu septentrionale pour le Gamgoum des documents assyriens, mais où il est

(1) Sur Qarqemisch et ses mentions dans les textes cunéiformes, voy. Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 265-268.

(2) Relativement aux questions que soulève encore le nom géographique *'Hammatu*, voy. Friedr. Delitzsch, ouvr. cit., p. 276-279.

(3) Voy. E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 122, 157 et 196; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 274.

(4) *Sketch-map to illustrate paper on the Hittite monuments*, dans les *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæology*, t. VII, pl. 2.

(5) E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 196 et 208.

(6) Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæology*, t. VII, p. 253.

(7) XVIII, 9.

probable que le peuple de ce nom avait été refoulé avec le cours des temps;

Sulumal Míliddai, de Mélitène;

Dadîlu Kaškai, du peuple de Kaschki, que nous trouvons ailleurs (1) associé à Tabal, à 'Hilakkou (la Cilicie) et à Mouschkou, et dont les soldats se montrent au service des 'Hatti, du temps de Toukoulti-abal-êscharra Ier (2). Comme l'ont reconnu M. Oppert (3), Finzi (4) et M. E. Schrader (5), le nom de ce peuple correspond philologiquement de la manière la plus exacte à celui des Colchoi de la géographie classique; mais le peuple ainsi dénommé subit certainement après le VIIe siècle un déplacement analogue à celui des peuples de Toûbal et de Meschech, et sur lequel nous reviendrons un peu plus loin;

Uassurme Tabalai, du pays de Tabal;

Uš'hitti Tunai, de la ville de Touna, Tounna ou Atounna (on a les trois formes), que les inscriptions de Scharrou-kinou (6) placent

(1) Botta, *Monument de Ninive, Inscriptions,* pl. 19 *bis,* l. 31-33; cf. l'inscr. des Barils, l. 15: *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. I, p. 36.

(2) Prisme, col. 2, l. 100 : *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. I, pl. 10.

(3) *Inscriptions de Dour-Sarkayan,* p. 13.

(4) *Ricerche per lo studio dell' antichità assira,* p. 345.

(5) *Keilinschriften und Geschichtsforschung,* p. 156 et 227.

(6) Grande inscription de Khorsabad, dite des Fastes, l. 29; Botta, *Monum. de Ninive, Inscriptions,* pl. 72, l. 6.

dans le voisinage de la ville encore indéterminée de Schinou'htou, et qui pourrait bien correspondre à Tyana (1) dans la géographie des Grecs et des Latins.

Une autre liste de tributaires nous est fournie par une autre inscription de Toukoulti-abal-êscharra II (2). Elle se rapporte à une époque postérieure de quelques années, c'est-à-dire à l'intervalle entre 734 et 732 avant J.-C. (3), puisque nous y voyons figurer *Yau-'hazi Yaudai*, c'est-à-dire Â'hâz, roi de Yehoûdâh, que la Bible nous montre se déclarant tributaire du roi d'Assyrie en 734, pour obtenir son appui contre Reçîn, roi d'Arâm (4), et allant en personne rendre hommage à son suzerain à Dammeseq, après la prise de cette ville (5), en 732.

Le même groupement, d'un caractère géographique si manifeste, s'y reproduit. Car nous trouvons nommés côte à côte dans cette nouvelle liste, après Kouschtaschpi de Koumou'h, Ourik de Qouê, Sibittibi'l de Goubal ou Byblos, que devaient suivre les autres rois phéniciens (il y a là une lacune dans le texte) :

[Eni]lu 'Hammatai,

(1) Strab., XII, p. 537; XIII, p. 587; Ptol., V, 6, 18; Plin., *Hist. nat.*, VI, 3. On prétend qu'elle s'appelait originairement *Thoana*: Arrian., *Peripl. Pont. Eux.*, 7; Steph. Byz., *v.* Τύανα.

(2) *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. II, pl. 67, l. 57-62.

(3) Voy. E. Schrader, *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, p. 146 et suiv.

(4) II *Reg.*, XVI, 7; voy. E. Schrader, ouvr. cit., p. 151.

(5) II *Reg.*, XVI, 10; voy. E. Schrader, ouvr. cit., p. 153.

Panammu Sam'alai,
Tar'hulara Gamgumai,
Su[lumal Miliddai],
[Dadîlu Kaškai],
[Uas]surme Tabalai,
Uš'hitti Tunai.

Cette ordonnance, consacrée dans les habitudes de la chancellerie assyrienne pour l'énumération des tributaires de la contrée au nord de la Syrie et à l'ouest de l'Euphrate, restreint dans d'assez étroites limites la région où il faut chercher l'habitat du peuple de Tabal au VIII[e] siècle avant notre ère. Elle s'accorde entièrement avec les données d'une liste géographique provenant de la bibliothèque palatine de Ninive, où nous trouvons (1) le groupement suivant de villes et de pays :

er Çubat (2). *er 'Hamâtam. er Dur-.... er Samalla. er Laqê* (3). *mat Tabal. er Qu[ê]. er Gargamiš. er Kumu... . er Qummu['hi.*

(1) *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. II, pl. 53, l. 41-48, *b*; voy. E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 122.

(2) Orthographié aussi *Çubutam* (*Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. II, pl. 53, l. 60, *b*) et *Çubitu* (Smith, *Assurban.*, p. 259, l. 122). C'est la *Çôbâh* ou *Çôbâ* de la Bible (I *Sam.*, XIV, 47; II *Sam.*, VIII, 3 et 5; X, 6 et 8; I *Chron.*, XVIII, 5 et 9; II *Chron.*, VIII, 3; *Psalm.*, LX, 2), cité d'Arâm, dont le territoire touchait d'un côté à 'Hamâth (I *Chron.*, XVIII, 3) et de l'autre à l'Euphrate (II *Sam.*, VIII, 3; I *Reg.*, XI, 23).

(3) La situation du pays et de la ville de Laqê est déterminée avec une grande précision par les récits des campagnes d'Asschournaçir-abal inscrits sur le grand monolithe de Nimroud. Il en est,

Le roi de Tabal, dont nous venons de lire deux fois le nom dans les listes des tributaires de Toukoulti-abal-êscharra II, se révolta ensuite contre ce prince, en 731 ou 730. Nous lisons à ce sujet dans les annales du monarque assyrien (1) :

« Ouassourme de Tabal se mit en antagonisme avec l'œuvre de l'Assyrie, et il ne vint pas devant moi (2). [J'envoyai contre lui] mon lieutenant, mon rabschak (3). Je fis asseoir 'Houlli, fils de Lamamana, sur le trône de sa royauté. [Je lui imposai en tribut] 10 talents d'or, 1,000 talents d'argent, 2,000 chevaux... (4). »

Dans ce que nous possédons de débris des inscriptions de Toukoulti-abal-êscharra II, il n'est pas une seule fois parlé du peuple de Mouschkou ou Meschech. Sous Scharrou-kinou, au contraire, il en est abondamment fait mention, et dans les documents épigraphiques de ce prince nous trouvons à plusieurs

en effet, fréquemment fait mention dans cette inscription : col. 1, l. 94; col. 2, l. 128; col. 3, l. 27, 30, 32, 34, 38, 43 et 121 (*Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 19, 22, 23 et 25). *Laqê* était situé, nous y dit-on, à l'occident de l'Euphrate, à côté du pays de *Su'hi* (voy. E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 142 et suiv.), le *Schûa'h* de *Job*, II, 11 (voy. Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 297 et suiv.).

(1) *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. II, pl. 67, l. 64 et 65.

(2) Évidemment à Dammeseq, lorsqu'y vint Â'hâz de Yehoûdâh.

(3) Mentionné encore, pour une mission analogue contre Çôr, à la l. 66 de la même inscription. C'est le *rabschâqêh* de II *Reg.*, XVIII et XIX; *Is.*, XXXVI et XXXVII.

(4) [*U*]*assurme Tabalai ana ipšit mat Aššur umaššilma adi ma'hriya la illika. šuparšakya rab*[*šak ...ašpur.*]-[*'H*]*ullî abal Lamamana ina kussi šarrûtišu ušešib. X bilât 'huraçi I.M bilât kaspi II.M sisî* ... [*emidsu*].

reprises une association de Tabal et de Mouschkou, pareille à celle de Toûbal et de Meschech dans la Bible.

En indiquant l'étendue de son empire au début de la grande inscription dite des Fastes (1), le monarque assyrien détermine sa frontière occidentale en ces termes : « Depuis Yânana (Cypre), qui est au milieu de la mer du coucher du soleil, jusqu'aux frontières de Mouçour (l'Égypte) et de Mouschkou (2). » Il est clair que la ligne ainsi tirée, de manière à embrasser la Phénicie (*A'harru*) et la Syrie septentrionale (*'Hatti*), a son centre à Cypre, son extrémité méridionale à la limite de l'Égypte et son extrémité septentrionale au pays de Mouschkou.

Dans l'inscription des barils de terre cuite de Khorsabad (3), on énumère, en suivant un ordre géographique régulier d'est en ouest, ses conquêtes septentrionales. « La grandeur de ses mains a conquis, depuis 'Haschmar jusqu'à Schimaschpâti, la Médie reculée qui est à l'orient, le pays de Zimri (4), le

(1) L. 16 et 17 de l'édition de M. Oppert et Ménant. Ceci est répété textuellement dans les inscriptions des pavés des portes de Khorsabad : Botta, *Monument de Ninive, Inscriptions*, pl. 8, l. 8-12.

(2) *Ištu mat Yânana ša qabal tamtim šalam šamši adi pât mat Muçuri u mât Muški.*

(3) L. 14 et 15 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 36; Oppert, *Inscriptions de Dour-Sarkayan*, p. 13.

(4) Sur ce pays, dont la situation correspond à la plaine de Schehri-zoûr d'aujourd'hui, voy. H. Rawlinson, *Journ. of the R. Asiatic Society*, t. XII (1850), p. 440 ; Finzi, *Ricerche per lo studio dell' antichità assira*, p. 243; Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, t. I, p. 23 et 43 ; E. Schrader, *Keilinschriften und Ges-*

pays d'Ellibi (1), le pays de Bit-'Hamban (2), le pays de Parsoua (3), le pays de Manna (4), le pays d'Ourartou (5), le pays de Kaschkou, le pays de Tabal jusqu'au pays de Mouschkou (6). »

Avant de commencer le récit détaillé des guerres du roi par ordre chronologique, avec leurs dates, la

chichtsforschung, p. 169 et suiv. ; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 237.

Le nom est susceptible des deux lectures *Namri* et *Zimri;* mais la seconde est préférable à cause de sa correspondance avec le *Zimry* de *Jerem.*, xxv, 25.

(1) Le pays d'Ecbatane : Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, t. I, p. 40; E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 175 et suiv.

(2) Pays très-voisin de Zimri (*Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. II, pl. 67, l. 29) et nommé d'après un roi de cette dernière contrée, contemporain de Schalmanou-aschir II en Assyrie : Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, t. I, p. 56; E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 175 et suiv.

(3) Sur la situation exacte du pays de *Parsua* ou *Barsua*, à l'est et au sud-est du lac d'Ouroumiyah, voy. E. Schrader, ouvr. cit., p. 169-179. Nous en avons déjà parlé dans cet ouvrage, t. II, I, p. 526 et suiv.

(4) M. Sayce (*Journ. of the R. Asiat. Soc.*, t. XIV, 3e part., 1882, p. 389) vient d'établir la situation exacte du pays de *Manna*, le *Mana* des inscriptions cunéiformes alarodiennes, *Minnî* de *Jerem.*, LI, 27, *Minyas* de Nicolas de Damas (*ap.* Joseph., *Ant. jud.*, I, 3, 6), mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent. Ce n'est pas, comme l'avaient pensé la plupart des assyriologues (Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, t. I, p. 22; E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 160 et 212), le pays de Vân, mais une province au sud-ouest du lac d'Ouroumiyah.

(5) Le pays de l'Ararat arménien, comme nous l'avons montré dans notre volume précédent.

(6) *Ištu 'Ilašmar adi Šimašpatti mat Madai ruqûti ša çit šamši mat Zimri mat Ellibi mat Bit-'Hamban mat Parsua mat Mannai mat Urartu mat Kašku mat Taballum adi mat Muski ikšudu rabûtum qassu.*

grande inscription dite des Annales, que l'on parvient à reconstituer par le moyen des fragments des diverses copies qui en étaient gravées sur les murailles de plusieurs salles du palais de Khorsabad, en donne un résumé sommaire classé par groupes géographiques. Nous y lisons (1) : « J'ai chassé comme des poissons les Yavnai (les Grecs) qui sont au milieu de la mer du soleil couchant (2), et [j'ai enlevé] les richesses des pays de Kaschkou, Tabal et 'Hilakkou. J'ai repoussé Mitâ, roi de Mouschkou (3). » Le rapprochement de Yâvân, de Toûbal et de Meschech se présente ici exactement comme dans *Ezech.*, XXVII, 13.

Voici maintenant, année par année du règne, les récits épigraphiques des événements dans lesquels les deux peuples qui nous occupent se trouvèrent mêlés à l'histoire de Scharrou-kinou :

718 avant J.-C.

Inscription des Annales (4) :

« Dans ma quatrième année de règne, Kiakkou de

(1) Botta, *Monument de Ninive*, *Inscriptions*, pl. 160, 1, l. 2 et 3; voy. Oppert, *Inscr. de Dour-Sarkayan*, p. 29.

(2) Ce passage, que nous avons omis de citer plus haut, à la p. 9, confirme complètement la traduction que nous y avons donnée, à la suite de M. Friedrich Delitzsch, du passage parallèle de l'inscription des Barils.

(3) *Yavnai ša qabal tamtim erib šamši kima nûni abar*[*û*]*ma* [*ašlul*] *bašâ mat Tabalum mat 'Hilakku. aṭrud Mitâ šar mat Muski.*

(4) Botta, *Mon. de Ninive, Inscriptions*, pl. 72, l. 3-6; pl. 158, l. 6-12; voy. Oppert, *Inscr. de Dour-Sarkayan*, p. 31.

Schinou'htou mit en oubli les devoirs d'obéissance envers les grands dieux et... à ne pas laisser lever le tribut. J'élevai mes mains vers les dieux, mes seigneurs, et j'assaillis comme un coup de vent Schinou'htou, la ville de sa royauté. Lui-même, avec ses combattants, 7,350 hommes, sa femme, ses fils, ses filles, les hommes de son palais, avec ses richesses nombreuses (1), je le comptai dans le butin. Je donnai Schinou'htou, la ville de sa royauté, à Mattî du pays d'Atouna; j'ajoutai des chevaux, des bœufs, de l'or, de l'argent à ce qu'(il payait) auparavant, et je les lui imposai (2). »

Inscription des Fastes (3) :

« Kiakkou de Schinou'htou, qui avait secoué le joug d'Asschour et avait refusé son tribut, lui en personne, avec 30 de ses chars, 7,350 de ses combattants, je le comptai dans le butin. Je donnai Schinou'htou, la ville de sa royauté, à Mattî de Touna; j'ajoutai des

(1) Var. : « Lui-même, avec ses combattants, sa femme, ses fils, ses filles, les richesses du trésor de son palais, avec 7,350 hommes de son pays : » *šâšu adi munta'hçešu aššatsu ablišu bintišu bašâ bit niçirti ekallišu adi VIIM CCC L niši mâtišu.*

(2) *Ina IV palîya kiakku Šinu'htai adê ilâni rabûti imišma* (var. *imis*) *ana la našê bilat ...ana ilâni beliya qâti aššima Šinu'htu âl šarrutišu šâriš as'huqima* (var. *as'huqu*) *šâšu adi munta'hçišu VIIM CCC L niši aššatsu ablišu bintišu u niši ekallišu adi bašâšu ma'di ana šallatı amnušu. Šinu'htu âl šarrutišu ana Mattî Atunai addinma sîsî parê 'huraça kaspa eli ša pana uttirma elišu aškun.*

(3) L. 28-30.

chevaux et des bœufs en sus de ses tributs antérieurs, et je les lui imposai (1). »

L'inscription de Nimroud (2), gravée l'année après ces événements, nous apprend que la ville de Schinou'htou et son petit royaume faisaient partie du pays de Tabal :

« Déracinant Schinou'htou, pour ce qui est de Kiakkou, roi du pays de Tabal, il l'a transporté dans sa ville d'Asschour, et il a imposé l'obéissance au pays de Mouschkou (3). »

717 avant J.-C.

Inscription des Annales (4) :

« Dans ma cinquième année de règne, Pisîri de Gargamisch pécha contre les devoirs d'obéissance aux grands dieux, et il envoya à Mitâ, roi du pays de Mouschkou, des excitations hostiles contre l'Assyrie (5). J'élevai mes mains vers Asschour, mon seigneur, et lui en personne, ainsi que sa famille..... je les fis sortir (6). Je pillai l'or, l'argent, avec les

(1) *Kiakku Šinu'htai ša nir Aššuri islûma iklû tamartuš šâšu gadu XXX narkabâtišu VIIM CCC L munta'hçišu ana šallati amnušu. Šinu'htu âl šarrûtišu ana Mattî Tunai addinma sîsî parê eli mandattišu ma'hriti uççibma elišu aškun.*

(2) Layard, *Inscriptions in the cuneiform character*, pl. 33.

(3) L. 11 : *nasi'h Šinu'hti ša Kiakki šar mat Tabali ana alašu Aššur ubruma mat Muski emiddu abšanšu.*

(4) Botta, *Monum. de Ninive, Inscriptions*, pl. 72, l. 7-11; pl. 158, l. 13-15; voy. Oppert, *Inscr. de Dour-Sarkayan*, p. 31.

(5) Le texte de la pl. 158 ajoute : « et il reçut des otages : » *ilqâ šeṭutu.*

(6) Le texte de la pl. 158, malheureusement interrompu sans que

biens de son palais, et les gens de Gargamisch pécheurs, qui étaient avec lui, je les pris en butin avec leurs richesses. Je les transportai en Assyrie. Je mis à part entre eux 50 chars, 200 bêtes de charge, 2,000 hommes... ; je les ajoutai à la part de ma royauté. J'ai établi des hommes d'Assyrie à demeure dans la ville de Gargamisch, et je leur ai imposé le joug d'Asschour, mon seigneur (1). »

L'inscription de Nimroud (2) raconte ces faits très-brièvement et sans y faire intervenir le roi de Mouschkou, qui ne paraît pas, du reste, avoir pris directement part à la lutte.

715 avant J.-C.

Inscription des Annales (3) :

« Je conquis les villes de 'Harroua et d'Ouschnaniz, forteresses du pays de Qouê, dont Mitâ, roi de Mouschkou, s'était emparé ; j'en enlevai les

nous en ayons la fin, est ici différent : « Lui, en personne, ainsi que sa famille, je les chargeai de chaînes de fer. J'ouvris aussi le palais, son trésor ; [j'enlevai]... talents d'or, l'airain... : » *šâšu gaduššu qinišu qašritam parzilli uddišunuti aptema ekalla bit niçirtišu... bilât 'huraçi siparu...*

(1) *Ina V paliya Pisiri Gargamišai ina adê ilâni rabûti i'hṭima ana Mitâ šar mat Muski zirâti mat Aššur išpur. ana Aššur beliya qâti aššima šâšu gaduššu qinišu... ušeçašunutima 'huruça kaspa itti bašâ ekallišu u Gargamišai bel 'hiṭṭi ša ittišu itti namkuršunu ašlulam ina qirib mat Aššuri urâ. L narkabâti CC bat'hallim IIM niši ZV.AZ šepâ ina libbišunu aqçurma ina qiçir šarrutiya uraddi.*

(2) Layard, *Inscriptions*. pl. 33, l. 10.

(3) Botta, *Inscriptions*, pl. 75.

dépouilles en butin (1)... J'ai fait [la poursuite de] Mitâ, roi de Mouschkou, dans son vaste territoire, jusqu'à... 'Harroua et Ouschnaniz, les forteresses du pays de Qouê, dont depuis des jours reculés il s'était emparé dans sa prépotence, je ne les rétablis pas sur leur emplacement (2). »

713 avant J.-C.

Inscription des Fastes (3) :

« Amris de Tabal, que j'avais fait asseoir sur le trône de 'Houllî, son père, je lui donnai ma fille avec le pays de 'Hilakkou (la Cilicie), qui n'avait pas été domaine de ses pères, et j'agrandis largement son pays. Et lui, n'observant pas le devoir, envoya ses messagers à Oursâ d'Ourartou et à Mitâ, roi de Mouschkou, qui s'était emparé de mes frontières. Amris, avec la famille des hommes de la race de la maison de son père, les chefs de son pays, avec cent de ses chars, je le pris et l'emmenai en Assyrie. J'établis au milieu (du pays) des Assyriens, garnison de ma domination. J'instituai sur eux un de mes lieutenants comme gouverneur de province, et je leur imposai tribut et redevance (4). »

(1) L. 2 et 3 : *'Harrua Ušnani[z] ['halçâni] mat Que ša Mitâ šar mat Muski e[kîmu] akšu[d šal]lasunu ašlula.*

(2) L. 8 et 9 : *Mitâ šar mat Muski ina nagišu rapše adi ...šu ...šu aškunma 'Harrua Ušnaniz 'halçâni mat Que ša ultu ume ruqûti ina danânišu ekimu ašruš ul utirra.*

(3) L. 29-32.

(4) *Amris Tabalai ša ina kussi 'Hullî abišu ušešibušu binti itti mat 'Hilakki la miçir abûtišu addinšuma urappiš mâtsu. u šû la*

Inscription des Annales (1) :

« [Toukoulti-abal-escharra fit asseoir] 'Houllî sur le trône de la royauté ; il rassembla... à Bit-Bouroutasch et l'assigna à sa main. Du temps de 'Houllî... Je le gratifiai [de la couronne de son père], je lui donnai ma fille avec le pays (2) de 'Hilakkou, et j'agrandis largement [son pays.]... Et lui, n'observant pas le devoir, envoya vers Oursâ, roi d'Ourartou, et Mitâ, roi de Mouschkou, qui s'était emparé [des villes] du pays de Tabal sur ma frontière. [Je rassemblai] mes armées. [Je mis en fuite] ses [soldats], et je les moissonnai comme le blé. Ambaris, roi de Bit-Bouritisch [avec sa famille et] leurs..., avec cent de ses chars, je le pris (pour l'emmener) en Assyrie. Le pays de Bit-Bouroutasch, le pays de 'Hilakkou..... commettant de mauvaises actions qui sont dedans. [J'établis dans le pays] des hommes des contrées conquises par Asschour, mon seigneur. J'instituai [sur eux un de mes lieutenants comme gouverneur de province ;] je leur imposai l'hommage et la soumission (3). »

naçir kitti ana Ursâ Urarṭai Mitâ šar mat Muski ša ekime miçriya išpura abal šiprišu. Amris itti kimti nišuti zir bit abišu ašaridduti mâtišu itti C narkabâtišu ana mat Aššuri alqaššu. Aššurai upatam belutiya ina libbi ušešib. šuparšakya pa'hata elišunu aškunma bilta madattu ukin elišun.

(1) Botta, *Inscriptions*, pl. 81, l. 1-9 ; voy. Oppert, *Inscr. de Dour-Sarkayan*, l. 33.

(2) Le texte porte ici *er*, « ville », au lieu de *mat*, « pays ; » mais c'est évidemment une simple faute de lapicide.

(3) ..... *'Hulli ina kussi šarrûti* ..... [*Bit*]*-Burutaš upa'hirma ana qatišu umanni. ina ume 'Hullî* ..... *ašrukšuma bintu itti er*

Il est encore question très-sommairement des mêmes faits, et de ceux de l'an 715, dans l'inscription des Barils (1), qui contient à cet endroit quelques expressions fort obscures. Le roi de Tabal, résidant à Bit-Bouroutasch, ville sous la domination de laquelle il semble résulter de ce que nous venons de lire dans les fragments des Annales que la plupart des tribus jusque-là divisées de ce peuple avaient été rassemblées en corps de nation du temps de son père 'Houllì, ce roi de Tabal y est appelé *Ambarissi*. M. E. Schrader (2) a déjà disserté sur la variété de forme que présente son nom dans les documents assyriens. Il conclut avec beaucoup de vraisemblance que la prononciation indigène devait en être *Ambris*.

712 avant J.-C.

La guerre de cette année fut dirigée contre Tar'hounazi, roi de Milidda ou Mélitène (3) ; les pays de Tabal et de Mouschkou n'y furent pas mêlés. Pourtant, à cette occasion, nous relevons dans les frag-

'Hilakki addinšuma urap[piš mâtsu ..... u š]û la naçir kitti ana Ursâ šar Urarṭi Mi[tâ šar Muski ša al]âni mat Tabali ekimme miçirya išpur. ummanât ..... šu šêtiš. Ambaris šar Bit-Buritiš ..... sunu itti C narkabâtišu ana mat Aššuri alqâ. mat Bit-Bu[ru]-taš mat 'Hila[kku] ..... epiš muršetu ša qirbuššu. niši matâti kišidti Aššuri beliya ..... aškun. muššiqqi mašuri emidsunuti.

(1) L. 23 et 24 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 36; Oppert, *Inscr. de Dour-Sarkayan*, p. 14.

(2) *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 176.

(3) A. Inscr. des Fastes, l. 78-83.

B. Inscr. des Annales : Botta, *Inscriptions*, pl. 81 et 82; voy. Oppert, *Inscr. de Dour-Sarkayan*, p. 33 et suiv.

ments de l'inscription des Annales (1) une indication géographique fort précieuse. Après la soumission du pays de Milidda, le monarque assyrien fit construire des forteresses sur toutes ses frontières, pour le tenir en bride. Or, ces frontières, énumérées dans le texte cunéiforme, sont :

eli mat Urarṭi, « au-dessus du pays d'Ourartou, » à l'est ;

padi mat Muski, « touchant au pays de Mouschkou, » au nord ;

padi mat Nagi..., « touchant au pays de Nagi..., » à l'ouest ;

eli mat Kumu'h'hi, « au-dessus de la Commagène, » au sud.

709 avant J.-C.

Inscription des Fastes (2) :

« Tandis que, moi, je réalisais l'anéantissement de Bit-Yakin (3) et le transpercement des Arime (4), et que je faisais sentir au pays de Yatbour, qui touche au pays de 'Èlam, l'amertume de mes armes, mon lieutenant, le gouverneur du pays de Qouê, à Mitâ de Mouschkou, parcourut jusqu'à 3,000 (5) de ses can-

(1) Botta, *Inscriptions*, pl. 82, l. 10-14.

(2) L. 149-153.

(3) La ville propre de Maroudouk-abal-iddina, qu'il venait de chasser de Babylone l'année précédente (710 av. J.-C.).

(4) Les tribus araméennes du bas Euphrate ; voy. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 108 et suiv.

(5) Ce chiffre est tellement fabuleux qu'on se demande si le scribe assyrien n'a pas ici écrit exceptionnellement *IIIši* pour *šalši*,

tons. Il alla et détruisit, ruina, brûla par le feu dix de ses villes, et en enleva un abondant butin. Et lui, Mitâ le Mouschkay, qui ne s'était soumis à aucun des rois mes prédécesseurs, sans jamais changer de résolution, envoya son ambassadeur jusqu'en ma présence sur le rivage de la mer de l'orient, pour faire acte de serviteur et porter un tribut (1). »

Inscription des Annales (2) :

« Tandis que, moi, je réalisais l'anéantissement des Kaldi et des Arime de la mer de l'orient et que je faisais sentir aux hommes du pays de 'Êlam l'amertume de mes armes, mon lieutenant, le gouverneur du pays de Qouê, que j'avais institué dans le pays de..... sur les contrées de l'occident, et à qui j'y avais confié le soin de la population, à Mitâ de Mouschkou (3), dans ses districts, parcourut jusqu'à trois..... [en] bon [terrain] en chars, en terrain difficile à pieds (4). Il alla et..... 2,000 de ses soldats... [Les soldats] de leurs batailles, il les prit et n'[en]

« trois, » en mettant après le chiffre un complément phonétique, au lieu de vouloir dire « trois mille. »

(1) *Adi anaku tabdi mat Bit-Yakin u naqab Arime aśakkanuma eli mat Yatburi ša itê mat Elamti uśamraru kakkiya śuparsakya šalaṭ mat Que ša Mitâ Muskai adi IIIM* (?) *nagišu ilpu. illikma alânišu X ibbul iggur ina išâti iśrup. śallasunu kabidtu išlulam. u šû Mitâ Muskai ša ana śarrâni alik paniya la iknušuma la uśannu ṭenšu* (pour *ṭemšu*) *abal šiprišu ša epiš arduti u našê bilti ana šidê tamtim ša çit śamši adi ma'hriya iśpura.*

(2) Botta, *Inscriptions*, pl. 90, l. 2-13 ; pl. 108, l. 3-11 : voy. Oppert, *Inscr. de Dour-Sarkayan*, p. 37.

(3) Var. « roi de Mouschkou. »

(4) L'exemplaire de la pl. 108 omet ce membre de phrase.

laissa pas [de reste]. Il conquit deux forteresses, protection du pays de Nagi..... dans les montagnes de difficile accès dont le site est lointain..... les soldats de sa garde, livrant bataille..... ses forteresses..... il leur donna la vie sauve. Il fit prisonniers 2,400 hommes, libres et esclaves, de son pays; pour leurs villes et les villes du voisinage, il en enleva le butin, les détruisit, les ruina et les brûla par le feu. Son messager, qui portait la nouvelle du succès..... apporta devant moi son..... dans la ville d'Irma'i, qui est sur la frontière du pays de 'Êlam, et réjouit mon cœur. Et lui, Mità le Mouschkay, qui ne s'était soumis à aucun des rois mes prédécesseurs et n'avait pas envoyé pour implorer leur paix, sans jamais changer sa résolution pour se soumettre, [apprit] l'issue des..... conquêtes qu'Asschour, le grand dieu, m'avait fait accomplir et [que j'avais faites] sur la mer de l'orient, ma....., l'écrasement du pays, la [captivité] de ses hommes, la soumission d'Ouperi, roi de Dilmoun, dont [la résidence, comme celle d'un poisson, est située] au milieu de la mer [de l'orient; il envoya son ambassadeur jusqu'en ma présence sur le rivage de la mer de l'orient, pour faire acte de serviteur et porter un tribut (1)]. »

(1) [*Adi*] *ana*[*ku*] *tabde Kaldi u Arime ša tamtim mat* [*çit šam*]*ši ašak*[*ka*]*numa eli niši mat Elamti ušamraru kakkiya šuparšakya šalaṭ mat Que ša ina mat* ..... [*eli matâti ša erib*] *šamši aškunuma uma'ru* [*te*]*nišete ša Mità Muskai* (var. *šar Muski*) *ina nagišu adi III* ..... [*ṭ*]*àbu ina narkabâti iqli namraçi* [*i*]*na šepâšu ilbu. illikma IIM çabišu*..... [*çabi*] *ta'hazišunu ekimšunutima la ezibu*..... *II birâte* (var. *'halçâni*) *tuklat mat*

Sous le règne de Sin-a'hê-irba, nous ne rencontrons pas de conflit entre l'Assyrie et les pays de Mousch-kou et de Tabal. Mais à propos de ce dernier pays, les inscriptions du fils de Scharrou-kinou contiennent une indication géographique importante. A la suite de la cinquième campagne dirigée contre les villes du pays de Dayê dans cette montagne de Nipour ou Nibour, voisine du haut Tigre, dont nous avons déjà vu la mention (1), Sin-a'hê-irba poussa une pointe dans la Cilicie Trachée et la Mélitène de la géographie classique. Il la raconte ainsi dans l'inscription de Nabi-Younès (2) :

« J'ai annihilé par les armes les hommes du pays de 'Hilakkou, habitants de montagnes couvertes de forêts. J'ai détruit, ruiné, brûlé par le feu leurs villes. J'ai conquis Tilgarimmou, qui est sur la frontière du pays de Tabal, et je l'ai transformée en un champ (3). »

Nagi...,. ina šadê marçi ša rûqu ašaršun [ik]šudma çabi šulutišu epiš ta'hazi..... biratišu ana..... uballiṭ. IIM CCCC niši idli u ardi ullu mâtišu išlulamma. alâni[šu]nu adi alâni limeti išlula šallasun ibbul [ig]gur ina išâti išrup. abal šiprišu ša amat..... šu našû..... šu ana er Irma'i ša pad mat Elamti adi ma'hriya ublamma ušaliz libbi. u šû Mitâ Muskai ša ana šar[râni] alik paniya la iknu[šuma a]na sa'al šulmešun la išpura[mma la u]ša[nnu ṭemišu] ša kanša açâ kišidti..... ti ša Aššur ilu rabû ušadlimuinnima ina tamti çit šamši..... ya 'hipê mâti..... nišišu šuknu[ša ša] Uperi šar Dilmun ša qabal tamtim [nipi'h šamši kima nûni šitkunu narbaçušu išmêma abal šiprišu ša e]piš [ardu]ti u [našê bilti ana šidê] tamti [ša çit šamši a]di [ma'hriya išpura.

(1) Plus haut, dans ce volume, p. 208.

(2) L. 17-19 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 43 ; G. Smith *History of Sennacherib*, p. 86 et suiv.

(3) *Niši mat 'Hilakki ašibut 'haršâni alul ina kakki. alânišunu,*

Les mêmes faits sont narrés en termes fort peu différents dans le texte gravé sur plusieurs des taureaux des portes du palais de Koyoundjik (1) :

« J'ai massacré radicalement les hommes du pays de 'Hilakkou, habitants de montagnes couvertes de forêts et escarpées. J'ai conquis Tilgarimmou, qui est sur la frontière du pays de Tabal, et je l'ai fait rester à l'état d'un champ (2). »

La ville de Tilgarimmou est formellement attribuée ailleurs (3) au territoire du pays de Milid ou Milidda. J'en ai déjà parlé (4) au sujet de l'ingénieux rapprochement que M. Friedrich Delitzsch (5) établit entre son nom et le biblique Tôgarmâh (6).

Nous relevons ensuite, dans les récits d'Asschour-a'h-iddina sur ses guerres, un renseignement géographique sur le pays de Tabal, qui s'accorde exactement avec celui que nous venons de lire dans les inscriptions de Sin-a'hê-irba. Il s'agit de la campagne,

abbul aggur ina išâti akvu. er Tilgarimmu ša pâd mat Tabali akšudma utir ana karme.

(1) L. 24 et 25 : G. Smith, *Sennacherib*, p. 86.

(2) *Niši mat 'Hilakki ašibut 'haršâni zakrûti uṭabbi'h açliš. er Tilgarimmi ša pâdi mat Tabali akšudma ušešib karmiš.*

(3) Inscr. de Khorsabad, dite des Fastes, l. 81.

(4) Plus haut, t. II, I, p. 410.

(5) *Wo lag das Paradies*, p. 246.

(6) J'ai déjà remarqué qu'il ne fallait pas se laisser prendre à la façon dont les Assyriens ont dû altérer la forme originaire et indigène de ce nom pour lui donner l'apparence d'être emprunté à leur propre langue. M. Sayce (*Journ. of the R. Asiatic Society*, t. XIV, 3e part., 1882, p. 394) apporte un bien curieux exemple de ces altérations systématiques de noms de la géographie des contrées arméniennes, pour leur donner en assyrien une étymologie factice, quand il montre comment la ville appelée *Biaina* dans les inscrip-

dont la date n'est pas précisée, mais doit se placer dans les premières années du règne, probablement entre 680 et 675, et dans laquelle le roi vainquit les Gimirray ou Cimmériens (1). Après avoir raconté cette victoire, il ajoute, dans l'inscription de son prisme de terre cuite (2) :

« J'ai foulé aux pieds la nuque des peuples de 'Hilakkou et de Douha, habitants des montagnes boisées voisines du pays de Tabal, qui s'étaient fiés à leurs montagnes et depuis longtemps ne s'étaient pas courbés sous mon joug. J'ai assiégé, pris, dépouillé de leur butin, détruit, ruiné et brûlé par le feu vingt et une villes fortes et les petites villes de leur voisinage. Quant au reste d'entre eux, ceux qui n'avaient commis ni péchés, ni blasphèmes, je leur ai imposé le poids du joug de ma seigneurie (3). »

tions alarodiennes, la *Buana* de Ptolémée (v, 13, 21), est transformée en *Bit-Ani*, « la demeure d'Anou, » dans les récits de guerre des monarques ninivites.

Le même savant propose très-ingénieusement de corriger dans *Jerem.*, LI, 27, *Aschkenaz* en *Aschkûz* (אשכנז en אשכוז) et d'y retrouver l'*Ašguza* du prisme d'Asschour-a'h-iddina (col. 2, l. 30 : *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. I, pl. 45). On écarterait ainsi la grosse difficulté de l'association d'Aschkenaz avec Ararat et Minny, pour laquelle je n'avais proposé qu'une solution très-imparfaite (t. II, c. I, p. 393 et suiv.).

(1) J'en ai déjà parlé plus haut, t. II, I, p. 340 et suiv.

(2) Col 2, l. 10-21 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 45; t. III, pl. 15, col. 3; E. Budge, *History of Esarhaddon,* p. 42 et 44.

(3) *Ukabis* (var. *akbus*) *kišudi* (var. *kišadi*) *niši mat 'Hilakki — mat Du'va ašibut 'haršâni — ša di'hi mat Tabal — ša eli šadîšunu ittakluma — ultu ume pani la iknušu ana nîri. —*

Les dernières mentions historiques du pays de Tabal que nous offrent encore les documents cunéiformes assyriens se rapportent à la suite de la troisième campagne d'Asschour-bani-abal, lorsqu'il se retourna contre Çôr, après avoir vaincu l'Égypte.

Dans le prisme de terre cuite du Musée Britannique désigné par la lettre A (1), après avoir raconté le siége et la soumission de la grande cité phénicienne, puis l'hommage que lui rendit Yakinloû, roi d'Arvad, le monarque d'Assyrie ajoute :

« Mougallou, roi du pays de Tabal, qui contre les rois mes pères avait comploté des révoltes, amena à Ninive la fille issue de son corps et une grosse dot pour en faire ma concubine, et baisa mes pieds. J'imposai à Mougallou de fournir de grands chevaux pour tribut chaque année (2). »

Puis le texte ajoute (3), à cause du voisinage géographique des deux pays, déjà plusieurs fois signalé :

« Sandasarme de 'Hilakkou, qui ne s'était pas soumis aux rois mes pères et ne leur avait pas prêté

XXI alânišunu dannûti — adi alâni çi'hrûti ša limetišunu alme akšud ašlula šallatsun — abbul aggur ina išâti akvu. — situtešuna ša 'hiṭṭe u qullultam la išû — kabtu nîr belutiya emidsunuti.

(1) Col. 2, l. 104-109 : G. Smith, *Hist. of Assurbanipal*, p. 61. Le texte est identique sur le grand prisme décagone récemment découvert : *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. V, pl. 2, l. 68-74.

(2) *Mugallu šar mat Tabalu ša itti šarrâni abutiya — idbubu dazâti bintu çit libbišu — u tir'hati ma'assi ana epiš ardûti — ana Ninua ubilamma unaššiq šepâya — eli Mugalli sîsî rabûti — mandattu šattišamma ukin çiruššu.*

(3) L. 110-115 : G. Smith, *Assurban.,* p. 62.

obéissance, amena à Ninive la fille issue de son corps avec de nombreux présents, pour en faire ma concubine, et baisa mes pieds (1). »

Dans le prisme B (2), à la suite du récit de la capitulation de Çôr, vient :

« Les princes du milieu de la mer et les rois habitants des montagnes élevées virent la puissance de ces œuvres que j'accomplissais et ils craignirent ma seigneurie. Yakinloû, roi d'Arvad, et Mougallou, roi de Tabal, qui ne s'étaient pas soumis aux rois mes pères, se soumirent à mon joug. Ils amenèrent à Ninive les filles issues de leurs corps et de grosses dots, pour en faire mes concubines, et ils baisèrent mes pieds. J'imposai à Mougallou de fournir de grands chevaux pour tribut chaque année (3). »

Quant à la tablette du Musée Britannique K, 2,675 (4), qui ne parle ni de la conquête de Çôr, ni de la soumission d'Arvad, elle place, probablement avec une majeure exactitude (5), l'hommage rendu par Mou-

(1) *Sandasarme 'Hilakkai — ša ana šarrâni abutiya lu iknušu — la išuṭu abšanšun — bintu çit libbišu itti nudunne — ma'di ana epiš arduti — ana Ninua ubilamma unaššiq sepâya.*

(2) Col. 2, l. 63-73 : G. Smith, *Assurban.*, p. 69 et suiv.

(3) *Malki qabal tamtim u šarri ašib šadê šaqûti — danan ipšetiya annâti — emuruma ipla'hu beluti. — Yakinlû šar mat Aruada Mugallu šar mat Tabala — ša ana šarrâni abutiya la kanšu — iknušu ana nîriya. — binâti çit libbišunu — u tir'hati ma'assi — ana epiš arduti ana Ninua — ubilunimma unaššiqu šepâya. — eli Mugalli sîsî rabûti — madattu šâttišamma ukin çiruššu.*

(4) L. 22-26 : G. Smith, *Assurban.*, p. 75.

(5) Le groupement des faits relatifs à Tabal avec ceux qui ont trait à la Phénicie et à la Cilicie, sur les prismes A et B, doit être

gallou au roi d'Assyrie à une époque plus tardive, après l'ambassade où Gougou, roi de Louddi (Gygès, roi de Lydie), avait envoyé captifs à Asschour-bani-abal des chefs des Gimirray ou Cimmériens, envahisseurs de son pays (1). Ce document semble donc représenter le roi de Tabal, aussi bien que celui de Lydie, comme cherchant à s'assurer, par un hommage au Grand Roi, l'appui de la puissance assyrienne contre la menace des barbares qui tenaient alors dans l'effroi toute l'Asie-Mineure.

« Mougallou, roi de Tabal, habitant les forêts de montagnes inaccessibles, qui avait dirigé ses armes contre les rois mes pères et s'était gonflé en hostilités, dans son pays la crainte l'abattit, et la terreur de ma royauté l'écrasa. Sans livrer combat ni bataille, il envoya une ambassade à Ninive, et il se plaça sous ma seigneurie. Je lui imposai de fournir chaque année de grands chevaux en tribut (2). »

Avec M. Schrader (3), remarquons ce tribut de chevaux imposé au roi de Tabal et pareil à celui que nous avons déjà vu Scharrou-Kinou fixer aussi pour le chef de Touna, quand il lui donne le canton de

purement géographique, comme il arrive plus d'une fois dans les récits des guerres d'Asschour-bani-abal, dont la chronologie n'est pas rigoureusement précisée.

(1) Sur ces faits, voy. plus haut, t. II, I, p. 341-348.

(2) *Mugalli šar mat [Tabali] ašib 'haršâni šadi pašqûti — ša ana šarrâni abutiya kakki šitpuru etappalu dazâti — qirib mâtišu 'hatti imqutsuma pulu'hti šarrûtiya is'hupšuma — balu epiš qabal kakki ta'hazi ana Ninua išpuramma uçallâ belûti.*

(3) *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 156.

Schinou'hta, dans le pays de Tabal. Il y a là encore une indication qui contribue à localiser ce pays dans une portion de la Cappadoce. *Terra illa*, dit Solin (1), *ante alias altrix equorum et proventui equino accommodatissima est.* Les chevaux de Cappadoce sont fameux entre tous dans l'antiquité classique (2), et sous les Byzantins on n'en admettait pas d'autres dans les écuries impériales (3). Les meilleurs provenaient des pâturages voisins du Taurus (4) et de ceux de la plaine de Césarée (Mazaca), au pied du mont Argée (5).

Enregistrons encore la mention du pays de *Musku* que fait une tablette géographique de la bibliothèque palatine de Ninive (6), en rapprochant son nom de celui de la ville de *Mazamua*, située au sud-est du lac de Vân (7). Nous aurons ainsi achevé de passer en revue tous les passages des documents cunéiformes de l'Assyrie qui parlent des peuples bibliques de Toûbal et de Meschech. Pour celui qui les lit attentivement, on voit s'y dessiner avec une extrême netteté le tableau de la géographie des pays à l'ouest du haut Euphrate, de l'Asie-

(1) *Polyhist.*, 45.

(2) Voy. les citations rassemblées par Bochart, *Phaleg*, l. III, c. XI, p. 177 de l'édit. de Leyde, 1712.

(3) Voy. les notes de J. Godefroy sur Philostorge, p. 115.

(4) Oppian., *Cyneg.*, I, v. 974.

(5) Claudian., *In Rufin.*, II, v. 31 ; *Laud. Seren.*, v. 191 ; *Epigr.*, 20, v. 6.

(6) *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. II, pl. 53, l. 3, *b*.

(7) Sayce, *Journal of the R. Asiat. Society*, t. XIV, 3e part. (1882), p. 395.

Mineure occidentale, dans le IXe et le VIIIe siècle avant J.-C.

Trois, d'abord, situés sous le même parallèle, forment un premier plan méridional; ce sont, en allant d'ouest en est: 'Hilakkou, la Cilicie Trachée, dont Douha est un canton nord-est, puis Qoué, la *Pedias* ou *Cilicia campestris* des géographes classiques, ces deux premiers pays situés entre la mer et la chaîne du Taurus, enfin, au nord de la Syrie ou pays de 'Hatti, la contrée de Qoummou'h ou Koumou'h, laquelle s'étend d'abord (dans le XIIe siècle avant notre ère) au delà de l'Euphrate et jusqu'au cours supérieur du Tigre, mais ensuite se restreint graduellement aux limites de la Commagène des Grecs et des Romains, qui en a conservé le nom. Au nord du Qoummou'h et à l'occident de l'Euphrate est le pays de Milid ou Milidda, la Mélitène, qui du temps de Toukoulti-abal-escharra Ier s'appelait 'Hanigalbi (1), sa capitale seule portant alors le nom de Milidia. L'un des cantons les plus orientaux du Milid est celui de la ville de Tilgarimmou, qui touche au pays de Tabal. Celui-ci occupe manifestement, à l'ouest et au

(1) Prisme, col. 5, l. 34: *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. I, pl. 13; voy. Lotz, *Inschriften Tiglathpileser's* I, p. 42.

Le nom de *'Hanigalbe, 'Hanigalbat* ou *'Hanirabbat* reparaît plusieurs siècles plus tard, sous Asschour-a'h-iddina, réduit à un district étroit de la Mélitène ou de la petite Arménie, celui où ce prince vainquit ses frères rebelles et meurtriers de leur père: *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. III, pl. 15, col. 1, l. 18; E. Budge, *History of Esarhaddon,* p. 22; voy, E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung,* p. 530 et suiv.

sud-ouest de la Mélitène, une portion considérable de la Cappadoce méridionale, la Cataonie, entre l'Aravène et l'Antitaurus, et toute la portion de cette chaîne de montagnes qui va jusqu'à Comana, peut-être jusqu'aux sources du Saros. Au delà du pays de Tabal, en s'enfonçant dans l'ouest, et sur le même parallèle géographique, est le pays de Touna, qui, nous l'avons déjà dit, doit être celui de Tyane. Le district de Schinou'hta, doué d'une existence indépendante, est celui du Tabal qui touche au Touna. Il y a ainsi contact entre le pays de Tabal et celui de 'Hilakkou vers le point où l'Antitaurus s'embranche sur le Taurus. Et il importe de remarquer, avec MM. Gelzer et E. Schrader, que Cicéron (1) rencontra précisément une tribu de Tibaréniens dans le haut Amanus, tout auprès des Éleuthéro-Ciliciens de Pindénissos, c'est-à-dire dans la partie la plus rude des montagnes du pays où nous sommes amenés à placer le Tabal des inscriptions cunéiformes. Ces Tibaréniens s'y étaient jetés à l'époque où le gros de leur nation avait été refoulé vers le nord, et ils y étaient demeurés indépendants jusqu'aux temps romains, comme un dernier vestige d'un passé disparu.

Le pays de Mouschkou ou Mouskou touche à la fois au Milid et au Tabal. C'est dire qu'il s'étend au nord et à l'ouest de la Mélitène, couvrant une bonne partie de l'Arménie-Mineure des temps romains et de la Cappadoce orientale. Se prolonge-t-il dans l'ouest

(1) *Epist. ad fam.*, xv, 4.

jusqu'à Mazaca, conformément à la tradition recueillie par Josèphe et Mar-Abas Katina? Rien dans les textes cunéiformes jusqu'ici connus ne le précise; rien aussi ne s'y oppose. Mais ceci me paraît difficile à concilier avec la table ethnographique de la *Genèse*, qui, en enregistrant le nom de Toûbal avant celui de Meschech dans l'énumération des fils de Yapheth, lui assigne une situation plus occidentale. Il faudrait prolonger le pays de Toûbal ou Tabal dans l'ouest, jusque très-près de Tyane, jusqu'à l'*Andabalis* de l'itinéraire d'Antonin (1), *Andavilis* de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem (2), *Addavalis* de la Table de Peutinger, dont le nom est peut-être à décomposer en *An-dabalis*, offrant comme second élément un vestige de celui de *Tabal*, pour lui faire dépasser Mazaca dans cette direction. En tous cas, le district sud-ouest du pays de Mouschkou, celui qui touchait à la frontière occidentale de Milid, était celui de Nagi..., dont malheureusement le nom n'est pas parvenu tout entier jusqu'à nous dans les deux passages des Annales de Scharrou-kinou où il était enregistré. Les deux forteresses qui le couvraient étaient situées, nous dit-on, dans des montagnes éloignées de l'Assyrie et de difficile accès, évidemment dans le prolongement de l'Antitaurus. Et c'est bien par là qu'une armée assyrienne venant du pays de Qouê devait le plus naturellement aborder le pays de Mouschkou, en

(1) P. 145, ed. Wesseling.
(2) P. 577, ed. Wesseling.

remontant la vallée du Saros. C'est aussi par cette vallée que Mitâ, roi de Mouschkou, avait dû descendre antérieurement, en profitant de l'alliance qu'il avait alors avec les gens de Tabal, pour s'emparer des villes du pays de Qouê que Scharrou-kinou lui reprit plusieurs années avant de le faire attaquer dans son pays même.

Par delà le Mouschkou, dans le nord-ouest de la Cappadoce, se trouve le vaste pays de Kammanou, *Kammânû râpšu*, en rapports étroits avec le Milid et associé à sa résistance contre Scharrou-kinou (1). Après l'avoir vaincu, ce roi y transplanta des Souti de la rive orientale du Tigre (2), captifs d'une de ses précédentes guerres (3). On a déjà re-

(1) Botta, *Monument de Ninive, Inscriptions*, pl. 81, l. 9-13.

(2) Sur ce peuple, le Schôa' de *Ezech.*, XXIII, 23, voy. Friedr. Delitzsch, *Wo log das Paradies*, p. 236.

(3) Il faut ici, dans l'inscription des Fastes et dans celle des Annales, modifier les anciennes traductions de M. Oppert, faisant coloniser la ville de Tilgarimmou par des gens de Kamanou. Les textes portent en réalité toute autre chose.

Inscr. des Fastes, l. 82 et 83 :

« Je refis à nouveau Tilgarimmou. Je fis occuper le pays de Kammanou dans son circuit par des Soutî archers conquis par mes mains, et j'en étendis les limites. Je remis ce pays aux mains d'un de mes lieutenants, et il reçut l'hommage. Je l'imposai de même que du temps de Gounzinan, le roi précédent. » *Tilgarimme ana eššuti açbat. Sutê çab qišti kišidti qatâya mat Kammanu ana si'hirtišu ušaçbitma urappiša kišurri. — mâtu šuatu ina qatâ šuparšakya amnuma ilqi muššiqqi. kî ša Gunzinanu šarru ma'hri ukin elišu.*

Inscr. des Annales, Botta, pl. 82, l. 5-7 :

« Je refis à nouveau Tilgarimmou. Je fis entrer dedans des hommes conquis par mes mains, et je les mis en possession du pays de Kammanou dans son circuit. Je le remis aux mains d'un de mes

connu (1) dans ce pays de Kammanou la *Cammanênê* de Strabon (2), *Chamanê* ou *Chamanênê* de Ptolémée (3).

De tous les peuples de cette région, les Mouschkay sont les plus puissants. A la fin du XIIe siècle avant notre ère, ils s'en montrent les dominateurs; sous leurs cinq rois étroitement confédérés ils ont fait la conquête du Qoummou'h et se sont avancés dans l'est jusqu'au pays d'Alzou, c'est-à-dire très-haut dans la partie arménienne du cours de l'Euphrate. En réalité, Meschak n'est pas alors, comme dans la légende conservée par Moïse de Khorène, un conquérant arménien de la Cappadoce; c'est un peuple de la Cappadoce qui conquiert une partie de l'Arménie. Toukoulti-abal-escharra Ier parvient à rejeter les Mouschkay au delà de l'Euphrate; et dès lors, pendant plusieurs centaines d'années, il n'est plus question d'eux dans les annales assyriennes. Rentrés dans leur territoire propre, ils y font respecter leur indépendance. Les plus grands conquérants du IXe siècle n'osent pas s'attaquer à eux, tandis que les peuples de Tabal s'empressent de payer tribut à la seule

lieutenants, et il reçut l'hommage. Je les imposai de même que du temps de Gounzinan. » *Tulgarimme — ana eššuti açbat. niši kišidti qatâya ina libbi ušerib[ma mat Kam]manu ana si'hirtiša* (faute pour *šu*) — *ušaçbitma ina qatâ šuparšakya amnu. ilqi muššiqqi. kî ša Gunzinanu emidsunuti.*

(1) Norris, *Assyrian dictionary,* p. 573; E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung,* p. 153.

(2) XII, p. 534.

(3) V, 6, 12.

approche des armées de ces conquérants. C'est que les gens de Tabal sont dans un état de morcellement qui les rend tout à fait impuissants. Au IXe siècle, c'est la même agglomération de tribus divisées, les mêmes ἔθνη Τιβαρηνικὰ (1) que les écrivains classiques nous montreront plus tard dans un pareil émiettement sur les bords du Pont-Euxin. On compte chez eux jusqu'à vingt-quatre roitelets, sans qu'il y ait un centre national. C'est seulement au VIIIe siècle que nous voyons une certaine unité s'établir chez eux, et cela en grande partie sous une influence étrangère. Ouassourme, qui régnait encore en 732, paraît avoir déjà régné sur la majeure partie de la nation. Quand Toukoulti-abal-escharra II le détrôna et fit passer la couronne à 'Houllî, il assura à celui-ci, en échange de sa soumission à titre de vassal, la souveraineté du Tabal presque entier, bien qu'à tout le moins le canton de Schinou'hta demeurât indépendant. Les autres rois de Tabal que nous connaissons, successeurs et descendants de 'Houllî, Ambris, le contemporain de Scharrou-kinou, Mougallou, celui d'Asschour-a'h-iddina et d'Asschour-bani-abal, essaient en vain, à diverses reprises, de se soustraire au vasselage assyrien. Ils sont toujours forcés de retomber sous son joug.

Tandis que Toukoulti-abal-escharra II, parvenu au point culminant de sa puissance, dispose ainsi de la couronne de Tabal, le Mouschkou n'est jamais inscrit

(1) Strab., II, p. 129; Orph., *Argonaut.*, v. 741.

dans les listes des pays ses tributaires. Aù contraire, c'est à ce moment même que le roi Mitâ enlève à un des vassaux de l'Assyrie plusieurs villes du pays de Qouê. Ce Mitâ de Mouschkou apparaît, du reste, dans les annales de Scharrou-kinou comme un prince singulièrement puissant. Il le dispute sous ce rapport, et aussi sous celui de l'acharnement contre la domination assyrienne, aux rois d'Ourartou. Il est leur allié et marche d'accord avec eux. Son influence s'exerce avec une grande force sur le Milid, sur le Tabal, sur le Qoummou'h, et même dans le nord de la Syrie, dans le 'Hatti, jusque sur le royaume de Qarqemisch. Partout il cherche à y recruter des ennemis contre l'Assyrie. Des adversaires de Scharrou-kinou dans le nord, il est le dernier qui reste debout. C'est seulement à la suite d'une guerre malheureuse, dans laquelle son pays a été envahi, en même temps que le monarque assyrien, par sa victoire sur Maroudouk-abal-iddina en Assyrie et en Chaldée, acquiert un degré de supériorité auquel rien ne peut plus résister; c'est seulement alors qu'il se décide à implorer la paix et à envoyer un ambassadeur avec des présents au quartier général de Scharrou-kinou. Et même alors celui-ci ne le range point parmi les princes auxquels il imposa un tribut régulier et annuel. Car, après ces événements comme avant, le Mouschkou reste dans sa pleine indépendance, et sous aucun des rois postérieurs nous ne voyons les armes assyriennes y reporter leurs attaques.

Pour compléter le tableau géographique que nous venons de tracer, il faut encore placer au nord du Mouschkou, inclinant vers l'est, le long de la frontière du pays d'Ourartou, qui au nord-ouest englobait le territoire actuel d'Erzeroûm (1) et au nord-est comprenait le pays d'Etiousch, s'étendant jusqu'au lac d'Erivân (2), le peuple de Kaschki, dont nous avons déjà signalé plus haut, à la suite de M. Schrader (3), l'identité avec les Colchoi de la géographie classique. Nous l'avons remarqué, Hécatée (4), en même temps qu'il étendait les Moschoi jusqu'aux Matiênoi, faisait d'eux une division de la même race que les Colchoi, et Strabon (5) associe des Moschoi et des Colchoi dans la population du littoral et du Caucase. Naturellement la position des Kaschkay de la période historique assyrienne n'a rien à voir avec la Colchide de la géographie classique, sur les bords du Phase, où habitait plusieurs siècles plus tard la masse principale de la nation des Colchoi. Au temps de Toukoulti-abal-escharra Ier, tandis que les Mouschkay envahissaient le Qoummou'h et jusqu'au pays d'Alzou, les Kaschkay habitaient assez près de l'Euphrate (6)

(1) Sayce, *Journ. of the R. Asiat. Society*, t. XIV, 3e part. (1882), p. 399.

(2) *Ibid.*

(3) *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 156.

(4) *Ap.* Steph. Byz., *v.* Μόσχοι.

(5) XII, p. 497.

(6) On peut trouver un vestige de cet état de choses dans le nom de la localité de *Colchis*, que la table de Peutinger place entre Tomisa et Arsinia, sur la route de Mélitène à Amida.

pour que les États du 'Hatti ou du nord de la Syrie en eussent pris à leur service, avec des gens d'Ouroume (1), les employant à la conquête du pays de Schoubartou (2), voisin d'Alzou et de Pouroukouzzou (3). Mais il est très-naturel qu'ils aient été ensuite refoulés vers le nord, en même temps que les Moschoi et les Tibarênoi. Xénophon (4) et Strabon (5) signalent encore des Colchoi autour de Trapézonte, à côté des Mossynoicoi et des Tibarênoi.

L'état de choses que nous venons de décrire se maintient jusqu'au milieu du VII[e] siècle avant notre ère, au temps où Asschour-bani-abal règne en Assyrie.

(1) Sur la situation probable de ce pays, voy. Sayce, mém. cit., p. 395.

(2) Sur la distinction de ce pays, appelé aussi Schoubarou, d'avec le Schoumaschtou voisin de 'Êlâm, voy. Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 234.

(3) Prisme de Toukoulti-abal-escharra I, col. 2, l. 100; col. 3, l. 6: *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 10 et 11; Lotz, *Inschriften Tiglathpileser's I*, p. 26.

« Quatre mille Kaschkâya et Ouroumâya, soldats au service du pays de 'Hatti l'insoumis, qui dans leur prépotence avaient pris les villes du pays de Schoubartou, soumises à Asschour, mon seigneur, — ils avaient appris ma venue au pays de Schoubartou, et l'éclat terrifiant de ma valeur héroïque les avait terrassés; ils avaient craint la bataille et embrassé mes pieds — avec leurs richesses et deux soixantaines de chars, ainsi que les attelages de leurs jougs, je les pris, et je les incorporai au nombre des hommes de mon pays. » *IVM Kaškâya — Urumâya çâbi mat'Hatti — la magiri ša iua dananišunu — alâni ša mat Šubarte dagil — pan Aššur beliya içbatu — alaki ana mat Šubarte lu išmu — melam qardutiya usi'hipšunuti — ta'haza eduru šepîya — içbatu adi namkurrišunu u II šuši — narkabâti çimidti nirišunu — alqašunutima ana nišî — matiya amnušanuti.*

(4) *Anabas.*, IV, 8.

(5) XII, p. 498.

Cent cinquante ans plus tard, quand Darayavous, fils de Vistâçpa, organise les satrapies de l'empire perse, tout est complètement changé. Les Tibaroi ou Tibarênoi et les Moschoi, c'est-à-dire les anciens peuples de Toûbal et de Meschech, ont perdu toute leur importance. Ce ne sont plus que de faibles débris de nations autrefois grandes, qui ont été chassés de leurs anciennes demeures et rejetés assez loin dans le nord, avec les Colchoi. Ils habitent, dans la XIXe satrapie, les montagnes qui longent le Pont-Euxin et d'où les Moschoi, ainsi que nous l'avons fait voir, seront encore chassés un peu plus tard. D'autres populations, les Cappadociens proprement dits, les ont remplacés dans la Cappadoce; les Arméniens de race phrygienne se sont établis dans l'Arménie-Mineure et tendent graduellement à occuper le territoire des Alarodiens ou Ourartay.

C'est que dans l'intervalle s'est produit un grand fait historique, cet écrasement des peuples de Meschech et de Toûbal dont nous avons déjà relevé (1) la mention dans *Ezech.*, XXXII, 26 et 27 (2), comme celle d'un événement accompli depuis peu.

« Là (dans le scheôl) sont Meschech, Toûbal et toute leur multitude,
et leurs sépulcres sont autour d'eux;

(1) Plus haut, t. II, I, p. 459 et suiv.
(2) Prophétie écrite la douzième année de la captivité de Yehôyâchîn de Yehoûdâh (XXXII, 24 et 25), c'est-à-dire en 587-586.

tous ces incirconcis (1) sont morts par l'épée,
parce qu'ils répandaient la terreur dans le
pays des vivants.

Ils ne sont pas couchés avec les héros,
ceux qui sont tombés d'entre les incirconcis;
ils sont descendus au scheôl avec leurs armes
de guerre;
ils ont mis leurs épées sous leurs têtes,
et leurs iniquités ont été sur leurs ossements;
car ils étaient la terreur des héros dans le
pays des vivants. »

D'après la manière dont *Ezech.*, XXXVII, 2 et 3, XXXVIII, 1, range Toûbal et Meschech parmi les sujets de Gôg, du pays de Mâgôg, j'ai conjecturé que l'anéantissement et le refoulement de ces deux peuples fut un effet de la grande invasion des Scythes dans le dernier quart du VII[e] siècle. C'est en effet vers cette date qu'on est conduit à le placer, d'après l'ensemble des faits que nous avons groupés. Pourtant

(1) Il résulte de ceci que les Moschoi, bien que de même race que les Colchoi, ne pratiquaient pas la circoncision, dont Hérodote (II, 104) fait un usage caractéristique de ceux-ci, qui leur aurait été emprunté par les Macrônes et les Syrioi d'entre le Thermodôn et le Parthénios, c'est-à-dire les gens du pays de Sinope. Dans la même prophétie, les Çidônîm sont également rangés d'une manière formelle entre les incirconcis (*Ezech.*, XXXII, 30), tandis qu'Hérodote (II, 104) prétend que les Phéniciens avaient adopté la circoncision à l'exemple des Égyptiens. Le témoignage de Ye'hezqêl, qui était en mesure d'être mieux informé qu'Hérodote, confirme le dire de Josèphe (*Ant. jud.*, VIII, 20, 3), que seuls en Syrie les Juifs étaient circoncis.

il serait aussi possible d'admettre que cet écrasement ne fut pas l'œuvre d'un seul jour et qu'il dut commencer un peu plus tôt, sous le coup des incursions répétées des Cimmériens, par qui un des documents cunéiformes du règne d'Asschourbani-abal nous a laissé entrevoir le roi de Tabal assez sérieusement menacé pour chercher, comme la Lydie, une protection dans la suzeraineté assyrienne.

Et maintenant, pour en revenir à la table ethnogénique du chapitre x de la *Genèse* et aux conclusions qui découlent nécessairement à son égard de la longue étude à laquelle nous venons de nous livrer, il est clair, d'après l'importance qu'elle assigne à Toûbal et à Meschech, et d'après la place qu'elle leur assigne dans son énumération des fils de Yapheth, où elle procède d'après un ordre géographique régulier; il est clair, dis-je, que l'auteur de cette table les a eus en vue à l'époque culminante de leur puissance, lorsqu'ils habitaient encore la Cappadoce, au sud des peuples rapportés à la souche de Gômer. Ce qu'il nous représente est donc un état de choses qui a pris fin vers le milieu du VIIe siècle avant notre ère. Les faits que nous avons groupés et mis en lumière déterminent ainsi sur ce point d'une manière positive un *terminus ante quem*, au-dessous duquel il est impossible de faire descendre sa rédaction, ou du moins celle du document mis ici en œuvre par l'élohiste.

Il est une dernière question relative à Toûbal, dont

nous avons eu déjà l'occasion de parler plus haut (1). C'est le rapprochement, déjà entrevu au XVII[e] siècle par la sagacité de Bochart (2), précisé de nos jours par Tuch (3), le baròn d'Eckstein (4), M. Renan (5), M. W. A. Wright (6) et moi-même (7), entre le nom du peuple de Toûbal et celui de « Toûbal le forgeron, marteleur de tout instrument de fer et d'airain, » *Tûbal qayn* (8) *lôțêsch kâl-'hôrêsch ne'huschéth ubarzél,* que *Genes.*, IV, 22, enregistre dans la descendance de Qaïn. Sans faire intervenir ici, avec Bochart (9), Tuch (10) et Knobel (11), le persan moderne *tôpâl*, *tôbâl*, « fer, » dont on ignore l'origine et la forme ancienne (12), il est impossible de ne pas être frappé de cette homonymie du héros inventeur de la métallurgie dans la tradion hébraïque, et du peuple dont la métallurgie de cuivre est mentionnée dans *Ezech.*, XXVII, 13, et à une division duquel nous

(1) T. I, p. 210.

(2) *Phaleg*, l. III, c. XII, p. 186 de l'édit. de Leyde, 1712.

(3) *Kommentar ueber die Genesis,* 2[e] édit., p. 93.

(4) *Athénæum français,* 19 août 1854, p. 775.

(5) *Histoire des langues sémitiques,* 1[re] édit., p. 460.

(6) Dans le *Dictionary of the Bible* de Smith, t. III, p. 1574.

(7) *Les premières civilisations,* t. I, p. 133.

(8) On sait que les manuscrits qu'ont suivis les Septante avaient ici simplement *Tûbal,* sans y joindre la qualification de *qayn.*

(9) *Phaleg*, l. III, c. XII, p. 186 de l'édit. de Leyde, 1712.

(10) *Kommentar ueber die Genesis,* 2[e] édit., p. 93.

(11) *Die Genesis,* p. 65.

(12) Il ne serait pourtant pas impossible que ce terme eût été puisé dès une époque ancienne par les Iraniens dans le nom du peuple métallurgiste de Toûbal ou Tabal, comme le terme χάλυψ, « acier », a été puisé par les Grecs dans celui des Chalybes.

avons dû rapporter les récits classiques sur les travaux des Chalybes, forgerons par excellence et inventeurs de l'acier. Il est même fort remarquable de voir Josèphe (1), d'après une tradition extra-biblique, représenter le Toûbal fils de Lemech à la fois comme un héros métallurgique et un héros guerrier, lorsque Xénophon dit des Chalybes, auxquels il eut personnellement affaire, d'une part, ὁ βίος ἦν τοῖς πλείστοις αὐτῶν ἀπὸ σιδηρείας, « la plupart d'entre eux vivaient du métier de forgeron (2), » d'autre part que c'était le peuple le plus vaillant, ἀλκιμώτατοι, que les Dix-Mille eussent rencontré sur leur route (3). Bochart pense que, pour donner un nom à celui des descendants de Qaïn auquel on rapportait l'invention du travail du fer et du bronze, la tradition sacrée des Hébreux a été naturellement amenée à choisir celui du peuple que l'on considérait comme les premiers des métallurgistes (4). C'est là une opinion parfaitement soutenable, et il n'y a rien de décisif à objecter à ceux qui préféreraient s'y arrêter plutôt que de trouver une contradiction entre deux passages du livre inspiré, là où l'évidence de cette contradiction ne s'impose pas d'une manière absolue. Mais on peut aussi bien

(1) *Ant. jud.*, I, 3, 2.

(2) *Anabas.*, V, 5, 1.

(3) *Anabas.*, IV, 7, 15.

(4) La phrase de Bochart est ici très-remarquable pour son époque; on y sent déjà l'esprit de la critique moderne. Elle mérite d'être citée textuellement: *Gentem Tubal nemo non videt in illius transiisse nomen, cujus artem intermortuam prima post diluvium exsuscitavit : Tubalcainum intelligo, de quo Gen. IV, 22.*

admettre, et probablement beaucoup d'exégètes adopteront plutôt cette manière de voir, que dans la tradition hébraïque il y avait deux versions sur l'origine du peuple de Toûbal, l'une le rattachant à la souche de Qaîn, l'autre à celle de Yapheth. Précisément *Genes.*, IV, 22, et X, 2, ne proviennent pas de la même source. L'un a été puisé dans le livre du jéhoviste, l'autre dans celui de l'élohiste. Rien, par conséquent, de plus facile à admettre que ce fait que l'un aura suivi l'une des branches de la tradition et l'autre la branche différente. Nous serions de cette manière en présence d'un des cas où le rédacteur ou diascévaste définitif du Pentateuque a si bien respecté le texte des deux livres antérieurs qu'il combinait en un seul, qu'il s'est abstenu d'effacer leurs divergences.

VII. — Tìras.

Pour ce nom du dernier des fils de Yapheth, nous nous trouvons en face d'une tradition d'interprétation ancienne et remarquablement constante. Josèphe (1) voit les Thraces dans Tìras, et Eusèbe (2), saint Jérôme (3), Isidore de Séville (4), George le Syn-

(1) *Ant. jud.*, I, 6, 1.
(2) *Chron. Armen.*, II, p. 12.
(3) *Quaest. hebr. in Genes.*, X, 2.
(4) *Orig.*, IX, 2, 31 et 82.

celle (1) et Zonaras (2), aussi bien que saint Épiphane (3) et le prétendu saint Eustathe d'Antioche (4) adoptent sa manière de voir. Les Targoumîm du Pentateuque sur *Genes.*, x, 2, celui des *Chroniques*, sur *I Chron.*, i, 5, le Midrasch *Bereschîth rabbâ*, la plupart des docteurs dont les opinions sont énoncées dans le Talmud de Jérusalem (5), rendent également *Tîras* par *Thraqê* (6), dont le *Bêth-Thûrqyê* du Talmud de Babylone (7) n'est qu'une variante à peine altérée. Cette opinion est si bien établie qu'il y a des Juifs d'âge postérieur qui adoptent pour le nom de la Thrace la forme *Thrâsyah* (8).

Parmi les interprètes d'une certaine ancienneté, nous ne rencontrons guère d'explication divergente que celle de l'auteur de la *Chronique pascale* (9), qui fait de Tîras l'auteur des *Afri*, et celle de Rabbî Schime'ôn, citée dans les deux Talmuds (10). Celle-ci, partant sans doute de l'idée que תירס était une faute pour פרס, y cherche la Perse. Elle est enregistrée dans le Midrasch à côté de l'explication par la Thrace, et elle a été adoptée par Sa'adiah dans sa

(1) P. 49.
(2) *Annal.*, I, 5.
(3) *Adv. haeres.*, I, 25.
(4) *Hexaëmer.*, p. 52, ed. L. Allat.
(5) *Megillah*, I, 11.
(6) Voy. Neubauer, *Géogr. du Talmud*, p. 423.
(7) *Yoma*, fol. 10, *a*.
(8) *Sepher Yuchasîn*, p. 135, édit. de Cracovie; Jos. Gorionid., II, 8.
(9) T. I, p. 6, édit. de Bonn.
(10) Talm. Jerus., *Megillah*, I, 11 ; Talm. Babyl., *Yoma*, fol. 10, *a*.

version et par Raschî dans son commentaire classique (1).

Bochart en tête (2), la grande majorité des exégètes modernes a suivi l'interprétation traditionnelle, et Knobel (3) s'est fait encore le défenseur résolu de l'assimilation de Tîras au grand peuple des Thraces, dont le rôle historique remonte à la plus haute antiquité.

J'éprouve toujours une grande répugnance à m'écarter de l'autorité de la tradition, surtout quand elle se présente avec autant d'unanimité que dans ce cas, et par suite d'apparence d'autorité. Pourtant ici les raisons qui la font rejeter sont si considérables que je n'hésite pas à le faire, surtout en considérant que nous ne pouvons pas saisir la tradition dont il s'agit plus haut que vers l'époque de l'ère chrétienne. Car le nom de Tîras ne se lit nulle part ailleurs dans la Bible. Il n'est employé ni dans les livres historiques, ni chez les Prophètes, de qui on pourrait induire comment on l'entendait au VIIIe et au IXe siècle avant J.-C.

Tuch (4), M. W. Latham Bevan (5) et M. Dill-

(1) Mentionnons, à titre de curiosité, la façon dont Yôsêph ben Goriôn fait descendre de Tîras « les Russes (*Rusîm*), les Polonais (*Bosnîm*) et les Anglais (*Anglîm*) qui habitent sur la grande mer; » voy. Bochart, *Phaleg,* l. III, c. xv, p. 700 de l'édit. de Leyde, 1712.

(2) *Phaleg*, l. III, c. xii, p. 151 et suiv.

(3) *Die Vœlkertafel*, p. 123-129.

(4) *Kommentar ueber die Genesis*, 2e édit., p. 170.

(5) Dans le *Dictionary of the Bible* de Smith, t. III, p. 1513.

mann (1) ont montré l'impossibilité philologique de faire correspondre *Tîras* à Θρᾶκες ou Θρήϊκες. D'abord le *k* est radical dans le nom des Thraces, et par conséquent il ne manquerait pas d'être reproduit dans la transcription hébraïque de ce nom, comme il l'a été dans toutes les transcriptions sémitiques d'époque postérieure, dans le *Thraqê* des Targoumîm et du Talmud ou dans le *Thraqoyô* syriaque. Ce que Knobel (2) a essayé d'opposer à cet argument décisif est sans valeur. Pourtant il y a quelque chose d'encore plus sans réplique dans la présence du *î*, représenté par une quiescente (3), que *Tîras* nous offre entre *t* et *r*, tandis que dans toutes les variantes du nom des Thraces les deux consonnes se suivent immédiatement. La transcription hébraïque *Tîras* n'a pu se faire que d'après un nom dont la forme indigène commençait par *Thir, Tir* ou *Thur, Tur*, si sa finale en *s* peut très-bien représenter une désinence grammaticale de nominatif pluriel ou singulier (4).

A cette raison linguistique d'écarter l'assimilation traditionnelle de Tîras et des Thraces, qui à elle seule me paraîtrait décisive, vient s'en joindre une autre, de nature différente, mais qui ne me semble pas d'un moindre poids. Je ne parle pas de ce fait

(1) *Die Genesis*, p. 186.

(2) *Die Vœlkertafel*, p. 124.

(3) Ce י était déjà exprimé dans l'orthographe des manuscrits sur lesquels travaillaient les Septante, puisqu'ils ont transcrit Θείρας, exactement comme Josèphe.

(4) Les transcriptions égyptiennes et assyriennes expriment toujours le ς final du nominatif masculin grec.

que nous avons déjà reconnu, sous un tout autre nom, celui de Gômer, l'inscription de la race thraco-phrygienne dans la table ethnographique de la *Genèse;* c'est un argument qui a bien aussi sa valeur, mais je le laisse de côté. Comme M. Dillmann (1) l'avait déjà constaté avant moi, j'ai reconnu et montré dans tout ce qui précède que l'auteur suit un ordre géographique parfaitement clair et régulier, dont il ne s'écarte pas, en énumérant les fils de Yapheth, et aussi les subdivisions de ces grandes individualités ethniques dont il fait les petits-fils du patriarche Noa'hide. Procédant d'ouest en est, il établit une première série de peuples les plus éloignés vers le nord, qui se succèdent sur le même plan par rapport au lieu où il est placé, dans la Palestine : ce sont Gômer, Mâgôg et Mâday. Il reprend ensuite, toujours avec l'occident pour point de départ, une nouvelle série plus méridionale et plus rapprochée, où prennent place l'un après l'autre Yâvân, Toûbal et Meschech. Tîras continue et termine cette seconde série. On n'a donc pas le droit de se reporter brusquement à l'extrême nord-ouest, pour le chercher dans la Thrace. Il ne peut être qu'à l'est ou au sud-est du groupe étroitement formé par Toûbal et Meschech.

Cette raison, tirée du système d'ordonnance si manifestement adopté par l'écrivain du chapitre x de la *Genèse* pour le classement des peuples issus de Yapheth, oblige à écarter toutes les conjectures

(1) *Die Genesis*, p. 187.

jusqu'à présent émises par ceux des érudits modernes qui ont cherché dans la géographie classique un nom correspondant mieux à *Tîras* que celui des Thraces. Telle est, par exemple, celle de Hævernick (1) et de Schulthess (2), qui ont proposé de reconnaître dans Tîras les habitants des rives du fleuve Tyras (3), au fond du Pont-Euxin (4), le Dniester d'aujourd'hui. La correspondance des noms serait ici assez satisfaisante, et le Tyras a été connu des Phéniciens, car Ammien Marcellin (5) atteste qu'ils avaient fondé à son embouchure un comptoir auquel succéda la ville milésienne des Tyritai (6). Mais la Scythie et le fleuve Tyras sont certainement en dehors de l'horizon géographique de l'écrivain sacré, qui ne dépasse pas, nous l'avons déjà dit, le littoral sud du Pont-Euxin, et d'ailleurs, quand même il y serait compris, le rang qu'on assigne à Tîras dans la généalogie de Yapheth ne saurait correspondre à la position du Tyras. Il ne suffit pas d'une simple assonance, quelque séduisante qu'elle puisse paraître, pour faire une identification acceptable. A plus forte raison doit-on repousser l'hypothèse que Knobel (7) propose subsidiairement à

(1) *Einleitung*, t. II, p. 231.

(2) *Paradies*, p. 194.

(3) Ou Tyris : Steph. Byz., *s. v.*; Suid., *v.* Σκύθαι et Ποσειδώνιος.

(4) Herodot., IV, 51; Scymn., v. 799 et suiv., ed. C. Müller; Strab., II, p. 107; VII, p. 305 et suiv.; Ptolem., III, 5, 17, et 8, 1; Ovid., *Ex Pont.*, IV, 10, v. 50; Plin., *Hist. nat.*, IV, 12.

(5) XXII, 8, 41.

(6) Herodot., IV, 51; cf. Scymn., v. 803, ed. C. Müller.

(7) *Die Vœlkertafel*, p. 129.

celle des Thraces. Elle consisterait à assimiler Tîras aux Agathyrsoi (1), dont il suppose tout à fait gratuitement (2) que le nom pouvait être aussi bien Thyrsoi, *aga* jouant le rôle d'un simple préfixe dans *Aga-thyrsoi*. Ceci est de la pure fantaisie.

Nous rentrons dans les limites d'une probabilité plus grande avec l'opinion de Tuch (3), adoptée par M. Dillmann (4), et qui semble d'accord avec une ancienne donnée d'interprétation recueillie dans le *Livre des Jubilés* (5). Elle consiste à voir dans Tîras le représentant des Tyrsênes ou Pélasges Tyrrhéniens. La position de ces derniers, même en les prenant dans leurs demeures primitives du littoral de l'Asie-Mineure et des îles de la mer Égée, est sans doute bien occidentale pour celle qui résulte de la place tenue par Tîras dans l'énumération du chapitre x de la *Genèse*. Pourtant je dois reconnaître qu'au premier abord cette manière d'interpréter le nom biblique a

(1) Hérodote (IV, 48) place les Apathyrses dans la Transylvanie actuelle. D'autres les mettent dans la chaîne du mont Haimos (Steph. Byz. et Suid., s. *v.*). D'autres enfin les reculent vers la Baltique (Ptolem., III, 5, 22; Marcian. Heracl., II, 39; cf. Plin., *Hist. nat.*, IV, 26). On faisait de leur ancêtre mythique un frère de Scythês. Ils étaient fameux par leurs tatouages (Virg., *Æneid.*, IV, v. 146; Pomp. Mel., II, 1; Plin., *Hist. nat.*, IV, 26; Solin., 15; Ammian. Marcell., XXXI, 2). Leurs mœurs avaient, d'ailleurs, beaucoup d'analogie avec celles des Thraces (Herodot., IV, 104).

(2) Notons cependant qu'Étienne de Byzance (*v.* Τραῦσοι) affirme que les *Trausoi* d'Hérodote (V, 3 et 4) étaient quelquefois nommés *Agathyrsoi*.

(3) *Kommentar ueber die Genesis*, 2e édit., p. 171.

(4) *Die Genesis*, p. 186 et suiv.

(5) *Lib. jubil.*, VIII.

quelque chose de fort séduisant ; et je comprends parfaitement que des hommes de la haute valeur de ceux qui l'ont proposée s'y soient arrêtés avec complaisance. Mais en dehors de l'objection sérieuse que nous venons d'y noter, si nous ne nous sommes pas trompés dans ce qui précède, à propos du nom de Tarschîsch, nous avons déjà trouvé les Tursânes ou Tyrsênes figurant, sous cette appellation de Tarschîsch, à leur place géographique exacte, parmi les fils de Yâvân. S'il en est ainsi, force sera de chercher une autre identification pour Tîras.

Nous venons de le dire, d'après l'ordonnance géographiquement si précise que l'élohiste, rédacteur de la table ethnogénique des Noa'hides, a suivie jusque-là dans l'énoncé des peuples dont il fait les fils de Yapheth, Tîras doit habiter à l'est ou au sud-est de Toûbal et de Meschech. Or, précisément sur ce point exact de la carte nous rencontrons un nom géographique qui ne nous est connu malheureusement que sous sa forme grecque et latine (1), mais qui sous cette forme offre une bien remarquable ressemblance avec Tîras, à tel point que Kalisch (2) a déjà proposé de l'y assimiler. C'est celui de Taurus qu'Ératosthène (3) et Strabon (4) ont étendu abusivement à la totalité du

(1) La forme targoumique *Ṭavûrôs* (Targ. Jonath., *in Numer.*, XXXIV, 7 et 8 : *Ṭavûrôs Ûmânôs*, « le Taurus-Amanus, » traduisant le *Hôr hâhâr* de l'hébreu) est manifestement empruntée au grec Ταῦρος. La forme arménienne *Dôros* est aussi puisée dans le grec.
(2) *Comment.*, p. 246.
(3) *Ap.* Strab., XV, p. 689.
(4) II, p. 68 et 129 ; X, p. 490.

système orographique qui traverse l'Asie d'ouest en est, mais qui n'appartient en propre et d'une manière spéciale qu'à la chaîne méridionale de l'Asie-Mineure (1), depuis le cap Chélidonion en Lycie (2) jusqu'à l'Arménie.

Il est vrai, l'opinion la plus généralement répandue admet que les Grecs ont emprunté leur Ταῦρος à l'araméen *ṭavâr*, *ṭavrâ* ou *ṭûr*, *ṭûrâ*, « montagne, » syriaque *ṭûrô*, passé en arabe sous la forme *ṭaurun*, mais y conservant, nous disent les lexicographes indigènes, le caractère d'un mot d'emprunt et d'un terme propre à la Syrie. Si cette étymologie est exacte, il n'y aurait aucun rapprochement à établir entre Ταῦρος et le biblique *Tîras*. Mais quelque vraisemblable qu'elle paraisse, on ne saurait la tenir pour définitivement établie. On peut y objecter d'abord qu'il serait singulier, si *Ṭûrâ* ou *Ṭavrâ*, « la Montagne » par excellence, avait été l'appellation nationale du Taurus chez les peuples araméens, que ni les rédacteurs des Targoumîm ni les Syriens chrétiens n'en aient conservé la tradition et ne l'aient employée, au lieu de recourir à une simple transcription du nom grec. Le progrès des connaissances, surtout depuis quelques années, tend maintenant à montrer que l'élément araméen n'a eu dans la région du Taurus ni autant d'importance historique, ni surtout un développement aussi antique qu'on l'avait cru

(1) Strab., II, p. 129; XI, p. 520; XIV, p 651 et 666.

(2) Appelé *Promontorium Tauri* par Pomponius Méla (I, 15) et Pline *Hist. nat.*, V, 28).

jusqu'ici (1). Il n'y a rien d'impossible, il y a même grande probabilité à ce que le nom hellénisé en Ταῦρος ait été déjà appliqué à la grande chaîne de montagnes qu'il désignait encore aux temps classiques par les populations qui précédèrent les Araméens dans cette région et s'y maintinrent jusqu'à la fin du VIIe siècle avant notre ère. C'est aux idiomes de ces populations que le nom aurait été emprunté. Dès lors, il n'aurait rien à voir avec *ṭavrâ*, *ṭûrâ ;* son articulation initiale aurait pu être rendue par les Hébreux au moyen d'un ת aussi bien que d'un ט, et quant à la désinence en *s*, nous n'aurions pas lieu d'être surpris de la trouver dans *Tîras*, car dans les idiomes en question elle existait, et ce ne seraient point les Grecs qui l'auraient introduite les premiers dans le nom *Taur-os*. M. Sayce (2) a établi que les noms d'hommes ou de lieux du groupe de peuples habitant autour du Taurus, et dans lesquels je suis amené à reconnaître le Tîras biblique, que ces noms, tels que nous les connaissons par les transcriptions des scribes égyptiens et assyriens dans les textes hiéroglyphiques et cunéiformes, offrent fréquemment une désinence de nominatif singulier en *us*, *as* ou *is* (3).

(1) Voy. Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 284.

(2) Mém. cit., p. 253 et 286.

(3) A. Désinence en *us*.

1. Noms d'hommes cités dans les textes hiéroglyphiques (Brugsch, *Geogr. Inschr. altægypt. Denkm.*, t. II, p. 25) :

Garbatus, écuyer du roi de Khéta;

Samârus, officier du même peuple.

Nous voyons aussi la même finale *us* au nom, *Maulnus*, de la ville de Cilicie, que les Grecs ont appelée

2. Noms de villes du pays de Khéta cités dans les textes hiéroglyphiques (Sayce, mém. cit., p. 288 et suiv.) :

Khalros;

Niros (dans le composé *Ta-Niros*);

Naqbus;

Thukamros.

3. Nom d'homme rapporté par les textes cunéiformes :

Dirnakuš, chef du canton de *Marru* dans le Naïri (stèle de Schamschi-Ramân, col. 3, l. 60 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 31).

4. Noms de lieux rapportés dans les textes cunéiformes :

Kindutauš, canton du Naïri (st. de Schamschi-Ramân, col. 3, l. 9 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 30);

Maçirauš, canton du même pays (même inscription, col. 3, l. 59);

Kibaruš, canton du même pays (même inscription, col. 3, l. 52);

Adauš, pays de la même région (prisme de Toukoulti-abal-êscharra Ier, col. 3, l. 66 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 11; cf. t. III, pl. 5, l. 55);

Ammauš, pays de la même région (même inscription, col. 3, l. 73);

Sarauš, pays de la même région (même inscription, col. 3, l. 73);

B. Désinence en *as :*

1. Noms d'hommes enregistrés dans les textes hiéroglyphiques (Brugsch, *loc. cit.*) :

Targanunas, chef de la cavalerie de Khéta;

Targatutsas, chef de *Naqbus;*

Tsauatsas, chef du pays de *Nis.*

2. Noms de villes du pays de Khéta rapportés dans les textes hiéroglyphiques (Sayce, *loc. cit.*) :

Anaugas;

Anunas;

Magnas;

Panas;

Mairrekhnas;

Qautsas;

Mallos dans la précieuse inscription où le pharaon Râ-mes-sou III énumère, avec d'autres conquêtes,

Qanas (dans le composé *Ta-qanas*, nom de district);
Sarasu (*Saras*);
Tsarnas;
Tsiras.

3. Noms d'hommes fournis par les textes cunéiformes:
   Amanaš, chef du district de *Kingištilin* dans le Naïri (st. de Schamschi-Ramân, col, 3. l. 53: *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 31);
   Sirâšu (*Siraš*), chef du district de *Simguri*, au même pays (même inscription, col. 3, l. 56).
4. Noms géographiques fournis par les textes cunéiformes:
   Urra'hinaš, ville du Qoummou'h (prisme de Toukoulti-abal-êscharra Ier, col 2, l. 36 et 45: *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 10);
   Nubanâši (*Nubanâš*), montagne du Naïri (même inscription, col. 4, l. 64: *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 11);
   Uetaš, ville du Milid (obélisque de Schalmanou-aschir II, l. 108: Layard, *Inscr. in the cuneif. character*, pl. 97).

C. Désinence en *is* ou *es:*

1. Nom d'homme fourni par les textes hiéroglyphiques (Brugsch, *Geogr. Inschr. altæg. Denkm.*, t. II, p. 25):
   Pais, un des chefs de la cavalerie de Khéta.
2. Noms de villes du pays de Khéta fournis par les textes hiéroglyphiques (Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 288):
   A'ares;
   Ares (il y a deux villes de ce nom);
   Kabes;
   Ruanis;
   Nis (dans le composé *Ta-Nis*, nom de district);
   Tsanruisu (*Tsanruis*).
3. Noms d'hommes fournis par les textes cunéiformes:
   Pisiris (var. *Pisiri*), roi de Qarqemisch (voy. plus haut, dans ce volume, p. 210 et 220);
   Ambarisi ou *Amrisi* (*Ambris*), roi de Tabal (voy. plus haut, dans ce volume, p. 224);
4. Nom de dieu fourni par les textes cunéiformes:
   Aramiš, entrant en composition dans le nom propre *Aramiš-*

celles que sa flotte fit en Cypre et sur le littoral de l'Asie-Mineure (1). Je doute qu'aujourd'hui personne voulût trouver dans ce fait un argument en faveur de la réalité de la colonie grecque de Mopsos et d'Amphilochos à Mallos, au lendemain de la prise de Troie (2), colonie au caractère historique de laquelle Raoul Rochette prêtait si bien foi (3). Et cela d'autant plus que les calculs des chronographes qui ont cherché à placer le plus haut la chute de Troie n'atteignent jamais l'époque où Râ-mes-sou III occupait le trône d'Égypte. La désinence du nom de ***Maulnus*** dans les textes épigraphiques de ce roi est donc empruntée à l'idiome des indigènes de la Cilicie et non à la finale du grec.

Parmi les noms de pays ou de villes vaincues qu'en-

šar-ilâni, « Aramisch (est) roi des dieux, » d'un homme de Qarqemisch assyrianisé après la conquête de sa ville natale et sa réduction en province de l'empire ninivite (Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 291).

5. Noms géographiques rapportés dans les textes cunéiformes:

Azutabgiš, montagne ou district du pays de *Qur'hê,* qu'il faut, je crois, placer en Cilicie (prisme de Toukoulti-abal-êscharra I[er], col. 3, l. 50: *Cuneif. inscr. of West. Asia*, pl. 11);

Il'hiš, montagne du Naïri (même inscription, col. 4, l. 58: *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 12).

Šeriše (*Šeriš*), ville du Qoummou'h (même inscription, col. 2, l. 3 et 11: *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 10);

(1) Duemichen, *Historische Inschriften*, pl. XII; Birch, *Records of the past*, t. VI, p. 20; Brugsch, *History of Egypt under the Pharaohs*, t. II, p. 152.

(2) Strab., XIV, p. 675; Arrian., *Anabas.*, II, 5.

(3) *Histoire des colonies grecques*, t. II, p. 405 et suiv.

registre le même monument de victoire de Râ-messou III, j'ai déjà relevé (1) celui de *Tharschka*, lequel semble composé de *Tharsch* avec le même suffixe que cette liste ajoute à la suite de la désinence grammaticale du nominatif dans le nom de Salamis de Cypre, qu'elle donne sous la forme *Salomas-ki*. J'ai adopté alors l'opinion de M. Brugsch (2), faisant de ce *Tarsch-ka* Tarse en Cilicie, bien que la correspondance en fût peu satisfaisante, puisque la forme ancienne du nom de Tarse est *Tarzi*, par un *z* dont la transformation en *sch* n'est guère vraisemblable. Un nouvel examen de la question m'amène à rejeter définitivement cette identification, en rendant plus rigoureux encore ce que je disais de la seule forme sous laquelle la mention de Tarse pût se trouver dans des documents d'une haute antiquité. En effet, les noms qui entourent celui de *Tharschka* dans la liste de conquêtes de Râ-mes-sou III ne sont pas ceux de villes maritimes (3), mais ceux de contrées de l'intérieur des terres, dans la Syrie du nord et dans le voisinage du Taurus (4), car nous y lisons :

(1) Plus haut, dans ce volume, p. 91.

(2) *History of Egypt under the Pharaohs*, t. II, p. 152.

(3) Celles-ci y font un groupe à part, de même que les villes de Cypre.

(4) Les noms appartenant à l'intérieur des terres, dans le nord de la Syrie et au delà, sont, du reste, beaucoup plus nombreux sur ce monument que ne l'a cru M. Brugsch. On peut encore considérer avec certitude comme tels :

16. *Amana*, le mont Amanos, *Âmânah* dans la Bible (*Cantic.*, IV, 8), *Ammana* (*Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 9, l. 27) et *Ammananu* (*Transact. of the Soc. of Bibl.*

1. *Ma.....*

Archæol., t. VII, p. 154) aussi bien que *'Hamânu* (Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 103) dans les textes cunéiformes.

17. *Alikan*, la ville d'*Aligu* des documents assyriens (monolithe de Schalmanou-aschir II, revers, l. 33 et 34 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 8), sur la rive gauche de l'Euphrate, aujourdhui Ledjah.

34. *Ta-Sukha*, le pays des *Sû'hi* des textes cunéiformes (Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 298), *Schû'hy* de *Job*, II, 11, sur la rive gauche de l'Euphrate.

35. *Matburi*, le grand désert de Syrie, le *Midbâr* de la Bible, dont le nom est le même en assyrien, *Madbar*. L'orthographe constante, *Mad-bar*, de ce mot, employé dans les textes cunéiformes toutes les fois qu'il est question du désert syro-arabe, ayant pour premier signe celui qui sert habituellement de déterminatif préfixé aux noms de pays, on l'a jusqu'ici généralement méconnu, et on y a cherché un pays de *Bar* ou de *Maš*, qui doit disparaître de la géographie. Le *Maši* voisin de la Chaldée (Friedr. Deliztsch, *Wo lag das Paradies*, p. 230) que M. Friedrich Delitzsch (ouvr. cit., p. 242) invoque pour justifier la lecture *Maš* n'a en réalité rien à voir avec le *mad-bar*. On a d'ailleurs la variante *mad-ba-ri* (Botta, *Monum. de Ninive, Inscriptions*, pl. 75, l. 4) et les formes parallèles *mudbaru* (Prisme de Toukoulti-âbal-êscharra Ier, col. 5, l. 45 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 13) et *mudabiru* (monolithe d'Asschour-naçir-abal, col. 3, l. 37 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 24), appliquées à d'autres déserts.

36. *Tabalu*, le pays de *Tabal*, dont il a été traité tout à l'heure.

37. *Matenau*, le pays de *Mitânu*, donné sur le prisme de Toukoulti-abal-êscharra Ier (col. 6, l. 65 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 14) comme appartenant au 'Hatti et touchant à *Araziqu*, l'Eragiza ou Eraziga de la géographie classique (voy. E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 228; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 270).

38. *Qarqamascha*, la ville bien connue de Qarqemisch.

Ceci se rapporte à la campagne pour laquelle Râ-mes-sou commença par se rendre dans le pays de *Tsahi* (voy. Chabas,

2. *Per.....* (1).
3. *Puter*, le *Pethôr* de la Bible (2), sur l'Euphrate, *Pitru* des textes cunéiformes (3), appelé *Pederi* sur le pylône de Tahout-mès III à Karnak (4);
4. *Gagama*, le *Gamgum* des documents assyriens, dont nous avons (5) rapproché le nom de celui de la Gumathène d'Ammien Marcellin (6);
5. *Tharschka;*
6. *Khalbu*, manifestement simple variante du *Khilbu* qui, dans les inscriptions hiéroglyphiques, est le nom habituel de la ville à laquelle les Arabes ont

Études sur l'antiquité historique, p. 282 et suiv.), et où il vainquit les *Kheta-u* et les gens d'*Amâr* ou *Amâur* (les *Amôrîm* de la vallée de l'Oronte), dont les chefs figurent parmi les captifs du pavillon de Medinet-Abou (Rosellini, *Monumenti storici*, pl. CXLIII, nos 7 et 8; Brugsch, *Geogr. Insch. altæg. Denkm.*, t. II, pl. III, no 7, et pl. V, no 10). Par les noms que nous venons de passer en revue et par ceux que nous citons dans notre texte, on voit que cette expédition atteignit jusqu'à l'Euphrate et au Taurus, et entraîna même la soumission de quelques cantons situés au delà du grand fleuve.

(1) Peut-être la *Perkheta* inscrite en tête de la liste des villes du pays de Khéta sur le pylône de Tahout-mès III à Karnak: A. Mariette, *Karnak*, pl. XXV, no 120; Brugsch, *History of Egypt under the Pharaohs*, t. II, p. 5.

(2) *Num.*, XXII, 5; *Deuteron.*, XXIII, 5.

(3) E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 220 et suiv.; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 269.

(4) A. Mariette, *Karnak*, pl. XXVI, no 280; Brugsch, *History of Egypt under the Pharaohs*, t. II, p. 7.

(5) Plus haut, dans ce volume, p. 211.

(6) XVIII, 9.

conservé celui de *'Haleb* (1), le *'Halvan* des documents cunéiformes (2).

Ceci donné, l'on est peut-être en droit de retrouver dans *Tharsch-ka*, comme dans *Tharscha-bu* de la même liste géographique (n° 13) avec un autre suffixe, un élément essentiel qui correspondrait assez bien au *Tîras* biblique et nous reporterait encore à la région du Taurus. Rappelons encore ici les versets du livre de Judith (3), si altérés, mais sous lesquels on voit encore transparaître quelque chose de l'ancien texte que nous avons eu déjà l'occasion de citer et de discuter plus haut (4). On y lit le nom de *Tîras*, d'après le syriaque, ou de *Tarschîsch*, d'après le latin (5), appliqué à une portion de la Cilicie. Nous avons entendu ce nom comme désignant Tarse ; mais on pourrait aussi bien et peut-être mieux l'interpréter comme s'appliquant au Taurus. Si la leçon *Tîras* était la vraie, on pourrait en conclure que l'auteur du livre de Judith, au temps des Macchabées (c'est sa date la plus probable), connaissait une tradition, différente de celle qu'a suivie Josèphe, qui plaçait le

(1) Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 100 et suiv.

(2) Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 275.

(3) Grec, II, 23; syriaque, II, 13; Vulgate latine, II, 13.

(4) Dans ce volume, p. 89.

(5) J'ai admis plus haut cette leçon comme la vraie. Mais il semble bien que les exemplaires des Septante dont s'est servi le traducteur syriaque portaient Θειράς, et le *Tharsis* de la Vulgate pouvait être simplement un essai de restitution de saint Jérôme, cherchant à corriger le fautif Ῥασσίς, que lui donnaient ses manuscrits du grec, de la même façon que les nôtres.

siège du dernier des fils de Yapheth dans la région où nous le plaçons nous-même.

Quoi qu'il en soit de ces dernières conjectures, que je n'émets qu'avec une extrême réserve et d'une façon tout à fait dubitative, un point me semble acquis : c'est que si le rang assigné à Tîras dans le tableau de la descendance de Yapheth, au chapitre x de la *Genèse*, le place géographiquement à l'est ou au sud-est de Toûbal et de Meschech, c'est-à-dire dans la chaîne du Taurus ou à l'extrémité nord de la Syrie, il n'y a pas d'impossibilité philologique absolue au rapprochement onomastique *Tîras* = Ταῦρος. Maintenant, si nous nous reportons aux documents sur l'histoire et l'ethnographie de la haute antiquité asiatique que l'Égypte et l'Assyrie nous ont légués en abondance, y voyons-nous la chaîne du Taurus se dessiner comme le centre et le foyer d'un groupe de populations particulières, jouant un rôle considérable et offrant le type des Aryens ou des blancs allophyles tel que doit être Tîras, le fils de Yapheth ? Si cela est, notre manière de voir atteindra presque à la certitude.

Mais ici nous devons, laissant de côté pour le moment la table ethnogénique de la *Genèse*, pour y revenir plus tard en y appliquant les résultats que nous aurons obtenus par une tout autre voie, nous devons aborder résolument un des problèmes les plus neufs et les plus obscurs encore dans l'étude des annales de l'Asie antérieure avant le VIIe siècle, et de la distribution de peuples et de races que ces

contrées présentaient alors. Il s'agit du problème de savoir ce qu'était réellement le grand peuple appelé *Khéta-u* ou *Khita-u* dans les inscriptions hiéroglyphiques (1), *'Hatti* dans les textes cunéiformes (2). C'est, du reste, on peut le dire, une des questions à l'ordre du jour dans la science depuis que les travaux de M. Brugsch (3) et surtout de M. Sayce (4) l'ont éclairé d'une vive lumière et l'ont fait entrer dans une voie tout à fait inattendue, mais qui paraît la vraie (5).

Les *Kheta-u* ou *'Hatti* sont appelés à plusieurs

(1) Sur les principales données des textes égyptiens relativement aux Khéta-ou et à leur position géographique, voy. Brugsch, *Geogr. Inschr. altægypt. Denkm.*, t. II, p. 20-30.

(2) Sur le sens géographique et historique exact du nom de *'Hatti* dans les documents assyriens, voy. E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 225-236; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 269-274. Ce dernier savant a parfaitement montré qu'originairement et proprement il désignait le royaume de l'extrême nord de la Syrie, dont Qarqemisch était la capitale. Ce n'est qu'abusivement qu'on l'étend quelquefois à l'ensemble de la Syrie et de la Palestine.

(3) *History of Egypt under the Pharaohs,* t. II, p. 2-8.

(4) En dehors d'un grand nombre de courts articles dont il serait trop long de donner ici l'énumération (je craindrais d'ailleurs de ne pas arriver à la faire complète), et qui se trouvent dispersés dans diverses revues anglaises, surtout dans les trois dernières années de *The Academy*, les principaux travaux de M. Sayce sur la question sont les suivants: *A forgotten empire in Asia Minor*, dans le *Fraser's Magazine* d'août 1880, p. 223-233; *The monuments of the Hittites*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. VII, p. 248-293; *The bilingual hittite and cuneiform inscriptions of Tarkondêmos*, dans le même volume, p. 294-308.

(5) Voy. aussi ce que j'en ai dit dans mon *Histoire ancienne de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 220-221.

reprises *'Hittîm* dans la Bible (1); c'est un fait incontestable et que M. Brugsch (2) a le premier mis en lumière. Leur nom, dans les Livres Saints, est donc exactement pareil à celui des *'Hittîm* kènânéens de la Palestine (3), appelés aussi *Benê-'Hêth* (4), qui habitaient Qiryath-Arba', plus tard 'Hébrôn (5) et le pays à l'entour, dans la montagne, auprès des Amôrîm (6), et qui, du temps de Dâvîd, y vivaient encore sur un pied d'égalité avec les Hébreux (7). On en a conclu, et c'était chose toute naturelle, qu'ils formaient une division septentrionale du même peuple, d'autant plus qu'à côté d'eux, un peu plus au sud, autour de Qadesch, dans la vallée de l'Oronte, on trouvait mentionné dans les monuments égyptiens un peuple d'*Amâr* ou *Amâur* (8), qui, celui-ci, paraît bien positivement kénânéen, frère des *Amôrîm* de la Palestine. L'opinion la plus répandue jusqu'à ces dernières années considérait donc les Khéta-ou comme un peuple kénânéen et pensait que c'était

(1) *Jos.*, I, 4; *Jud.*, I, 26; I *Reg.*, X, 1 et 29; II *Reg.*, VII, 6.

(2) *Géogr. Inschr.*, t. II, p. 22.

(3) *Genes.*, XXV, 9; XLIX, 29 et 30; *Exod.*, III, 8 et 17; XIII, 5; XXIII, 23 et 28; XXXIII, 2; XXXIV, 11; *Deuteron.*, VII, 1; XX, 17; *Jos.*, III, 10; IX, 1; XII, 8; XXIV, 11; *Jud.*, III, 6; I *Reg.*, IX, 20; *Esdr.*, IX, 1; *Nehem.*, IX, 8.

(4) *Genes.*, XXIII, 5 et suiv.; XXV, 10; XLIX, 32. *Benôth 'Hêth*: *Genes.*, XXVII, 46.

(5) *Genes.*, XXIII.

(6) *Num.*, XIII, 29; *Jos.*, XI, 3.

(7) I *Sam.*, XXVI, 6; II *Sam.*, XI, 3 et suiv.; XXIII, 39.

Mais Schelômôh les soumit à la corvée, dont les Benê-Yisrâêl étaient exempts : I *Reg.*, IX, 20.

(8) Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 21.

surtout eux qu'avait eu en vue l'écrivain éloliiste de la *Genèse* lorsque, dans x, 15, il avait fait de 'Hèth le second fils de Kenâ'an (1). Pourtant, dès 1866, M. Chabas (2) montrait par d'excellentes raisons l'impossibilité de rattacher aux Kénânéens les Khéta-ou, chez qui tous les noms d'hommes et de lieux attestent l'emploi d'un idiome radicalement différent de ceux de la famille sémitique ou syro-arabe. M. Chabas n'avait à sa disposition que les données fournies par les monuments égyptiens ; depuis on a pu constater que tous les noms de personnes ou de lieux des 'Hatti fournis par les inscriptions cunéiformes offraient exactement le même caractère que ceux qu'il avait relevés dans les inscriptions hiéroglyphiques (3). Et les travaux récents de MM. Brugsch et Sayce ont achevé la démonstration de l'impossibilité

(1) C'est encore la thèse que soutiennent M. Lieblein (*Études sur les Chétas*, dans les *Travaux de la troisième session du Congrès international des Orientalistes à Saint-Pétersbourg*, 1876, t. II, p. 345-364) et M. l'abbé Vigouroux (dans une dissertation sur *Les Héthéens d'après les monuments égyptiens et assyriens,* publiée en 1881 dans la *Revue des questions historiques*).

(2) *Voyage d'un Égyptien*, p. 326-346.

(3) M. Friedr. Delitzsch (*Wo lag das Paradies,* p. 270) essaie encore d'établir le sémitisme des noms des rois de Qarqemisch ou de 'Hatti cités dans les inscriptions assyriennes. Des rapprochements qu'il propose, un seul pourrait avoir une sérieuse valeur, s'il n'était pas isolé. C'est celui de *Sangara* (monolithe d'Asschour-naçir-abal, col. 3, l. 65 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 24 ; monolithe de Schalmanou-aschir II, recto, l. 43 ; verso, l. 27 et 83 : *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. III, pl. 7 et 8 ; obélisque de Nimroud, l. 85 : Layard, *Inscr. in the cuneif. charact.,* pl. 91) avec *Samgar,* nom d'un juge de Yisrâêl (*Jud.*, III, 31 ; V, 6). Mais reste à savoir si ce dernier nom, auquel on ne trouve pas facilement

de considérer les Khéta-ou = 'Hatti = 'Hittîm du nord de la Syrie comme kénânéens et de langue sémitique.

Dans la réalité, entre les 'Hittîm de la Palestine, dans le pays de 'Hebrôn, et les 'Hittîm du nord de la Syrie, il n'y a qu'une assonance de noms, une homonymie sans doute purement fortuite. Les premiers sont incontestablement kénânéens, et c'est à eux seuls que s'applique l'inscription de 'Hêth parmi les fils de Kenâ'an dans *Genes.*, x, 15. Tous les noms propres de ces 'Hittîm méridionaux que cite la Bible sont purement sémitiques et même absolument hébreux, comme on peut s'attendre à les trouver chez des Kénânéens; il n'en est même presque pas que l'on ne voie également portés par des Benê-Yisrâêl (1). Au contraire, pour les 'Hittîm du nord,

d'étymologie, n'est pas lui-même d'origine étrangère. En tous cas, le nom de *Sangara*, roi de Qarqemisch, se rattache aussi bien à celui du fleuve *Sagur* ou *Sangur* des textes cunéiformes, le Sadjoûr d'aujourd'hui, dans la Syrie septentrionale, et à celui de la ville de Singara dans le nord de la Mésopotamie (Ptol., v, 18, 2 et 9; Plin., *Hist. nat.*, v, 25; Steph. Byz., *s. v.;* Dio Cass., LXVIII, 22; Amm. Marcell., XVIII, 5; XX, 6; Eutrop., X, 10; Sext. Ruf., 27), dont on n'a pas jusqu'ici rencontré le nom dans les textes assyriens, mais qui apparaît sous la forme *Sengar* dans les documents hiéroglyphiques dès la XVIII[e] dynastie et le règne de Tahout-mès III (Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 31).

(1) Voici ces noms :

'Ephrôn, « celui qui tient du veau » ou « du faon : » *Genes.*, XXIII, 8; XXV, 9. — Cf. les noms d'Hébreux *'Êphér* (I *Chron.*, IV, 17; V, 24; porté aussi par un fils de Midiân : *Genes.*, XXV, 4) et *'Aphrâh* (I *Chron.*, IV, 14).

Çô'hâr, « blancheur : » *Genes.*, XXIII, 8; XXV, 9. — Se reproduisant deux fois dans les généalogies hébraïques : *Genes.*,

xlvi, 10, et *Exod.*, vi, 15 (le personnage ainsi appelé porté ailleurs le nom synonyme de *Zéra'h : Num.*, xxvi, 13); I *Chron.*, iv, 7.

Yehûdîth : Genes., xxvi, 34. — Ce nom, porté par une des femmes 'hittites de 'Êsâv, est absolument impossible sous cette forme qui en fait un adjectif ethnique au féminin, « la Juive. » Il est plus que probable que l'introduction du י entre le ד et le ת est le fait de l'ignorance et de la maladresse d'un copiste (antérieur cependant à la version des Septante, qui a Ἰουδίθ). La forme ancienne, la seule possible pour une fille de 'Hêth, a dû être *Yehûdâth*, féminin correspondant au nom bien connu de *Yehûdâh*.

Beêry, « l'homme de la fontaine : » *Genes.*, xxvi, 34. — Porté aussi par le père du prophète Hôschê'a : *Hos.*, i, 1. Étroitement apparentés, parmi les noms propres hébreux, sont ceux de *Beêrâ* (I *Chron.*, vii, 37) et *Beêrâh* (I *Chron.*, v, 6).

Bâsmath, « la parfumée : » *Genes.*, xxvi, 34 (xxxvi, 3, 4 et 13, en fait une fille de Yischmâ'êl). — C'est aussi le nom d'une fille de Schelômôh : I *Reg.*, iv, 15.

Êlôn, « le chêne : » *Genes.*, xxvi, 34; xxxvi, 2. — Porté également par un fils de Zebulôn (*Genes.*, xlvi, 14) et par un juge de Yisrâêl (*Jud.*, xii, 11).

'Âdâh, « beauté : » *Genes.*, xxxvi, 2 et 4. — Nous avons déjà vu ce nom donné par la tradition hébraïque à une des femmes de Lemech : *Genes.*, iv, 19.

A'hîmélêch, « frère du roi : » I *Sam.*, xxvi, 6. — Ce nom est porté chez les Hébreux par deux personnages de race sacerdotale, dont l'un est le petit-fils de l'autre (1° I *Sam.*, xxi, 1-9; xxii, 9 et suiv.; *Psalm.*, lii, 2. — 2° II *Sam.*, viii, 17; I *Chron.*, xxiv, 3, 6 et 31). Sur une pierre gravée phénicienne, nous avons le féminin *A'hâthmalchâth* (Lajard, *Culte de Vénus*, pl. xiv B, n° 1; A. Levy, *Phœniz. Stud.*, II, pl. n° 8, p. 33 et 110; *Siegel und Gemmen*, p. 38; Vogüé, *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XVII, pl xiv, n° 6, p. 435; Merx, *Zeitschr. d. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XXII, p. 692; Schrœder, *Phœniz. Sprache*, p. 273, n° 3).

Ûriyâh, « lumière de Yahveh : » II *Sam.*, xi, 3 et suiv.; xxiii, 39. — Ce nom, que nous voyons porté par plusieurs Hébreux (1° II *Reg.*, xvi, 10 et suiv.; *Is.*, viii, 2. — 2° *Esdr.*, viii, 33; *Nehem.*, iii, 4 et 21; viii, 4), est moins significatif que les autres, car il exprime la conversion du

Khéta-ou des Égyptiens et 'Hatti des Assyriens (1), leurs noms propres virils et géographiques, que nous relevons en très-grand nombre dans des documents hiéroglyphiques et cunéiformes (2), sont de la manière la plus absolument positive étrangers aux idiomes sémitiques, aussi bien qu'aux idiomes aryens. Ils ont une physionomie tout à fait à part et procèdent d'une autre famille de langues encore indéterminée. C'est exactement au même idiome, peut-être sans différence de dialectes, qu'appartiennent aussi les noms propres d'hommes et de lieux, non seule-

'Hitty qui le portait au culte de Yahveh, et il est, par conséquent, d'origine israélite.

(1) Dans les inscriptions cunéiformes alarodiennes, leur nom est *Khâte :* Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archœol.*. t. VII, p. 305 ; *Journal of the R. Asiat. Society*, t. XIV, 3e part. (1882), p. 397. Cette forme et celle de l'égyptien *Kheta* ou *Khita* me paraît exclure l'hypothèse de M. Friedrich Delitzsch (*Wo lag das Paradies*, p. 270), d'après laquelle le nom géographique *'Hattu* (d'origine sémitique suivant lui, ce que nous ne pouvons admettre) proviendrait de *'Hantu*, forme qui, du reste, ne s'est jamais rencontrée. Il n'y a donc pas à faire intervenir ici, avec cet éminent assyriologue, le nom de la montagne de *'Hanu* ou *'Hânu* (Layard, *Inscr. in the cuneif. charact.*, pl. 44, l. 28; *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 25, l. 71 ; pl. 28, col. 1, l. 17) entre l'Euphrate et l'embouchure de l'Oronte (Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 104); il en est entièrement différent. Notons en passant que la forme suméro-accadienne correspondant au *'Hâmu* des textes assyriens (*Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. II, pl. 50, l. 69, *c ;* t. V, pl. 14, l. 19, *c ;* pl. 15, l. 15, *c-d*), dans laquelle certains avaient cru reconnaître le nom de Kenâ'an, ne se lit pas *Kan-a-na,* mais, comme l'a très-bien vu M. Friedr. Delitzsch, *'Ge-a-na*, à prononcer *'Gâna*.

(2) M. Sayce en a formé la collection complète d'après les deux ordres de documents : *Transact. of the Soc. of Bibl. Archœol.*, t. VII, p. 288-293.

ment des pays de Qouê (1), Sama'la ou Samalla (2), Patin (3), Gamgoum (4), Laqê (5), Qoummou'h ou Koumou'h, que l'on peut considérer comme des divisions du 'Hatti entendu dans son sens le plus large (6), mais aussi ceux des pays de 'Hilakkou, la Cilicie, et de Milid, la Mélitène (7). Il en est de même

(1) La Pedias de Cilicie.

(2) Vers l'actuelle Marasch.

(3) Immédiatement au nord de l'embouchure de l'Oronte.

(4) Dans la partie nord du Qoummou'h, la Gumathêne d'Ammien Marcellin.

(5) Sur la rive droite de l'Euphrate, au nord des Sou'hi.

(6) C'est ce qu'on dit formellement du Qoummou'h : *amelûti mat Qummu'h ša kirib mat 'Hatti :* Inscr. de Khorsabad, dite des Fastes, l. 138 ; Botta, *Monum. de Ninive, Inscriptions*, pl. 40, l. 20 (cf. pl. 109, l. 15).

Ainsi que nous l'avons déjà remarqué plus haut (dans ce volume, p. 79), le nom de *Qaui-sar* ou *Qaui-sira*, porté par un Khéta dans les monuments égyptiens de la XIXe dynastie, atteste que le pays de Qouê était alors compris dans l'ensemble de la terre de Khéta, aussi bien que les villes de Khilbou et de Maourmar, qui donnent les noms propres analogues *Khileb-sira* et *Maur-sira*, comme celui du pays lui-même le nom de *Khita-sira*.

(7) Les noms de *Garpa-ruda*, *Garpa-runda, Girpa-runda* (on a les trois variantes), roi de Gamgoum (monolithe de Schalmanou-aschir II, verso, l. 83 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 8 ; Layard, *Inscr. in the cuneif. charact.*, pl. 15, l. 40), et de *Garpa-runda*, *Girpa-runda*, roi de Patin (monol. de Schalmanou-aschir II, verso, l. 85 : *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. III, pl. 8; obélisque de Nimroud, petite légende nº 5 : Layard, *Inscript.*, pl. 98), tous les deux en 854 av. J.-C., sont identiques entre eux et présentent au début le même élément que *Garba-tus,* écuyer du roi de Khéta à la bataille de Qadesch, contre Râ-mes-sou II (Brugsch, *Geogr. Inscr. altæg. Denkm.*, t. II, p. 25).

Mauthur ou *Mauthul*, une des lectures possibles (c'est celle qu'adoptent M. Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 330, et M. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 215 et 222) pour le nom du roi de Khéta qui combattit successivement Séti Ier et Râ-mes-sou II (d'autres, comme M. Brugsch, lisent *Mauthnur*),

d'une partie au moins des noms d'hommes, de tribus et de districts du Naïri, la vaste contrée des mon-

s'assimile avec certitude à *Mutallu*, porté dans les inscriptions cunéiformes par un roi de Gamgoum en 858 av. J.-C. (monolithe de Schalmanou-aschir II, recto, l. 40 et 41 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 8), et d'un prince royal du même pays, usurpateur du trône en 711 (inscr. de Khorsabad, dite des Fastes, l. 84 et suiv.), ainsi qu'à *Muttallu*, roi du Qoummou'h à la même époque (inscr. de Khorsabad, dite des Fastes, l. 112 et suiv.).

Le roi de Khéta, adversaire de Râ-mes-sou II, est appelé *Sapalel* dans les documents égyptiens (Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 26 ; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 330); le roi de Patin, en 858 av. J.-C., s'appelle *Sapalul-me* (monolithe de Schalmanou-aschir II, recto, l. 42 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 8).

Nous retrouvons le même élément initial dans :

Targa-unas (ou *Targa-nunas*), nom d'un des chefs des chars de guerre de Khéta à la bataille de Qadesch (Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 25 ; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 330) ;

Tar'hu-lara, roi de Gamgoum en 711 (inscr. de Khorsabad, dite des Fastes, l. 83 et suiv) ;

Tar'hu-nazi, roi de Milid en 712 (inscr. de Khorsabad, dite des Fastes, l. 78 et suiv.) ;

Tarqu-dimme (je lis ainsi, et nom *Tarrik-timme*, avec M. Sayce), roi de la ville d'*Erme* en Cilicie, connu par un monument bilingue, à inscriptions en cunéiformes assyriens et en hiéroglyphes hittites (*Münzstudien* de Grote, t. III, 1862, pl. III, 1 ; *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, pl. à la p. 297), nom que nous retrouvons encore porté par des Ciliciens à l'époque de l'ère chrétienne, sous les formes hellénisées :

Ταρκόν-δημος : Plutarch., *Anton.*, 61.

Ταρκον-δίμοτος : Dio Cass., XLI, 63 ; XLVII, 26 ; L, 14 ; LI, 2 et 7 ; LIV, 9 ; Strab., XIV, p. 676 ; Cic., *Espist ad fam.*, XVI, 1 ; Flor., IV, 2, 5. Cette forme est celle que donnent les monnaies : Echkel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 82. On trouve encore un Tarcodimatos évêque d'Ægæ en Cilicie (Theodoret., *Hist. eccles.*, p. 539).

En outre, le second élément de *Tar'hu-lara* semble le même que celui qui commence le nom de la ville de *Lar-ti* dans le pays de

tagnes immédiatement au nord de la Mésopotamie, dans les inscriptions cunéiformes du XIIe au IXe siècle

Khéta (Mariette, *Karnak*, pl. xxv, n° 142). On peut également comparer *Sapa-lel* et *Sapa-lul-me*, dont nous venons de parler, à *Sap-tsar*, nom d'un Khéta dans les inscriptions hiéroglyphiques (Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 288).

Luba-suuna, chef de *Aunas* ou *Anunas*, un des Khéta-ou mentionnés par les inscriptions de Râ-mes-sou II (Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 25; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 330), offre dans son nom propre comme premier élément celui qui commence le nom de deux rois de Patin, l'un de 872 av. J.-C. (monolithe d'Asschour-naçir-abal, col. 3, l. 71, 77, 81 et 134 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 25 et 26), l'autre de 832 (obélisque de Nimroud, l. 148 : Layard, *Inscr. in the cuneif. charact*, pl. 95), *Lub-arna*, *Lib-arna* ou *Lub-urna;* comme second élément celui qui commence le nom de *Syenne-sis*, *Suenne-sis*, donné par les écrivains grecs comme celui de plusieurs rois de Cilicie à l'époque des Achéménides (1° Herodot., I, 74. — 2° Herodot., III, 90; V, 118; VII, 98; Æschyl., *Pers.*, v. 318. — 3° Xenoph., *Hellenic.*, III, 1, 1; *Anabas.*, I, 2, 12 et 21-27; I, 4, 4; VII, 8, 25; Diod. Sic., XIV, 20).

Comparons encore la composition de *Qata-zilu*, nom d'un roi de Qoummou'h en 858 (monolithe de Schalmanou-aschir Ier, recto, l 37; verso, l. 29 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 7 et 8), d'une part avec *Katî*, appellation d'un roi de Qoué au IXe siècle (monolithe de Schalmanou-aschir II, recto, l. 53 et 54 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 7; obélisque de Nimroud, l. 128, 132 et 139 : Layard, *Inscript.*, pl. 94 et 95), le nom du pays de *Qadi*, dont nous avons traité plus haut (dans ce volume, p. 68-79), et ceux de la *Cètis* cilicienne et de la classique *Cata-onia*, de l'autre avec *Pa-zalu*, dénomination d'une ville du pays de Khéta, connue par les listes géographiques égyptiennes (Mariette, *Karnak*, pl. xxv, n° 154; Brugsch, *History of Egypt under the Pharaohs*, t. II, p. 6).

N'y a-t-il pas également à faire entre le nom de *Samarius* ou *Samalius*, un des grands de Khéta dans les inscriptions hiéroglyphiques (Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 25; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 330), et celui du pays de *Sama'la* ou *Samalla?*

Comparons enfin :

Tenu-tsur, ville de Khéta (A. Mariette, *Karnak*, pl. xxv, n° 173;

avant J.-C. (1). Il est également impossible de méconnaître une parenté linguistique étroite avec le bien

Brugsch, *Hist. of Egypt*, t. II, p. 6), et *Ali-zir*, ville de Patin (monol. de Schalmanou-aschir II, recto, l. 50: *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 7);

Tar'hu-nazi, nom d'un roi de Milid, que nous avons cité tout à l'heure, et *Tarmu-nazi*, nom d'une ville de Patin (Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 292).

Les noms royaux appartenant à cet idiome cessent de bonne heure dans le pays de Qoummou'h. Dès le milieu du IX[e] siècle, il semble qu'après la mort de *Katazilu* une révolution, dont les circonstances nous échappent, ait intronisé dans ce pays une dynastie iranienne. En effet, les noms des rois *Kundašpi*, dont Schalmanou-aschir II reçut le tribut en 854 (monolithe, verso, l. 83: *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 8), et *Kuštašpi*, vassal de Toukoulti-abal-êscharra II (Layard, *Inscr. in the cuneif. charact.*, pl. 50 et 67; *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 9, n° 3, l. 50; même ouvrage, t. II, pl. 67, l. 57), offrent avec les noms persiques *Vindâçpa* et *Vistâçpa* (*Gundâsp* et *Gustâsp* dans le persan moderne) une analogie à laquelle il serait difficile de se soustraire (Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, t. 1, p. 144; Gutschmid, *Neue Beitræge zur Geschichte des alten Orients*, p. 66; E Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 202).

Schalmanou-aschir II, profitant de l'anarchie du pays de Patin, vers 850 av. J.-C., y tenta une révolution analogue, l'intronisation d'une dynastie étrangère, sémitique et araméenne cette fois, en plaçant sur le trône « Sâsou, fils du pays d'Ouççâ » (obél. de Nimroud, l. 147 et suiv. : Layard, *Inscript.*, pl. 95), le *Ûç* de la Bible (*Genes.*, XXII, 21; *Job*, I, 1; voy. Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 259). Mais cette dynastie étrangère ne s'y maintint pas. Nous voyons de nouveau plus tard des princes indigènes sur le trône de Patin.

(1) La physionomie générale des noms, que l'on peut voir rassemblés par M. Sayce (*Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 292 et suiv.), est ici très-significative. Je me borne aux comparaisons suivantes :

Tunube, district du Naïri (prisme de Toukoulti-abal-êscharra I, col. 4, l. 72: *Cuneif. inscr. of West Asia*, t. I, pl. 12), et *Tunep*, ville de la Syrie du Nord fréquemment nommée dans les inscriptions hiéroglyphiques (Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 45 et

petit nombre de noms d'hommes des peuples de Tabal et de Kaschkou (Tibarênoi et Colchoi) que nous possédons, grâce aux documents assyriens (1). L'étude

suiv.); M. Brugsch (*Hist. of Egypt*, t. II, p. 3 et 5) fait aujourd'hui de cette dernière Daphnê près Antioche; mais comme des textes positifs mettent Tounep au sud de Khilbou, je crois qu'il faut plutôt faire correspondre son emplacement à celui d'Apamée (*Histoire ancienne de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 195 et 226).

Simguri, district du Naïri (stèle de Schamschi-Ramân, col. 3, l. 56 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 30), avec les noms, déjà groupés tout à l'heure, du fleuve *Sangur*, de la ville de *Singara* et de *Sangara*, roi de Qarqemisch.

Marru, district du Naïri (stèle de Schamschi-Ramân, col. 3, l. 60: *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 31), avec *Maurmar*, ville des Khéta-ou (A. Mariette, *Karnak*, pl. XXVI, nº 272; Brugsch, *Hist. of Egypt*, t. II, p. 6), dont le nom apparaît sans redoublement dans le nom d'homme *Maur-sira*.

Maçira-uš, district du Naïri (stèle de Schamschi-Ramân, col. 3, l. 53), et *Matsiri-ma*, prince de la famille royale de Khéta (Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 25).

Ginzina, district du Naïri (stèle de Schamschi-Ramân, col. 3, l. 59), et *Gunzinan*, roi de Kammanou en Cappadoce, que nous avons déjà mentionné plus haut (dans ce volume, p. 238). Cf. encore, pour le premier élément de ce nom de *Gin-zina*, ceux d'autres districts du Naïri, *Gin-gina*, *Gin-'hu'hta*, *Gin-'hida*.

Pilaqini, district du Naïri (prisme de Toukoulti-abal-êscharra Ier, col. 4, l. 75 : *Cuneif inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 12), et *Pilqa*, l'une des principales villes des Khéta-ou (Brugsch, *Hist. of Egypt*, t. II, p. 3 et 72).

Cf. enfin la formation de *Sapalul-me*, nom d'un roi de Patin, et de *Siraš-me*, nom d'un roi du Naïri (stèle de Schamschi-Ramân, col. 3, l. 45 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 31).

(1) *Uas-surme*, le roi de Tabal détrôné par Toukoulti-abal-êscharra II (voy. plus haut, dans ce volume, p. 215), a son nom formé sur le même type que celui de *Sanda-sarme*, roi de 'Hilakkou, contemporain d'Asschour-bani-abal (plus haut, dans ce volume, p. 231).

Il y a une ressemblance remarquable entre les appellations de *Mugallu*, roi de Tabal (plus haut, dans ce volume, p. 230 et suiv.),

de l'onomastique a également révélé à M. Sayce (1) un certain degré d'affinité, moins intime et dont le degré n'est pas encore exactement déterminé, entre le groupe d'idiomes qui se révèle ainsi et celui que l'on peut qualifier d'alarodien, c'est-à-dire avec le langage des pays d'Ourartou ou Ararad et de Manna ou Minny, celui dans lequel sont conçues les inscriptions cunéiformes du pays de Vân. Enfin une dernière indication qui a bien son importance, mais dont on ne saurait encore tirer complètement parti, résulte de ce fait (2) que nous retrouvons tout une série de noms d'hommes et de lieux ayant un caractère et une physionomie semblable, et même des pays absolument homonymes, dans l'extrémité orientale de la vaste contrée englobée par les Assyriens sous le nom commun de Naïri, au nord, au nord-est et à l'est de l'Assyrie, et dans la région des Khéta-ou = 'Hatti (3).

et de *Mutallu*, que nous venons de voir porté par des princes de Gamgoum et de Qoummou'h.

Dadil ou *Tadil*, roi de Kaschkou (plus haut, dans ce volume, p. 212), a exactement le même nom que *Tidal* et *Tadal*, deux des principaux entre les Khéta-ou à la bataille de Qadesch (*Geogr. Inschr.*, t. II, p. 25).

N'y a-t-il pas enfin, comme le conjecture M. Sayce (*Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 287), un rapprochement à établir entre le nom du peuple des *Chalybes* et celui de la ville de *Khilbu* dans le nord de la Syrie, devenue '*Halvan* (de '*Halban*) dans la prononciation assyrienne ?

(1) *Transact. of the Soc. of the Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 253 et suiv., 286 et 291.

(2) Déjà signalé par M. Sayce (mém. cit., p. 287).

(3) Les listes géographiques des monuments égyptiens révèlent l'existence, dans le nord de la Syrie, d'un pays d'*Arrapkha*

Laissons de côté, du reste, ces affinités extérieures, encore bien obscures et bien vagues. Tenons-nous-en à ce qui est dès à présent positif, et essayons de bien définir ethnographiquement les *Khéta-u* = *'Hatti* = *'Hittîm* septentrionaux.

Au point de vue du type physique, les Khéta-ou, représentés dans les sculptures égyptiennes du temps de la XIXe et de la XXe dynastie (1) avec cette mer-

(Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 52, pl. XIV, nº 22), que l'on nomme à côté de *Balnu* = Balanée, et qui est exactement homonyme de l'*Arrap'ha* des textes cunéiformes, l'*Arrapachitis* de Ptolémée (VI, 1, 2), au nord de l'Assyrie (Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradiès,* p. 124 et suiv.). C'est encore l'*Arrapikha* de Duemichen, *Historische Inschriften*, pl. XII, nº 29.

Dans la même partie de la Syrie, les documents égyptiens nous montrent également un *Kirsenen* ou *Kilsenen* (Duemichen, *Historische Inschriften,* pl. XII, nº 32), tandis que les inscriptions assyriennes placent un *Kirzan* ou *Gilzan* non loin de l'Arrapachitis, dans le voisinage du *'Hubuškia* et du *Kirruri* (E. Schrader, *Keilinschriften und Geschitsforschung,* p. 162-169).

A la ville de *Khilbu* = *'Halvan,* dans le nord de la Syrie, fait pendant, à l'est de l'Assyrie, dans la Chalônitis des géographes grecs et latins, une autre ville de *'Halvan* (E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung,* p. 168 et suiv.; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 205), la *Chala* d'Isidore de Charax (*Stathm. parthic.,* 3), aujourd'hui 'Holwân.

J'ai indiqué plus haut (dans ce volume, p. 77 et suiv.) la possibilité d'un rapprochement entre le *Qutû* = *Qû* des bords du Tigre, au nord-est de la Babylonie, et le *Qude* = *Quê* cilicien.

(1) Les principales grandes compositions historiques qui, sur les murailles des temples de l'Égypte, mettent en scène les Khéta-ou, en reproduisant leur type avec une vérité etnographique incontestable, sont les suivantes :

1º *Règne de Séti Ier :*

A. Bataille contre les Khétaou, bas-relief des murailles de la grande salle hypostyle de Karnak : Rosellini, *Monumenti dell' Egitto e della Nubia, Monumenti storici*, pl. LVII.

veilleuse fidélité que l'art de l'Égypte pharaonique a toujours apportée dans la reproduction des traits et de la physionomie des peuples étrangers, diffèrent radicalement des peuples sémites et kénânéens qui géographiquement les environnaient. Il est clair qu'ils n'appartiennent pas à la même race. A ce point de vue, rien de plus curieux que de comparer leurs figures avec celles des Amaour-ou de Qadesch sur l'Oronte, leurs vassaux fidèles pendant toute la période des Ramessides, qui, eux, sont incontestablement des fils de Kenâ'an et offrent de la manière la plus caractérisée le type habituel des populations de la Palestine et en général de toutes celles que les Égyptiens réunissaient sous le nom commun de *Ruthennu* ou *Luthennu* (1). Là où les bas-reliefs ont encore

B. Triomphe du roi ramenant les prisonniers du pays de Khéta : Rosellini, pl. LVIII.

Ces deux compositions ont été réunies en une seule planche par M. Lepsius, *Denkmæler aus Ægypten und Æthiopien*, part. III, pl. CXXX.

2° *Règne de Râ-mes-sou II :*

C. Bataille de Qadesch, tableau sculpté sur un des pylônes de Louqsor : Rosellini, pl. LXXXVII-XCV.

D. Bataille de Qadesch, tableau sculpté à l'intérieur du grand spéos d'Ibsamboul : Rosellini, pl. XCVI-CIII.

E. Bataille de Qadesch, tableau sculpté sur un des pylônes du Ramesséum : Rosellini, pl. CIV-CVII ; Lepsius, part. III, pl. CLIII-CLXIV.

F. Bataille de Qadesch, tableau sculpté dans la cour du Ramesséum : Rosellini, pl. CIX et CX ; Lepsius, part. III, pl. CLXIII-CLXV.

G. Prise de Dapour en Palestine, dont la garnison se compose exclusivement de Khéta-ou, sculpture de la salle hypostyle du Ramesséum : Rosellini, pl. CVIII ; Lepsius, part. III, pl. CLXVI.

(1) Il faut comparer entre eux :

Les deux tableaux de la salle hypostyle de Karnak représentant,

conservé leur coloration, les Khéta-ou ont un teint blanc et rosé, beaucoup moins jaune et plus clair que celui des Âmou ou Sémites, un peu moins blanc que celui des Tama'hou ou Ta'hennou, correspondant à la race de Yapheth, mais s'en rapprochant d'une manière sensible (1). Leurs cheveux sont noirs. Les

l'un la défaite des Khéta-ou (désigné par la lettre A dans la note précédente), l'autre la défaite des Amaour-ou et la prise de leur ville de Qadesch (Rosellini, pl. LIII);

Les deux grandes figures du roi de Khéta et du roi d'Amaour sculptées l'une à côté de l'autre parmi les prisonniers qui garnissent le soubassement du pavillon de Médinet-Abou (Rosellini, pl. CXLIII, nos 7 et 8; Lepsius, part. III, pl. CCIX, *b*, nos 1 et 2; Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, pl. III, no 7, et pl. V, no 10);

Les fragments dès reliefs de terre émaillée du palais de Râmes-sou III à Tell-el-Yahoudeh qui offrent, l'un l'image d'un Amaour (Tomkins, *Studies on the times of Abraham*, pl. VI), les deux autres celle d'un homme de Khéta (Tomkins, ouvr. cit., pl. I; *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæology*, t. VII, pl. I, à la p. 179) et celle d'une femme du même peuple (Tomkins, ouvr. cit., pl. VII).

Sur le pylône du Ramesséum, le dessin de Rosellini (*Monumenti storici*, pl. CIV) fait voir très-clairement et d'une manière qui ne peut être qu'exacte, dans les soldats composant la garnison de Qadesch, à côté de Khéta-ou, des hommes appartenant à leurs auxiliaires sémitiques de Syrie et à ceux qui leur étaient venus de l'Asie-Mineure, tous distingués les uns des autres à leur type et à leur accoutrement. Dans une des planches de M. Lepsius (*Denkmæler*, part. III, pl. CLVIII), empruntée à ce même pylône, on discerne très-bien, parmi les fugitifs que Râ-mes-sou II poursuit et perce de ses flèches, les Khéta-ou proprement dits et leurs auxiliaires de type sémitique. Enfin un bas-relief du Ramesséum (Lepsius, *Denkm.*, part. III, pl. CLIX, *b*) montre le roi qui frappe un groupe de trois prisonniers, ethniquement caractérisés d'une manière parfaite, un Nègre, un Sémite ou Âmou et un Khéta.

(1) Voy. la planche coloriée d'après les bas-reliefs d'Ibsamboul, dans Rosellini, *Mon. stor.*, pl. CIII; et aussi le Khéta de Tell-el-

traits de leur visage se rapprochent d'une façon très-marquée de ceux des blancs allophyles du Caucase. L'obésité est fréquente parmi eux (1). A la différence des Sémites et de la plupart des Orientaux, ils se rasent complètement la barbe et les moustaches, de manière à avoir la face complètement glabre (2). Quelquefois même, par exemple dans les bas-reliefs peints d'Ibsamboul (3), on leur voit la chevelure également rasée, sauf une mèche réservée au sommet du crâne. Plus souvent ils ont leurs cheveux enveloppés d'une coiffe d'étoffe, quelquefois garnie de perles, à laquelle s'attache, pour former queue, une floche d'une autre couleur partant du sommet de la tête ou bien de la nuque. Nous retrouvons exactement la même coiffure à plusieurs des personnages dans les bas-reliefs d'Euyuk en Cappadoce (4).

Yahoudeh (Tomkins, *Studies on the times of Abraham*, pl. I; *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæology*, t. VII, pl. I, à la p. 179).

(1) Cette obésité est particulièrement caractérisée dans la figure du roi de Khéta, au pavillon de Médinet-Abou.

Il y a parenté assez marquée de type, et surtout même tendance à l'obésité et même habitude de raser la barbe et les moustaches, dans la figure du roi des Tsekkri-ou : Champollion, *Notices descriptives*, t. I, p. 721, nº 3; Lepsius, *Denkmæler*, part. III, pl. CCIX, *b*, nº 3; Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, pl. XI, nº 25. Ce sont ces reproductions seules que je cite, car celles de la même figure que l'on trouve dans Rosellini et dans le grand ouvrage des *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, de Champollion, ne sont pas fidèles. Je l'ai vérifié moi-même sur les lieux.

(2) Il est impossible de relever une seule figure de Khéta barbue sur les monuments égyptiens.

(3) Rosellini, *Mon. stor.*, pl. CIII.

(4) Perrot et Guillaume, *Exploration archéologique de la Galatie*, etc., pl. LXIII.

C'est le même type physique, la même coupe de traits, la même stature épaisse et quelque peu trapue, que nous retrouvons, mais exprimée avec bien moins de vérité, de finesse et de vie, par un art bien inférieur et qui n'est pas sorti d'une sorte d'enfance, dans les sculptures de travail indigène qui ont été jusqu'ici découvertes dans le pays des *Khéta-u* = *'Hatti* = *'Hittîm* (1) et dans celles qui, présentant les mêmes caractères d'art, avec des inscriptions dans les mêmes hiéroglyphes, se rencontrent dans différentes parties de l'Asie-Mineure (2) et doivent être attribuées ou à ce peuple lui-même ou à des nations formées à son école et subissant entièrement

(1) *A*. Bas-relief de Biredjik, actuellement au Musée Britannique : *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, pl. à la p. 250.

B. Bas-relief de Djerabîs, l'ancienne Qarqemisch, actuellement au Musée Britannique : *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, pl. J, I.

(2) *A*. Bas-relief d'Ibrîz en Lycaonie : *Transact. of the Soc. of Biblic. Archæology*, t. IV, pl. à la p. 236.

B. Sceau d'argent du roi cilicien Tarqoudimme : *Münzstudien* de Grote, t. III (1863), pl. III, n° 1 ; *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, pl. à la p. 298, et autre pl. à la fin du volume.

C. Bas-relief d'Eflatoun en Isaurie : Hamilton, *Researches in Asia Minor*, t. II, p. 350.

D. Bas-reliefs de Boghaz-Keui en Cappadoce : Perrot et Guillaume, *Exploration de la Galatie*, etc., pl. XXXVIII-LII.

E. Bas-reliefs d'Euyuk en Cappadoce : Perrot et Guillaume, *Exploration de la Galatie*, etc., pl. LIX-LXVI.

F. Bas-reliefs de Ghiaour-Kaléçi en Phrygie : Perrot et Guillaume, pl. X.

G. Bronze du Louvre provenant de la Phrygie : *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XIX, pl. XI ; Perrot, *Mémoires d'archéologie*, pl. II.

H. Bas-relief de Karabéli près de Smyrne, le pseudo-Sésostris d'Hérodote : *Rev. archéol*, nouv. sér., t. XIII, pl. XII ; Perrot,

son influence (1). Notons cependant que, sinon peut-être dans celles de ces sculptures qui appartiennent proprement au pays de nos *Kheta-u* = *'Hatti* = *'Hittîm* septentrionaux (2), du moins dans celles de l'Asie-Mineure, il y a positivement quelques personnages barbus (3), bien que le plus grand nombre soient encore imberbes. Mais premièrement il avait pu se produire un changement à ce point de vue dans les usages des 'Hittîm du nord de la Syrie

Mémoires d'archéologie, pl. I; *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, pl. à la p. 266.

I. Second bas-relief de Karabéli, attribué aussi à Sésostris par Hérodote : *Archæol. Zeitung*, 1876, p 50; *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, pl. à la p. 268.

(1) M. Perrot a le premier établi les caractères d'art de ces monuments de l'Asie-Mineure et opéré leur groupement ; *L'art de l'Asie-Mineure, ses origines, son influence,* publié d'abord dans la *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XXV, réimprimé ensuite dans ses *Mémoires d'archéologie*, p. 42-73.

C'est M. Sayce qui, à la suite des découvertes de 'Hamath et de Djerabîs, a pu les rattacher avec certitude à ceux du pays des 'Hittîm septentrionaux : *The monuments of the Hittites*, dans le tome VII des *Transactions of the Society of Biblical Archæology*.

(2) Le personnage représenté dans le bas-relief de Biredjik est imberbe. Ce qu'on possède des sculptures de Djerabîs ne présente malheureusement pas de têtes intactes; pourtant le personnage du bas-relief qui est reproduit photographiquement dans *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol* , t. VII, pl. J, I, paraît bien n'avoir pas eu de barbe. Ce qu'il faut noter, c'est que, parmi les signes de l'écriture hiéroglyphique 'hittite, il en est plusieurs qui retracent la tête humaine avec divers attributs, et qu'elle y est toujours imberbe

(3) Dans les deux bas-reliefs de Karabéli, le roi, en costume de guerre, est sans barbe. A Ghiaour-Kaléçi, au contraire, nous avons deux guerriers représentés côte à côte, et l'un est barbu, tandis que l'autre est imberbe. Sur le bas-relief d'Ibrîz, le dieu et le personnage qui l'adore ont tous les deux la barbe au menton, longue,

entre l'époque de la XIXe et de la XXe dynastie égyptienne, et celle où furent exécutés les monuments dont nous parlons, peut-être sous l'action des mœurs et des usages des Assyriens, devenus le peuple prépondérant dans l'Asie antérieure, et dont l'influence d'art est si manifeste dans le bas-relief d'Ibrîz (1) et dans quelques-unes des sculptures de Djerabîs (2). En outre, si toutes les œuvres d'art dont nous parlons, en quelque pays qu'elles se trouvent, appartiennent incontestablement au même art et à la même civili-

épaisse et frisée par étages. A Euyuk, il n'y a aucune figure barbue. Dans les bas-reliefs de Boghaz-Keui, Texier avait cru en voir plusieurs. Mais il résulte formellement des photographies de MM. Perrot et Guillaume qu'on ne peut admettre la barbe que pour une seule figure, celle du dieu principal de la scène du centre ; encore cette barbe n'est-elle pas absolument sûre.

(1) Dans ce bas-relief, l'individu (probablement un roi) qui adore le dieu Sandôn, comme disaient les Grecs (Sanda, nous donnent les noms propres rapportés dans les documents cunéiformes). est absolument assyrien par son costume et par l'arrangement de sa barbe et de ses cheveux. En revanche, sur son sceau d'argent, le roi Tarqoudimme, bien qu'il appartienne à la période assyrienne, faisant usage de l'écriture cunéiforme ninivite dans une des inscriptions du monument, demeure imberbe, et, au lieu d'avoir adopté le costume assyrien, conserve le vieil accoutrement national des figures de Karabéli et de Ghiaour-Kaléçi.

En parlant du bas-relief d'Ibrîz, il est bon de noter l'étroite ressemblance, je dirai même l'identité du sujet qu'il retrace avec celui qu'on voit au revers de certaines monnaies d'argent de Datame (D. de Luynes, *Numismatique des satrapies*, pl. II, *Dernès*, n°s 1 et 2). C'est la même adoration du même dieu par le roi ou le satrape, avec la même attitude et le même geste donnés aux deux personnages. Seulement, dans le premier cas, le sujet a été traité par l'art indigène sous l'influence assyrienne, dans le second par l'art grec arrivé à l'apogée de sa perfection.

(2) Voy. principalement le fragment de bas-relief représenté dans *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, pl. J, VI, n° 4.

sation, il n'est pas du tout prouvé qu'elles aient été exécutées par un seul peuple. En faisant ressortir la parenté qu'offraient entre elles celles de l'Asie-Mineure, M. Perrot remarquait déjà qu'on devait y distinguer cependant deux groupes ayant chacun une individualité bien distincte : celui des monuments d'Euyuk et de Boghaz-Keui, et celui des monuments de Karabéli et de Ghiaour-Kaléçi. Les découvertes plus récentes me permettent d'en constituer deux autres ayant aussi bien leur individualité propre, l'un avec les monuments de 'Hamah et de Djerabìs (1), l'autre avec le bas-relief d'Ibrîz et le sceau de Tarqoudimme (2).

On ne connaît guère de l'idiome des Khéta-ou = 'Hatti que les noms propres d'hommes et de lieux qu'enregistrent les inscriptions égyptiennes et assyriennes, dont M. Sayce a rassemblé la collection (3), et dont nous avons étudié tout à l'heure un certain nombre (4). Ces noms, nous l'avons déjà dit, et on a

(1) Il faudra probablement y joindre les sculptures des environs d'Antioche signalées par Chesney (*Expedition of the Euphrates and Tigris*, t. I, p. 425; voy. Sayce, *Transact. of the Soc. of. Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 269) et celles qui existent auprès d'Alexandrette (Sayce, *mém. cit.*, p. 306).

(2) Victor Langlois (*Voyage dans la Cilicie et dans les montagnes du Taurus,* p. 207) indique un bas-relief de la même classe dans la nécropole de Côrycos. Il y en a aussi près de Boulgar (Davis, *Life in Asiatic Turkey*, p. 222) et près de Frahtin (Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 265). Malheureusement, on n'a encore ni bons dessins ni photographies de ces monuments, non plus que de ceux que M. Boscawen a découverts dans un défilé au sud de Marasch (Sayce, *mém. cit.*, p. 306).

(3) *Transact. of the Soc. of Bibl Archæology,* t. VII, p. 288-293.

(4) Plus haut, dans ce volume, p. 258 et suiv.; 273 et suiv.

pu le voir par ceux que nous avons cités, ne sont sûrement ni sémitiques ni aryens. Une des lois grammaticales que l'on y discerne est celle-ci (1) : que le génitif peut se marquer par une simple apposition, et alors précède le mot dont il dépend (2), ce qui

(1) La même loi s'observe dans le proto-médique ou médo-élamite.

(2) C'est le principe de composition de deux groupes importants de noms propres :

1° Les noms virils offrant pour premier élément un nom de ville et pour second *sir* ou *sira*, qui paraît avoir eu la signification de « prince » ou quelque chose d'analogue. Tels sont, parmi ceux des Khéta-ou que mentionnent les inscriptions hiéroglyphiques (Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, p. 25; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 329 et suiv.) :

Khita-sira, du pays de *Khita;*
Qaui-sira, du pays de *Que :*
Khileb-sira, de la ville de *Khilbu;*
Maur-sira, de la ville de *Maur* ou *Maurmar.*

Dans les récits du prisme de Toukoulti-abal-êscharra Ier (col. 2, l. 44 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 10), *Šadianteru*, roi de la ville d'*Urra'hinaš* dans le pays de *Panari*, au voisinage du Qourmou'h, est dit fils d'un père dont on a lu le plus souvent le nom *'Hattu'hi*, tandis qu'en réalité il doit se lire *'Hattu-šar* (voy. Haigh, *Zeitschr. f. Ægypt. Spr. u. Allerthumsk.*, 1874, p. 131). C'est donc le même que les Égyptiens ont rendu en *Khita-sira.*

A ce groupe de noms il faut évidemment, comme l'a reconnu M. Haigh (*loc. cit.*), rattacher celui de *Pi-siri* ou *Pi-siri-s*, le roi de Qarquemisch vaincu et détrôné par Scharrou-kinou (plus haut, dans ce volume, p. 220). J'y joins aussi le nom du héros cilicien que les Grecs appellent *Meges-sar-ês* (Apollodor., III, 14, 3).

2° Les noms de lieux offrant comme second élément *beg* ou *bek*, dont le sens paraît avoir été « ville » ou « bourg. » En ce genre les listes géographiques égyptiennes nous offrent :

Satekh-beg (Mariette, *Karnak*, pl. XXV, n° 155), « la ville de *Satekh* ou Sutekh ; »

Suki-beki (Mariette, *Karnak*, pl. XXVI, n° 259); cf. pour le premier élément les noms de villes ou de cantons *Suka* (n° 153) et *Sukaua* (n° 204).

est l'inverse de la règle de la grammaire sémitique, ou bien par le moyen d'un suffixe de déclinaison, et alors suit ce nom (1).

Les Khéta-ou, tels que nous les montrent les

Dans les documents historiques assyriens nous lisons le nom de *Da-bigu* (monolithe de Schalmanou-aschir II, verso, l. 17 et 18 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 8; obélisque de Nimroud, l. 34 : Layard, *Inscr. in the cuneif. character,* pl. 89) comme celui d'une ville importante du pays de *'Hatti*. Enfin il faut incontestablement faire place dans le même groupe onomastique à *Ma-bôg*, le nom dont l'usage syriaque a conservé exactement la forme primitive (qui se lit déjà chez Pline : *Hist. nat.,* v, 19) pour Hiérapolis de Syrie (*Manbedj* des Arabes), tandis que les Grecs l'altéraient en *Bam-bycê* (Lucian., *De Dea Syr.,* 1; Strab., XVI, p. 748 et 751; Ælian., *Hist. anim.,* XII, 2; Plin., *l. c.*). Ce nom paraît avoir signifié « la ville de *Ma*. » Il est aujourd'hui bien établi par la critique que dans Strab., XII, p. 535, la leçon *Mâ* est la véritable pour l'appellation indigène de la déesse de Comana de Cappadoce, assimilée par les Grecs à leur Enyô, et si étroitement apparentée par certains côtés à la déesse d'Hiérapolis de Syrie. Le nom divin *Mâ* s'était propagé jusqu'en Lydie, où on l'appliquait habituellement à Cybèle (Steph Byz, v. Μάσταυρα). D'après la composition de *Ma-bôg* il semble que ce même *Ma*, était l'appellation 'hittite primitive de la déesse de cette ville, appelée par les Araméens de race sémitique *'Athar-'Athê*, ce dont les 'Hittîm allophyles firent à leur tour *Targata*, ainsi que nous le montrerons tout à l'heure.

Je reconnais encore le même mode de composition et la même construction du génitif dans le nom de ville *Ata-gar* (Mariette, *Karnak*, pl. XXV, nº 228), « la forteresse de Atê, » dont le second élément est *gar*, *qar*, « forteresse, » et le premier le nom du dieu ou de la déesse Atê, entrant encore à la même place dans les noms de villes *Ate-bena* (nº 226; cf. pour le second élément de ce nom *Anau-ban*, nº 184) et *Ate-tama* (nº 286).

(1) C'est le principe de composition des noms de villes :

Gar-gami-š, « la forteresse des *Gami*, le peuple dont le nom se présente sous les formes redoublées *Gagama* dans les documents égyptiens, *Gamgum* dans les assyriens;

Gar-imiri-š, le nom que les Assyriens ont adopté pour désigner

monuments égyptiens depuis la XVIIIe jusqu'à la XXe dynastie, sont un peuple déjà hautement civilisé, riche en métaux précieux (1), guerrier, industriel et commerçant. On mentionne chez eux l'existence d'une littérature (2), de poètes ou d'historiographes officiels (3). En effet, les monuments nous apprennent aujourd'hui d'une manière positive que le pays des *Kheta-u* = *'Hatti* = *'Hittîm* septentrionaux fut

Dammeseq, « la forteresse des *Imiri*, » c'est-à-dire très-probablement des Amôrim.

Le mot *gar, qar* est encore le premier élément du nom de ville *Qar-schaua* (Mariette, *Karnak*, pl. XXVI, n° 264); cf. pour le second élément *Ma-schaua* (n° 282). Mais ce second élément n'y reçoit pas le suffixe *š*, ou du moins les scribes égyptiens ne l'ont pas exprimé dans leur traduction.

(1) Les Khéta-ou offrent en tribut à Tahout-mès III des anneaux d'or et d'argent, certaines gemmes et des bois précieux : Brugsch, *History of Egypt*, t. I, p. 362.

(2) Le fameux traité entre le roi Khita-sira et Râ-mes-sou II, dont le texte égyptien se lit sur les murailles du grand temple de Karnak (texte : Rosellini, *Monumenti storici*, pl. CXVI; Lepsius, *Denkmæler*, part. III, pl. CXLVI; Brugsch, *Recueil de monuments*, I, pl. XXVIII. — Traductions : Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 26 et suiv.; E. de Rougé, dans Egger, *Études sur les traités publics*, p. 243 et suiv.; *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XIII, p. 268; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 332 et suiv.; Goodwin, *Records of the past*, t. IV, p. 27 et suiv.; Brugsch, *History of Egypt*, t. II, p. 68), était d'abord rédigé dans la langue des Khéta-ou et gravé sur une table d'argent que l'ambassadeur du roi asiatique présenta au pharaon. Au sommet de la table, dit la l. 36 de l'inscription de Karnak, on voyait « la figure du dieu *Sutekh*, entourée d'une inscription disant : Ceci est la figure de *Sutekh*, le roi du ciel et [de la terre]. »

(3) Parmi les personnages de la suite du roi de Khéta qui figurent, accompagnés de leurs noms, dans les tableaux de la bataille de Qadesch au Ramesséum (Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 25), on a remarqué depuis longtemps la présence de *Khileb-sira skha*

le berceau d'un système graphique particulier et fort antique (1), d'une variété d'hiéroglyphes qui ne procèdent aucunement de ceux de l'Égypte. On a relevé déjà dans la Syrie du nord un certain nombre d'inscriptions tracées avec ces hiéroglyphes (2), qu'on ne pourrait attribuer raisonnablement à aucun peuple

šá-t en p-khar en Khita, « Khileb-sir, l'écrivain des livres du vaincu de Khéta, » sans doute, dit très-bien E. de Rougé (*Le poème de Pen-ta-our,* 1856, p. 9), quelque littérateur de la primitive Asie, qui s'apprêtait à chanter les hauts faits du prince de Khéta, si la fortune eût abandonné Râ-mes-sou.

(1) Il est probablement fait allusion à ce système graphique dans un passage de Pline (*Hist. nat.*, VII, 57) qui semble mettre une écriture usitée en Syrie sur le même pied d'antiquité que les cunéiformes assyro-babyloniens et les hiéroglyphes égyptiens : *Litteras semper arbitror Assyrias fuisse; sed alii apud Aegyptios a Mercurio, ut Gellius, alii apud Syros repertas volunt.*

(2) *A.* Les cinq inscriptions de 'Hamah, l'antique 'Hamâth, dont on possède maintenant d'excellentes copies : W. Wright, *Palestine exploration Fund, Quarterly statement*, 1873, p. 74 et suiv.; Burton et Drake, *Unexplored Syria,* planches à la fin du volume; Rylands, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 430-434, pl II, I-III.

B. L'inscription de 'Haleb, l'antique *Khilbu*, dont on n'a encore que des copies fort incertaines et différant sensiblement entre elles : Burton et Drake, *Unexplored Syria*, t. II, p. 186; Clermont-Ganneau, *Palestine exploration fund, Quarterly statement*, 1873, p. 72 et suiv.; Rylands, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 434 et suiv.

C. Neuf inscriptions et fragments d'inscriptions de Djerabîs, l'ancienne Qarqemisch, dont les originaux sont actuellement au Musée Britannique : Rylands, *mém. cit.*, p. 435-437, pl. J, I-IV; J, V, n° 1; J, VI, n°s 3 et 4.

D. Les huit empreintes de sceaux en terre glaise découvertes dans la salle des archives à Koyoundjik : Layard, *Monuments of Nineveh, second series*, pl. LXIX; Fr. Lenormant, *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XXXI, p. 226-235; Rylands, *mém. cit.*, p. 438 et suiv., pl. J, V.

connu, si on ne les donnait pas à nos Khéta-ou ou 'Hatti (1). De plus, le système graphique en question se montre à nous propagé dans toute l'Asie-Mineure, où l'on en rencontre, jusque sur les bords de la mer Égée, d'assez nombreuses inscriptions (2), qui n'ont

(1) On désigne d'abord cette écriture par le nom de « 'hamathéenne, » d'après la ville de Syrie où l'on en avait découvert les premiers monuments connus. A mesure que les trouvailles s'étendirent, on reconnut l'impropriété de cette désignation. L'attribution au 'Hittim du nord, et par suite le nom d' « hiéroglyphes 'hittites, » a été proposée pour la première fois en 1874 par M. W. Wright, dans la *British and foreign Evangelical Review*, puis, d'une manière indépendante, en 1877, par M. Hayes Ward, de New-York, dans le *Journal of the American Oriental Society* (t. X, p. CXXXIX). M. Sayce s'en est fait le principal champion, et sa théorie a été adoptée par la presque unanimité des savants anglais et américains, qui jusqu'ici ont été les seuls à s'occuper de ces monuments. On voit que j'y adhère entièrement.

(2) Celles de ces inscriptions d'Asie-Mineure dont on a jusqu'ici publié des copies ou des photographies sont les suivantes :

A. Inscription en quelques caractères sur un linteau de porte entre Lamas et Kannidelli, dans l'ancienne Cilicie Trachée : V. Langlois, *Voyage dans la Cilicie,* p 169.

B. Inscription accompagnant le bas-relief d'Ibriz en Lycaonie ; le texte en est encore fort douteux : *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. IV, pl. à la p. 236.

C Inscription du sceau d'argent du roi cilicien Tarqoudimme, accompagnée d'une autre inscription en caractères cunéiformes ninivites : *Münzstudien* de Grote, t. III (1863), pl. III, n° 1 ; *Transact of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, pl. à la p. 298, et autre pl. à la fin du volume.

D. Inscription des environs de Boulgar, sur les frontières de la Cilicie et de la Lycaonie, dont on n'a qu'une copie tout à fait insuffisante : Davis, *Life in Asiatic Turkey*, p. 222.

E. Inscription de Boghaz-Keui : Perrot et Guillaume, *Exploration de la Galatie*, etc., pl. XXXV (photographie sur laquelle on parvient seulement à distinguer la nature des caractères) — M. Sayce (*Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 255-257) conjecture aussi fort ingénieusement que les symboles

probablement pas été toutes gravées par les Khéta-ou eux-mêmes, mais attestent du moins le vaste développement de leur influence prépondérante. Il n'est pas impossible que ce soit de ces hiéroglyphes 'hittites que dérivent et le syllabaire cypriote (1) et les éléments particuliers qui se mêlent aux lettres grecques dans certains alphabets de l'Asie-Mineure,

très-compliqués, évidemment composés de plusieurs objets divers, que les divinités, dans les bas-reliefs de Boghaz-Keui, tiennent à leur main ou ont placés à côté de leur tête, sont des groupes d'hiéroglyphes 'hittites exprimant leurs noms et commençant tous par le même signe, qu'il pense retrouver comme déterminatif préfixe des noms de divinités dans les inscriptions de 'Hamah et de Djerabis (voy. les groupes de signes extraits de ces inscriptions qu'il a rassemblés, *mém. cit.*, p. 257 et suiv.).

F. Inscription de quelques signes accompagnant le pseudo-Sésostris de Karabéli ; cette inscription est illisible sur les photographies qu'on en a publiées ; M. Sayce en donne une copie dont il affirme l'exactitude : *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol*, t. VII, p. 267 ; cf. Rylands, même volume, p. 439.

G. Inscription de quelques caractères dans un cartouche sculpté sur le rocher à la droite de la statue du mont Sipyle, dite de Niobé : Dennis, *Proceedings of the Soc. of Bibl. Archæol.*, 1880-1881, p. 49 ; Rylands, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 440, pl. J, v, nº 2 (copie de M Sayce). — Sur le monument lui-même, voy. A. Martin, *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XXXI, p. 322 et suiv., pl. VII ; G. Weber, *Le Sipylos et ses monuments*, Paris et Smyrne, 1880.

Il faut y joindre encore les inscriptions des sceaux de pierre dure appartenant à M. G. Schlumberger et provenant de l'Asie Mineure, que M. Perrot a communiqués à l'Académie des Inscriptions en octobre 1882 : *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XLIV, p. 333-341, pl. XXIV.

(1) Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. V, p. 31 et suiv., et pl. y annexée ; t. VII, p. 278 et suiv. Ce qu'on peut dire positivement, c'est que la tentative de M. Deecke de rattacher le syllabaire cypriote à la source cunéiforme (*Der Ursprung der kyprischen Sylbenschrift, eine paläographische Untersuchung*, Strasbourg, 1877) a complètement échoué.

comme le carien et le lycien (1). Mais cette dernière hypothèse, quelque ingénieuse qu'elle puisse paraître, ne prendra définitivement corps qu'après que l'on sera parvenu à déchiffrer les hiéroglyphes 'hittites, lesquels résistent jusqu'à cette heure aux tentatives des savants.

Quoi qu'il en soit, du reste, ce qui est certain, c'est que la manière de représenter les objets naturels dont la figure a été adoptée pour en faire les signes de ce système original d'hiéroglyphes se rattache à un art particulier qui s'est propagé dans toute l'Asie-Mineure avec l'écriture dont nous venons de parler et y est devenue le point de départ de la plastique des peuples indigènes jusqu'à l'époque grecque. Cet art est celui des monuments, soit de la Syrie septentrionale, soit de la péninsule asiatique dont nous donnions tout à l'heure la liste (2), et aussi celui d'une série spéciale de cylindres gravés de pierre dure dont tous les spécimens dont j'ai pu connaître avec certitude la provenance sortaient de

(1) Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 279.

(2) Au catalogue que nous avons donné plus haut (p. 283), il faut joindre encore le lion de Kalaba, aux portes d'Angora (Perrot et Guillaume, *Exploration de la Galatie*, etc., pl. XXXII), passé naturellement sous silence là où nous nous occupions à grouper les représentations de la figure humaine. Je ne parle, du reste, que des œuvres de la sculpture, les seules pour lesquelles nous puissions établir une comparaison entre les monuments du nord de la Syrie et ceux de l'Asie-Mineure. Je laisse donc de côté les tombeaux et les autres spécimens d'architecture que M. Perrot a compris aussi dans son étude sur l'*Art de l'Asie-Mineure*.

la Cappadoce, de la région du Taurus et du nord de la Syrie (1). Il a été certainement pratiqué par d'autres peuples que les *Kheta-u* = *'Hatti* = *'Hittîm;* mais ç'a été d'après leurs leçons, à leur exemple, et par conséquent on est en droit de le qualifier de « 'hittite, » aussi bien que le système d'écriture auquel il est lié. Généralement assez grossier, presque

(1) Voici ceux des cylindres de cette classe particulière que je trouve gravés dans les planches du grand ouvrage de Lajard sur le *Culte de Mithra:*

A. Pl. XVI, nº 5; hématite; Bibliothèque Nationale de Paris.
B. Pl. XXVIII, nº 1; hématite; Bibliothèque Nationale (derrière une des figures paraissent être trois caractères hiéroglyphiques).
C. Pl. XXVIII, nº 2; hématite; collection de M. de Montlezun (j'ignore où il peut se trouver aujourd'hui).
D. Pl. XXIX, nº 1; hématite; Bibliothèque Nationale.
E. Pl. XXXI, nº 2; hématite; Bibliothèque Nationale.
F. Pl. XXXII, nº 9; hématite; Bibliothèque Nationale.
G. Pl. XXXIII, nº 5; hématite; Bibliothèque Nationale.
H. Pl. XXXV, nº 4; hématite; Cabinet impérial et royal de Vienne.
I. Pl. XXXVI, nº 11; hématite; collection Robert Goff (j'ignore où il est actuellement).
J. Pl. XXXVIII, nº 4; hématite; pas d'indication de source.
K. Pl. XL, nº 1; hématite; appartenant à Mme Gabriel Delessert.
L. Pl. XLIX, nº 5; hématite; Bibliothèque Nationale.
M. Pl. L, nº 3; hématite; Musée Calvet, à Avignon.
N. Pl. L, nº 4; hématite; Musée Britannique.
O. Pl. LII, nº 6; hématite; pas d'indication de source.
P. Pl. LI N, nº 7; hématite; Bibliothèque Nationale.
Q. Pl. LVII, nº 5; hématite; Bibliothèque de Marseille.
R. Pl. LVIII, nº 6; hématite; pas d'indication de source.
S. Pl. LXII, nº 5; hématite; d'après un moulage fait à Smyrne.

Tous ces cylindres sont de même matière et offrent un même style d'art parfaitement caractérisé, qui a la plus grande parenté avec celui des bas-reliefs de Boghaz-Keui et d'Euyuk. On y voit souvent des personnages avec le haut bonnet pointu et les bottes à l'extrémité relevée dont nous parlerons tout à l'heure. Un orne-

à demi-barbare (1), il procède directement de l'influence de l'art chaldéo-babylonien des plus anciennes époques (2), tel que nous le connaissons par les cylindres et par les sculptures que viennent de restituer au jour les admirables fouilles de M. de Sarzec à Tell-Loh, près de l'emplacement de l'antique *Sirtilla*. Mais en même temps il a sa physionomie à part, son originalité propre, comme tout ce que nous parvenons à connaître de la civilisation du peuple qui fut son premier créateur.

ment tout à fait caractéristique est la sorte de tresse nattée qui s'observe sur presque tous ces cylindres, et qui ne se voit jamais sur ceux de la Chaldée, de Babylone et de l'Assyrie.

M. Al. Sorlin-Dorigny prépare un travail spécial sur les cylindres de cette classe. Il en a formé à Constantinople une riche collection; tous sont en hématite et tous ont des provenances sûres, de l'intérieur de l'Asie-Mineure. Quelques-uns de ceux qu'il possède offrent, gravés en creux sur une des sections horizontales des extrémités, un ou deux hiéroglyphes 'hittites.

(1) La grossièreté du travail est surtout grande dans les sculptures de l'Asie-Mineure, qui ont été exécutées plutôt sous l'influence de nos 'Hittîm que par eux-mêmes. Ce sont, d'ailleurs, pour la plupart des bas-reliefs taillés sur la surface des rochers, où le ciseau ne pouvait pas apporter de finesse, et qui ont dû beaucoup souffrir des intempéries. Quelques-uns des fragments de Djerabîs, exécutés pendant la période historique assyrienne et imités de très-près de l'art assyrien, non plus babylonien, sont d'un travail fin et soigné.

(2) C'est ce que remarque très-justement M. Sayce (*Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 261 et suiv., 273 et suiv.). L'influence qui a présidé à l'art dont nous parlons, et dont l'empreinte y est toujours restée marquée, est chaldéo-babylonienne, et non assyrienne. Si M. Perrot, dans sa belle étude sur l'*Art de l'Asie-Mineure*, a tourné les yeux vers l'Assyrie, c'est qu'au moment où il écrivait, la distinction entre l'art proprement assyrien et l'art chaldéo-babylonien des plus anciennes époques n'était pas encore nettement établie. On manquait de documents suffisants à cet égard.

Ce qu'on sait par les monuments égyptiens de la constitution politique des Khéta-ou, à l'époque de leur plus grande puissance, révèle un empire fortement organisé, avec une administration régulière et une chancellerie développée. Un roi (1) gouverne la nation et a sous lui des chefs de district, dont nous ne connaissons pas le titre indigène ; peut-être était-ce celui de *sar* ou *sira*. Il a pour vassaux d'autres rois, comme ceux de Qadi (2), de Khilbou (3) et des Amaour-ou de Qadesch, qui obéissent à ses injonctions et lui fournissent en personne le service nul. C'est surtout la guerre qui paraît avoir été le grand objectif des Khéta-ou. Leur armée est nombreuse, parfaitement disciplinée, et déploie sur les champs de bataille une tactique régulière et savante. Elle se compose de deux éléments distincts, les troupes nationales et les auxiliaires ou mercenaires étrangers, commandés par des généraux du peuple de Khéta. Les auxiliaires sont généralement des archers, et le

(1) Les Égyptiens affectent de ne lui donner que le titre de *ur en Khita,* « le grand de Khéta. »

(2) La position du roi de Qadi par rapport au roi de Khéta est très-nettement indiquée par la façon dont ce dernier lui envoie l'ordre de l'accompagner quand il se rend en Égypte visiter son gendre Râ-mes-sou II : Papyrus Anastasi II, p. 2; Papyrus Anastasi IV, p. 6; Chabas, *Mélanges égyptologiques,* t. II, p. 151 ; Maspero, *Du style épistolaire chez les anciens Égyptiens,* p. 102; voy. plus haut, dans ce volume, p. 71.

(3) Dans tous les tableaux représentant la bataille de Qadesch on voit le roi de Khilbou, *pa-ur en Khilbu* (désigné par une légende explicative au Ramesséum), qui, précipité dans le fleuve dans la déroute, en est retiré évanoui, et qu'on suspend la tête en bas pour lui faire rendre l'eau qui l'étouffe.

titre que les inscriptions égyptiennes donnent à leurs commandants est celui de *her pit*, « chef des archers de tel ou tel district. » Les troupes nationales se composent de chars et de gens de pied, qui se forment en phalange serrée et profonde, armée de la lance et d'une courte dague, sans bouclier, paraît-il. Cette phalange est celle que les Égyptiens qualifient de *tuhiru*, « les hommes de choix, » et la qualification de *âa en tuhiru*, « chef de la phalange, » désigne un des plus hauts personnages militaires de la cour du roi de Khéta. Les chars de guerre, dont les généraux reçoivent des Égyptiens le titre de *qatsan*, sont de construction très-légère, traînés par deux chevaux, un conducteur et deux combattants, qui portent un petit bouclier de forme spéciale, arrondi à la base et au sommet, et échancré sur les côtés (1).

Un trait de costume caractéristique des Khéta-ou est la haute tiare se terminant en pointe qui formait la coiffure de leurs princes, et dont l'image paraît même servir, dans leur écriture, à dénoter l'idée de « roi » (2). Le roi Khita-sira en est coiffé dans le bas-relief de la stèle d'Ibsamboul, où il adore son

(1) Voy. la représentation d'un de ces chars des Khéta-ou avec les guerriers qui le montent, dans Brugsch, *Geogr. Inschriften*, t. II, pl. , nº IV8; Fr. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 222.

(2) Sayce, *Transactions of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 299-302. La tête humaine coiffée de ce même haut bonnet conique est encore un des signes de l'écriture hiéroglyphique hittite.

gendre Râ-mes-sou II, assis au milieu des dieux (1). Sur les monuments de l'Asie-Mineure elle est très-multipliée, et M. Perrot (2) la signalait comme un de leurs traits caractéristiques (3). Elle coiffe les figures de rois en costume de guerre de Karabéli et de Ghiaour-Kaléçi, les grands dieux virils de la scène centrale des bas-reliefs de Boghaz-Keui, les deux personnages en longues robes qui portent sur leurs nuques les pieds du principal de ces dieux (4), enfin la longue file de ceux qui y exécutent une sorte de danse sacrée, et qui sont peut-être eux-mêmes des dieux secondaires. Les figures à la tête surmontée de cette sorte de tiare ne sont pas moins fréquentes sur les cylindres dont je parlais tout à l'heure. La tiare du roi du bas-relief de Biredjik est moins haute et moins conique, mais elle rentre dans les mêmes données essentielles, et il faut tenir compte de ce

(1) Lepsius, *Denkmæler*, part. III, pl. CXCVI; cf. Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, pl. V, nº 9; Fr. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 223.

(2) *Mémoires d'archéologie*, p. 51 et suiv.

(3) On l'a comparée à la *κυρβασία εἰς ὀξὺ ἀπιγμένη* qu'Hérodote (VII, 64) prête aux Scythes. Mais la forme de cette dernière coiffure est assez différente dans la figure du Sace ou Scythe Sakounka dans le bas-relief qui surmonte l'inscription de Behistoun : H. Rawlinson, *Journ. of the Roy. Asiatic Society*, t. X, pl. intitulée *General view of the sculptures ut Behistun;* Flandin, *Perse ancienne*, t. II, pl. XVIII; Kossowicz, *Inscriptiones palæopersicæ*, p. 46 et 47.

(4) La tiare de ces deux personnages n'est pas tout à fait la même que celle des autres. Par une modification dont les bas-reliefs de Boghaz-Keui offrent encore quelques exemples, elle se recourbe légèrement en avant au sommet, au lieu d'être droite et rejetée un peu en arrière.

que l'espace a manqué au sculpteur pour la représenter avec tout son développement.

Si les sculpteurs égyptiens ont exactement reproduit cette coiffure d'un type particulier, aussi bien que le bonnet à floche que portent dans leurs bas-reliefs la majorité des Khéta-ou et que nous retrouvons très-nettement à Euyuk, en revanche ils ont omis de chausser les gens de ce peuple de la botte à tige plus ou moins haute, recourbée à son extrémité comme les souliers à la poulaine du moyen âge, qui paraît cependant avoir été une partie essentielle de leur costume. Nous voyons cette botte aux pieds du roi du bas-relief de Biredjik et des diverses figures humaines des sculptures de Djerabîs (1). La botte à la poulaine à haute tige et la bottine se relevant de même au bout, mais ne montant que juste au-dessus de la cheville, sont deux des signes qui se répètent le plus fréquemment dans les inscriptions hiéroglyphiques 'hittites. Dans les bas-reliefs de l'obélisque de Nimroud (2), nous la voyons portée, en même temps qu'un bonnet d'étoffe, par les gens qui apportent le tribut du pays de Patin, dépendance du 'Hatti, comme nous l'avons vu. Cette chaussure n'est pas moins constante sur les monuments de l'Asie-Mineure qu'accompagnent des légendes dans les mêmes hiéroglyphes. « Nous la trouvons, dit M. Perrot (3),

(1) *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, pl. J, II.
(2) Layard, *Monuments of Nineveh, first series*, pl. LIII-LVI.
(3) *Mémoires d'archéologie*, p. 53.

à Nymphi (Karabéli), à Ghiaour-Kaléçi, puis en Cappadoce, aux pieds de tous les personnages (1). On la rencontre encore dans plusieurs monuments de la péninsule, dans ce bas-relief d'Iconium où Texier a vu un guerrier Lycaonien (2), et aux pieds de plusieurs des figures féminines qui décorent le monument lycien de Xanthos connu sous le nom de Tombeau des Harpyes (3). Cette chaussure paraît donc avoir été en usage d'un bout à l'autre de la péninsule. » Dans une autre direction, les bas-reliefs assyriens des portes de bronze de Balawât (4) montrent les gens du pays de Manna (5) et des autres parties de l'Arménie chaussés de bottes pareilles. Sur l'obélisque de Nimroud (6), ceux qui apportent les tributs du pays de Kirzan ou Gilzan, au nord-est de l'Assyrie (7), ont exactement même chaussure, même robe et même bonnet que les gens de Patin. Cet ensemble de costume se reproduit encore trait pour trait dans une sculpture du palais de Nimroud (8), où l'on voit un prince étranger

(1) Ajoutons : dans le bas-relief d'Ibriz et sur le sceau du roi cilicien Tarqoudimme.

(2) *Univers pittoresque, Asie-Mineure*, p. 653 et pl. v.

(3) *Monum. inéd. de l'Institut archéologique*, t. IV, pl. III.

(4) Voy. le luxueux ouvrage intitulé : *The bronze ornaments of the palace gates from Balawat*, Londres, 1882.

(5) Cf. le bas-relief de Khorsabad qui représente la prise d'une forteresse du pays de Manna : Botta, *Monument de Ninive, Architecture et sculpture*, pl. 145.

(6) Layard, *Monuments of Nineveh, first series*, pl. LIII-LVI.

(7) Sur ce pays, voy. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 167-169.

(8) Layard, *Monuments of Nineveh, first series*, pl. XL.

venant rendre hommage au monarque assyrien et suivi d'un de ses serviteurs qui apporte en présent deux singes, évidemment deux animaux qui n'appartiennent pas à la faune de son pays, mais qu'un commerce lointain y a portés (1), et que le prince offre à son vainqueur et suzerain à titre de haute curiosité. M. Sayce (2) n'hésite pas à voir dans ce prince tributaire un 'Hatti (3) ; nous serons moins affirmatif, mais nous croyons bien qu'il est difficile de ne pas y voir à tout le moins un représentant du

(1) On amenait bien des singes à Yeroûschâlâïm du temps de Schelô › ôh : I *Reg.*, x, 22; II *Chron.*, IX, 21.

(2) *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 263.

(3) Mais c'est tout à fait à tort que l'éminent professeur d'Oxford a cru voir dans un bas-relief d'Euyuk un homme portant aussi un singe ; il suffit de se reporter à la photographie (Perrot et Guillaume, *Exploration de la Galatie*, etc., pl. LXI) pour voir qu'il n'y a là rien de semblable, mais un musicien jouant des cymbales.

Il n'est pas exact non plus de dire que sur l'obélisque de Nimroud les gens du pays de *Musri*, *Muzri* ou *Muçri*, qui amènent en tribut à Schalmanou-aschir II des chameaux bactriens à deux bosses, un yak, un rhinocéros, une antilope kevel, un éléphant et diverses espèces de singes, portent « le costume 'hittite. » Ils n'en ont ni la chaussure, ni la robe, ni la coiffure.

La question des divers pays de *Musri* ou *Muçri* est une des plus obscures de la géographie des inscriptions cunéiformes. M. E. Schrader (*Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 246-282) l'a traitée avec un grand développement, mais d'une manière qui ne me satisfait pas complètement.

Pour moi, il me semble distinguer d'une manière fort nette, sous cette homonymie, *quatre* pays différents et fort éloignés les uns des autres :

1° L'Égypte, *Muçur* ou *Muçri*, sur laquelle il n'y a pas de doute ;

2° Le *Muçri* voisin de Khorsabad (inscr. de Khorsabad, dite des Fastes, l. 154; et dans les autres documents épigraphiques du même roi, quand il est question de la fondation de sa nouvelle ville), qui, son nom l'indique, forma primitivement la marche de

groupe de peuples dont les Khéta-ou = 'Hatti tiennent la tête. Enfin les sculptures du palais de Scharrou-kinou à Khorsabad montrent encore les bottes à extrémité relevée chaussant les gens de *Kišesim* et

l'Assyrie du côté du nord-ouest. C'est évidemment celui que, vers 1300 avant J.-C., Schalmanou-aschir Ier dit avoir conquis (G. Smith, *Assyrian discoveries*, p. 249) ;

3° Le *Musri* ou *Muçri* du prisme de Toukoulti-abal-êscharra Ier (col. 5, l. 66; col. 6, l. 38 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 13 et 14). Pour sa situation, je maintiens, malgré l'avis contraire de M. E. Schrader, ce que j'en ai dit ailleurs (*Les antiquités de la Troade*, I, p. 66) et qu'adopte aussi M. Sayce (*Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 263). Ce pays de *Musri* est situé dans le voisinage de ceux d'*Ela-mune* (sur le haut Halys), *Tala* (Zéla des géographes classiques) et '*Harusa* (Carissa chez les Trocmes, en Galatie : Ptol., v, 4, 9), tandis qu'un peu plus loin se trouve le pays de *Qumani* (la Comana pontique), séparé du *Musri*, au delà de *Tala*, par le canton d'*Aisa*, dont la capitale est *Arini* (sur l'Iris). Le rapprochement de tous ces noms est bien significatif et ne permet pas de croire qu'on soit le jouet d'une illusion en voyant ici la campagne où le monarque assyrien atteignit, comme il s'en vante (Prisme, col. 6, l. 43 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 14), « la mer supérieure du soleil couchant, » *tamti elinite ša šalamu šamši*, c'est-à dire le Pont-Euxin. Le *Musri* dont il est question dans ce récit doit donc être placé dans le nord-ouest de la Cappadoce, vers l'Halys, là où se trouvent Euyuk et Boghaz-Keui. C'est encore lui dont il est question quand Toukoulti-abal-êscharra II (*Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. II, pl. 67, l. 3 et 4) dit avoir régné *ultu nâr marrati ša Bit-Yakini adi mat Bikni ša nipi'h šamši u tamtim ša šulmi šamši adi mat Musri*, « du fleuve amer de Bit-Yakin (le fond rétréci du golfe Persique) jusqu'au pays de Bikni (en Médie) à l'orient, et depuis la mer du soleil couchant (la Méditerranée) jusqu'au pays de Mousri. » Il m'est impossible de comprendre comment M. E. Schrader (*Keilinschriften und Geschitsforschung*, p. 265) a pu croire qu'il s'agissait de l'Égypte. En indiquant la frontière ouest de son empire, le roi d'Assyrie la trace du sud au nord, de la même façon qu'il en a déterminé la frontière orientale du golfe Persique à Bikni en Médie. Le *Musri* est donc l'extrémité nord de sa frontière occidentale, dont la Méditerranée

des cantons voisins (1), ainsi que ceux de *Bit-Bagaya* (2), tous lieux appartenant aux parties du Naïri qui touchaient aux pays arméniens. Recourbée de même, mais un peu différente en ce qu'elle se lace sur le devant de la jambe, est encore à Khorsabad la botte des tributaires qui amènent des chevaux (3), peut-être les gens de *Tuna,* dans le sud de la Cappadoce (4).

Toutes les représentations des monuments assyriens que nous venons d'énumérer offrent, en même temps que la forme particulière des chaussures sur laquelle nous avons insisté, l'un ou l'autre des vêtements que les bas-reliefs égyptiens nous montrent portés par les Khéta-ou jusque sur les champs de bataille : ou bien la longue robe descendant jusqu'aux chevilles

est l'extrémité sud ; par conséquent il faut le chercher au cœur de l'Asie-Mineure et en allant vers le nord.

Maintenant, si M. E. Schrader a eu tort de ne pas admettre le *Musri* cappadocien, M. Sayce a également tort de lui identifier :

4° Le *Musri* ou *Muçri* de l'obélisque de Nimroud. Celui-ci est certainement un pays reculé dans l'est ou le nord-est de l'Assyrie, et avec lequel les Assyriens ne devaient avoir que des relations commerciales. Je l'ai placé beaucoup trop loin, en le cherchant dans l'Afghanistân (*Zeitsch. f. Ægypt. Spr. u. Alterthumsk.*, 1870, p. 21 et suiv.). En réalité, il devait être situé quelque part dans l'est de l'Adherbaïdjân, où les chameaux bactriens à deux bosses étaient déjà répandus (on en amène aussi en tribut du pays de Kirzan ou Gilzan sur l'obélisque de Nimroud), et sur la route de caravanes vers l'Inde, d'où les gens de ce *Musri* ou *Muçri* avaient nécessiarement reçu l'éléphant, le rhinocéros et les singes.

(1) Botta, *Monument de Ninive, Architecture et sculpture*, pl. LXIV-LXIX.

(2) Botta, pl. LXXVI.

(3) Botta, pl CXXIII-CXXXVI.

(4) Voy. plus haut, dans ce volume, p. 212 et 233.

et serrée à la taille par une ceinture (1) ; ou bien une tunique courte et collante, serrée aux hanches et s'arrêtant vers les genoux, par dessus laquelle est un manteau plus ou moins ample, mais tombant toujours sans plis, attaché sur l'épaule droite par une agrafe et ouvert de ce côté, que pour combattre on fait passer sous l'aisselle gauche, en laissant l'épaule et le bras dégagés, tandis qu'en paix et en cérémonie il couvre les épaules (2). Ce dernier costume est celui du plus grand nombre des représentations assyriennes citées. Dans les monuments de l'Asie-Mineure nous le voyons à plusieurs des personnages d'Euyuk, de Boghaz-Keui et au roi Tarqoudimme sur son sceau d'argent. Mais jamais aucun Khéta n'est figuré vêtu simplement de la tunique courte sans manteau, qui est celle des rois en costume de guerre de Karabéli et de Ghiaour-Kaléçi, ainsi que de beaucoup des figures coiffées de la tiare conique à Boghaz-Keui, en particulier des deux principaux dieux virils du bas-relief central (3). Il y a là un trait propre aux monuments de l'Asie-Mineure, et dont l'originalité reste

(1) C'est le vêtement décrit par M. Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 25. La même robe est portée par le roi du bas-relief de Biredjik et par le personnage de celui de Djerabîs figuré dans *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, pl. I, II. A Boghaz-Keui, les deux personnages qui portent le principal dieu sont vêtus de robes analogues, mais avec de singuliers ornements en saillie.

(2) C'est ce costume que décrit très-exactement M. Tomkins, *Studies on the times of Abraham*, p. 92.

(3) C'est également de la même tunique courte qu'est vêtu le dieu Sanda, à la tiare armée de cornes, dans le bas-relief d'Ibrîz, tandis que le roi qui l'adore porte la longue robe assyrienne.

aussi grande que lorsque M. Perrot (1) la signalait. Il faut probablement y voir une indication formelle de ce que celles de ces sculptures où l'on observe des personnages de premier rang ainsi vêtus, bien qu'exécutées sous l'influence des *Kheta-u* = *'Hatti* = *'Hittîm* septentrionaux, et à l'imitation de leurs œuvres, ne l'ont pas été par eux-mêmes, mais par d'autres peuples soumis à leur action.

Dans les documents égyptiens, le grand dieu des Khéta-ou est le même que celui des Pasteurs en Égypte, *Sutekh*, assimilé au Ba'al kénânéen. De même qu'en Phénicie, à côté du Ba'al suprême, chaque ville à son Ba'al propre, le Ba'al-Çôr par exemple et le Ba'al-Çidôn à Çôr et à Çidôn, chez les Khéta-ou chaque ville principale a son *Sutekh*. Ainsi, dans le traité entre Râ-mes-sou II et Khita-sira (2), nous voyons invoquer à titre de garants, comme autant de dieux différents, le *Sutekh* de *Khita*, le *Sutekh* de *Tunep*, le *Sutekh* de *Pilqa*, le *Sutekh* de *Khissap*, le *Sutekh* de *Khilbu*, le *Sutekh* de *Sarsu* et le *Sutekh* de *Sarpina* (3). *Sutekh* est-il, comme on

(1) *Mémoires d'archéologie*, p. 52.

(2) L. 27 et 28. — Texte : Rosellini, *Monumenti dell' Egitto e della Nubia, Monumenti storici*, pl. CXVI ; Lepsius, *Denkmæler*, part. III, pl. CXLVI ; Brugsch, *Recueil de monuments*, I, pl. XXVIII. — Traductions : Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 26 et suiv.; E. de Rougé, dans Egger, *Études sur les traités publics*, p. 243 et suiv. ; *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XIII, p. 268; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 332 et suiv.; Goodwin, *Records of the past*, t. IV, p. 27 et suiv. ; Brugsch, *History of Egypt*, t. II, p. 68.

(3) On observe un fait tout à fait analogue dans les inscriptions alarodiennes. *Khaldis* y est le dieu suprême, mais il y a tout une

l'a cru, un personnage d'origine sémitique? J'en doute fortement, et ce n'est que par une sorte de tour de force d'alchimie linguistique, bien difficilement acceptable pour une critique un peu sévère, qu'on est arrivé à rattacher son nom à cette famille de langues. Son assimilation avec le *Set* égyptien, qui, lui, paraît bien avoir eu des liens d'origine avec le monde sémitique (1), a été l'œuvre de la dynastie des Pasteurs en Égypte, œuvre très-probablement tout artificielle et basée à la fois sur une assonance de noms et sur la communauté de caractère guerrier entre le dieu de la Basse-Égypte et celui des Khétaou.

En revanche, une divinité bien positivement sémitique adorée par ce dernier peuple est « *Ântarta* (2), du pays de Khéta, » que l'on invoque comme garante dans le traité entre Râ-mes-sou et Khita-sira (3). C'est sans aucun doute possible la *'Athar-'Athê* ou *'Athar-'Athah* des Araméens (4), transcrite par les

série de *Khaldis* locaux ou revêtus d'attributions spéciales, de telle façon qu'on en vient à compter dans le panthéon « les Khaldis, » *Khaldini,* et au-dessous « les dieux dépendant de Khaldis, » *Khaldinini;* Sayce, *Journ. of the R. Asiat. Society*, t. XIV, 3e part. (1882), p. 412. Voy. surtout à ce sujet la grande inscription de Meher-Kapouçi, nº XVII de Schultz, nº V de M. Sayce, traduite par ce dernier : mém. cit., p. 463-476.

(1) Voy. plus haut, t. I, p. 217 et suiv.

(2) C'est ainsi que porte le texte original, et il n'y a aucune raison de le corriger en *Âstarta*, comme ont fait presque tous les traducteurs.

(3) L. 28.

(4) Nous avons la forme originale de son nom sur les monnaies de Hiérapolis de Syrie (*Rev. numism.*, 1861, pl. II, nos 1 et 2;

Grecs en *Atergatis* et *Atargatis* (1), *Tir'athâ* dans le Talmud (2). Ce nom divin se décompose sûrement (3) en *'athar*, correspondant au phénicien *'aschthar* ou *'aschtharth*, assyrien *ištar*, avec le sens de « déesse, » et *'Athê* ou *'Athah* qui apparaît fréquemment comme appellation d'une divinité dans les inscriptions de Palmyre et dans l'onomastique de cette partie de la Syrie. Quoiqu'on ait cherché à le contester (4), *'Athê* ou *'Athah* est bien une déesse (5). Sur les monnaies d'Hiérapolis de Syrie (6) ce nom remplace quelquefois celui de *'Athar-'Athah* à côté de l'image de la grande déesse locale. L'Apologie de saint Méliton mentionne en termes formels *'Atî* comme la grande déesse de l'Adiabène (7). Γάτις, transcription grecque de *'Athê*, est une reine divinisée dans le récit evhémériste d'Antipatros de Sardes (8). Je

Waddington, *Mélanges de numismatique*, I, pl. VII, n[os] 1 et 2) et dans une inscription de Palmyre (Vogüé, *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, Palmyre, n° 3).

(1) Strab., XVI, p. 748; Macrob., *Saturn.*, I, 23; Plin., *Hist. nat.*, V, 19. La forme Ἀτταγάθη, donnée par Hêsychios (*s. v.*), doit manifestement être corrigée en Ἀτταράθη.

(2) Talm. Babyl., *'Abodah zarah*, fol. 11. La forme syriaque est pareille dans Assemanni, *Biblioth. orient.*, t. I, p. 327 et suiv.

(3) C. W. Mansell, *Gazette archéologique*, 1879, p 68.

(4) Nœldeke, *Zeitschr. d. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XXIV, p. 92; E. Meyer, même recueil, t. XXXI, p. 730-734.

(5) W. von Baudissin, *Studien zur semitischen Religionsgeschichte*, t I, p. 238; C. W. Mansell, *l. c.*

(6) J. P. Six, *Numismatic chronicle*, 1878, p. 106-110.

(7) *Spicileg. Solesm.*, t. II, p. XLIII; Renan, *Mém. de l'Acad. des inscr.*, nouv. sér., t. XXXIII, 2[e] part., p. 324; Otto, *Corp. apologet. christian. sec. saec.*, t. IX, p. 426 et 505.

(8) *Ap.* Athen., VIII, p. 346.

n'ose en rapprocher avec la même confiance que M. Sayce (1) la déesse phrygienne *Atê*, à qui Apollodore (2), Lycophron (3), Eustathe (4), Hêsychios (5) et Étienne de Byzance (6) affirment qu'était primitivement consacrée la colline où Ilion fut bâtie. Il est possible que ce soit la déesse syrienne, transplantée, comme tant d'autres divinités de la même contrée, dans l'Asie-Mineure occidentale. Mais il est possible qu'entre la *'Athê* de Syrie et l'*Atê* phrygienne il n'y ait eu qu'une assonance de noms purement fortuite, et que cette dernière ait été une déesse de conception propre aux Phrygiens, parèdre féminin de leur dieu mâle *Attês*, *Attis* ou *Atys*.

Quoi qu'il en soit, l'adoration de la déesse par les Khéta-ou sous le nom simple de *Ate*, aussi bien que sous celui de *Antarta* ou *Antârata*, pour *Attarata*, est attestée par les noms de villes de leur pays

(1) *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 260.
Ce savant pense que le nom de *'Athê* est d'origine 'hittite, et non sémitique ; que le dire de quelques Grecs que certains Syriens employaient le mot *ἄθας* ou *ἄτη* pour dire « dieu » (Phil Bybl. *ap.* Steph. Byz., *v.* *Λαοδίκεια*, voy. P de Lagarde, *Gesamm. Abhandl.*, p. 238) se rapporte à la langue de ce peuple, non pas à l'araméen, où l'on ne trouve rien de semblable. Pourtant le nom de *'Athê* se révélerait comme bien proprement sémitique, s'il fallait y assimiler, avec M. Mansell (mém. cit., p. 69), la *'Athat* ou *'Atat* sabéenne (Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, t. II, p. 56) Il est vrai que A. Levy (*Zeitschr. d. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XIX, p. 180) a expliqué tout autrement le nom de cette dernière divinité.

(2) III, 12, 3.

(3) *Alexandr.*, v. 29.

(4) *Ad Iliad.*, p. 157 et 1175.

(5) *V.* Ἀτιόλοφος.

(6) *V.* Ἴλιον.

inscrits dans les listes géographiques égyptiennes, *Ata-qar, Ate-bena, Ate-tama* (1), peut-être aussi *Ati-ni* (2) et *Atu-garen* (3), tandis que *'Athar,* l'Ἀθάρα des Grecs (4), entre en composition dans *Atri-tan* (5) et *Atru-n* (6).

Mais ici se présente un problème. Nous venons de constater que les Khéta-ou ont employé pour leur grande divinité féminine les formes *Antarta* et *Ate,* sans endurcir en *g* l'articulation initiale de l'araméen *'Athê.* Cependant, parmi ceux qui sont nommés comme les chefs de l'armée de Khéta à la fameuse bataille de Qadesch (7), nous en voyons un qui s'appelle *Targata-tsas,* nom dont le premier élément, comme l'a très-bien vu M. Brugsch (8), ne peut être que l'altération de *'Athar-'Athah* par suppression du premier *'a* et endurcissement en *g* du second, de laquelle est sortie la forme grecque *Dercétô* (9) ou *Dercetis* (10), que Pline (11), Ératosthène (12) et Hygin (13) mettent en rapport avec le culte d'Hiéra-

(1) Voy. plus haut, dans ce volume, p. 288.
(2) Mariette, *Karnak*, pl. xxvi, nº 263.
(3) *Ibid.*, pl. xxv, nº 191. — On pourrait peut-être encore rapprocher, mais avec plus de doute, *Itu-Khab: Ibid.*, nº 147.
(4) Strab., xvi, p. 748; Hesych., v. Ἀτταγάθη.
(5) Mariette, *Karnak,* pl. xxvi, nº 281.
(6) *Ibid.*, pl. xxv, nº 230.
(7) Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 25.
(8) *History of Egypt*, t. II, p. 5.
(9) Strab., xvi, p. 748; Diod. Sic., ii, 4 (d'après Ctésias).
(10) Ovid., *Metamorph.*, iv, v, 45; Ampel., *Lib. memor.*, 11.
(11) *Hist. nat.*, v, 19.
(12) *Catasterism.,* 38.
(13) *Poët. astron.*, ii, 41.

polis, et qui fut certainement introduite chez les Grecs par la voie de l'Asie-Mineure (1), où l'on peut très-raisonnablement supposer qu'elle avait été propagée sous l'influence de nos *Kheta-u* = *'Hatti* = *'Hittîm* (2). Il est vraiment singulier de voir un peuple adopter simultanément pour un même nom des formes aussi profondément différentes, surtout quand ce nom est celui d'une divinité qu'il asseoit sur ses autels. Aussi l'on peut se demander, avec M. Sayce (3), si, en même temps qu'ils empruntaient *Ate* aux Araméens, les Khéta-ou n'avaient pas une déesse originairement nationale du nom de *Targata*, correspondant féminin du dieu mâle commun à tous les peuples de même race qu'eux, dont l'existence nous est révélée par les noms théophores (4):

Targa-unas, d'un Khéta qui figure à la bataille de Qadesch ;

Tar'hu-lara, d'un roi de Gamgoum;

(1) Les légendes de Dercétô la mettent généralement en rapport avec la Syrie ou la Palestine et avec des héros de la Lydie. Ainsi Caystros, l'éponyme de la plaine Caystrienne, va en Syrie et y rend Dercétô mère de Sémiramis (Etym. magn., *v.* Κάϋστρος). Ascalon, la ville de Dercétô (Diod. Sic., II, 4), a pour fondateur le Lydien Ascalos, frère de Tantale (Steph. Byz., *v.* Ἀσκάλων). Xanthos, l'historien national de la Lydie, racontait qu'Atergatis (il se servait de cette forme) avait été jetée avec son fils Ichthys par le Lydien Mopsos dans le lac d'Ascalon, où elle était devenue la proie des poissons (*Ap.* Athen., VIII, p. 346).

(2) Voy. Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.,* t. VII, p. 273.

(3) Mém. cit., p. 285 et 287.

(4) Déjà cités plus haut avec leurs sources, dans ce volume, p. 274.

Tar'hu-nazi, d'un roi de Milid;

Tarqu-dimme (Tarcondêmos, Tarcondimotos), du roi d'une ville de la Cilicie.

L'araméenne *'Athê* aurait ainsi été assimilée à la nationale *Targata*, appelée aussi *Ma* (1), et le composé araméen *'Athar-'Athê* aurait été combiné pour se rapprocher du son de *Targata*.

Quoi qu'il en soit, il n'y a rien de surprenant à voir un nom de déesse sémitique et araméenne introduit chez les Khéta-ou, surtout quand il s'agit de la déesse adorée dans cette ville de Mabog dont les traditions religieuses attestent une influence babylonienne si forte et si directe (2). Mais il suffit de parcourir les listes des noms d'hommes et de lieux de ce peuple fournis par les inscriptions hiéroglyphiques et cunéiformes pour s'assurer que les emprunts de ce genre ont été fort peu nombreux, et que dans le panthéon des Khéta-ou, dont le traité entre Râ-mes-sou II et Khita-sira atteste en termes formels (3) la richesse extrême, il y a peu d'appellations sémitiques. Nous n'y discernons encore avec certitude qu'un petit nombre de noms théophores; mais ceux-là nous fournissent des appellations de divinités aussi parfaitement indigènes et originales, aussi peu sémitiques que *Sutekh* et *Targa* ou *Tarkhu*,

(1) Voy. plus haut, dans ce volume, p. 288.
(2) Nous l'avons vu pour celle du Déluge, t. I, p. 419 et suiv.
(3) L. 26-30.

par exemple *Tsaua* (1) et *Aramiš* (2). Il devait aussi y avoir, soit chez les Khéta-ou = 'Hatti, soit chez les peuples qui leur étaient étroitement apparentés, des noms assez nombreux de divinités locales exclusivement propres à une ville, à un canton ou à un seul peuple. Ainsi le Sandôn que les Grecs assimilent à Hêraclès (3) et dont ils montrent le culte établi en Cilicie (4), en Cappadoce (5) et en Lydie (6), n'apparaît pas jusqu'ici chez les Khéta-ou = 'Hatti; mais son caractère national chez les Ciliciens est attesté, comme Valdemar Schmidt l'a reconnu le premier (7), par la composition des noms de *Sandasarme*, roi de *'Hilakku* (8), et de *Sandu-arri*, roi

(1) Révélé par le nom théophore *Tsaua-tsas* (Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 25; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 330), de même formation que *Targata-tsas*.

(2) Révélé par le nom *Aramiš-šar-ilâni* d'un homme de Qarqemisch sous la domination assyrienne, que cite M. Sayce : *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 291.

(3) Je laisse de côté la question de l'origine assyrienne de ce dieu, généralement admise depuis Ottfried Müller (*Sandon und Sardanapal*, dans ses *Kleine deutsche Schriften*, t. II, p. 100-113; voy. Fr. Lenormant, *Essai de commentaire des fragments de Bérose*, p. 145-148), mais récemment contestée par M. E. Meyer (*Zeitschr. d. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XXXI, p. 736-740) et défendue par M. S. Hoffner (*Gazette archéologique*, 1879, p. 183).

(4) Ammian. Marcell., XIV, 8; Dio Chrysost., *Orat.* XXXIII, t. II, p. 1 et 23, ed. Reiske.

(5) Euseb. *ap.* Syncell., p. 133; voy. Movers, *Die Phœnizier*, t. I, p. 460.

(6) J. Laurent. Lyd., *De magistrat.*, III, 64.

(7) *Assyriens og Aegyptens gamle Historie*, t. II, p. 704; voy. *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 285.

(8) Voy plus haut, dans ce volume, p. 231.

des villes de *Kundi* et de *Sizû* (1), tous les deux connus par les documents assyriens. Le dieu *Uas,* dont le nom entre dans la composition de celui du roi *Uas-surme* (2), appartient au peuple de Tabal, mais il lui est commun avec les Ourartai ou Alarodiens (3).

L'adoption de Soutekh, le grand dieu des Khéta-ou, comme dieu propre et national, par la dynastie des Pasteurs en Égypte (4), l'établissement solennel de son culte à Tsân et à Hâ-ouâr, sont des faits de nature à donner à soupçonner que les Khéta-ou tenaient une place de quelque importance dans le ramassis de peuples extrêmement divers (5) qui envahit l'Égypte à la fin du Moyen Empire et la tint pour plusieurs siècles sous sa domination barbare,

(1) Prisme d'Asschour-a'h-iddina, col. 1, l. 35 et 49: *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. I, pl. 45; Budge, *History of Esarhaddon*, p. 36 et 38.

(2) Voy. plus haut, dans ce volume, p. 215.

(3) Sayce, *Journ. of the R. Asiatic Society,* t. XIV, 3e part. (1882), p. 413 et 481. Le dieu *Uas* est mentionné dans la grande inscription de Meher-Kapouçi (no XVII de Schulz, no V de M. Sayce), l. 6, 20, 38 et 58.

(4) Papyrus Sallier no I, p. 1; Chabas, *Les Pasteurs en Égypte,* p. 17; Maspero, *Études égyptiennes,* t. I, p. 201 et suiv.

Stèle de l'an 400, à Tanis : *Rev. archéol.,* nouv. sér., t. XI, pl. IV; A. Mariette, dans ce même volume, p. 169 et suiv.; S. Birch, *Records of the past,* t. IV, p. 33 et suiv.; Brugsch, *History of Egypt,* t. II, p. 94.

(5) Fr. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient,* 9e édit., t. II, p. 145.

peuple que les Égyptiens désignaient sous les appellations collectives, mais fort vagues, de *Men-ti-u*, « pasteurs, » et *Sati-u*, « archers » (1), et que les fragments de Manéthon qualifient tantôt d'Arabes (2) et tantôt de Phéniciens (3). On peut conjecturer avec quelque apparence de raison que c'est au sang des Khéta-ou qu'appartenaient les princes (4) qui, sortis du milieu de ces envahisseurs, se constituèrent au bout de quelque temps en dynastie régulière (5), princes dont les noms, suivant la judicieuse remarque de M. Chabas (6), ne portent aucunement le cachet sémitique. Cependant le type ethnographique très-particulier des personnages représentés dans les sculptures de l'époque des Pasteurs, à Tanis et sur d'autres points de l'Égypte (7), n'est en aucune façon

(1) Chabas, *Les Pasteurs en Égypte*, p. 24 et suiv.; Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 1re édit., p. 171.

(2) *Ap.* Joseph., *Contr. Apion.*, I, 14; Euseb., *Praepar. evangel.*, X, 13.

(3) African. *ap.* Syncell., p. 61; Euseb. *ap.* Syncell., p. 62; *Chron. Armen.*, p. 99, ed. Mai.

P. 140 et suiv. de l'édit. de Manéthon de Unger.

(4) Fr. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 145.

(5) Chabas, *Les Pasteurs en Égypte*, p. 28 et suiv.; Maspero, *Revue critique*, 1870, t. II, p. 116-120; *Une enquête judiciaire à Thèbes*, p. 74-81; *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 1re édit., p. 170 et suiv.; Fr. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 146 et suiv.

(6) *Les Pasteurs en Égypte*, p. 27.

(7) A. Mariette, *Lettre à M. le vicomte de Rougé sur les fouilles de Tanis*, p. 69. Voy. la collection des têtes, très-bien reproduites, qui sont rassemblées dans Tomkins, *Studies on the times of Abraham*, pl. IX, X et XIII.

celui des *Khita-u* = *'Hatti* = *Hittîm* septentrionaux, non plus, du reste, que celui des Kenânéens et des Sémites; il atteste un fort métissage de sang de la race jaune, tel qu'on devait le trouver chez les populations touraniennes d'au delà du Tigre (1). Au reste, le choix fait par les rois Pasteurs de Soutekh entre les dieux asiatiques, pour l'adopter comme leur dieu national, n'implique peut-être pas de conséquence au point de vue de l'origine ethnique de ces rois (2). Car ce choix paraît avoir été dicté en partie au moins par des raisons empruntées à la théologie égyptienne, par la facilité avec laquelle *Sutekh* s'identifiait au dieu égyptien *Set*, le maître spécial de la Basse-Égypte (3), le meurtrier d'Osiri et l'adversaire de 'Hor, ce dernier considéré comme le directeur et le protecteur spécial du peuple de Kêmi-t (4).

Il faut donc, dans l'état actuel des connaissances, laisser ceci de côté en essayant de reconstituer, en partie du moins, l'histoire du peuple de Khéta dans

(1) Fr. Lenormant, *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, 1877, p. 110 et suiv.; *Hist. anc. de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 145.

(2) Le Papyrus Anastasi nº I dit que Apepî « se prit Soutekh pour maître et ne servit plus aucun dieu, » *ari-nef Sutekhu em neb auf tum beku en nutri neb*. Ces expressions semblent indiquer un choix volontaire, non la continuation d'un culte qui aurait été traditionnellement celui des pères de ce roi.

(3) A. Mariette a constaté l'existence du culte de Set à Memphis dès la ve dynastie : *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. V, p. 303.

(4) Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 344; *Les Pasteurs en Égypte*, p. 35; Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, 1re édit., p. 172; Fr. Lenormant, *Bullett. della Comm. archeol. di Roma*, 1877, p. 107.

la haute antiquité asiatique, d'après les documents hiéroglyphiques et cunéiformes. La plus ancienne mention positive qu'on rencontre de ce peuple se trouve dans les Annales de Tahout-mès III. En l'an 33 de son règne, le monarque égyptien reçut en Syrie le tribut que lui envoyait le pays de Khéta (1). Ceci fut la conséquence de la campagne que le roi conduisit cette année même dans le pays de *Naharina*, vers la ville de *Nî*, la *Ninus vetus* d'Ammien Marcellin (2), sur l'Euphrate, au voisinage de Qarqemisch, campagne mentionnée sur la stèle funéraire d'Amon-en-'heb (3), aussi bien que dans les Annales du sanctuaire de Karnak (4), et qui en avait suivi deux autres dans la même direction, l'une (en l'an 30) contre le Routhen ou Louthen septentrional (5), l'autre (dans les années 31-32) au pays

(1) Lepsius, *Auswahl,* pl. XII; *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. II, pl. XVI; A. Mariette, *Karnak,* pl XIII. — Brugsch, *History of Egypt,* t. I, p. 334; A. Wiedemann, *Geschichte der achtzehnten Dynastie,* p. 54.

(2) XIV, 8; cf. Philostrat., *Vit. Apollon. Tyan.*, I, 19; Diod. Sic., II, 3.

(3) L. 22-25 : Ebers, *Zeitschr. f. Ægypt. Spr. u. Alterthumsk.*, 1873, p. 1-9; Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 2e sér., t. I, p. 155 et suiv.; Brugsch, *Zeitschr. f. Ægypt. Spr.*, 1874, p. 133 et suiv.; Birch, *Records of the past*, t. II, p. 59 et suiv.; Ebers, *Zeitschr. d. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. XXX, p. 391 et suiv.; t. XXXI, p. 439 et suiv.; Brugsch, *History of Egypt*, t. I, p. 354-356.

(4) Brugsch, *History*, t. I, p. 333; A. Wiedemann, mém. cit., p. 53.

(5) Annales de Karnak. Brugsch, *History*, t. I, p. 331. — Inscription d'Amon-em-'heb, l. 13-18. — A. Wiedemann, mém. cit., p. 52.

de *Takhis* (1), le *Su'hi* des textes assyriens (2). En l'an 40 du règne de Tahout-mès, on enregistre un nouveau tribut du roi de Khéta (3).

Ce peuple se montre à nous dès lors comme un des plus puissants de l'Asie antérieure. Les inscriptions de Tahout-mès III l'appellent *Khita aà*, « le grand Khéta. » Pourtant il n'exerce pas encore d'action prépondérante sur la Syrie proprement dite, même dans sa partie septentrionale. La domination de la Syrie à cette époque appartient exclusivement aux *Ruthennu* ou *Luthennu*, dont nous aurons à parler un peu plus tard, à propos du Loùd, fils de Schêm, de *Genes.*, x, 22. Les Khéta-ou se maintiennent dans une indépendance absolue à l'égard de ces Routhennou et ne se joignent dans aucune occasion à leurs confédérations. Ils habitent plus au nord, occupant la partie orientale du Naharina, c'est-à-dire du pays traversé par l'Euphrate et situé entre le Chaboras (*'Haburu* des documents cunéiformes) et le

(1) Annales de Karnak : Brugsch, *History*, t. I, p. 331. — Inscription d'Amon-em-'heb, l. 19-21. — A. Wiedemann, mém. cit., p. 52. Il est encore question du pays de *Takhis* dans le récit des campagnes d'Amon-hotpou II : Lepsius, *Denkmæler*, part. III, pl. LXV. La même expédition de ce roi vit la soumission de la ville de *Ni* : voy. Brugsch, *History*, t. I, p. 408; Fr. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 205. *Takhis* est le district syrien le plus éloigné que mentionne le Papyrus Anastasi no I; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 193 et suiv.

(2) Fr. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 196.

(3) Lepsius, *Denkmæler*, part. III, pl. XXX, A, l. 7-9; Birch, *Records of the past*, t. II, p. 51; Brugsch, *History of Egypt*, t. I, p. 342; A. Wiedemann, *Geschichte der achtzehnten egyptischen Dynastie*, p. 56.

golfe d'Issus, car c'est là précisément le sens que les Égyptiens attribuaient à ce nom géographique (1). Non seulement ils ne descendent pas encore dans la vallée de l'Oronte, où les *Amaur-u* (Amôrîm) de Qadesch, qui sera plus tard leur grande place frontière du sud, appartiennent à la confédération des Routhennou (2), aussi bien que *Tunep*, que nous identifions à Apamée (3), et que Tahout-mès III prit dans la 29e année de son règne (4) et une seconde fois dans la 41e (5); mais même le pays d'*Aûp* (6), correspondant à la Cyrrhestique de la géographie classique, et la ville de *Qarqamischa* ou Qarqe-

(1) C'est ainsi que M. Maspero place avec toute raison le *Naharina* dans les diverses cartes de la géographie des monuments égyptiens qu'il a jointes à sa dissertation *De Carchemis oppidi situ* (Paris, 1872) et à son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient.*

(2) Le roi de Qadesch figure parmi les princes des Routhennou à la bataille de Makta (Megiddô) : Lepsius, *Denkmæler,* part. III, pl. XXXI, B, l. 20; pl. XXXII, l. 16; Birch, *Records of the past,* t. II, p. 38 et 43; Brugsch, *History of Egypt,* t. I, p. 321 et 325.

Qadesch fut ensuite pris deux fois par Tahout-mès III, dans ses guerres contre les Routhennou, en l'an 30 (Annales de Karnak : Brugsch, *History,* t. I, p. 331. — Inscription d'Amon-em-'heb, l. 13-18. — A. Wiedemann, *Geschichte der achtzehnten egyptischen Dynastie,* p. 52) et en l'an 41 (Lepsius, *Denkmæler,* part. III, pl. XXX, A, l. 12; Birch, *Records of the past,* t. II, p. 52; Brugsch, *History,* t. I, p. 343; A. Wiedemann, mém. cit., p. 56).

(3) Voy. plus haut, dans ce volume, p. 276.

(4) Brugsch, *History,* t. I, p. 329; A. Wiedemann, mém. cit., p. 29.

(5) Lepsius, *Denkmæler,* part. III, pl. XXX, A, l. 11; Birch, *Records of the past,* t. II, p. 51; Brugsch, *History,* t. I, p. 343; A. Wiedemann, mém. cit., p. 56.

(6) Sur ce pays, voy. Chabas, *Voyage d'un Égyptien,* p. 96; Brugsch, *History,* t. I, p. 222 et 358.

misch (1) sont donnés formellement comme appartenant au Routhen septentrional. C'est de cette façon que les rois d'*Assur* (2) et de *Singar* (3), menacés par les armes égyptiennes après la défaite des Routhennou, se hâtèrent d'envoyer des tributs à Tahout-mès plusieurs années avant qu'il n'eût atteint les frontières des Khéta-ou et obtenu d'eux le même hommage.

De tout ceci résulte clairement qu'au temps de Tahout-mès III, à l'époque la plus florissante de la XVIIIe dynastie en Égypte, les Khéta-ou formaient déjà un grand état monarchique qui avait son foyer dans les vallées de l'Amanus et du Taurus, berceaux du peuple ainsi nommé, et s'étendait sur les plaines entre l'Amanus et l'Euphrate, vers le midi de ce qui fut plus tard la Commagène. Mais autre chose est les frontières politiques et géographiques qu'avait alors l'État entièrement indépendant de Khéta, autre chose l'extension qu'avaient déjà prise les tribus de même race que ce peuple dans le nord de la Syrie, où une portion d'entre elles étaient soumises alors à la

(1) Qarqemisch fut visité par les armes de Tahout-mès III, dans la vingt-neuvième année de son règne: Inscription d'Amon-em-'heb, l. 8-10.

(2) *Assur* paie tribut aussitôt après la bataille de Makta (Megiddô), dans les années 23 (Lepsius, *Denkmæler*, part. III, pl. XXXII, l. 32; Birch, *Records of the past*, t. II, p. 46; Brugsch, *History*, t. I, p. 328) et 24 (Lepsius, *l. c.*, l. 36; Birch, *Records of the past*, t. II, p. 47; Brugsch, *History*, t. I, p. 329; A. Wiedemann, mém. cit., p. 49).

(3) *Singar* paie tribut en l'an 33 (Brugsch, *History*, t. I, p. 334; A. Wiedemann, mém. cit., p. 54).

suprématie de leurs voisins sémites. Ainsi la ville de Qarqemisch a beau être comptée comme faisant partie du Routhen et dépendre de cette confédération dont l'hégémonie appartenait à l'élément sémitique ; son nom atteste que c'est une ville d'origine 'hittite. Ce nom n'appartient pas, en effet, aux idiomes de la famille syro-arabe. Sous sa forme primitive et indigène *Gargamiš*, qui nous a été révélée par les documents assyriens, il appartient à la langue des Khéta-ou = 'Hatti, et, comme nous l'avons déjà dit (1), s'y décompose en *Gar-Gami-š*, « la ville » ou « la forteresse des Gami, » c'est-à-dire du peuple que dans la période historique assyrienne nous voyons rejeté un peu plus au nord et désigné par la forme duplicative *Gamgum*.

Dès le temps de la XVIIIe dynastie égyptienne, on peut, d'après la nature linguistique et le caractère des noms géographiques, déterminer la frontière des populations sémitico-kénânéennes et 'hittites dans la Syrie septentrionale par une ligne tracée des environs d'Apamée à l'Euphrate. Les deux dernières villes à noms sémitiques que la grande route des Égyptiens vers Qarqemisch (2) rencontrait dans la vallée de l'Oronte, au nord de Qadesch, sont *Tubakhi* (*Ṭib'hâth*), qui correspond à l'Arethusa de la géographie gréco-

(1) Plus haut, dans ce volume, p. 288.

(2) Sur cette route, voy. Maspero, *De Carchemis oppidi situ*, p. 5-12; Fr. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 181-183.

romaine, et *'Hamtu* (*'Hamâth*) (1), dont *Genes.*, x, 18, range le peuple parmi les fils de Kenâ'an. Entre cette dernière ville et *Tunep* (2), une forteresse de *Kanana*, sur les bords du fleuve *Arantu* (l'Oronte) (3), paraît avoir marqué l'extrême limite nord du territoire des peuples kenânéens, de même que la forteresse de *Pa-kanana* (4) en marquait l'extrême limite sud, du côté de l'Égypte. En remontant davantage vers le nord, au delà de *Tunep*, tous les noms de lieux que mentionnent les documents égyptiens sont étrangers aux idiomes sémitiques, comme ceux des trois villes, presque toujours associées (5), *Anaugas*, probablement Chalcis, *Inu'âmu*, Imma (6), et *Hurankal*, peut-être vers Barbalissus (7), ou comme

(1) Brugsch, *Geogr. Inschriften*, t. II, p. 54 et suiv.; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 197; E. de Rougé, *Sur divers monuments du règne de Tothmès III*, p. 45.

(2) E. de Rougé, mém. cit., p. 48; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*. p. 185; Maspero, *De Carchemis situ*, p. 11.

(3) Lepsius, *Denkmæler*, part. III, pl. XXX, A, l. 10; Birch. *Records of the past*, t. II, p. 51.

(4) Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 112; Brugsch, *History of Egypt*, t. I, p. 215; t. II, p. 13.

(5) Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 34; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 324.

Il m'est impossible de souscrire à l'opinion nouvelle de M. Brugsch (*History of Egypt*, t. I, p. 290), qui voit dans ces trois villes Ienysus, Iamnia et Rhinocorura; elles sont certainement bien plus septentrionales et plus éloignées de l'Égypte.

(6) Ptol., v, 15, 15; Plin., *Hist. nat.*, v, 24; Sext. Ruf., 24. Jornand., *De regn. success.*, p. 51; Syncell., p. 385.

(7) Fr. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 183.

celui de *Khauretsa* (1), la Ciliza de l'Itinéraire d'Antonin (2).

Sur son pylône à Karnak, Tahout-mès III a fait graver, à la suite de la liste des 119 noms des villes du Routhen supérieur soumises par ses armes, liste si savamment commentée par Auguste Mariette (3) et qui embrasse tout le territoire de la frontière d'Égypte à Qadesch, une seconde liste (4) de 230 noms (nos 120-349) appartenant au nord de la Syrie, au delà de Qadesch, au pays de Khéta et au Naharina. Sur ce nombre, 20 noms seulement se reconnaissent pour positivement sémitiques :

125. *Tel-manna.*
137. *Uur-t.*
151. *Aubillin.*
186. *Khaduma.*
189. *Nireb.*
190. *Theleb.*
198. *Abatha.*
206. *Abirnath.*
208. *Âurma.*
217. *Tul-benta.*
222. *Qarta-merut.*
231. *Âthrun.*
235. *Âbeth.*

(1) Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 97 et 199.
(2) P. 189, ed. Wesseling.
(3) *Les listes géographiques des pylônes de Karnak*, 1865.
(4) A. Mariette, *Karnak*, pl. XXV et XXVI

282. *Maschaua.*
287. *Abellenu.*
306. *Aibel* ou *Aiber.*
316. *Puroth.*
320. *Puqiu.*
333. *Iurima.*
348. *Retep* (*Reçeph*).

Le caractère non sémitique et proprement khéta ou 'hittite de tous les autres est évident, et a été déjà mis en lumière par M. Brugsch (1) et par M. Sayce (2).

L'aire géographique qu'embrasse cette liste est très-nettement déterminée par ceux de ces noms que l'on peut identifier avec quelque certitude :

121. *Aî,* ville connue d'ailleurs comme située sur les bords de l'Euphrate (3).
125. *Tel-manna*, appelé *Manya* dans les documents assyriens (4), ville touchant au même fleuve.
127. *Tunep*, dans la vallée de l'Oronte, dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises.
132. *Nî*, sur l'Euphrate, dont il a été question tout à l'heure (5).

(1) *History of Egypt*, t. II, p. 5 et suiv.

(2) *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 288 et suiv.

(3) A. Wiedemann, *Geschichte der achtzehnten egyptischen Dynastie*, p. 49.

(4) Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 290 et 292.

(5) Plushaut, dans ce volume, p. 316.

134. *Ar*, à identifier avec la ville de *Arû*, donnée dans les textes cunéiformes comme le chef-lieu d'un district du royaume de 'Hamâth (1).

137. *Uur-t*, qu'on serait tenté de rapprocher de l'Ur d'Ammien Marcellin (2), au sud de Ninive, si la situation de celui-ci n'était peut-être pas bien orientale.

139. *Artsakana*, l'*Araziqu* des documents assyriens (3), *Eragiza* ou *Eraziga* de Ptolémée (4).

140. *Kharkakhi*, le *Kir'hi* des textes cunéiformes, que l'on dit situé sur l'Euphrate, en face du pays de 'Hatti, dans sa partie septentrionale (5).

148. *Uniuqa*, le *Unqi* des inscriptions cunéiformes, dans le pays de Patin (6), Oumq d'aujourd'hui.

152. *Tsarruisu*, le *Çaršu* d'une liste géographique assyrienne, qui en fait un canton de mines d'argent (7).

(1) *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 9, n° 3, l. 28; voy. E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 397; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 277.

(2) xxv, 8.

(3) E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 228; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 270.

(4) v, 15, 14.

(5) Sayce, *Journ. of the R. Asiat. Society*, t. XIV, 3e part. (1882), p. 395 et 396.

(6) Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol*, t. VII, p. 292.

(7) *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. II, pl. 51, l. 10, *b*.

153. *Suka* (1), le *Sukkia* des inscriptions de Scharrou-kinou (2), dont le site doit être cherché vers le Naïri (3).

157. *Khalros* ou *Kharros,* Cyrrhus, capitale de la Cyrrhestique.

160. *Mairrekhnas*, peut-être le même que *Urra-'hinaš* du prisme de Toukoulti-abal-êscharra I[er] (4), dans le pays de *Qur'hi* ou *Qurte*, voisin du Qoummou'h.

163. *Kenretu,* Gindarus de Cyrrhestique (5).

164. *Ta-Ritsa*, le district de Rhosus ou Rhossus (6), dans la Séleucie des Grecs.

167. *A'ares,* probablement le *Urusu* du prisme de Toukoulti-abal-êscharra I[er] (7), district montagneux du pays de *'Haria,* voisin du *Qur'hi*.

168. *Khatsretsa* n'est peut-être qu'une variante du

(1) De ce nom doivent être rapprochés comme composition :
204. *Sukaua ;*
259. *Suki-beki.*

(2) Inscr. des Fastes, l. 57. — Inscr. des Barils, l. 28 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 36.

(3) C'est ce qui résulte des relations indiquées par l'inscription des Barils entre *Sukkia* et le pays de *Kakmî*, et des indications sur le site de ce dernier dans Layard, *Inscr. in the cuneif. charact.*, pl. 33, l. 9.

(4) Col. 2, l. 36 et 45 : *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. I, pl. 10; W. Lotz, *Inschriften Tiglathpileser's I,* p. 20 et 22.

(5) Strab., XVI, p. 751 ; Ptol., v, 15, 15; Steph. Byz., *s. v.;* Plin., *Hist. nat.,* v, 23; Tab. Peut.

(6) Strab., XVI, p. 751; Ptol., v, 15, 2; Plin., *Hist. nat.*, v, 22.

(7) Col. 3, l. 61 : *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. I, pl. 11 ; W. Lotz, *Inschr. Tiglathpileser's I*, p. 30.

Khauretsa = Ciliza, dont nous parlions tout à l'heure.

169. *Arnir,* Arimara ou Arinara, sur l'Euphrate (1).

185. *Khaduma*, mis en rapport avec le pays d'*Aûp* dans le Papyrus Anastasi n° I (2); la physionomie du nom est sémitique.

189. *Nireb*, le *Niribu* des documents assyriens et des inscriptions cunéiformes alarodiennes, dont le nom sémitique et assyrien d'origine signifie « le bas pays » et paraît avoir désigné la plaine de Diarbekir (3).

190. *Theleb,* où l'on a cru reconnaître (4) Thalaba de Mésopotamie, ville trop reculée dans l'est pour que nous puissions admettre cette identification; c'est plutôt le *Thilabus* d'Isidore de Charax (5), *Thilutha* (corr. *Thilaba*) d'Ammien Marcellin (6).

191. *Atugaren*, *Aṭurginu* du prisme de Toukoulti-abal-êscharra Ier (7), un des districts du Naïri.

(1) Ptol., v, 15, 14.

(2) Chabas, *Voyage d'un Égyptien,* p. 97.

(3) Sayce, *Journ. of the R. Asiat. Soc.*, t. XIV, 3e part. (1882), p. 394 et 397.

(4) Brugsch, *History of Egypt*, t. II, p. 6; Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 290.

(5) *Stathm. parth.*, 1. Ce nom a été rétabli par une correction certaine de M. C. Müller, *Geogr. graec. min.,* t. I, p. 249.

(6) XXIV, 2, 1.

(7) Col. 4, l. 75: *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 12.

196. *Nischapa*, dont on a fait (1) Nisibe, *Naçibina* dans les documents assyriens (2), ce qui me paraît difficile à admettre, la transcription du *ç* de la forme sémitique du nom par *sch* étant peu vraisemblable au point de vue linguistique.

208. *Âurma*, l'*Urume* des textes assyriens (3), district situé vers le *Naïri*, non loin de la frontière nord des *'Hatti* (4).

213. *Arosa* ou *Alosa*, ville assez fréquemment nommée dans les textes égyptiens comme dépendant des Khéta-ou au temps de la XIXe dynastie (5); certains indices donneraient lieu de croire que c'est la Lysias des Grecs (6), voisine d'Apamée.

214. *Atsana*, *Ezama* des inscriptions cunéiformes, dans le nord de la Cilicie (7).

218. *Mauti*, la ville, située sur l'Euphrate, dans le voisinage de Pethôr, que le monolithe de

(1) Brugsch, *History of Egypt*, t. II, p. 6; Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 289.

(2) Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 184 et suiv.

(3) Prisme de Toukoulti-abal-êscharra Ier, col. 2, l. 101 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 10. — Monolithe d'Asschour-naçir-abal, col. 2, l. 13 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 20; Lotz, *Inschriften Tiglathpileser's I*, p. 38.

(4) Sayce, *Journ. of the R. Asiat. Soc.*, t. XIV, 3e part. (1882), p. 394 et suiv.

(5) Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 40 et suiv.

(6) Strab., XVI, p. 753.

(7) Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 292.

Schalmanou-aschir II, à Kourkh (1), appelle *Mut-kinu* (2).

221. *Atur,* le pays de *Ya'turu* des textes assyriens, un des districts du Patin (3).

225. *Asita*, le *Asati* de la stèle de Schamschi-Ramân (4), un des districts du Naïri.

227. *Aschameth*, *Asmu* des documents cunéiformes, sur la rive occidentale de l'Euphrate (5).

237. *Arotha,* Arudis, sur le même fleuve (6).

247. *Farva*, *Paripa* des documents cunéiformes, sur la même rive du fleuve (7).

252. *Sure*, *Sûru* des textes assyriens (8), Sura de la géographie classique (9), toujours sur l'Euphrate.

255. *Papaa, Pappa*, associé dans les inscriptions

(1) Verso, l. 36-37 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 8.

(2) Cf. la composition de : 187. *Thep-kauna.*

(3) Monolithe d'Asschour-naçir-abal, col. 3, l. 80 : *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. I, pl. 25; voy. E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 215 et suiv.; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies,* p. 274.

(4) Col. 3, l. 57 : *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. I, pl. 30.

(5) Monol. d'Asschour-naçir-abal, col. 3, l. 42 et 44 : *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. I, pl. 24; voy. Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 264.

(6) Ptol., v, 15, 14.

(7) Monol. de Schalmanou-aschir II, verso, l. 17 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 8; voy. Friedr. Delitzsch, *l. c.*

(8) Monol. d'Asschour-naçir-abal, col. 1, l. 75 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. 1, pl. 19; voy. Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 278 et suiv.

(9) Ptol., v, 15, 25; Plin., *Hist. nat.*, v, 26; *Notit. imper. Orient.*, 32, 3; Procop., *Bell. pers.*, II, 5; *De ædific.*, II, 9.

de Scharrou-kinou (1) au *Sukkia* dont nous parlions tout à l'heure, à l'occasion du n° 153.

254. *Nutsana,* la Nazama de Ptolémée (2), dans le pays d'Apamée.

263. *Athini,* que les documents assyriens appellent *Adennu* (3), ville de la dépendance de *'Halvanu* = *Khilbu.*

272. *Maurmar,* nom géographique qui se présente, ainsi que nous l'avons déjà dit (4), sous une forme non redoublée dans le nom propre royal *Maur-sira;* je le rapproche de celui de *Marrua,* qui dans les textes cunéiformes désigne un des districts du *Naïri* (5).

280. *Pederi,* le *Pitru* des documents cunéiformes (6), *Pethôr* de la Bible (7), sur l'Euphrate.

282. *Maschaua,* le mont Masius de la géographie classique (8).

(1) Inscr. des Fastes, l. 57. — Inscr. des Barils, l. 28 : *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. I, pl. 36.

(2) v, 15, 19.

(3) Monol. de Schalmanou-aschir II, verso, l. 88 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 8.

(4) Plus haut, dans ce volume, pp. 273 et 287.

(5) Stèle de Schamschi-ramân, col. 3, l. 60 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 31.

(6) E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 220 et suiv. ; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 269.

(7) *Num.*, xx, 5; *Deuteron.*, xxiii, 5.

(8) Strab., xi, p. 527 ; Ptol., v, 18, 2.

285. *Nepiriuriu*, le mont *Nipuru* ou *Niburu*, dont nous avons déjà parlé plus haut (1).

295. *Aurna, Arna* dans les documents cunéiformes (2), près de l'Euphrate.

307. *Kelmaitha*, le *Kilmad* de Ye'hezqêl (3), qui est sûrement une ville du nord-ouest de la Mésopotamie, et non l'actuelle Kalwâdha, près de Bagdad, comme l'ont pensé G. Smith (4) et M. Friedrich Delitzsch (5).

309. *Katsel*, sans doute la même que *Kilzau*, citée dans les documents assyriens comme une ville de la vallée de l'Oronte (6).

311. *Khilbu*, qui nous est bien connu comme la moderne 'Haleb (7).

312. *Piauaner*, Pinara de la Piérie (8).

318. *Aripnekha*, peut-être une variante du nom de l'*Arrapkha* du voisinage des Khétaou, dont nous avons déjà signalé l'existence (9).

323. *Tsarnas*, peut-être le *Surunu* des textes

(1) Dans ce volume, p. 208.
(2) Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 289.
(3) XXVII, 23.
(4) *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. I, p. 61.
(5) *Wo lag das Paradies*, p. 206.
(6) Monol. de Schalmanou-aschir II, verso, l. 17 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 8.
(7) Voy. plus haut, dans ce volume, p. 264.
(8) Ptol., v, 15, 2; Plin., *Hist. nat.*, v, 23.
(9) Dans ce volume, p. 278 et suiv.

cunéiformes (1), sur la rive droite de l'Euphrate.

333. *Jurima,* Urima sur l'Euphrate (2).

348. *Retep*, la *Raçapu* des documents assyriens (3), *Réçéph* de la Bible (4), Rêsapha de Ptolémée (5).

Les documents égyptiens viennent de nous permettre de déterminer assez exactement l'aire géographique dans laquelle les Khéta-ou = 'Hatti = 'Hittim septentrionaux, étaient encore renfermés au temps de Tahout-mès III, c'est-à-dire à l'époque culminante de la puissance de la xviii[e] dynastie égyptienne. Dans une partie au moins de ce territoire, ils étaient dès lors constitués en monarchie depuis peut-être plus de vingt siècles.

En effet, comme M. Fritz Hommel l'a remarqué le premier (6), dans un passage du grand traité classique d'astrologie chaldéenne, dont plusieurs exemplaires se sont retrouvés en débris parmi les restes de la bibliothèque palatine de Ninive, nous lisons : « Au mois d'ab, le 16, une éclipse a lieu : le roi d'Akkad meurt ; Nergal (7) dévore dans le pays.

(1) Monol. de Schalmanou-aschir II, verso, l. 17 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl 8.

(2) Ptol., v, 15, 14.

(3) Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies,* p. 297.

(4) *Is.,* xxxvii, 12.

(5) V, 18, 6.

(6) *Die Semitischen Vœlker und Sprachen, II Die vorsemitischen Kulturen in Ægypten und Babylonien,* p. 176 et suiv.

(7) Le dieu de la mort et de la guerre.

« Le 20, une éclipse a lieu : le roi de 'Hatti (*var.* le roi de 'Hâti) assaille et s'empare du trône.

« Le 21, une éclipse a lieu : un fantôme et une flamme consumeront le pays et le roi.

« . . . .

« Au mois d'Ouloul, le 15, une éclipse a lieu : le fils du roi tue son père et s'empare du trône ; l'ennemi assaille et dévore le pays.

« Le 16, une éclipse a lieu : le roi d'un autre pays (*var.* le roi de 'Hâti) assaille et s'empare du trône ; la pluie dans les cieux, les hautes eaux dans les canaux sont établis.

« Le 20, une éclipse a lieu : la pluie dans les cieux, les hautes eaux dans les canaux sont établies ; pays avec pays se rapprochent et sont en paix (1). »

Il résulte positivement de ces pronostics qu'au

(1) *Cuneif. inscr. of. West. Asia*, t. III, pl. 60, col. 1, l. 37-38 et 45-48 :

AŠ (ara'h) NE UT XVI.KAM AN.MI ŠA (šarru) BUR.BUR.KI BAT AN U.GUR AŠ MAT (akalu).

UT XX.KAM AN.MI ŠA (šarru) mat 'Ha-at-ti (var. *šar mat 'Ha-a-ti) ZI ma AŠ TE LU.bat.*

UT XXI.KAM AN.MI ŠA AN.DIM.ME u li-'-bu MAT u (Šarru) i-li-'bu-u.

. . . .

AŠ (ara'h) KIN UT XV.KAM AN.MI ŠA TUR (Šarru) AT.šu GAZ ma AŠ TE LU.bat u QUR ZI ma MAT (akalu).

UT XVI.KAM AN.MI ŠA (šarru) MAT a-'hi-ti (var. *šar mat 'Ha-a-ti) ZI ma AŠ TELU.bat. — A.AN AŠ AN.e A.DAN AŠ BAT TAR.MEŠ.*

UT XX.KAM AN.MI ŠA A.AN.MEŠ AŠ AN.e A.DAN AŠ BAT TAR.MEŠ MAT DIŠ MAT i-'ha-aq ma Di.mu ŠA.MEŠ.

Le livre est rédigé en langue assyrienne, mais écrit presque exclusivement avec des caractères idéographiques suivant l'ordon-

temps où fut composé ou compilé le grand ouvrage astrologique représentant la prétendue science des écoles d'Akkad ou de la Babylonie du Nord, il existait déjà sur la rive droite de l'Euphrate un royaume guerrier de 'Hatti, assez puissant pour être capable de faire des incursions jusque dans le pays d'Akkad. Or, nous savons d'une manière positive que les éléments du livre en question furent rassemblés et mis en ordre sous les règnes de Scharrou-kinou, l'ancien (en suméro-accadien Lougalgina), et son fils Naram-Sin (1), rois d'Agadhê, l'une des deux villes réunies ensuite dans Sipar ou Sippara, la ville dont le nom (2), s'altérant

nance de la phrase sémitique, système d'orthographe que l'on ne saurait, sans faire preuve d'une singulière inexpérience des documents cunéiformes, confondre avec les textes rédigés en langue suméro-accadienne. On doit donc transcrire :

Ina ara'h abu yumu XVI atalu iššâkan. šar Akkadi imût. Nirgallu ina mat ikâl.

Yumu XX atalu iššakan. šar mât 'Hatti (var. *mât 'Hâti*) *inassa'h ma ina Kussi içabbat.*

Yumu XXI atalu iššâkan. lamastum u li'bu mâta u šarra ili'bu.

. . . .

Ina ara'h ululu Yumu XV atalu issâkan. abal šarri abašu idâk ma ina Kussi içabbat u nakiru inassa'h me mâta ikal.

Yumu XVI atalu iššâkan. šar mâti a'hiti (var. *mât 'Hâti*) *inassa'h ma ina Kussi içabbat. Zunnu ina šame meli ina naqbi iššamamu.*

Yumu XX atalu iššâkan. Zunni ina šame meli ina naqbi iššamamu. mâtu ana mâti i'hâq ma šulmu iššakanu.

(1) G. Smith, *North-British review*, janvier 1870, p. 311; Fr. Lenormant, *Les premières civilisations*, t. II, p. 212; *Magie und Wahrsagekunst der Chaldæer*, p. 445; Sayce, *Babylonian Literature*, p. 9 et suiv., et p. 51.

(2) *Aga-dhê-ki*, en suméro-accadien, voulait dire « la ville du feu

ensuite dans la bouche des Sémites, devint l'origine de celui du pays d'Akkad. Ces deux princes ont été des conquérants, qui ont porté leurs armes fort avant dans les contrées où se trouvait situé le pays de 'Hatti. Scharrou-kinou fit plusieurs campagnes au delà de l'Euphrate, parmi la vaste région que l'on désignait, en suméro-accadien, sous le nom de *Mar-tu-ki,* en assyrien, sous celui de *mât A'harri,* « le pays de l'Ouest, » ce que l'on peut très-bien rendre dans notre langue par l'expression, également compréhensive, de Syrie (1) ; il y pénétra jusqu'aux bords de « la mer du soleil couchant, » c'est-à-dire de la Méditerranée, où il éleva sa statue en monument triomphal après une guerre victorieuse de trois ans (2) ; enfin, plus tard, à une

perpétuel. » Voy. ce que dit *II Reg.*, XVII, 31, du culte du feu par les gens de Sepharvaim ou de « la double Sipar ».

(1) *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. IV, pl. 34, col. 1, l. 5-6: *ana mât A'harri illiku ma A'harra iniru. Kibratim arbaim qatsu ikšudu.* « Il alla vers le pays de l'Ouest et réduisit l'Ouest sous le joug. Sa main conquit les quatre régions (cardinales). »

Col. 1, l. 13-14: *ina širi annî ana mât A'harri* [*illiku ma A'harra iniru.*] *kibratim arbaim quatsu ikšudu.* « En propre personne [il alla] vers le pays de l'Ouest [et réduisit l'Ouest sous le joug.] La main conquit les quatre régions (cardinales). »

Col. 1, l. 16-18: *ana*] *mât A'harri illiku ma ,..... šu im'haç qarradešu .... ina bab açišu.* « Il alla vers le pays de l'Ouest et .... son ......, il mit en pièces ses guerriers, ... à la porte de sa sortie. »

(2) *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. IV, pl. 34, col. 1, l 22-26: *ina širi annî* [*illiku ma*] *milamma šanina ma'kira ul iši. šalummatsu eli* [*matâti ša*] *tamti ša erib šamši ibiru ma šattu šalištu ina erib šamši .... qatsu ikšudu. pûšu ašar ešten ukinu. çalamišu ina erib šamši* [*izzu*]*zu. šallasunu ina mâti tamti ušebire.*

période plus avancée de son règne, il atteignit la terre de Mâ-gan, « la contrée des vaisseaux (1), » c'est-à-dire la Péninsule du Sinaï (2), et il en fit la conquête (3). Naram-Sin, son fils et son successeur, s'intitule « conquérant » ou « possesseur d'Apirak (4) et de Mâgan, » *Kašid Apirak Maganna* (5). Rien donc de plus naturel qu'un pays syrien comme celui de 'Hatti, ait sa place dans l'horizon géographique d'un livre compilé sous leurs règnes.

Or, la date de Naram-Sin est aujourd'hui fixée par le grand cylindre de Nabou-nâdou, le dernier roi national de Babylone, découvert tout récemment par M. Rassam, à Abou-Habba, dans les ruines de l'an-

« En propre personne [il alla, et] sa splendeur terrible n'eut ni égale ni rivale. Sa magnificence s'étendit sur [les pays de] la mer du soleil couchant, et dans la troisième année dans l'Occident sa main conquit..... Sa bouche détermina un lieu. Il dressa ses statues dans l'Occident. Il en transporta les dépouilles dans les pays de la mer. »

(1) Les inscriptions des statues de Goudêa, découvertes par M. de Sarzec à Tel-Loh, attestent le commerce maritime actif que, dès une très-haute antiquité, ce pays entretenait avec la Chaldée.

(2) Fr. Lenormant, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VI, p. 347-353.

(3) *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. IV, pl. 34, col. 2, l. 16-18 : *ina širi annî [ana mât Mâ]ganna illiku ma mât Maganna içbatu ma ..... šar mât Mâganna qatsu ikšudu.* « En propre personne il alla [vers le pays de Mâ]gan, et il s'empara du pays de Mâgan, et .... Sa main conquit le roi de Mâgan. »

(4) Sur la conquête d'*Apirak* ou *Apišal* par Scharrou-Kinou, voy. *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. IV, pl. 35, col. 2, l. 12-14. C'était une ville de la Chaldée, dont la situation précise est inconnue, mais qui probablement se trouvait dans la partie la plus méridionale de cette contrée : Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 231.

(5) *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. I, pl. 3. n° VII.

tique Sippar. Il régnait, y est-il dit, 3200 ans avant Nabou-nâdou (1), c'est-à-dire vers 2750 avant J.-C. Ceci donne à ce monarque et à son père Scharrou-kinou une antiquité au moins égale à celle de la XIIe dynastie égyptienne. Et l'existence du royaume des 'Hatti, comme Etat déjà puissant, serait ainsi reportée au XXXVIIIe siècle avant l'ère chrétienne par sa mention dans le traité d'astrologie, dressé par ordre des deux princes babyloniens en question.

Cependant, je dois ajouter qu'il n'y a qu'une probabilité très-considérable, mais non une certitude absolue, pour attribuer à la monarchie des Khéta-ou = 'Hatti = 'Hittim septentrionaux, une antiquité aussi reculée. Le livre astrologique d'Agadhê-Sippar ne nous est connu que par des copies assyriennes du VIIIe et du VIIe siècle avant J.-C., dont la plus ancienne fut exécutée à Kal'hou, l'an 6 de Scharrou-kinou, l'Assyrien, 716 avant notre ère, par le célèbre scribe Nabou-zouqoub-kinou. Sans doute, tout paraît garantir que ces copies ont été faites avec une extrême conscience et toute l'exactitude possible. Mais elles n'étaient que des copies de copies, et il est même impossible d'évaluer conjecturalement combien de transcriptions ont dû intervenir entre les manuscrits originaux du temps des vieux rois d'Agadhê et ces exemplaires, si postérieurs, tracés

(1) Pinches, *Proceedings of the Soc. of Biblical Archæology*, 7 novembre 1882, p. 8 et 12.

pendant la dernière période de la monarchie ninivite. Il est difficile de croire que le texte établi sous Scharrou-Kinou, le vieux, et sous Naram-Sin, ait pu se conserver pendant vingt siècles, à l'abri de toute interpolation. La mention du royaume des 'Hatti, que nous venons de lire dans un passage du grand traité astrologique en écriture cunéiforme, ne saurait donc avoir aux yeux de la critique la valeur décisive qu'aurait une inscription originale gravée sous le roi dont elle porterait le nom.

De ceci résulte que si nous avons dans les fragments de la bibliothèque du palais de Ninive l'indice d'une grande probabilité pour l'existence d'un royaume déjà puissant des 'Hatti, trente-sept siècles avant l'ère chrétienne, aux lieux mêmes où le retrouvèrent les conquérants égyptiens de la xviiie dynastie, la date, ainsi fournie, est loin d'être aussi irréfragable que celle des inscriptions hiéroglyphiques de Tahout-mès III. J'étais donc en droit tout à l'heure de dire que c'est seulement à cette dernière époque que les Khéta-ou = 'Hatti = 'Hittim font leur apparition sur la scène de l'histoire d'une manière absolument positive et que l'on commence à pouvoir suivre leurs annales d'après des documents certains et contemporains des événements.

Pendant les troubles politiques et religieux de la fin de la xviiie dynastie, l'Égypte ne fut plus en mesure de maintenir sa puissance extérieure. Le vaste empire, créé en Asie par les Tahout-mès, s'écroula ; la Syrie tout entière, avec la Palestine,

échappa à la domination pharaonique. Une grave révolution s'opéra dans cet intervalle dans l'état territorial des pays syriens. Profitant de l'éclipse momentanée de l'Égypte et aussi de changements dont nous ne connaissons pas le détail dans les populations sémitiques de leur voisinage, le peuple de Khéta sortit de ses anciennes limites et descendit vers le sud, s'étendant de ce côté aux dépens des Routhennou ou Louthennou, c'est-à-dire des peuples de Loûd et d'Arâm, les refoulant ou les subjuguant. Ils occupèrent 'Hamâth, primitivement kenânéenne (1), où ils se maintinrent assez tard, jusque vers le VIII[e] siècle, avant l'ère chrétienne (2), firent de Qadesch sur l'Oronte la ville des Amaour-ou, Amôrîm septentrionaux, leur tributaire et leur boulevard méridional, et portèrent leur domination jusqu'à Dammeseq. Ce sont eux, en effet, qui donnèrent à cette cité le nouveau nom, emprunté à leur propre langue, de *Gar-Imiri-š,* « la ville des Imiri, » c'est-à-dire des Amaour-ou ou Amôrîm, nom que les Assyriens leur empruntèrent (3), mais qui ne prévalut pas contre l'appellation loudo-araméenne antérieure. Constitués en une puissante

(1) *Genes.*, X, 18.

(2) Voy. Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 252 et 270.

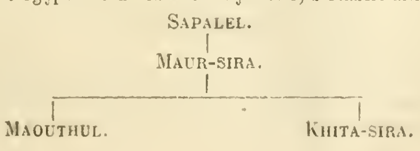
Aschîmâ, la divinité nationale de 'Hamâth dans *II Reg.*, XVII, 30, porte un nom qui n'est certainement pas sémitique, mais très probablement emprunté à la langue des Khéta-ou.

(3) Sayce, *The Academy*, 27 août 1881, p. 161 ; Fritz Hommel, ouvr. cit., p. 178.

monarchie, possesseurs d'une nombreuse et vaillante armée, les Khéta-ou = 'Hatti = 'Hittim, probablement apparentés à la tribu royale des Pasteurs d'Égypte, aspiraient ouvertement à dominer toute la Syrie et à prendre leur revanche des exploits d'Aa'h-mès et de ses successeurs, en écrasant la puissance extérieure du pays de Kèmi-t. Ils devinrent alors, pour plus d'un siècle, les principaux et souvent les heureux antagonistes de la royauté égyptienne en Asie.

Avec ces nouveaux adversaires, les Égyptiens n'allaient plus avoir affaire, comme avec les Routhennou, à une multitude de petits princes divisés d'intérêts, qui ne parvenaient que difficilement à former des ligues sans cohésion solide. Il leur fallait lutter contre un empire puissant dont les forces balançaient les leurs. Ce fut Râ-mes-sou I[er], un peu avant 1450 avant J.-C., qui engagea le duel avec les Khéta-ou, en entreprenant de recouvrer la Syrie, perdue pour l'Égypte. Il rencontra de leur part une énergie à laquelle il ne semble pas s'être attendu. Aussi s'en lassa-t-il bientôt, et, après une seule campagne, il signa avec Sapalel (1), roi des Khéta-ou, un traité où les deux parties figuraient sur un pied d'éga-

(1) Le tableau généalogique des rois de Khéta qui luttèrent avec les Pharaons égyptiens de la XIX[e] dynastie, s'établit ainsi :



lité (1). C'est là un fait nouveau dans les annales de l'Égypte. Il montre à lui seul combien la position de cette puissance avait dès lors changé depuis le temps des Tahout-mès et des Amon-hotpou. « Jamais les Pharaons d'alors, remarque avec raison M. Maspero (2), n'auraient considéré des princes syriens comme des égaux avec qui l'on pouvait conclure une paix honorable ; ils ne voyaient en eux que des ennemis qu'il fallait vaincre ou des rebelles qu'il fallait châtier. La guerre se terminait par leur soumission sans conditions ou par leur ruine complète, mais non par une simple convention. »

Séti I[er], fils de Râ-mes-sou, ayant succédé à son père, la guerre se renouvela en Syrie. Séti dut tout d'abord, dès la première année de son règne, assurer la tranquillité des frontières de l'Égypte elle-même, du côté de l'isthme de Suez, en châtiant les Schasou, bédouins du désert, dont les déprédations étaient depuis quelque temps parvenues à leur comble, et qui avaient poussé l'audace jusqu'à venir attaquer la ville de Tsar, chef-lieu du XIV[e] nome de la Basse-Égypte, dans laquelle je reconnais la Séthroê des Grecs ou Héracléopolis du Delta. Le Pharaon les battit sans peine, les rejeta dans le désert et, les y poursuivant, força leurs tribus à l'obéissance (3).

(1) C'est ce que nous apprend le traité de Râ-mes-sou II avec le roi de Khéta, l. 14.

(2) *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, 1[re] édit., p. 215.

(3) A. Rosellini, *Monum. stor.*, pl. XLVIII, n° 2; Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CCXC; *Notices descrip-*

Passant ensuite en Syrie à la tête de son armée, Séti I[er] soumit à la suite d'un certain nombre de combats, qui ne paraissent pas avoir été très-disputés, les Routhennou et les gens de Khar (le *mât A'harri* des Assyriens) et de Tsahi (1), c'est-à-dire la totalité du pays biblique de Kenâ'an avec les régions de Dammeseq, du Liban et de l'Anti-Liban. Il obligea les Lemanen, c'est-à-dire les habitants du haut Liban, à couper, pour son service, les arbres de leurs forêts (2).

tives, t. II, p. 86; Lepsius, *Denkm.*, part. III, pl. CXXVI, *a;* Lushington, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VI, p. 511.

B. Rosellini, pl. XLIX, n° 2; Champollion, *Notices*, t. II, p. 91; Lepsius, part. III, pl. CXXVII, *a;* Lushington, mém. cit., p. 511.

C. Rosellini, pl. L; Champollion, *Monum.*, pl. CCXCII; *Notices*, t. II, p. 92 et suiv.; Brugsch, *Recueil de monuments égyptiens*, pl. XLVIII, *d*, et XLIX, *a;* Lepsius, part. III, pl. CXXVIII, *a;* Lushington, mém. cit., p. 512.

D. Rosellini, pl. LII; Champollion, *Monum.*, pl. CCXCIII; *Notices*, t. II. p. 94; Brugsch, *Rec.*, pl. XLIX, *c;* Lushington, mém. cit., p. 517.

(1) *A*. Rosellini, pl. XLIX, n° 1; Champollion, *Notices*, t. II, p. 91; Lepsius, part. III, pl. CXXVI, *b;* Lushington, mém. cit., p. 511.

B. Rosellini, pl. XLVIII, n° 1; Champollion, *Notices*, t. II, p. 89; Brugsch, *Rec.*, pl. XLIX, *c;* Lepsius, part. III, pl. CXXVII, *b;* Lushington, mém. cit., p. 512.

C. Rosellini, pl. LI; Champollion, *Notices*, t. II, p. 93; Brugsch, *Rec.*, pl. XLIX, *b;* Lepsius, part. III, pl. CXXVIII, *b;* Lushington. mém. cit., p. 514.

D. Rosellini, pl. LII; Champollion, *Monum.*, pl. CCXCIII; *Notices*, t. II, p. 94; Brugsch, *Rec.*, pl. XLIX, *e;* Lushington, mém. cit., p. 517,

E. Rosellini, pl. LV; Champollion, *Monum.*, pl. CCXCVIII; *Notices*, t. II, p. 91; Brugsch, *Rec.*, pl. XLV, *e;* Lushington, mém. cit., p. 520.

F. Rosellini, pl. LVIII; Champollion, *Notices*, t. II, p. 103; Lepsius, part. III, pl. CXXX. *b;* Lushington, mém. cit., p. 516.

G. Champollion, *Notices*, t. II, p. 101; Brugsch, *Rec.*, pl. XLVII; Lushington, Mém. cit., p. 521.

(2) Rosellini, pl. XLVI; Champollion, *Monum.*, pl. CCXC; *Notices*, t. II, p. 87; Lushington, mém. cit., p. 517.

Mais les difficultés véritables commencèrent quand Séti, marchant droit au vrai danger, pénétra dans la vallée du haut Oronte, pour attaquer la frontière méridionale du royaume de Khéta. La lutte se concentra pour quelque temps dans le pays d'Amaour, autour de la forteresse de Qadesch, qui tomba aux mains des Égyptiens après plusieurs combats heureux (1). Ce succès, quelque considérable qu'il fût, ne mit pas fin à la guerre. Elle dura longtemps encore, plusieurs années semble-t-il, marquée par d'autres combats (2), sans que rien vînt à bout de la ténacité des Khéta-ou, qui défendirent pied à pied leur territoire. Fatigué à la fin de ces tueries indécises, Séti se décida à signer un traité avec Maour-Sira, roi des Khéta-ou, traité par lequel ceux-ci conservèrent leurs possessions intactes, même Qadesch qui leur fut rendue, mais s'engagèrent à ne plus attaquer les provinces égyptiennes, à ne plus y fomenter de rébellions contre l'autorité du Pharaon, avec lequel le roi de Khéta concluait une alliance offensive et défensive contre tout ennemi.

Salué par les cris de triomphe de l'Égypte, qui se croyait revenue aux beaux temps des Tahout-mès et

(1) Rosellini, pl. LIV, n° 1; Champollion, *Monum.*, pl. CCXCV; *Notices*, t. II, p. 98; Lushington, mém. cit. p. 520

(2) *A.* Rosellini, pl. LVII; Champollion, *Monum.*, pl. CCC; *Notices*, t. II, p. 102; Lepsius, part. III, pl. CXXX, *a*; Lushington, mém. cit., p. 515.

B. Rosellini, pl. LVIII; Champollion, *Notices*, t. II. p. 103, Brugsch, *Rec. de mon.*, pl. XLVI, *c*, *d* et *e*; Lepsius, part. III; pl. CXXX, *b*; Lushington, mém. cit., p. 516.

des Amon-hotpou, le résultat ne correspondait cependant qu'imparfaitement à l'énergie de l'effort tenté par Séti contre l'Asie. L'empire de la XVIII[e] dynastie était loin d'être reconstitué. Les Khéta-ou barraient désormais le chemin de l'Euphrate aux Pharaons que ne pouvaient plus, comme au siècle précédent, porter leurs armes victorieuses jusqu'à ce grand fleuve et jusqu'au Kabour. Les possessions égyptiennes, en Syrie, se réduisaient désormais à la Palestine et à l'Aramée méridionale, résignées à leur sort, ainsi qu'à la Phénicie, dont les marchands trouvaient qu'un tribut volontaire coûtait moins cher qu'une guerre contre le Pharaon et que la perte de leur indépendance était largement compensée par le monopole du commerce maritime avec l'Égypte. Séti réorganisa l'administration de ces possessions, de manière à leur faire regagner en cohésion et en solidité ce qu'elles avaient perdu en étendue. Au lieu de se borner, comme avaient fait les Tahout-mès, à exiger un tribut régulier des chefs indigènes, il imposa à ces provinces des gouverneurs égyptiens et mit des garnisons permanentes dans les principales places fortes, comme Qazatou ('Azzâh), Asqalouna (Aschqelôn) et Makta (Megiddô.)

Quelque médiocre que fût en réalité le résultat obtenu, il donnait à l'orgueil de Séti le droit de compter les Khéta-ou parmi ses vaincus. Et ce prince ne s'en fit pas faute. C'est lui qui établit (1) la liste,

(1) *A*. Lepsius, *Denkm.*, part. III, pl. CXXIX.
B. Lepsius, *Denkm.*, part. III, pl. CXXXI. *a*.

désormais stéréotypée pour les princes de sa dynastie, comme Râ-mes-sou II (1), des pays conquis par l'Égypte, dans le Nord (2). Immédiatement après le groupe des « Neuf peuples, » conservé par une tradition remontant à une époque plus ancienne que le temps des Pasteurs, mais qui, sous Séti, ne représentait plus guère une réalité géographique et ethnographique contemporaine, en tête de la partie nouvelle calquée sur l'état de choses effectif de son époque, il y a donné place (n° 9, dans la liste typique dressée par M. Brugsch) au nom de *Kheta*, puis inscrit un certain nombre de royaumes vassaux ou de cantons qui faisaient alors partie de l'empire des Khéta-ou. Ces noms nous sont déjà, du reste, connus pour la plupart :

10. *Naharina* « le pays des deux fleuves, » désignation du territoire situé entre le Chaboras et le golfe d'Issus, et traversé par l'Euphrate, territoire où se trouvait le centre de la puissance des Khéta-ou.

10. *a. Arosa* ou *Alosa*, la Lysias des Grecs, près d'Apamée, localité qui est dans un endroit formellement attribué aux Khéta-ou.

10 *f. Inuamu* ou *Inuâ*, que M. Brugsch, déçu par une assonance purement gratuite, veut aujourd'hui placer presque immédiatement

(1) Lepsius, *Denkm.*, part. III, pl. CXLV.

(2) Les trois exemplaires combinés, avec leurs variantes, dans Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, pl. XIII et XIV.

sur la frontière d'Égypte et identifier avec Jamnia, mais qui, d'après la façon dont elle est mentionnée dans les récits des guerres de Tahout-mès III, est nécessairement une ville du nord de la Syrie. Je l'identifie avec *Imma* de Pline et de Ptolémée, *Emma*, de la Table de Peutinger, *Jamæ*, d'autres écrivains, entre Antioche et Chalcès le lieu de la défaite de Zénobie par Aurélien.

13. *Singar*, très-fréquemment nommé parmi les tributaires, surtout au temps de la XVIIIe dynastie. C'est Singara de Mésopotamie, chef-lieu, à cette époque, d'un royaume particulier qui s'associe d'ordinaire à *Assur*. Il s'agit donc d'un pays situé bien par-delà les Khéta-ou et qu'il est difficile de croire que les armes de Séti avaient atteint directement. Suivant toutes les probabilités, il en avait reçu quelque ambassade avec les présents, qui lui aura suffi pour ranger Singar parmi les tributaires soumis à sa suprématie.

13 (C). *Tua*, peut-être le *Du'a*, qui est donné dans les inscriptions d'Asschour-a 'hiddina, comme limitrophe de 'Hilakkou et de Tabal.

15. *Qadescha*, sur l'Oronte.

15 (B). *Tunep*, dont j'ai déjà indiqué plus haut (1) l'identification avec Apamée.

(1) P. 276.

15 *b.* (B). *Takhis*, le *Su'hi* des textes assyriens, dont le site a été également indiqué plus haut (1).

18 *b. Assu*, sur le haut Oronte, dans la partie où il est encore aujourd'hui appelé Assy par ses riverains.

21. *Balanu*, Balanée, sur le bord de la mer, à la limite, entre la Séleucie et la Phénicie (2).

22. *Arrapkha*, le canton de ce nom, dans le nord de la Syrie, dont nous avons parlé plus haut (3).

Ces noms géographiques, de la région 'hittite, sont associés sans ordre et comme enchevêtrés dans la liste en question, avec ceux des deux *Ruthen* (11 et 12) et avec d'autres qui appartiennent à la Phénicie :

10 *h. Aurotsa* ou *Anrotsa*, Orthosia (4).

10 *k. Tsar*, Çôr ou Tyr.

10 *l. Autha* (5), Avatha près de Tyr (6).

20. *Apugta*, le célèbre sanctuaire d'Aphaca dans

(1) P. 317.

(2) Strab., XVI, p. 733; Ptol., V, 15, 3; Plin., *Hist. nat.*, V, 18; Steph. Byz., *v.* Βαλανέαι; *Itin. Anton.*, p. 148, ed. Wesseling; Hierocl., p. 712, ed. Wesseling; Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 310.

(3) P. 279.

(4) Strab., XVI, p, 753; Ptol., V, 15, 4.

(5) Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 43; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 164 et suiv.

(6) *Notit. dignit.*, ed. Bœcking, t. I, p. 84.

le Liban (1), l'un des principaux sièges du culte de Tammoûz ou Adonis.

A l'Aramée :

10 *i*. *Qamâdu*, probablement Canatha de Cœlésyrie (2).

A la Palestine :

10 *b*. *Aka*, 'Akko (3), l'Acê ou Ptolémaïs des Grecs.

10 *d*. *Pa-Hil* (4), le *'Hûl*, de la famille de Arâm, dans l'ethnographie biblique, sur lequel nous reviendrons plus tard, à propos de la généalogie des fils de Schêm.

10 *e*. *Bith-Schal*, identifié maintenant d'une manière sûre à Bêth-scheân (5).

10 *m*. *Bith-Ântha*, incontestablement (6) Bêth-'Anôth (7); ou Bêth-'Anâth (8).

14 *Unu*, la biblique Onô, sur le territoire de Binyâmîn (9).

19. *Mennus*, probablement l'actuel El-Mensy, dans

(1) Euseb., *Vit. Constant.*, III, 55; Zosim., I, 58; Sozomon., II, 5. Peut-être la même que *Aphêq* de *Jos.*, XIII, 4; XIX, 30; *Jud.*, I, 31.

(2) Joseph., *Bell. jud.*, I, 18, 3; Ptol., V, 13, 23; Plin., *Hist. nat.*, V, 18.

(3) *Jud.*, I, 31.

(4) Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 41.

(5) Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 203-205; Maspero, *De Carchemis situ*, p. 8.

(6) E. de Rougé, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, nouv. sér., t. XX, 2e part., p. 181; Vogüé, *Mélanges d'archéologie orientale*, p. 42 A. Mariette, *Listes géographiques*, p. 43.

(7) *Jos.*, XV, 59.

(8) *Jos.*, XIX, 38; *Jud.*, I, 33.

(9) *Esdr.*, II, 33; *Nehem.*, VI, 2; VII, 37; XI, 35; *I Chron.*, VIII, 12.

le voisinage de Ledjis, où sont des ruines antiques (1).

27. *Nuâu,* Nê'âh, de la tribu de Zeboûlôn (2).

Tant que Séti en Égypte et Maour-sira chez les Khéta-ou demeurèrent vivants et exercèrent le pouvoir, la paix régna entre les deux pays, le traité conclu solennellement était, semble-t-il, fidèlement observé de part et d'autre. Mais tout changea lors de l'avénement de Râ-mes-sou II. Un nouveau roi, Maouthour ou Maouthoul (3), venait aussi de monter sur le trône de Khéta. Entre lui et Râ-mes-sou éclata bientôt la plus longue et la plus terrible guerre qui ait jamais été engagée entre les Égyptiens et leurs rivaux du Nord (4).

Les trois premières années qui suivirent la mort de Séti furent cependant encore assez paisibles. Mais, sous ce calme apparent, un observateur attentif eût pu discerner que des événements graves se préparaient. Un frémissement significatif commençait à agiter la Palestine et se traduisait déjà par des révoltes partielles qui, à deux fois, amenèrent le Pharaon dans ce pays (5). Une fois même, il poussa

(1) Brugsch, *Geogr. Inscr.*, t. II, p. 52.

(2) *Jos.*, XIX, 13.

(3) Sur ce nom, voy. plus haut, dans ce volume, p. 273.

(4) Sur l'ensemble de cette guerre, voy. principalement : Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, 1re édit., p. 218-223; Brugsch, *Hist. of Egypt,* t. II, p. 44-74; Lauth, *Aus Ægyptens Vorzeit,* p. 301-315; Fr. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 250-264.

(5) Maspero, *Hist.*, p. 218.

de sa personne jusqu'aux environs de Bèrouth (Béryte), où il laissa une stèle commémorative de son passage, sculptée sur les rochers, auprès de l'embouchure du fleuve appelé aujourd'hui Nahr-el-Kelb (1), le Lycus de la géographie gréco-romaine. Averti par ces symptômes, le roi d'Égypte avait si bien le sentiment des graves dangers qui allaient bientôt le menacer de ce côté, qu'il s'occupait activement de fortifier la frontière orientale du Delta et y fondait de nouvelles villes, destinées à servir de bases d'opérations et de ravitaillement pour ses armées de Syrie (2).

Les Khéta-ou restaient encore, en apparence, fidèles aux engagements du traité conclu par eux avec Séti. Ils restaient en paix avec les Égyptiens. Mais c'étaient eux qui fomentaient sous main les mouvements de la Palestine, et ils travaillaient à les généraliser. Eux-mêmes se préparaient silencieusement à la guerre et disposaient tout pour tenter un grand effort, qu'ils espéraient rendre décisif, en groupant autour d'eux assez d'éléments pour abattre la puissance de l'Égypte. C'est à la fin de la quatrième année de Râ-mes-sou, qu'ils se trouvent en mesure de lever le masque et d'ouvrir les hostilités. Une grande armée se réunit dans la Syrie septentrionale, menaçant à la fois la Palestine, qu'elle appelait à la révolte, et le pays de Kêmi-t lui-même. L'armée

(1) Lepsius, *Denkm.*, part. III, pl. CXCVII, *c*.
(2) Fr. Lenormant, *Hist.*, 9e édit., t. II, p. 251.

était fort nombreuse ; car, au jour de la bataille décisive, un seul des confédérés, le prince de Khilbou, mit en ligne 18,000 hommes (1), et dans la même journée, les Asiatiques engagèrent 2,500 chars de guerre (2), montés chacun par trois hommes (3). La phalange des *tuhiru* (4), divisée en deux corps, comptait 9,000 hommes sous le commandement du roi Maouthoul en personne, et 8,000 sous celui du général Kamâits (5).

Les monuments du règne de Râ-mes-sou nous ont conservé les noms des États dont les troupes coalisées formaient cette armée (6). Il est facile d'y former deux groupes bien distincts, composés de noms géographiques que nous avons eu déjà l'occasion d'étudier et de déterminer dans les parties précédentes du présent volume. Le premier est celui des peuples du nord de la Syrie, qui se prolonge au delà de l'Euphrate :

(1) Lepsius, *Denkm.*, part. III, pl. CLXIV; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 100.

(2) Papyrus Sallier n° III, p. 1, l. 9; p. 3, l. 9, et p. 4, l. 7 : dans les *Select Papyri of the British Museum*.

(3) Pap. Sallier n° III, p. 1, l. 1; p. 2, l. 1; voy. plus haut, p. 297.

(4) Voy. plus haut, p. 297.

(5) Brugsch, *Hist. of Egypt*, t. II, p. 4.

(6) La liste en est donnée trois fois dans le poème de Pentaour :

A. Fragment Raifé (au Louvre), l. 5-7 : dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* de la librairie Vieweg, t. I, pl. en tête du 1er fascicule.

B. Pap. Sallier n° III, p. 1, l. 10, p. 2, l. 1.

C. Pap. Sallier n° III, p. 4, l. 5 et 6.

Khita ;

Naharina (1) ;

Arathu (2), *Arvâd* de la Bible (3), *Arvadu* des textes cunéiformes (4), Aradus de la géographie classique ;

Kirkasch, le *Girgaschy* que la Bible (5) compte dans la descendance de Kenâ'an (6);

Qarqamisch ;

Qatsauatan (7), le *Guzanu* des documents cunéiformes (8), *Gôzân* de la Bible (9) ;

Khilbu ;

Qadesch ;

Qadi, sur lequel nous avons disserté plus haut (10) ;

Anaugas, mentionné fréquemment dans les textes relatifs aux guerres de Tahoutmès III (11), parmi les villes de la Syrie

(1) Voy. plus haut, p. 317.

(2) Brugsch, *Geogr. Inschr.,* t. II, p. 35.

(3) *Genes.*, x, 18 ; *Ezech.*, xxvii, 8 et 11 ; *I Chron.*, i, 16.

(4) E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, 2e édit., p. 104.

(5) *Genes.*, x, 16; xv, 21.

(6) Nous nous en occuperons dans le chapitre suivant.

(7) Voy. plus haut, p. 148.

(8) Finzi, *Ricerche per lo studio dell' antichità assira*, p. 228 et suiv.; E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung,* p. 167 ; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 184.

(9) *II Reg.*, xvii, 6; xviii, 11; xix, 12; *I Chron.*, v, 26; *Is.*, xxxvii, 12.

(10) P. 68-79.

(11) Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 34; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 324.

septentrionale, et que je crois pouvoir assimiler à la Chalcès des Grecs (1).

Il est facile de voir que dans ce groupe aux peuples que nous avons reconnus pour être de même race que les Khéta-ou = 'Hatti = 'Hittîm et étroitement apparentés à eux, sont joints, sous leur suprématie, des peuples d'origine kenânéenne, ceux d'Arathou, de Karkisch et de Qadesch, et d'autres qui appartiennent au sang des Routhennou ou Louthennou, c'est-à-dire, comme nous le verrons en analysant le tableau ethnogénique des fils de Schêm, du Loûd de *Genes*, X, 22.

Le second groupe, parmi les confédérés placés sous l'hégémonie des Khéta-ou, en l'an 5 de Râ-messou II, a été spécialement étudié par Emmanuel de Rougé (2), M. Chabas (3), M. Maspero (4) et nous-même (5). Ce sont les peuples dont il est dit (6) qu'ils étaient venus « depuis les extrémités de la mer jusqu'au pays de Khéta, » c'est-à-dire les peuples de l'Asie-Mineure des rivages de la mer Égée à la chaîne de l'Amanus :

Dardani, les Dardaniens ;

(1) *Hist. anc. de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 183 et 197 ; plus haut, dans le présent volume, p. 321.
(2) *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XVI. p. 36.
(3) *Études sur l'antiquité historique*, 1re édit., p. 190.
(4) *De Carchemis situ*, p. 37 et suiv. Voy. aussi Robiou, *Questions homériques*, p. 61.
(5) Voy. plus haut, dans ce volume, p. 149 et suiv.
(6) Fragm. Raifé (au Louvre), l. 5.

Masu, les Mysiens ;
Pâdaza, les gens de Pêdasos ;
Mauna ou *Aiuna*, les Méoniens ou les Ioniens primitifs ;
Akerit, les Cariens ;
Leka, les Lyciens ;
Muscharet, les Mossynoicoi, alors habitant une partie de la Cappadoce (1).

De toutes ces identifications, une seule serait susceptible de prêter au doute ; c'est celle du peuple de *Leka*. On pourrait, en effet, y chercher avec M. Fritz Hommel (2) le *Lagê* des documents cunéiformes (3), que nous avons vu plus haut (4) avoir été limitrophe du 'Hatti et habité par une population de même race. Leka, entendu de cette manière, relierait avec Qadi les territoires des peuples de l'Asie-Mineure et celui des Khéta-ou. Mais j'ai indiqué (5) les raisons, à mes yeux décisives, qui me font m'attacher à

(1) La lecture *Kirkasch* d'un des noms que nous avons rangés dans le groupe précédent n'est pas sûre. Il se pourrait qu'il fallût lire à la place *Kaschkasch*, comme font M. Lushington et M. Brugsch. Dans ce cas il faudrait, à la suite de M. Sayce (*Transact. of the Soc. of Bibl. Archaeol.*, t. VII, p. 271), assimiler ce nom au *Kaškai* des textes cunéiformes (voy. plus haut, dans ce volume, p. 242 et suiv). Ce serait donc encore celui d'un peuple de l'intérieur de l'Asie-Mineure.

(2) *Semitischen Vœlker und Sprachen*, II *Die vorsemitischen Kulturen*, p. 180.

(3) E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 122, 142 et 157.

(4) Dans ce volume, p. 273.

(5) P. 174 et suiv.

l'opinion d'Emmanuel de Rougé (1) et de MM. Chabas (2), Maspero (3), Birch (4) et Robiou (5), en y reconnaissant des Lyciens.

Quoi qu'il en soit sur ce point de détail, sur lequel on ne saurait s'étonner qu'il reste encore une incertitude, la liste que nous venons de reproduire, en montrant les peuples d'une grande partie de l'Asie-Mineure, envoyant leurs contingents en Syrie sur l'appel du roi de Khéta, et servant comme auxiliaires dans l'armée de ceux-ci, atteste d'une manière irréfragable l'étendue de l'empire que les Khéta-ou s'étaient formés dans cette partie du monde antique. Il y a bien peu d'années encore, on ne soupçonnait même pas l'existence de cet empire, comme la grandeur du rôle historique joué par les Khéta-ou = 'Hatti = 'Hittîm. Aujourd'hui, ces deux faits s'imposent même aux plus sceptiques, reprennent leur place dans l'histoire générale de la haute antiquité et commencent à apparaître en pleine lumière. Comme je l'ai déjà dit, c'est principalement aux beaux travaux de M. Sayce (6), que revient l'honneur d'avoir reconstitué la domination des Khéta-ou sur

(1) *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XVI, p. 96 et suiv.

(2) *Etudes sur l'antiquité historique*, 1re édit., p. 190 et 195.

(3) *De Carchemis situ*, p. 37; *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, 1re édit., p. 230, 249 et 251.

(4) *Records of the past*, t. IV, p. 40.

(5) *Questions homériques*, p. 66.

(6) *A forgotten empire in Asia Minor*, dans le *Fraser's Magazine* d'août 1880, p. 223-233; *The monuments of the Hittites*, dans les *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 248-293; *The*

l'Asie-Mineure, à la fois à l'aide des documents écrits de l'Égypte et de l'Assyrie, et à l'aide des monuments figurés de la Péninsule asiatique.

La situation géographique des chaînes de l'Amanus et du Taurus, qui avaient été le premier foyer de leur développement national (1), plaçait les Khéta-ou = 'Hatti = 'Hittîm septentrionaux, à cheval entre la Syrie et l'Asie-Mineure, et leur donnait la facilité de s'étendre de l'un et de l'autre côté (2). Lors du plus grand développement de leur puissance, vers la fin du XV[e] siècle avant notre ère et le commencement du XIV[e], l'expansion de leur domination effective et de leur influence civilisatrice se propagea largement en Asie-Mineure, où ils exercèrent une suprématie de plusieurs siècles, et où le souvenir de leur nom, sous la forme Κήτειοι (3), était peut-être (4) encore vivant à l'époque de la composition des poésies homériques (5). Non seulement dans leur guerre contre Râ-mes-sou II, les Khéta-ou apparaissent, faisant combattre à leurs côtés, comme vassaux et auxiliaires.

bilingual hittite and cuneiform inscriptions of Tarkondêmos, dans le même volume, p. 294-308. Voy. aussi Barclay Head, *On the chronological sequence of the coins of Ephesus*, p. 5-11.

(1) Plus haut, dans ce volume, p. 319.

(2) Fr. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 224.

(3) *Odyss.*, Λ, v. 522.

(4) Gladstone, *Homeric synchronism*, p. 171 et suiv.

(5) Voy. pourtant l'hypothèse que je propose de substituer à celle-ci, dans ce volume, p. 74. Si je suis dans le vrai en assimilant les Κήτειοι homériques au *Qadi* cilicien des textes hiéroglyphiques, il s'agit toujours d'un peuple étroitement apparenté aux Khéta-ou et appartenant à leur sphère d'influence.

les principaux peuples de l'Asie-Mineure jusqu'à la Mysie et à la Troade ; mais dans cette contrée, jusqu'au massif du Sipyle et aux environs de Smyrne, dans une direction, jusqu'au fond de la Ptérie, dans une autre, on rencontre de distance en distance, sculptés sur les rochers, ces grands bas-reliefs dont j'ai déjà parlé (1), bas-reliefs d'un art particulier et assez sauvage, où se reconnaît la marque du style des Khéta-ou = 'Hatti = 'Hittîm. Ces bas-reliefs, dont le style a servi de point de départ à l'art indigène de l'Asie-Mineure dans sa forme la plus ancienne ont, en général, le caractère de monuments de victoires ou de représentations religieuses, et sont très souvent accompagnés d'inscriptions en hiéroglyphes 'hittites (2). Sans doute, comme je l'ai déjà remarqué, toutes ces sculptures et toutes ces inscriptions ne peuvent pas être considérées comme l'œuvre des Khéta-ou = 'Hittîm eux-mêmes ; mais celles qui n'ont pas été exécutées directement par ce peuple l'ont été incontestablement par des nations formées à son école et subissant entièrement son influence. Elles sont donc les témoignages de l'antique extension de son empire et du rayonnement de son action.

Nous en avons encore un autre vestige et une autre preuve également incontestable (3). Les Assyriens possédaient un double étalon pondéral pour le

(1) Plus haut, p. 283 et suiv., p. 293 et suiv.

(2) Plus haut, p. 291.

(3) Sayce, *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 264.

talent et pour la mine, l'étalon fort et l'étalon faible, qui en était précisément la moitié (1). C'est l'étalon faible de la mine qui a été, dès une époque extrêmement antique, propagé dans la majeure partie de l'Asie-Mineure, qui s'est spécialement implanté à Sardes en Lydie, et qui y est devenu le point de départ du système du plus ancien monnayage de la Péninsule asiatique (2). Or, les documents assyriens appellent constamment la mine de cet étalon faible « mine de Qarqemisch, » par opposition à celle de l'étalon fort, qui est « la mine du pays » ou « la mine du roi » (3), c'est-à-dire leur véritable étalon national et originaire. Ils reconnaissent, par ce nom même, avoir emprunté la mine faible aux usages commerciaux de la grande place de transit des 'Hatti auprès du passage de l'Euphrate, et ils lui assignent une origine 'hittite. Dès lors, la propagation de cet étalon

(1) Brandis, *Das Münz- Mass- und Gewichtswesen in Vorderasien bis auf Alexander den Grossen*, p. 43-53; Fr. Lenormant, *Essai sur un document mathématique chaldéen*, p. 92; Oppert, *L'étalon des mesures assyriennes*, p. 72.

M. Aurès a essayé de contester l'existence de ce double étalon dans un intéressant travail autographié : *Essai sur le système métrique assyrien; IIIe partie, Essai sur les mesures pondérales*, Nîmes, 1883. Il y a dans ce travail d'excellentes remarques métrologiques, mais la connaissance des textes cunéiformes y fait absolument défaut. Elle aurait appris à M. Aurès qu'il y avait bien deux sortes de talents et deux sortes de mines désignées par ces noms mêmes : *gun* en suméro-accadien et *biltu* en assyrien sémitique pour le talent, *mana* dans les deux langues pour la mine

(2) Brandis, p. 52; Barclay Head, *Metrological notes on the ancient electrum coins* (extrait du *Numismatic chronicle*, nouv. sér., t. XV, 1875), p. 3-9.

(3) Sayce, *Records of the past*, t. I, p. 166.

pondéral au travers de l'Asie-Mineure, jusqu'en Lydie, apparaît bien plus naturellement le fait des Khéta-ou='Hatti='Hittîm, que celui des Assyriens, et nous sommes amenés à y voir encore un indice tout à fait probant de l'antique domination de ce peuple du nord de la Syrie, sur une grande partie de la Péninsule asiatique.

Ajoutons avec M. Sayce (1) que les écrivains classiques placent jusqu'à l'époque d'Alexandre des Syriens, se distinguant des populations voisines par leur type et leur langue, dans la Cappadoce (2) et dans une partie du Pont, entre les rivières Iris et Halys (3). Ceci a généralement été entendu jusqu'ici comme se rapportant à des Araméens de race sémitique qui se seraient étendus dans toutes ces contrées ; et, en effet, il existe des monnaies de Sinope (4) et de Gaziura avec des légendes araméennes (5). Mais ce dernier fait prouve moins qu'on ne pourrait le croire au premier abord. Les monnaies en question ne sont pas antérieures au IV[e] siècle avant J.-C., sous la domination des Perses Achéménides, qui imposaient l'araméen comme idiome officiel à tous les pays occidentaux non helléniques de leur

(1) *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 283.

(2) Herodot., I, 82; Plin., *Hist. nat.*, VI, 3; Eustath. *ad* Dionys., Perieg., v. 772 et 970.

(3) Xenoph., *Anabas*, v, 6, 6; Hecat., *Fragm.*, 194, 200 et 350 Marcian. Heracl., *Peripl.*, p. 72; Ptolem., v, 6, 2.

(4) Scymnos (v. 943) la dit fondée par les Syriens.

(5) Waddington, *Mélanges de numismatique*, I, p. 82-90; Brandis, *Münz- Mass- und Gewichtswesen*, p. 308 et 427.

empire (1), même à des pays où la population nationale n'était aucunement de langue sémitique, comme l'Égypte (2) et la Cilicie. Quand nous remontons aux données vraiment antiques que nous fournissent maintenant les textes cunéiformes, nous n'apercevons aucune trace de Sémites, dans la Cappadoce et dans tout l'intérieur de l'Asie-Mineure, à l'est de l'Halys. Maintenant Strabon (3) appelle ces Syriens de Cappadoce d'Hérodote Λευκόσυροι, en insistant sur le contraste entre la blancheur de leurs visages et le teint basané des vrais Syriens, habitant à l'orient de l'Amanus. Leur type différait donc de celui des Araméens et la différence, telle que l'indique le géographe, est bien celle que les représentations figurées des monuments égyptiens établissent entre les Khéta-ou et leurs voisins Sémites ou Kenânéens (4). S'il y a jamais eu une désignation convenable pour les Khéta-ou = 'Hatti = 'Hittîm, ç'a été celle de « Syriens blancs, » par opposition aux « Syriens noirs » ou Araméens. L'impression qui résulte des dires de Strabon est donc que les Syriens de Cappadoce devaient être des tribus 'hittites demeurées dans ce pays depuis le temps où leur race prédominait dans tout l'intérieur des terres de l'Asie-Mineure.

(1) Fr. Lenormant, *Manuel d'hist. anc. de l'Orient*, 3ᵉ édit., t. II, p. 455.
(2) Clermont-Ganneau, *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XXXVIII, p. 93-107; t. XXXIX, p. 21-39.
(3) VII, p. 737.
(4) Voy. plus haut, p. 281.

Revenons à la grande guerre de Râ-mes-sou II contre les Khéta-ou, dont les récits, en nous fournissant la liste des confédérés groupés sous la bannière de Maouthoul, nous ont fait toucher du doigt le fait capital de l'extension de l'empire 'hittite sur une notable portion de la Péninsule asiatique.

A la fin de l'an 4 de son règne, Râ-mes-sou, averti de ce qui se passait, était accouru en Syrie et y était venu jusqu'au Nahr-el-Kelb (1). Au printemps de l'an 5, il marcha contre les Khéta-ou et leurs alliés. Allant droit au nord, il atteignit les environs de Qadesch et la vallée de l'Aranta (Oronte), sans avoir rencontré la grande armée des ennemis. Le choc décisif, dans lequel les Khéta-ou furent défaits, eut lieu sous les murs de Qadesch. C'est là que se produisit cet exploit personnel du roi Râ-mes-sou, éternellement rappelé sur ses monuments où la louange en revient à satiété jusqu'à la fin de son règne, sculpté sur les murailles de tous les temples élevés par ce prince, à Louqsor (2), à Ibsamboul (3) et au Ramesséum (4), exploit qui prouve plus de bravoure que de vrais talents militaires. Cet épisode de l'histoire du Sésostris des Grecs est raconté dans la

(1) Lepsius, *Denkm.*, part. III, p. CXCVII, *b*.

(2) Rosellini, *Mon. stor.*, pl. LXXXVII-XCV.

(3) Rosellini, pl. XCVI-CIII.

(4) Deux fois : *A*. Rosellini, pl. CIV-CVII ; Lepsius, *Denkm.*, part. III, pl. CLIII-CLXIV.

B. Rosellini, pl. CIX et CX ; Lepsius, part III, pl. CLXIII-CLXV.

grande inscription du spéos d'Ibsamboul (1), et fait le sujet du poème épique, long environ comme un chant de l'Iliade, que composa le scribe Pen-ta-our, et dont on a trouvé le texte gravé tout au long sur les murailles des temples (2) de Karnak (3), de Louqsor (4) et d'Abydos, puis écrit en caractères hiératiques dans un papyrus du Musée Britannique (5). Ce poème a été traduit plusieurs fois par les maîtres de la science (6) ; il n'est pas de texte de la littérature égyptienne qui ait été plus étudié et qui soit plus connu (7). Je ne m'arrêterai pas à l'analyser. Dans la reconstitution sommaire de l'histoire des Khéta-ou, que nous tentons ici, nous n'avons à relever que le fait de la bataille de Qadesch, en

(1) Champollion, *Monum. de l'Égypte et de la Nubie*, pl. XXXVII; Rosellini, *Mon. stor.*, pl. C-CII; Lepsius, part. III, pl. CLXXXVIII.

Traductions : Chabas, *Traduction et analyse de l'inscription d'Ibsamboul*, dans la *Revue archéologique* de 1859; Brugsch, *Hist. of Egypt.*, t. II, p. 50 et suiv.

(2) E. de Rougé, *Rec. de travaux* de la librairie Vieweg, t. I, p. 1; Brugsch, *Hist. of Egypt*, t. II, p. 45.

(3) Brugsch, *Rec. de monum.*, pl. XXIX et suiv.

(4) Brugsch, *Rec. de monum.*, pl. LIII.

(5) Papyrus Sallier nº III, dans les *Select Papyri of the British Museum*. La première page, détachée, constitue le Fragment Raifé, au Musée du Louvre, et est publiée en fac-similé dans le *Rec. de travaux*, t. I, pl. en tête du fasc. I.

(6) E. de Rougé, *Le poème de Pentaour*, *extrait d'un mémoire*, etc., *lu dans la séance publique des cinq Académies, le 14 août 1856*, Paris, 1856; *Le poème de Pentaour*, *nouvelle traduction*, dans le *Rec. de travaux* de la librairie Vieweg, t. I, p. 1-9; Lushington, *Records of the past*, t. II, p. 67-78; Brugsch, *History of Egypt*, t. II, p. 53-62.

(7) Des analyses en ont, de plus, été données dans les histoires de MM. Maspero, Lauth et Lenormant.

l'an 5 de Râ-mes-sou, et de la victoire des Égyptiens, à la suite de laquelle Pen-ta-our représente le roi de Khéta implorant la paix. C'est par là qu'il termine son épopée.

On exagère facilement quand on est poète et courtisan. Pen-ta-our se hâtait trop de chanter victoire, en annonçant une soumission définitive des Khéta-ou et de leurs alliés. Le faisceau de la confédération n'avait aucunement été rompu ; Râ-mes-sou s'était contenté d'une soumission nominale des chefs et d'une demande d'aman, faite après la bataille de Qadesch, et aussitôt il était retourné en Égypte, sans avoir entamé le pays de Khéta, sans même, semble-t-il, avoir essayé de soumettre une partie du Routhen en y relevant les anciennes forteresses égyptiennes et en y exigeant le tribut à la tête de son armée (1). Aussi la prétendue paix conclue dans l'an 5 ne fut-elle en réalité qu'une trêve très courte.

Deux ans après, c'est-à-dire l'année même où Pen-ta-our écrivait son épopée sur les prouesses du fils de Séti, Maouthoul, roi des Khéta-ou, étant mort et ayant eu pour successeur son frère Khita-sira, la guerre recommença plus acharnée que jamais. Elle dura quatorze années entières, sans trêve ni interruptions, guerre de postes et de sièges plutôt que de grandes batailles, les ennemis de l'Égypte y ayant évidemment renoncé au système des

(1) Fr. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 260.

vastes concentrations qui leur avait si mal réussi à Qadesch.

Nous n'avons malheureusement que peu de détails sur les événements qui la marquèrent ; mais nous savons, du moins, que les vicissitudes de succès et de revers y furent très-grandes. Ainsi, dans la onzième année du règne de Râ-mes-sou, les Égyptiens étaient presque rejetés par les Asiatiques dans la vallée du Nil, la majeure partie de la Palestine était perdue pour eux, et ils se trouvaient réduits à considérer comme un succès la reprise d'Asqalouna (Aschqelôn), à la suite d'un siége opiniâtre (1). Trois ans auparavant, on avait combattu en Galilée, où les troupes égyptiennes avaient réduit Marama (Mêrôm (2) et Dapour (Dabira de saint Jérôme, Δαϐειρὼν des Septante dans *Jos.*, XIX, 20) (3), au pied du Tabôr, sur le territoire des Amôrîm méridionaux (4). Ces exploits sont représentés sur un des pylones du Ramesséum de Qournah (5), ainsi que la prise de Bith-Antha (Bêth-'Anôth) et de Karmana (Karmel (6), deux localités qui appartinrent plus tard à la tribu de Yéhoûdâh, et celle de Schalama, la Schâlêm de

(1) Lepsius, *Denkm.*, part. III, pl. CXLV, *c;* Brugsch, *Hist. of Egypt*, t. II, p. 65.

(2) *Jos.*, X, 5 et 7; voy. Joseph., *Ant. Jud.*, V, 6.

(3) Reland, *Palæstina illustrata*, t. II, p. 733.

(4) La prise de Dapour est représentée dans un tableau spécial de la salle hypostyle du Ramesséum : Rosellini, *Monum. stor.*, pl. CVIII; Lepsius, *Denkm.*, part. III, pl. CLXVI.

(5) Champollion, *Monum. de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CCCXXV. et CCCXXVI; Brugsch, *Hist. of Egypt*, t. II, p. 64.

(6) *Jos.*, XV, 55; *I Sam.*, XV, 12; XXV, 5.

l'Écriture (1), dont le fameux Malkêçédeq était roi du temps d'Abrâhâm (2).

Mais ensuite la fortune recommença à sourire aux armes des Égyptiens ; il chassèrent les troupes de la coalition de la Palestine, de la Phénicie et de la Cœlésyrie, emportèrent d'assaut Qadesch, descendirent la vallée de l'Aranta et s'emparèrent de Tounep, où l'on reconquit deux statues du roi Râ-mes-sou (3), que les ennemis avaient enlevées de la Palestine comme trophées. Les Égyptiens pénétrèrent ainsi jusqu'au cœur du pays de Khéta (4). C'est évidemment à cette période de la guerre que se rapporte un bas-relief de Karnak (5), où le dieu Ammon amène au roi une série de villes captives des pays asiatiques, villes dont les noms ne se prêtent guère à des identifications avec des appellations géographiques, connues par d'autres sources, mais ont pour la plupart la physionomie 'hittite la plus accusée (6) :

1. *...auschakh...*
2. *I..tsata.*
3. *...ar.*
4. *Rihutsa.*

(1) Reland, *Palæstina*, t. II, p. 976 et suiv.

(2) *Genes.*, XIV, 18.

(3) Champollion, *Notices descriptives*, t. I, p. 63 ; Brugsch, *Hist. of Egypt*, t. II, p. 63.

(4) Fr. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 261.

(5) Lepsius, *Denkm.*, part. III, pl. CXLIV.

(6) Brugsch, *Hist. of Egypt*, t. II, p. 65.

5. *Saâbitha.*
6. *Katsta.*
7. *Qasariâ*, cf. mais sans tenter une assimilation géographique, car il s'agit d'un canton trop reculé dans l'ouest, le nom de *Kašyăru*, *Kašâru*, donné dans les textes cunéiformes au mont Masius (1).
8. *Qautsas*, cf. les noms propres d'homme *Targata-tsas* (2) et *Tsana-tsas* (3), pour le second élément, *Qani-sira* (4), pour le premier.
9. *I...qubel*, peut-être sémitique et araméen, terminé en *Bel*.
10. *Karka*, peut-être le *Qarqaru* dépendant du royaume de 'Hamâth, où se livra une bataille fameuse dans les annales assyriennes (5).
11. *Qamasapui.*
12. *Atsar*, nom à physionomie sémitique, peut-être Atêra de Palmyrène (6).
13. *Qasanalitha*, cf. plus loin, sous le n° 21, *Qasaribana*.
14. *Qalipa.*

(1) E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 152, 184, 186; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 259.
(2) Plus haut, p. 309.
(3) Plus haut, p. 312.
(4) Plus haut, p. 273 et 287.
(5) E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 229 et suiv.; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 275.
(6) Ptol., v, 15, 24.

15. *A..ua.*

16. *Khiritsa* ou *Khilitsa*, que je rapproche du *Kitcau* donné dans les textes cunéiformes comme faisant partie du pays de 'Hamâth, non loin de Qarqar (1).

17. *Pari'hi* ou *Pali'hi*, le pays de la rivière *Balï'hu* des documents assyriens (2), Balissos de Plutarque (3), Belias d'Ammien Marcellin (4), Bilêcha d'Isidore de Charax (5), un des affluents de l'Euphrate.

18. ....

19. *Abel*, ou *Abes*, cf. *Aibel* ou *Aibes*, sous le n° 306 dans la liste de Tahout-mès III, à Karnak (6).

20. *Qarmana*, qui paraît dissimuler un sémitique *Qarmel* comme *Karmel*, est transformé par les Égyptiens en *Karmana*, à moins qu'on n'y cherche le *Qarninu* des textes cunéiformes (7), au nord de *Dimasqu*, aujourd'hui Qarneïn, sur la route de 'Hômç à Palmyre (8).

(1) Monolithe de Schalmanou-aschir II, rev., l. 97 : *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. III, pl. 8 ; Friedr. Delitzch, *Wo lag das Paradies*, p. 275.

(2) E. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 201 et 229 ; Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 183.

(3) *Crass.*, 23.

(4) XXIII, 3.

(5) *Stathm. parthic.*, I

(6) Plus haut, p. 323.

(7) *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. II, pl. 53, l. 36 *b*.

(8) Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 278

21. *Qasaribuna.*
22. *Samâschaua.*
23. *Hudi....*
24. *A.....*

Enfin, dans la vingt et unième année du règne de Râ-mes-sou II et la quatorzième de la guerre, la lassitude réciproque amena la conclusion d'une paix sérieuse et définitive entre les deux parties belligérantes. Le texte égyptien du traité a été conservé jusqu'à nous sur les murailles du grand temple de Karnak (1). « La minute était rédigée primitivement dans la langue des Khéta-ou (2) ; elle était gravée sur une lame d'argent qui fut solennellement remise au Pharaon dans la ville de Pa-Râmessou. Les bases du traité furent essentiellement les mêmes que celles des traités conclus auparavant entre les rois d'Égypte et les princes de Khéta au temps de Râ-mes-sou I[er] et de Séti I[er]. » Il y fut stipulé que la paix serait éternelle entre les deux peuples. « Si quelque ennemi marche contre les pays soumis au grand roi d'Égypte et qu'il envoie dire au grand prince de Khéta : « Vois, amène-moi des forces contre eux, » le grand prince de Khéta fera comme il lui aura été demandé

(1) Rosellini, *Monum. stor.*, pl. CXVI; Lepsius, *Denkm.*, part. III, pl. CXLVI; Brugsch, *Rec. de mon.*, I, pl. XXVIII.

Traductions : Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II, p. 26 et suiv.; E. de Rougé, dans Egger, *Études sur les traités publics*, p. 243 et suiv.; *Rev. archéol.,* nouv. sér., t. XIII, p. 268; Chabas, *Voyage d'un Égyptien,* p. 332 et suiv.; Goodwin, *Records of the past*, t. IV, p. 27 et suiv. ; Brugsch, *Hist. of Egypt*, t. II, p. 68.

(2) Voy. plus haut, dans ce volume, p. 289.

par le grand roi d'Égypte ; le grand prince de Khéta détruira ses ennemis. Que si le grand prince de Khéta préfère ne pas venir lui-même, il enverra les archers et les chars du pays de Khéta au grand roi d'Égypte pour détruire ses ennemis. » Une clause analogue assure au prince de Khéta l'appui des armées égyptiennes. Viennent ensuite des articles spéciaux destinés à protéger le commerce et l'industrie des nations alliées et à rendre plus certaine chez elles l'action de la justice. Tout criminel qui essaiera de se soustraire aux lois en se réfugiant dans le pays voisin, sera remis aux mains des officiers de la nation ; tout fugitif non criminel, tout sujet enlevé par force, tout ouvrier qui se transportera d'un territoire à l'autre pour s'y fixer à demeure, sera renvoyé chez son peuple, mais sans que son expatriation puisse lui être imputée à crime. « Celui qui sera ainsi renvoyé, que sa faute ne soit pas élevée contre lui ; qu'on ne détruise ni sa maison, ni sa femme ; qu'on ne tue pas sa mère ; qu'on ne le frappe ni dans ses yeux, ni dans sa bouche, ni dans ses pieds ; qu'enfin aucune accusation criminelle ne s'élève contre lui. » Égalité et réciprocité parfaite entre les deux peuples, alliance offensive et défensive, extradition des criminels et des transfuges, telles sont les principales conditions de ce traité, qu'on peut considérer jusqu'à présent comme le monument le plus ancien de la science diplomatique (1). »

(1) Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient,* 1re édit., p. 222 et suiv.

Une des parties sans contredit les plus curieuses du traité entre les Égyptiens et les Khéta-ou, entre Râ-mes-sou II et Khita-sira, est l'énumération des dieux allégués comme garants par le peuple asiatique. Elle nous fournit une liste qui, malheureusement, n'est parvenue à nous que très-mutilée, des districts et des principales villes du royaume propre de Khéta. On y invoque, en effet, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer (1), avec le Soutekh du pays de Khéta, ceux des villes de (2) :

Tunep, que nous avons assimilé à Apamée;
Arnema;
Tsârnuda;
Pilqa, la Phalga d'Étienne de Byzance, Phaliga d'Isidore de Charax (3), sur la rive gauche de l'Euphrate, un peu au-dessus du confluent du Chaboras;
Khissap ou *Khieasap;*
Sarsu, Sereše des documents cunéiformes (4), dans la partie orientale du Qoummou'h, Sarisa de Strabon (5);
Khilbu, notre actuel 'Haleb (6);

(1) Plus haut, p. 305.
(2) L. 27 et 28.
(3) *Stathm. parthic.,* I.
(4) Prisme de Toukoulti-abal-êscharra Ier, col. 2, l. 3 et 11 ; *Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. I, pl. 18; Lotz, *Inschriften Tiglath-pileser's I,* p. 18.
(5) XVI, p. 747.
(6) Voy. plus haut, p. 264.

. . . . (1)

Sarpina.

Vient ensuite (2), sans qu'on précise leur nom, la mention des dieux du pays de *Tsaiath-Khirri,* Zaitha de Zozime (3) et d'Ammien Marcellin (4), sur la rive gauche de l'Euphrate ;

Du pays de *Kata*..., peut-être la Cataonie (?);

Du pays de *Kher*... ;

De la ville de *Akh*... ;

Du pays de *A....ua;*

De la ville de *Tsaina;*

enfin (5) celle du dieu du pays de *Hatsauatan*, qui nous a occupé tout à l'heure. Ces noms sont importants à relever pour servir à des recherches ultérieures de géographie comparative.

En traitant avec Râ-mes-sou, le roi des Khéta-ou s'était séparé de ses alliés ; il n'avait rien stipulé pour eux, et, se contentant d'excellentes conditions pour lui-même, il les avait laissés se tirer d'affaire comme ils pourraient. Ceux de l'Asie-Mineure rentrèrent dans leurs foyers et ne furent pas inquiétés, car il aurait fallu traverser le pays des Khéta-ou pour les attaquer. Quant à ceux du pays de Kenâ'an et de la

(1) La lacune qui existe ici devait comprendre au moins cinq ou six noms.

(2) L. 28 et 29.

(3) III, 14.

(4) XXII, 5, 7.

(5) L. 30.

partie du Routhen la plus voisine, ils ne se sentirent pas en état de continuer la lutte et ils retournèrent sous la domination égyptienne dans les mêmes conditions qu'auparavant (1).

A dater de ce moment jusqu'à la fin du règne de Râ-mes-sou, c'est-à-dire pendant quarante-six ans, la paix la plus entière ne cessa de régner dans l'Asie occidentale, fatiguée d'une longue, sanglante et inutile guerre. Les hostilités ne recommencèrent pas entre les Égyptiens et les Khéta-ou, et la bonne harmonie ne paraît pas avoir été troublée entre les deux empires rivaux. On ne trouve non plus sur les monuments aucune trace de révoltes dans la portion de la Syrie qui appartenait à l'Égypte.

Un papyrus du Musée Britannique (2), traduit et commenté de la manière la plus savante par M. Chabas (3), contient le récit fictif (4) du voyage d'un officier égyptien envoyé à cette époque en mission,

(1) Fr. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 264.

(2) Papyrus Anastasi n° I, dans les *Select Papyri of the British Museum*.

(3) *Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère*, Châlon-sur-Saône et Paris, 1866. Voy. aussi Brugsch, *Hist. of Egypt*, t. II, p. 104-109.

(4) Ceci est incontestable. Quant à la question sur laquelle M. Brugsch (*Revue critique*, 17 août et 17 septembre 1867) et M. Chabas (*Voyage d'un Égptien*, *Réponse à la critique*, Châlon-sur-Saône et Paris, 1868) ont été en désaccord et ont échangé de si aigres polémiques, celle de savoir si la négation qui commence la plupart des phrases est formelle ou interrogative, elle n'influe réellement pas sur le sens général et l'intention du texte, non plus que sur les renseignements géographiques et historiques à en tirer.

lequel revient du pays de Khéta jusqu'en Égypte, en traversant toute la Phénicie et la Palestine. Tout le début du morceau se rapporte au pays de Khéta et en énumère un certain nombre de localités, en procédant très-régulièrement du nord au sud. En dehors de ces données de géographie, nous y relevons un fait historique. C'est que, dans un moment de ses campagnes, Râ-mes-sou II avait atteint les environs de Khilbou et y avait élevé un fort dans une localité qui avait reçu le nom égyptien de *Tsar-en-Sestesu,* « la Roche de Sésostris. »

Voici ce que porte le texte (1), que je traduis à nouveau sur l'original :

« Tu n'es pas allé au pays de *Khita;* tu n'as pas vu le pays d'*Aup* (2), *Khaduma* (3), tu n'en connais pas l'aspect. De même, *Igadaâi* (4), à quoi ressemble-t-il ? *Tsar-en-Sestesu* et la ville de *Khilbu* sont dans son voisinage. Son gué, comment est-il ? Tu n'as pas pris la route par *Qadesch* et Tubakhi (5). Tu n'es pas allé chez les *Schasu* (6) avec les troupes auxiliaires. Tu n'as pas suivi le chemin du *Magar* (7), où le ciel est obscurci pendant le jour. Il est planté

(1) P. 18, l. 7, p. 19, l. 6 du papyrus.

(2) La Cyrrhestique, voy. plus haut, dans ce volume, p. 318.

(3) Localité encore non assimilée.

(4) Localité également sans identification, qu'il faut chercher dans le voisinage de Béroea ou 'Haleb.

(5) Arethusa de la géographie classique, voy. plus haut, p. 320.

(6) Ce nom s'étend évidemment ici à toutes les tribus nomades sémitiques de la Syrie.

(7) M. Chabas (*Voyage d'un Égyptien,* p. 126) rapproche très-

de cyprès (?), de chênes et d'acacias qui atteignent jusqu'au ciel; nombreux y sont les lions, les ours, les hyènes, et les *Schasu* l'environnent de tous côtés. Tu n'as pas monté la montagne de *Schaua* (1); tu n'y as pas cheminé les mains soutenant ton char. »

Plus loin il est encore question de quelques localités du nord de la Syrie, qui interviennent incidemment dans des parties de la composition où l'auteur du morceau décrit, en disant à son correspondant qu'il ne l'a pas fait et ne saurait par conséquent être un héros, l'itinéraire de l'officier en Palestine :

« Tu n'es pas allé au pays de *Takhis* (2). »

« Tu ne connais pas le nom de *Khauretsa* (3) dans le pays d'*Aup*. C'est un taureau sur sa frontière; c'est le lieu où l'on a vu la mêlée de tous les vaillants (4). »

Ce dernier passage semble indiquer que dans les guerres qui venaient de se terminer depuis peu, Khaouretsa ou Khaouletsa, c'est-à-dire Ciliza, avait

ingénieusement ce nom de celui de Macra, que Strabon (XVI, p. 175) donne à la plaine située entre la partie septentrionale du Liban et la mer.

(1) C'est le mont *Saû* que les documents assyriens (*Cuneif. inscr. of West. Asia,* t. III, pl. 9, l. 26 et 27) nomment comme une montagne se rattachant au *Labnânu* (Liban) : Friedr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 277.

(2) P. 22, l. 3 du papyrus.

Sur le pays de *Takhis*, voy. plus haut, p. 317.

(3) Plus haut, p. 325.

(4) P. 22, l. 5-7 du papyrus.

été le théâtre d'une grande bataille entre Égyptiens et Khéta-ou.

A la suite du traité de l'an 21, une alliance de famille cimenta encore la paix qui s'était établie entre le monarque d'Égypte et ses rivaux du nord de la Syrie. Râ-mes-sou II épousa la fille aînée du roi Chita-sira, qui reçut à cette occasion le nom égyptien de Our-mâ-nofriou-Râ (1). Treize ans après le traité, l'an 44 de son règne, Râ-mes-sou invita son beau-père à visiter l'Égypte. Il vint au-devant de Khita-sira dans la ville qu'il avait fondée sur la frontière de la Palestine et que la Bible (2) appelle Ra'amsês. Un papyrus du Musée Britannique (3) célèbre cette entrevue en style poétique. J'emprunte l'excellente traduction de M. Maspero :

« Sa Majesté s'est bâti une demeure de plaisance dont le nom est Aa-nakt (4). Elle s'étend entre le pays de Tsahi (5) et celui de Kêmi-t, toute remplie de provisions délicieuses. Elle est comme la reproduction de An-rês (6), sa durée est celle de Mannofri (7); le soleil se lève à son double horizon et se

(1) Brugsch, *Geogr. Inscr.*, t. II, p. 24; *Hist. of Egypt,* t. II, p. 75; Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, 1re édit., p. 224; Fr. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, 9e édit., t. II, p. 264.

(2) *Genes.*, XLVII, 11; *Exod.*, I, 11; XII, 37; *Num.*, XXXIII, 3 et 5.

(3) Voy. Chabas, *Mélanges égyptologiques,* II, p. 151; Maspero, *Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens*, p. 102.

(4) Le nom complet était *Pa-Râmessu-âa-nakht,* « la demeure de Râ-mes-sou le très vaillant. »

(5) Ce nom est étendu ici abusivement à la Palestine.

(6) Hermonthis.

(7) Memphis.

couche en elle. Tous les hommes quittent leurs villes et s'établissent sur son territoire, dont l'occident est la demeure d'Ammon, dont le midi est la demeure de Soutekh ; Astart y est au levant, Ouatsit y est au nord. La demeure de plaisance qui s'y trouve est comme le double horizon du ciel ; Râmes-sou Mi-Amon, vie, santé, force, y est comme dieu, Monthou dans les deux régions (1) comme interprète, le Soleil des princes comme monarque, les Délices de l'Égypte, l'Ami de Toum comme général. Aussi la terre descend-elle vers lui.

« Le grand prince de Khéta envoie un message au prince de Qadi (2) : « Si tu es prêt, partons pour l'Égypte, car les paroles du dieu s'accomplissent. Faisons notre cour à Ousor-mâ-Râ, vie, santé, force ; car il donne les souffles à qui il aime, et toute contrée existe par lui. Khéta est dans ses volontés seules ; aucun dieu ne reçoit l'offrande de Khéta ; Khéta ne regarde plus les ordres du ciel ; il est dans les volontés de Ousor-mâ-Râ, vie, santé, force, le taureau aimant la vaillance. »

Khita-sira vint à la suite de Râ-mes-sou à Memphis et à Thèbes. A Ibsamboul on exécuta à cette occasion une stèle monumentale, datée de l'an 34, dont le bas-relief représente le roi des Khéta-ou, dans son costume national, avec sa fille, adorant son gendre, le roi d'Égypte, assis au milieu des dieux (3).

(1) Cette épithète et celles qui suivent sont des qualifications du roi Râ-mes-sou.

(2) Son vassal, voy. plus haut, dans ce volume, p. 71 et 296.

(3) Lepsius, *Denkm.*, part. III, pl. CXCVI.

L'année suivante, en l'an 35, au même lieu d'Ibsamboul, on exécutait une autre stèle monumentale où la louange du roi prend la forme d'un long décret rendu en son honneur par Pta'h-Totounen, le grand dieu de Memphis (1). On y lit, par allusion à l'événement de l'année précédente et à la bonne harmonie qui régnait désormais avec les Khéta-ou (2) :

« Roi Ousor-mâ-Râ, fils du Soleil Râ-mes-sou Mi-Amon, vie, santé, force, je t'ai distingué par tes mérites si élevés que le ciel et la terre frémissent de joie. Ce qu'il y a en eux célèbre ton existence ; les montagnes, les eaux, les murailles qui sont sur la terre s'agitent en entendant ton nom excellent depuis qu'ils ont vu ce que j'ai ordonné, que le pays de Khéta soit l'esclave de ton palais.

« Je leur ai mis au cœur (des Khéta-ou) de te prévenir eux-mêmes par les hommages qu'ils te rendent. Leurs chefs sont des prisonniers, tous leurs biens sont des tributs dépendant de Sa Majesté, vie, santé, force. La fille aînée (du prince) marche devant eux pour apaiser le cœur du seigneur des deux Égyptes, du roi Ousor-mà-Râ, du fils du Soleil Râ-mes-sou Mi-Amon, qui donne la vie. Ses mérites sont merveilleux, mais elle ne connaît pas la bonté

(1) Champollion, *Monum. de l'Égypte et de la Nubie,* pl. XXXVIII; Lepsius, *Denkm.*, part. III, pl. CXCIV; Reinisch, *Ægypt. Chrestomathie,* pl. XIII; E. Naville, *Le décret de Phtah Totunen en l'honneur de Ramsès II et de Ramsès III,* dans les *Transact. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, t. VII, p. 119-138, et pl. y annexée.

(2) L. 23 à 29. J'emprunte la traduction de M. Naville.

qu'il y a dans ton cœur. Ton nom est bienheureux pour toujours; le bon résultat de tes succès et de tes victoires est une grande merveille, qu'on espérait, mais qu'on n'avait point entendue depuis le temps des dieux. C'était un rouleau caché dans la maison des livres depuis le règne de Râ (1) jusqu'à Ta Majesté, vie, santé, force. On n'avait jamais su comment Khéta pourrait être d'un même cœur avec l'Égypte, et voici, j'ai ordonné qu'ils fussent abattus sous tes pieds pour vivifier ton nom à toujours, roi Ousor-mâ-Râ, fils du Soleil Râ-mes-sou Mi-Amon, qui donne la vie. »

Un peu plus tard, Râ-mes-sou III, ayant trouvé que les termes de ce décret de Pta'h-Totounen pouvaient convenir à sa gloire et à son orgueil, se l'appropria et le fit graver de nouveau en son propre honneur à Médinet-Abou (2). Naturellement dans cette seconde édition les passages que je viens de citer, relatifs à l'alliance avec Khéta, furent supprimés, car ils n'avaient plus de raison d'être dans les nouvelles circonstances où se trouvait l'Égypte.

C'est, du reste, au règne de Râ-mes-sou III, c'est-à-dire aux dernières années du XIVe siècle avant l'ère chrétienne qu'il faut, après Râ-mes-sou II,

(1) L'âge d'or du commencement du monde; voy. plus haut, t. I, p. 58.

(2) Duemichen, *Historische Inschriften*, t. I, pl. VII-X; J. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission de E. de Rougé*, t. I, pl. CXXXI-CXXXIII. Traduit par M. E. Naville, parallèlement au décret en l'honneur de Râ-mes-sou II.

descendre pour retrouver sur les monuments égyptiens une nouvelle mention des Khéta-ou.

On sait qu'en l'an 8 de Râ-mes-sou III, l'Égypte fut l'objet d'une formidable attaque de la part d'un certain nombre de populations de l'Asie-Mineure et de l'Archipel, principalement de Pelasta-ou (Pélasges) et des Tsekkri-ou (Teucriens), attaque qui fut vaillamment repoussée et vaincue (1). J'ai déjà parlé plus haut à plusieurs reprises de ces événements. L'aggression était double et avait lieu simultanément par terre et par mer. La colonne venant par terre se composait principalement de la nation des Pelasta-ou, qui émigraient en masse, amenant leurs femmes et leurs enfants sur des chariots aux roues pleines, traînés par des bœufs, pour chercher un établissement dans le Delta.

Nous lisons dans la grande inscription hiéroglyphique qui commémore la victoire du roi d'Égypte sur les murailles du temple de Médinet-Abou (2) : « Des nations, [le frémissement dans leurs membres, s'étaient mises en marche] de leurs îles, frappant du pied, dispersant ..... les peuples d'un seul coup. Aucun peuple n'avait tenu devant leurs bras, à

(1) E. de Rougé, *Notice de quelques textes hiéroglyphiques récemment publiés par M. Greene*, Paris, 1855; Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, 1re édit., p. 250-327; Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, 1re édit., p. 263-265; Brugsch, *Hist. of Egypt*, t. II, p. 147-152; Lauth, *Aus Ægyptens Vorzeit*, p. 360-362; Fr. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, 9e édit., t. II p. 309-316.

(2) Greene, *Fouilles à Thèbes*, pl. II, l. 16 et 17.

commencer par *Khita, Qadi, Qarqamischa, Arathu, Alosa*. Elles les avaient déracinées, [puis elles avaient établi] un camp unique au milieu de la contrée d'*Amaur*, abattant sa population et son pays jusqu'à l'anéantissement. »

. . . .

. . . .

. . . .

L'auteur en était arrivé ici de son travail, quand il a été frappé par la mort, le 9 décembre 1883.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CHAPITRE XIII. — LE TABLEAU ETHNOGRAPHIQUE DE LA GENÈSE. SUITE DE LA FAMILLE DE YAPHETH.

IV. *Yâvân.*

V et VI. *Toûbal et Meschech.*

VII. *Tiras*.

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.